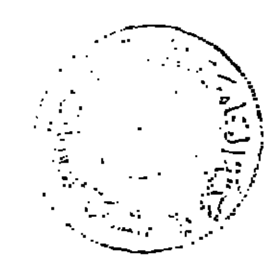


Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16140 – 7 F

MARDI 17 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Boeing-McDonnell Douglas : la fusion contre Airbus

L'avionneur américain renforce sa suprématie

L'ALLIANCE *entre Boeing et* McDonnell Douglas, annoncée *dimanche 15 décembre, constitue* la « fusion du siècle ». L'union *des deux constructeurs aéronau*tiques américains donne naissance au groupe aérospatial le plus grand et le plus diversifié du monde et, de loin, au plus grand exportateur des Etats-Unis.

Les chiffres attestent de cette puissance : quelque 200 000 salariés, des usines dans vingt-six Etats, un chiffre d'affaires de 48 milliards de dollars (264 milliards de francs) en 1997, un carnet de commandes de 100 milliards de dollars et près des trois quarts du marché mondial des avions civils. Les activités du nouveau groupe iront de l'aviation commerciale aux avions et hélicoptères militaires, en passant par les satellites, les missiles, les lanceurs, ainsi que la navette spatiale et les modules de la future station orbitale.

*L'avenir de McDonnell Dou*glas était sérieusement hypothé*qué. Il y a quinze jours, il a signé* avec Boeing un accord de coopé*ration technique et devenait ain*si le sous-traitant du constructeur de Seattle pour le *programme des gros porteurs.* Dans le domaine militaire, la dé*cision du Pentagone – dont* McDonnell Douglas est le pre*mier fournisseur aéronautique* – de l'éliminer de la course pour le programme du futur avion de combat a été un coup dur.

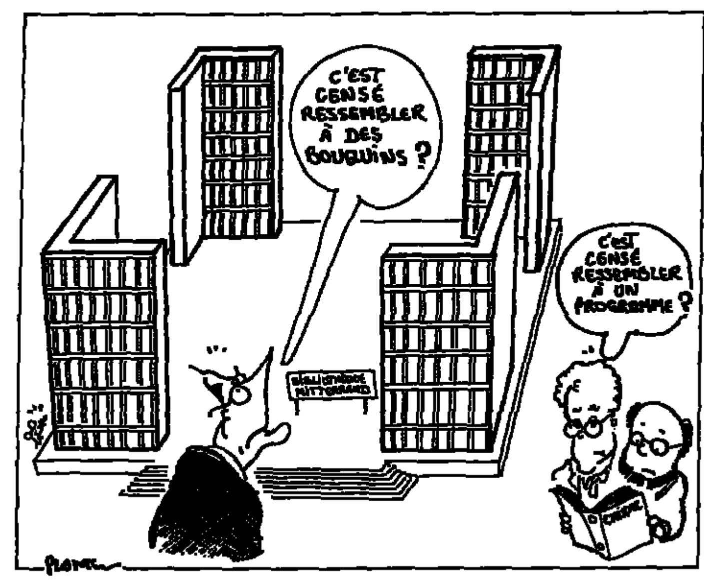
La fusion prendra la forme d'un rachat de McDonnell Douglas par le géant de Seattle. Les actionnaires de McDonnell Douglas devraient recevoir 0,65 action Boeing pour une action Mc Donnell Douglas.

L'absorption de McDonnell Douglas est une conséquence directe du succès du constructeur européen Airbus. En signant en novembre avec la compagnie US Air le plus gros contrat de l'industrie aéronautique, Airbus avait emporté une victoire décisive sur le marché intérieur de son rival Boeing. Mais, pour se battre désormais à armes égales avec l'américain, Airbus doit être *présent sur les avions civils* comme militaires. La restructu*ration en cours de l'industrie eu*ropéenne de la défense devrait *en être l'occasion.*

Lire pages 18 et 22

Le pessimisme de M. Chirac inquiète M. Balladur et M. Giscard d'Estaing

Lionel Jospin annonce « le temps des reconquêtes » à gauche



Les familles de « l'autre politique »

IL N'Y A PAS d'*« autre politique »* économique, affirment Jacques *Chirac et son premier ministre. Voire... Des économistes, de droite* comme de gauche, pro ou anti-Maastricht, keynésiens ou monétaristes, *esquissent des propositions monétaires, budgétaires, sociales dont le sé*rieux ne peut être mis en doute. Ce sont ces *« autres politiques »* qu'ils exposent dans « Le Monde Economie ».

Lire pages I à XII

INVITÉ du « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 15 décembre, Valéry Giscard d'Estaing a reproché à Jacques Chirac de ne pas avoir donné de *« perspectives »* au pays lors de sa prestation télévisée du 12 décembre. Les balladuriens se sont félicités, par la voix de l'ancien premier ministre Edouard Balladur et de l'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy de voir reprises par le président de la République des mesures fiscales qu'ils préconisent depuis plusieurs mois. Les uns et les autres s'inquiètent du pessimisme exprimé par M. Chirac et de la passivité dont il paraît faire preuve. A gauche, Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a affirmé que M. Chirac a renforcé *« l'angoisse, l'inquiétude »* de l'opinion. Lionel Jospin a souligné que, contrairement, au chef de l'Etat, il fait *« confiance »* aux Français. Il a annoncé, pour la gauche, *« le temps des reconquêtes »*. Réuni sa*medi et dimanche en convention* nationale, le Parti socialiste a *adopté*, à une très large majorité, son projet économique.

Lire pages 6 et 7
et notre éditorial page 21


GASTON BERGERET

Bibliothèque de France

JACQUES CHIRAC inaugure, mardi 17 décembre, les premières salles de la Bibliothèque nationale de France, qui porte le nom de son promoteur, François Mitterrand. Le public y sera admis à partir du 20 décembre, mais ce n'est qu'à l'été 1998 que les 2 000 places réservées aux chercheurs seront disponibles. Les quatre tours du quar*tier Tolbiac, sur la rive gauche de la* Seine, à Paris, dues à l'architecte *Dominique Perrault, avaient donné* lieu à de nombreuses controverses. Nous en *présentons, dans un dos*sier de quatre pages, l'histoire, les *innovations et le mode d'emploi.*

Lire pages 13 à 16

L'avocate d'A Cuncolta interpellée

Me Marie-Hélène Mattei, avocate et compagne de François Santoni, secrétaire national de la vitrine légale du FNLC-canal historique, a été placée en garde à vue. p. 10

Mobutu rentre

Le président zaïrois sera mardi 17 décembre à Kinshasa, d'où il s'adressera à son pays. p. 2

Une concession à l'opposition serbe

Le scrutin municipal de la deuxième ville du pays a été annulé. p. 5

Drogue : l'état des lieux

De 1992 à 1995, la proportion de personnes ayant déclaré avoir pris au moins une fois de la drogue est passée de 12 % à 16 % de la population. p. 9

Pollution visuelle à Bordeaux

Le maire, Alain Juppé, est l'objet d'une plainte pour infraction à l'affichage publicitaire. p. 12

Le nouveau savoir selon Michel Serres

Le philosophe estime que la nature même de l'enseignement est en train de changer. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1217 - 7,00 F

Ecologistes et douaniers unis pour la défense des ours et des cyclamens

POUVAIT-ON imaginer association plus surprenante ? D'un côté les douanes, c'est-à-dire l'une des administrations les plus régaliennes, et, de l'autre, le Fonds mondial pour la nature (WWF), étoile brillante du mouvement écologiste, volontiers frondeur, voire irrespectueux de l'ordre établi, et admirateur de Robin des bois davantage que de Colbert.

Dans le cadre prestigieux de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle et devant son patron, le paléontologue Henry de Lumley, Alain Lamassoure, ministre du budget, Pierre-Mathieu Duhamel, directeur général des douanes et des droits indirects, et Luc Hoffmann, président de WWF-France, devaient signer, lundi 16 décembre, une convention de coopération pour renforcer la lutte contre le trafic illicite des espèces animales et végétales sauvages, qui prend des proportions inquiétantes. On recense plusieurs centaines d'espèces strictement protégées par une convention internationale élaborée en 1973 à Washington et approuvée par plus de cent trente Etats. Mais les appétits des négociants, collectionneurs, contrebandiers, grossistes en affaires clandestines sont insatiables.

Le commerce international des singes, loutres, crocodiles, tortues, coraux, cactus et coquillages génère un chiffre d'affaires annuel de près de 100 milliards de francs et concerne quelque 350 millions d'animaux et plantes. Au moins le quart des approvisionnements est illégal. Les douanes citent un exemple : un jaguar acheté à un chasseur africain 500 francs se revend en Europe 10 000 francs, et une grande carapace de tortue pourra être revendue 15 000 francs, soit quinze fois son prix d'achat. L'envergure des fraudes est telle que les experts les classent immédiatement derrière les trafics de drogue et d'armes.

De janvier à octobre, les agents aux pantalons bleus à bande rouge ont relevé 430 infractions à la convention de Washington. Ils ont saisis 386 animaux vivants et 114 naturalisés, 149 pièces d'ivoire brut et 993 objets en ivoire travaillé en provenance du Cameroun, du Zaïre ou du Gabon. Au Havre, dans le fret de coopérants civils ou militaires, ce sont des coquillages ou des peaux de varan qu'ils ont découverts. Lors d'un contrôle routier dans le Nord, ils ont mis la main sur une cargaison de 63 oiseaux. Ailleurs, les fonctionnaires confisquent des écorces d'essences végétales rares utilisées dans l'industrie pharmaceutique et cosmétologique ou des peaux d'ours brun. Les animaux les plus rares se trouvent sur le marché aux oiseaux de Moscou. Le Vietnam exporte de plus en plus de tortues. L'Union européenne reste leader mondial pour l'entrée d'oiseaux et de reptiles, et le commerce de cyclamens rares entre la Turquie et la Hollande n'a jamais été aussi florissant.

François Grosrichard

Une musique libre et contemporaine

ILS SONT QUATRE, ils ont à peine la trentaine ou tout juste la quarantaine et ils écrivent de la musique contemporaine. Franck Krawczyk, Stefano Gervasoni, Georg Friedrich Haas et Brice Pauset ont été programmés au Festival d'automne, qui a tenté d'équilibrer, parmi les compositeurs, découvertes et valeurs sûres (monographies des quatre « jeunes » et actualité des créateurs confirmés tels que Stockhausen ou Ferneyhough). Malheureusement, leurs œuvres sont interprétées devant des salles presque vides.

Lire page 29

Ambiguïtés américaines en Afrique

LE SOULAGEMENT qui a ac*compagné, dans la plupart des ca*pitales occidentales, le pitoyable retour des *réfugiés rwandais* de l'Est zaïrois vers leur pays, a été particulièrement manifeste à Washington. Bill Clinton a pu témoigner à bon compte sa solidarité avec ses alliés, et éviter de prêter le flanc aux critiques des républicains en dépêchant plusieurs milliers de soldats américains sur le sol africain. Il pourrait cependant s'agir d'une victoire à la Pyrrhus.

Car, tout en faisant part de l'inquiétude que leur inspire la rapide détérioration de la situation au Zaïre, les responsables américains reconnaissent ne disposer d'aucune solution face à l'extension de la guerre civile. La perspective d'une véritable désintégration du « géant » de l'Afrique centrale risquant de contaminer d'autres pays de la région des Grands Lacs en réveillant des revendications ethniques est prise au sérieux à Washington.

La crise du Zaïre est sur ce plan exemplaire : elle souligne les incertitudes, les ambiguïtés et les ambitions de la politique africaine des Etats-Unis, ainsi que la difficile coexistence franco-américaine sur le continent noir. Les *responsables américains se* targuent d'avoir renoncé il y a *plusieurs années – contrairement* à la France – à soutenir aveuglément le régime dictatorial du président Mobutu, mais cette crise de conscience a été stérile. Faute d'avoir été capable d'élaborer une stratégie diplomatique dans la région, Washington tente aujourd'hui d'imaginer des contrefeux au gré des événements.

« L'administration, estime Chester Crocker, ancien secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines dans l'administration Reagan, *n'a pas de vision globale en Afrique, et elle a tendance à prendre ses désirs pour la réalité. »* De fait, la cohérence de la politique américaine ne saute pas aux yeux. Les Etats-Unis, indique un haut responsable du département d'Etat, veulent croire que le président zaïrois peut encore *« jouer un rôle important pour stabiliser la situation »*, mais l'administration Clinton estime en même temps urgent d'envisager concrètement l'après-Mobutu.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 21

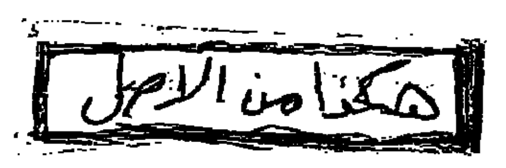
Le rugby sans opposition


BERNARD LAPASSET

SEUL CANDIDAT à sa succession à la présidence de la Fédération française de rugby, Bernard Lapasset a été réélu, samedi 14 décembre, par près de 92 % des votants. Mais ce plébiscite ne suffira pas à résoudre les problèmes auxquels la fédération doit faire face à l'heure où compétitions et structures deviennent de plus en plus professionnelles.

Lire page 25

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Agenda	28
Société	9	Abonnements	28
Carnet	11	Météorologie	28
Régions	12	Mots croisés	28
Horizons	18	Culture	29
Entreprises	22	Communication	32
Finances/marchés	24	Radio-Télévision	33



AFRIQUE **Après quatre mois d'absence, le président zaïrois Mobutu Sese Seko devait quitter la France, mardi 17 décembre dans la matinée, pour Kinshasa, ont annoncé ses services, dimanche soir. Le maréchal Mobutu poursuivait, depuis le 4 novembre, sa convalescence à Roquebrune-Cap Martin, après une opération d'un cancer de la prostate en Suisse. ● LES CHEFS D'ETAT et de gouvernement de la région des Grands Lacs devaient se réunir une nouvelle fois, lundi, à Nairobi, au Kenya, tandis qu'un flot de réfugiés rwandais quittait la Tanzanie. ● Mme SADAKO OGATA, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, s'est dite « déçue » de la décision de démanteler d'ici fin décembre la Force multinationale d'intervention dans l'est du Zaïre, alors que des milliers de réfugiés restent à sauver. Notre envoyé spécial, Frédéric Fritscher, est allé au-devant d'eux sur la route de Kisangani à Walikale.**

Un nouveau sommet se réunit au Kenya sur la crise des Grands Lacs

Alors que le président zaïrois Mobutu s'apprête à regagner Kinshasa, 300 000 réfugiés au moins continuent d'errer dans le centre du pays, où les secours ne font que commencer. En Tanzanie, quelque 500 000 autres Rwandais sont « invités » à regagner leur pays

ALORS QUE le président zaïrois Mobutu Sese Seko s'apprêtait à regagner Kinshasa, après une longue absence *(lire ci-dessous)*, et qu'une nouvelle vague de réfugiés rwandais prenaient le chemin du retour, depuis la Tanzanie, les chefs d'Etat et de gouvernement de la région des Grands Lacs devaient se réunir, lundi 15 décembre, à Nairobi, au Kenya, pour tenter une nouvelle fois de trouver des solutions à l'ensemble de la crise régionale.

Après avoir hésité pendant des mois à s'engager, le président sud-africain Nelson Mandela a cédé aux pressions exercées sur son pays pour qu'il joue un rôle actif dans le conflit où sont plongés le Zaïre et ses voisins. Il devait rejoindre au moins six autres chefs d'Etat et de gouvernement à la réunion de Nairobi. Le président kenyan Daniel arap Moi a invité le premier ministre zaïrois, Léon Kengo wa Dondo, au sommet, mais la venue de ce dernier n'était pas confirmée lundi matin. Le Zaïre avait boycotté un premier sommet sur les Grands Lacs, le 5 novembre à Nairobi, en refusant de dialoguer avec le Rwanda. Kinshasa accuse Kigali et Kampala de parrainer l'insurrection et dénonce l'occupation de l'est de son territoire par des troupes rwandaises. Le Rwanda nie tout engagement direct de sa part, mais journalistes étrangers et employés de l'aide humanitaire ont identifié des soldats rwandais parmi les rebelles zaïrois.

L'absence de tout dialogue entre les protagonistes du conflit hypothèque fortement les efforts de paix. De source diplomatique occidentale, on rapporte qu'un émissaire de M. Mobutu qui était censé rencontrer durant la semaine écoulée le président ougandais Yoweri Museveni et le vice-président rwandais Paul Kagamé ne l'a finalement pas fait.

DÉSUNION

Les tentatives de médiation africaines révèlent une évidente désunion. Le 3 décembre, un sommet tenu à Brazzaville avec le Zaïre et le Burundi, mais sans l'Ouganda et le Rwanda, a fait concurrence à celui du Kenya, notent des diplomates africains, et la réunion organisée en novembre par M. Moi n'a eu aucun impact sur le conflit.

Le flot des réfugiés hutus rwandais, installés depuis deux ans en Tanzanie et rentrant au pays après la décision de la Tanzanie de fermer ses camps, s'est accéléré, dimanche, à la frontière avec le Rwanda. Environ 24 000 réfugiés avaient traversé la frontière en fin d'après-midi au poste-frontière de Rusumo, a indiqué le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Plus de 500 000 réfugiés hutus ayant fui l'avancée victorieuse du Front patriotique rwandais (FPR, ex-rébellion tutsie, au pouvoir depuis juillet 1994) étaient installés dans des camps en Tanzanie. La Tanzanie a demandé au début du mois aux réfugiés hutus rwandais de regagner leur pays avant la fermeture des camps, le 31 décembre. Plus de 300 000 avaient fui les camps jeudi et vendredi pour échapper au rapatriement et gagner le Kenya ou le Malawi, mais l'armée et la police tanzaniennes ont obligé la majeure partie d'entre eux à rebrousser chemin. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), environ 100 000 réfugiés se trouveraient toutefois dans les camps de la région de Ngara ou se cacheraient plus profondément en territoire tanzanien. Outre les quelque 500 000 réfugiés rwandais en Tanzanie, environ 1,2 million d'autres avaient fui dans l'est du Zaïre en 1994, par crainte des représailles après le génocide de plus d'un demi-million de Tutsis et de Hutus modérés, commis entre avril et juillet 1994 par des extrémistes hutus. Parmi les réfugiés dans l'est du Zaïre, plus de 600 000 ont regagné le Rwanda depuis la fin novembre pour échapper aux combats qui ont éclaté entre les rebelles zaïrois, essentiellement des Tutsis, et les troupes zaïroises le long des frontières du Zaïre avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. – *(AFP, Reuter.)*

Une centaine de milliers de laissés-pour-compte au cœur de la forêt zaïroise

TINGI-TINGI
de notre envoyé spécial

La forêt équatoriale déroule son épais camaïeu de vert. Le petit monomoteur descend au ras des arbres. Le plafond est bas. Le pilote navigue à vue. Des cours d'eau jaunâtre serpentent en d'étranges arabesques au travers de la végétation dense. Des colonnes de coton blanc s'élèvent en grosses volutes, stalagmites de brume, et soutiennent de volumineux nuages opaques qui s'affaissent langoureusement sur les cimes.

Le ruban gris menant de Kisangani à Walikale surgit soudain de la forêt. De petites silhouettes marchent sur la route. Le pilote amorce une boucle, perd de l'altitude et aligne le museau de son avion sur l'asphalte. A cet endroit, la route s'élargit. Les bas-côtés sont rasés de près. Les roues touchent le sol. Des cases de terre défilent sur la gauche de l'appareil. A droite, une foule compacte borde la piste. Les réfugiés rwandais, qui vivaient dans l'est du Zaïre depuis deux ans, n'ont pas tous regagné leur pays en novembre, contrairement aux affirmations péremptoires de certaines organisations humanitaires. Cent mille d'entre eux, délogés des camps de Bukavu et de Goma par les Banyamulenges, ces rebelles zaïrois d'origine tutsie, sont arrivés à Tingi-Tingi, un hameau situé à 7 kilomètres à l'est de Lubutu, un gros bourg équidistant de Kisangani et de Walikale. Ils ont marché plus d'un mois, fuyant l'avancée des « rebelles » soutenus par les armées burundaise ou rwandaise.

Anasthase, un ancien professeur, a quitté l'hôpital de Nyangesi où il travaillait dans les services de santé communautaires, le 19 octobre. Il a rejoint deux jours plus tard le camp de Kashusha. Mais celui-ci a été attaqué le 2 novembre. Il a alors pris la route menant à Goma, plus au nord. Il a marché une centaine de kilomètres jusqu'à Nyabibwe, où il a passé une semaine, avant de quitter les routes peu sûres pour la forêt.

MALARIA ET DYSENTERIE

Anasthase s'est arrêté deux semaines à Shanje dans un autre camp de fortune survolé régulièrement par des avions de reconnaissance occidentaux. Le camp a été attaqué le 21 novembre. Les abris et les bâches ont été systématiquement brûlés par les assaillants. *« Il y a eu beaucoup de victimes,* se souvient-il, *et nous nous sommes de nouveau dispersés. »* Il lui a fallu deux semaines pour monter jusqu'à Walikale, à travers l'épaisse forêt, dans laquelle il a retrouvé *« ceux qui venaient de Goma »*, et dix autres jours pour atteindre Tingi-Tingi.

Anasthase et ses compagnons de misère voulaient pousser *« plus loin vers l'ouest, peut-être jusqu'à Kisangani »*. Mais ils ont été stoppés à Lubutu et refoulés par l'armée zaïroise à Tingi-Tingi. Un endroit peu hospitalier. La forêt est très dense. L'eau est rare et boueuse. Qu'importe. Avec l'énergie du désespoir, pour la énième fois, ils s'installent. Les bâches bleues ou blanches, fournies à d'autres époques par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), affleurent sous les feuillages.

Ils sont, pour la plupart, complètement exténués. La malaria et la dysenterie ont fait des ravages. Leurs pieds sont gonflés d'avoir trop marché. Des ulcères apparaissent. Les infections pulmonaires sont légion. *« La forêt tousse »*, remarque Thomas, un ancien journaliste. Grâce à une parenté zaïroise, il habitait en ville avec sa famille au centre de Goma, qu'il a fui le jour où deux obus de mortier sont tombés devant son portail. *« Nous sommes partis les mains vides, sans rien. Nous avons tout juste sauvé nos vies,* dit-il. *Mais à quoi bon ? Depuis six semaines, nous vivons comme des bêtes, mangeant des racines et dormant à même le sol humide de la forêt. »*

Depuis quelques jours, des équipes du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de Médecins sans frontières (MSF) s'affairent à Tingi-Tingi. La noria d'avions petits porteurs ne permet pas encore de subvenir aux besoins du camp. Mais la présence de ces organisations humanitaires est rassurante. Elles pourraient aussi à terme inciter les fonctionnaires internationaux travaillant pour le HCR à s'inquiéter du sort des réfugiés qui étaient placés sous leur protection dans les camps de Goma et de Bukavu. Jusqu'à présent, aucun membre du HCR n'a fait le voyage de Tingi-Tingi, ni celui de Shabunda, près de Kindu, où cent mille autres réfugiés viennent d'être localisés et secourus par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

COUVRE-FEU

Les réfugiés rwandais et burundais qui n'ont pas fait le choix du retour, qui n'ont pas été contraints de rentrer chez eux, ont suivi à distance l'armée zaïroise en débandade. Ces militaires, par leur comportement de pillards et d'assassins, ont précipité sur les chemins et dans la forêt des dizaines de milliers de paysans et de villageois zaïrois effrayés. Lubutu, qui comptait naguère quelque quinze mille âmes, a doublé, voire triplé de volume. *« Les premiers déplacés zaïrois sont arrivés le 20 novembre,* explique Shulungu Lupinda, le commissaire de zone ; *les réfugiés rwandais ont suivi deux semaines plus tard. »*

A l'exception de rares camions qui font la navette avec Kisangani, seuls trois véhicules tout-terrain Toyota Land Cruiser blancs circulent dans Lubutu. Ils ont été volés au HCR de Bukavu ou plutôt « réquisitionnés », comme il convient de dire au Zaïre, par des militaires en déroute. Ils sont pilotés par deux colonels de la division spéciale présidentielle (DSP) et un colonel de gendarmerie qui en font le « meilleur » usage. Ils font régner l'ordre à Lubutu, sont à la disposition du commissaire de zone et rendent d'inestimables services aux organisations humanitaires.

Chacun commence à trouver ses marques. Mais les débuts de la « cohabitation » ont été difficiles. Dès leur arrivée, les militaires fuyards ont pillé la ville, investissant les maisons, volant les animaux domestiques et les biens, assassinant pour l'exemple le chef coutumier de Katinga, une zone excentrée de la ville. Ulcérée, la population a répliqué en lynchant trois des militaires assassins.

Plus à l'ouest, à Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre, les militaires de la 41e brigade de commandos et des renforts de la DSP, venus de Kinshasa, ont rétabli l'ordre après plusieurs semaines de troubles. *« Les déserteurs sont désarmés et dirigés vers Lula »*, un camp situé sur la rive gauche du Zaïre qui baigne la ville, Selon le gouverneur de la province, Lombeya Bosongo. Kisangani n'a pas retrouvé pour autant la sérénité. La ville tourne au ralenti, les bateaux qui remontent le fleuve depuis Kinshasa se font rares, les habitants s'imposent eux-mêmes un couvre-feu et ne sortent quasiment plus passé 20 heures. Une situation qui n'a rien à voir avec le délabrement des institutions zaïroises ni avec la guerre, selon le gouverneur, qui incrimine *« la mauvaise publicité colportée par les médias internationaux qui fait peur aux gens »*...

Frédéric Fritscher

Une fuite éperdue vers Kisangani

CENTRAFRIQUE
SOUDAN
HAUT-ZAÏRE
ÉQUATEUR
Kisangani
OUGANDA
GABON
Mbandaka
NORD KIVU
RWANDA
CONGO
BANDUNDU
KASAÏ ORIENTAL
SUD KIVU
KINSHASA
KASAÏ OCC.
TANZANIE
SHABA (KATANGA)
Lubumbashi
ANGOLA
ZAMBIE

Envois d'aide humanitaire dans la région de Kisangani

La Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge (FICR) a commencé, dimanche 15 décembre, des rotations aériennes pour apporter de l'aide alimentaire aux réfugiés et déplacés dans une situation précaire dans la région de Kisangani (Haut-Zaïre).

Selon différentes sources humanitaires, 300 000 à 500 000 personnes sont en mouvement dans cette région, sans pratiquement aucune assistance depuis plus d'un mois.

La France, également représentée à Kisangani par la cellule d'urgence du ministère des affaires étrangères, a déjà effectué deux rotations de 37 tonnes chacune avec un Boeing 727. Pour sa part, la Belgique a déjà effectué trois vols cargo les 11, 12 et 13 décembre pour acheminer quelque 65 tonnes de médicaments, de sucre, de farine et de riz. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a également entamé des rotations d'approvisionnements, depuis Nairobi, vers Kindu.

Dès son arrivée à Kinshasa, le maréchal Mobutu devrait s'adresser « à la nation »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Ça n'est plus une rumeur. C'est officiel. Le président Mobutu Sese Seko est attendu à Kinshasa mardi 17 décembre. Son retour, maintes fois annoncé, a été confirmé par les services de la présidence, qui ont commencé dimanche soir les formalités d'accréditation pour les journalistes zaïrois et étrangers. La télévision nationale a indiqué que ce retour donnerait lieu à un grand cérémonial et a cité une importante liste de personnalités civiles et militaires convoquées par le protocole pour accueillir le chef de l'Etat. Honoré Ngbanda, le conseiller spécial du président en matière de sécurité, avait laissé entendre dès le 10 décembre que le maréchal Mobutu pouvait regagner son pays cette semaine.

Le maréchal Mobutu devrait arriver vers 15 heures à l'aéroport de Ndjili, distant d'une vingtaine de kilomètres de la capitale. Il devrait gagner ensuite le camp militaire de Thatshi, celui de la Division spéciale présidentielle (DSP), où il réside normalement durant ses séjours, très rares, à Kinshasa. Au cours des dernières années, le président séjournait le plus souvent dans son palais de Gbadolite, dans le nord du pays. Il est prévu que, peu après son arrivée, il s'adresse *« à la nation »*, dans une allocution diffusée par la radio et la télévision nationales.

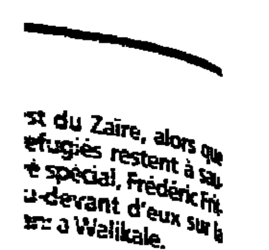
Le chef de l'Etat est absent depuis quatre mois. Il a été opéré le 22 août d'un cancer de la prostate à Lausanne, en Suisse. Il est resté hospitalisé une semaine. Il a ensuite emménagé dans un appartement de l'hôtel Beau-Rivage, où il continuait à suivre des soins en ambulatoire. Il est en convalescence à la Villa del Mare, la somptueuse résidence qu'il possède à Roquebrune-Cap Martin, sur la Côte d'Azur, depuis le 4 novembre.

« INCONTOURNABLE »

Profondément affecté, selon son entourage, par la situation dans l'est du pays, le maréchal Mobutu a reçu de nombreuses visites dans le Midi de la France. Entre autres, les présidents gabonais et congolais, Omar Bongo et Pascal Lissouba, sont venus le voir, ainsi que le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki. Il a également reçu à deux reprises l'émissaire spécial du secrétaire général des Nations unies, l'ambassadeur canadien Raymond Chrétien, qui a souligné qu'il était une personnalité *« incontournable »* pour toute solution dans la région des Grands Lacs.

Le « Grand Léopard », comme l'appellent ses partisans les plus fervents, devrait rester au Zaïre au moins une quinzaine de jours. Il passera les fêtes de fin d'année à Kinshasa, où il présidera le prochain conseil des ministres, et devrait procéder à plusieurs nominations importantes, notamment à la tête de l'armée.

F. F.



هكذا من الأصل

L'opposition algérienne s'élève contre les nouvelles lois sur les partis

Des observateurs superviseront les législatives

DES OBSERVATEURS internationaux superviseront les élections législatives, prévues en principe au cours du premier semestre de 1997, a annoncé, dimanche 15 décembre lors du conseil des ministres, le président Liamine Zeroual. Une commission indépendante, regroupant *« tous les acteurs de la vie nationale »*, sera chargée d'engager des démarches auprès des trois organismes retenus : les Nations unies, la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Des représentants de ces trois organismes avaient supervisé l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, remportée haut la main par le général Zéroual. En revanche, aucun n'était présent, le 28 novembre 1996, lors du référendum sur la révision de la Constitution. Très flatteurs pour le régime, ses résultats – tant en ce qui concerne le taux de participation que le pourcentage de « oui » – ont été contestés, non sans raisons, par les partis de l'opposition.

DISPOSITIONS RESTRICTIVES

Au cours de la même réunion, le conseil des ministres a approuvé des projets de loi sur les partis et le code électoral. Destiné à mettre fin à *« la permissivité »* de la loi de 1989, qui *« a abouti à la prolifération d'associations à caractère politique qui ne servent* [pas] *la représentation populaire et nationale »*, le nouveau texte interdit aux formations politiques d'avoir des *« pratiques contraires à la morale islamique »* et de fonder leur action *« sur une base religieuse, linguistique, raciale, de sexe, corporatiste ou régionaliste »*.

Les partis islamistes légaux, Hamas (Mouvement de la résistance islamique) et Ennahdha (Mouvement de la renaissance islamique), ont deux mois pour modifier leur sigle et supprimer la référence à l'islam. Il en est de même pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), de Saïd Sadi, qui devra gommer la référence à la culture (synonyme de culture berbère).

Pour se mettre en conformité avec la future loi, tous les partis existants vont être contraints de tenir un nouveau congrès constitutif et de solliciter leur agrément préalable auprès du ministère de l'intérieur. Les conditions à remplir sont sévères. Ainsi, pour être valable, un congrès constitutif *« doit réunir entre quatre cents et cinq cents congressistes, résidant dans vingt-cinq wilayas* [départements] *au moins, sans que le nombre des congressistes soit inférieur à seize par wilaya et celui des adhérants inférieur à cent. Il ne peut se tenir en dehors du territoire national »*.

L'opposition a dénoncé des dispositions qu'elle estime *« scélérates »*. Membre de la direction du Front des forces socialistes (FFS), Abdesselam Ali Rachedi a fait observer que c'était le suffrage universel et non la loi qui devait légitimer l'existence d'un parti. *« On veut qu'on transmette nos fichiers de militants à la police »*, a-t-il fait observer, tandis qu'un responsable du RCD, Amara Benyounès, estimait que le projet de loi revenait à demander aux partis de *« mettre à jour les fichiers des services de sécurité »*.

Le climat de violence, la crise économique ne favorisaient déjà pas l'engagement politique. Le nouveau texte risque de renforcer les Algériens dans leurs préventions, alors que les dispositions restrictives ne se comptent plus. Pour pouvoir diriger un parti politique, il sera nécessaire d'avoir la nationalité algérienne – et elle seule – depuis au moins dix ans ans et d'être régulièrement établi sur le territoire national (disposition qui semble viser Hocine Aït Ahmed, le dirigeant du FFS). Enfin, *« le parti politique doit utiliser la langue nationale dans l'exercice de son activité officielle »*. Comme l'écrivait un journal algérien : *« C'est la fin d'une récréation. »*

J.-P. T.

M. Arafat et M. Nétanyahou s'accusent mutuellement de chercher l'affrontement

Les aides aux colons décidées par Israël fragilisent la paix

La décision israélienne d'accorder des aides financières aux colons à la suite d'une fusillade ayant fait deux morts en Cisjordanie a, de nouveau, fragilisé le processus de paix israélo-palestinien bloqué depuis l'élection de M. Nétanyahou à la tête du gouvernement de l'Etat juif. Le président de l'Autorité palestinienne et le premier ministre se sont entretenus par téléphone, dimanche soir 15 décembre, pour tenter de ramener le calme.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tout à la fois conséquence et illustration du climat qui s'installe en terre sainte – jugé *« gravement préoccupant »* par l'Union européenne samedi 14 décembre, à Dublin –, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou, dont la dernière rencontre remonte à plus de deux mois, se sont entretenus, dimanche soir, par téléphone. L'entretien a eu lieu à l'initiative du président de l'Autorité palestinienne autonome alors qu'un envoyé spécial israélien dépêché à Gaza par le premier ministre se trouvait dans son bureau. Il est intervenu alors que la tension entre les deux parties apparaît plus forte que jamais.

Selon le bureau de M. Nétanyahou, les deux hommes ont notamment évoqué les interminables négociations à propos de l'évacuation partielle par les Israéliens de la ville palestinienne d'Hébron, qui aurait dû être effectuée en mars. Dans des interviews croisées publiées durant le week-end, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou se sont accusés mutuellement de chercher l'affrontement armé.

Sous le titre, « Le compte à rebours est enclenché », la plupart des commentateurs, palestiniens comme israéliens, médias audiovisuels publics compris, s'accordent depuis quarante-huit heures pour juger un nouvel affrontement inévitable. Nul ne sait si l'entretien de dimanche soir permettra ou non de faire retomber une tension jugée *« inquiétante »* par Shimon Pérès, le chef de l'opposition travailliste.

M. Nétanyahou revendique haut et fort les mesures annoncées, vendredi, en faveur des colons (*Le Monde* daté 15-16 décembre) – une décision jugée *« troublante »* par le département d'Etat américain. *« Ce n'est pas simplement un effet d'annonce*, a souligné le premier ministre israélien sur les ondes de la radio publique, *nous avons vraiment pour objectif de les aider* [les colons] *aussi bien moralement que matériellement. »*

Selon M. Nétanyahou, *« le moment n'est pas venu »* de décider la construction de colonies nouvelles. *« Nous déciderons à notre heure et à notre manière... »* En attendant, les cent quarante-quatre colonies existantes vont pouvoir se développer. Dimanche, les colons de Bethel, où deux Israéliens ont été tués dans une fusillade la semaine dernière, ont ainsi édifié une clôture sur un terrain attenant, pour agrandir leur implantation.

Reprise des accrochages au Liban sud

Quarante-huit heures avant la conférence des pays donateurs réunis, lundi 16 décembre, par les Etats-Unis pour la reconstruction du Liban, de sérieux accrochages entre combattants chiites du Hezbollah et soldats israéliens se sont produits samedi et dimanche dans le sud du pays, occupé par Israël depuis 1982. Dimanche, l'aviation israélienne a bombardé à trois reprises des sites suspectés d'abriter *« des terroristes »* dans la vallée de la Bekaa. Vendredi soir, l'armée avait annoncé que plusieurs roquettes étaient tombées, sans faire ni victime ni dégâts, sur le nord de la Galilée. Le Hezbollah, qui a l'habitude de revendiquer ses actions, a nié toute responsabilité. L'Etat juif a demandé la réunion du groupe international de surveillance créé après l'offensive israélienne qui avait fait deux cents morts en avril au pays du Cèdre. Réuni jusqu'ici trois fois à la demande du Liban, ce groupe – où Israël est représenté – a, chaque fois, rendu les Israéliens responsables des violations du cessez-le-feu. – *(Corresp.)*

Interrogé sur le danger potentiel de violences que porte en elle cette décision – venant après l'annonce de la prochaine construction en plein cœur de la partie arabe annexée de Jérusalem d'une résidence réservée aux Juifs –, M. Nétanyahou a jugé qu'il s'agit d'un *« faux prétexte »*. *« Nous avons des informations claires selon lesquelles plusieurs éléments haut placés, côté palestinien, planifient depuis des semaines, sans aucun rapport avec les dernières décisions du gouvernement, une nouvelle vague de violences »*, a-t-il assuré.

Cette affirmation – non confirmée par le chef du Shin Beth, la sécurité intérieure israélienne, qui aurait, au contraire et selon tous les médias nationaux, averti le premier ministre du sérieux risque d'explosion lié à la relance de la colonisation –, a entraîné une ferme réplique du chef de l'Autorité palestinienne autonome. *« Quel mensonge ! »*, s'est exclamé samedi Yasser Arafat dans un entretien publié, dimanche, par le journal *Yediot Aharonot*. *« C'est de la basse propagande derrière laquelle se cachent de noires intentions. Je crains que derrière ce mensonge ne se préparent des actions agressives contre nous »*, a-t-il redouté.

L'ÉTENDUE DES CONFISCATIONS

Et le chef de l'OLP de s'interroger : *« Que pourrions-nous bien avoir à gagner d'une telle attitude ? Ne voit-il pas* [M. Nétanyahou] *où sa politique mène toute la région ? Ce gouvernement ne veut pas la paix. Au lieu de mettre en œuvre les accords signés, il relance la colonisation. Je ne veux pas penser à ce qui arrivera si une nouvelle explosion se produit à cause de cela. »*

Samedi, en réponse à la mesure d'incitation fiscale annoncée la veille par Israël en faveur de ses colons, le gouvernement autonome avait appelé *« les masses palestiniennes, partout où elles se trouvent, à défendre la terre et à s'opposer par tous les moyens possibles à l'agressive colonisation israélienne »*. Plus de la moitié des territoires palestiniens conquis en 1967 sont aujourd'hui confisqués par Israël pour les colonies, les camps militaires, les carrières minérales ou les sources.

« Considérer la Cisjordanie comme faisant partie intégrante d'Israël et encourager l'expansion de la colonisation, juge Saëb Herakat, ministre de Yasser Arafat, *revient à décréter la mort officielle d'un processus de paix qui visait au contraire à mettre graduellement fin à l'occupation. »*

Patrice Claude

L'Irak réexporte du pétrole pour des compagnies américaines

LE CHARGEMENT DU PÉTROLE irakien a commencé pour la première fois depuis six ans, dimanche 15 décembre, au terminal de Mina al-Bakr, sur le Golfe, en vertu de l'accord « pétrole contre nourriture » conclu entre l'Irak et les Nations unies, lequel a mis fin très partiellement à l'embargo sur les exportations irakiennes en vigueur depuis l'invasion du Koweït, en 1990. L'autre partie du pétrole irakien exporté emprunte, depuis cinq jours, l'oléoduc qui relie la ville irakienne de Kirkouk, au nord, à Yumurtalik, sur la côte méditerranéenne de la Turquie.

Le ministre du pétrole, le général Mohammad Amer Rachid, a indiqué que *« 500 000 barils de brut irakien ont déjà été chargés à bord du pétrolier* Star-of-Africa *»*. Il a ajouté que le pétrole chargé dimanche, dont la vente permettra l'achat de médicaments et de denrées alimentaires sous contrôle de l'ONU, *« a fait l'objet de contrats signés avec deux firmes américaines : Costal Petroleum et D. Oil »*. C'est la première fois que Bagdad révèle la conclusion d'accords avec des firmes pétrolières américaines.

M. Rachid avait indiqué auparavant que la priorité dans la conclusion des accords pétroliers serait accordée aux *« pays amis qui avaient adopté des positions favorables à l'Irak durant l'embargo »*. Des firmes européennes, notamment françaises – Total et Elf –, ainsi que des sociétés asiatiques se trouvent en Irak pour négocier la conclusion de contrats avec Bagdad.

Le général a indiqué, dimanche, que les réserves prouvées de son pays étaient de l'ordre de *« 112 milliards de barils et devraient atteindre 214 milliards de barils. Si l'Irak exporte 3 millions de barils par jour, son pétrole peut couvrir ses exportations sur cent ans »*, s'est félicité le ministre, dont le pays dispose des deuxièmes réserves pétrolières dans le monde après l'Arabie saoudite.

L'oléoduc souterrain Kirkouk-Yumurtalik, qui transporte la moitié des exportations irakiennes, avait été fermé le 7 août 1990 par la Turquie. Long de 900 kilomètres, dont plus de 300 kilomètres en Irak, il est formé de deux conduites, dont une seule est en état mais suffit largement à exporter les quantités autorisées par les Nations unies, soit 500 000 à 600 000 barils par jour. – *(AFP.)*

Les mutins de Bangui réclament toujours le départ du président centrafricain

L'assassinat d'un ancien ministre, attribué à la sécurité présidentielle, a accru l'isolement du chef de l'Etat, Ange-Félix Patassé

BANGUI
de notre envoyé spécial

Dimanche 15 décembre, la mutinerie de l'armée centraficaine est entrée dans son second mois. Les soldats qui se sont soulevés réclament toujours le départ du président, Ange-Félix Patassé, et tiennent leurs positions au camp kassaï et dans les quartiers sud-est de Bangui. Le chef de l'Etat, lors de son dernier discours, le 30 novembre, a exigé leur reddition. L'un de ses conseillers promet que les mutins seront *« traités humainement »*.

Pour l'instant, malgré quelques tirs aux abords du camp, dans la soirée de dimanche, la ville est calme. Les deux parties respectent la trêve conclue il y a dix jours à l'issue de la mission de conciliation des quatre chefs d'Etat mandatés par le sommet France-Afrique de Ouagadougou.

Les présidents Bongo (Gabon), Compaoré (Burkina Fasso), Déby (Tchad) et Konaré (Mali) ont obtenu une suspension des hostilités jusqu'au 22 décembre. Dans l'intervalle, un comité de suivi dirigé par l'ancien chef de l'Etat malien, Amadou Toumani Touré, doit trouver une solution à la crise.

Garantes de la suspension de la trêve, les forces françaises, quinze cents hommes, ont passé, de fait, du soutien aux éléments loyalistes à l'interposition entre les deux camps. Elles ont relevé les éléments de la sécurité présidentielle (SP) qui contrôlaient l'accès au camp kassaï, et l'on voit désormais des parachutistes français fouiller les Banguissois qui veulent entrer dans le centre-ville en provenance des quartiers tenus par la rébellion.

Comme le prévoyait l'accord signé sous l'égide des chefs d'Etat, les mutins, qui tiennent le terminal pétrolier sur la rive de l'Oubangui, ont autorisé le passage de convois de camions-citernes. En revanche, ils refusent d'autoriser la reprise des émissions en ondes courtes de la radio nationale avant d'avoir obtenu des garanties sur leur contenu.

LES HABITANTS FUIENT

Profitant de ce répit, les habitants de Bangui déménagent. Sans que le phénomène prenne vraiment des allures d'exode, on voit tout au long de la journée passer des charrettes à bras chargées de matelas, de vaisselle, suivies par des familles. Les Banguissois originaires du nord du pays fuient les quartiers tenus par les mutins qui sont, dans leur immense majorité, issus des régions riveraines de l'Oubangui, pendant qu'on assiste à un phénomène inverse dans les quartiers contrôlés par les forces loyalistes. Une jeune femme explique qu'elle quitte les abords du camp kassaï parce qu'elle a peur. Pourtant, il y a quelques mois, Marie, qui est banda, était venue sans crainte s'installer avec sa mère dans ce quartier à dominante yakoma, comme on l'a toujours fait à Bangui.

Chaque camp se rejette la responsabilité de l'ethnicisation du conflit. Les partisans du président Patassé rappellent que c'est l'ancien chef d'Etat, le général Kolingba, qui a le premier pratiqué le recrutement monoethnique, formant une garde présidentielle presque exclusivement yakoma. Symétriquement, font remarquer les mutins, le président Patassé a exclu de sa propre garde les fidèles de son prédécesseur, qu'il avait reversés dans l'armée régulière, tout en prélevant sur l'effectif de celle-ci des éléments nordistes pour reconstituer la SP.

On assiste donc à un face-à-face entre des mutins sudistes qui sont entre cinq cents et six cents, et la SP nordiste, un peu moins nombreuse et surtout moins bien armée depuis que la rébellion s'est emparée de l'arsenal et de la poudrière des camps kassaïs. Au milieu, le reste des forces armées centrafricaines que l'on dit loyalistes, mais qui sont surtout attentistes.

« LE RETOUR DE BOKASSA »

Cette logique de blocs ethniques est lourde de conséquences. Le 5 décembre, le colonel Grélombé, ancien ministre de l'intérieur du général Kolingba, a été enlevé à son domicile avec son fils, un sergent de vingt-cinq ans. Le lendemain matin, ils ont été abattus d'une rafale de mitraillette sur un terrain vague, après avoir été atrocement torturés. *« Depuis, je suis fondamentalement en rupture »*, explique le premier ministre, Jean-Paul Ngoubandé, qui attribue le meurtre du colonel Grélombé à la SP. La veuve de l'ancien ministre, qui a assisté à l'arrestation de son mari, confirme : *« La SP est entrée dans la maison pour fouiller. Il y avait aussi des Français. Ils ont trouvé trois fusils de chasse. Les Blancs n'ont pas voulu les prendre. En ressortant, les Français m'ont dit qu'il n'avaient rien trouvé et rien cassé. Ils ont regagné leur véhicule qui était garé plus loin. Mais la SP a voulu emmener le fils de mon mari, et son père a insisté pour aller avec lui. J'ai voulu les suivre, mais un gradé de la SP m'a dit qu'il allait tirer sur moi. »*

Cet assassinat, que le premier ministre qualifie de *« retour de Bokassa »*, a jeté le trouble jusqu'au sein du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (MLPC), la formation du président Patassé. Le président de l'Assemblée nationale, Hugues Dobozendi, nous a déclaré : *« S'il est exact que la SP a tué le ministre Grélombé, nous ne pouvons pas le tolérer. »*

Le président Patassé ne s'est toujours pas exprimé à ce sujet, mais l'affaire a ajouté à son isolement. Les mutins, chez qui le ministre assassiné jouissait d'une popularité certaine, y voient une raison supplémentaire pour exiger son départ. Le général Toumani Touré et le comité de suivi auront fort à faire d'ici à dimanche prochain s'ils veulent obtenir au moins une prolongation de la trêve.

Thomas Sotinel

Le président mexicain impose un nouveau chef au PRI

MEXICO
de notre correspondant

Préoccupé par la perte de popularité de sa formation, le président mexicain, Ernesto Zedillo, a pris les choses en main en imposant, dimanche 15 décembre, un de ses plus fidèles alliés, Humberto Roque, à la tête du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). A peine « élu », le nouveau président du PRI, qui dirigeait jusqu'alors le groupe parlementaire de la majorité à la Chambre des députés, a prononcé un discours combatif destiné à rassurer des troupes de plus en plus démoralisées par les succès de l'opposition aux divers scrutins régionaux.

« *Nous ne sommes pas perdus*, a affirmé le nouveau président du parti. *Nous devons transmettre à la société le message que non seulement nous sommes vivants, ce qui est une évidence, mais aussi que nous sommes disposés à affronter les risques de la lutte électorale.* »

Pour « *sauver* » le PRI, qui, pour la première fois depuis 1929, est menacé par l'opposition, Humberto Roque s'est fixé quatre objectifs : défendre les revendications populaires, contribuer à la reprise économique en appuyant la politique de réajustement du président Zedillo, garantir la stabilité politique du pays et renforcer la démocratie. Cela suffira-t-il pour que le PRI conserve la majorité absolue au Parlement lors des élections de juillet 1997 ? Rien n'est moins sûr et l'opposition, qui se dit en mesure de gagner la présidentielle de l'an 2000, se prépare, d'ici là, à la première cohabitation de l'histoire du pays.

La désignation de M. Roque à la tête du PRI confirme l'incapacité de ce parti à se renouveler et à s'adapter aux nouvelles règles démocratiques. Oubliant la « *saine distance* » qu'il s'était engagé à maintenir à l'égard de son parti, lors de son arrivée au pouvoir, en décembre 1994, le président Zedillo n'a pas hésité à procéder lui-même à la désignation de M. Roque (même si, pour la galerie, on a ensuite convoqué les militants pour ratifier l'opération), homme que tout le monde s'accorde à qualifier de falot et qui n'a jamais fait preuve d'enthousiasme dans le dialogue avec l'opposition.

PANIQUE À MEXICO

M. Roque doit son « élection » à la loyauté qu'il manifeste à l'égard du président, lequel en a bien besoin pour affronter les turbulences de la crise économique et les farouches résistances que manifeste le PRI à l'égard de la réforme politique. En perdant, le mois dernier, la majorité absolue aux élections locales dans l'Etat de Mexico, le PRI a connu un véritable mouvement de panique, contribuant à renforcer la position de l'aile dure, qui estime que le gouvernement fait trop de concessions à l'opposition.

Du coup, le parti a rejeté plusieurs amendements à la nouvelle loi électorale négociés avec les trois partis d'opposition, ce qui lui permettra de continuer à bénéficier de ses privilèges, notamment en matière de financement et d'accès aux médias.

Les syndicats proches du pouvoir n'en exigent pas moins un retour aux valeurs du « *nationalisme révolutionnaire* » et l'abandon de la politique « *néolibérale* », qu'ils rendent responsable de la chute spectaculaire du niveau de vie des Mexicains et, par conséquent, de la perte de popularité du parti.

M. Zedillo a déjà perdu une bataille, en septembre, lorsque le PRI s'est prononcé pour la suspension de la privatisation de la pétrochimie. Une des missions de Humberto Roque sera d'éviter une nouvelle défaite du président en cherchant à établir au sein du parti un équilibre entre réformateurs et « dinosaures ». C'est précisément sur ce point que son prédécesseur, Santiago Onate, avait échoué, incapable de reprendre en main une formation qui apparaît en pleine décomposition.

Bertrand de la Grange

Après l'euro, les Quinze se concentrent sur la réforme des institutions de l'Union

Rendez-vous est pris à Amsterdam en juin 1997

Après l'accord intervenu au Conseil européen de Dublin, samedi 14 décembre, sur les mécanismes d'accompagnement de l'Union monétaire, il revient maintenant à chaque gouvernement de mener une politique lui permettant de se qualifier, d'ici à la fin de 1997, pour l'euro. D'ici là, les Quinze devront se mettre d'accord sur leurs nouvelles institutions pour renforcer leur union politique, dans la perspective de l'élargissement. Le résultat des élections britanniques, risque cependant de retarder le rendez-vous pris à Amsterdam, en juin 1997.

L'ACCORD à l'arraché de Dublin sur les mécanismes d'accompagnement de la monnaie unique, qui lance définitivement l'euro sur les rails, permet aux Quinze de se concentrer sur leur second grand chantier avant l'élargissement : le renforcement politique de l'Union européenne, qui passe par une réaffirmation de ses objectifs et la réforme de ses institutions. Comme le soulignent les conclusions de la présidence irlandaise, publiées samedi 14 décembre à l'issue du Conseil européen, ces institutions doivent être mises en mesure d'assurer le fonctionnement efficace d'une Union élargie. Il s'agit aussi d'en garantir la transparence, ainsi qu'un contrôle démocratique adéquat.

Le pilotage de la Conférence Intergouvernementale (CIG), au sein de laquelle se déroulent les négociations, incombe pour les six mois à venir aux Pays-Bas, l'un des pays fondateurs de l'Europe, qui assument à partir du 1er janvier la présidence. Les Quinze ont réaffirmé à Dublin qu'ils souhaitaient parvenir à un accord lors de leur prochain Conseil européen, à Amsterdam, au mois de juin. Mais cet objectif paraît ambitieux, surtout si l'on tient compte des élections britanniques du début de 1997. Dans la meilleure des hypothèses, si tous les autres pays se mettaient d'accord sur les termes du traité révisé, il restera très peu de temps pour boucler la négociation avec le nouveau gouvernement britannique, surtout en cas de victoire travailliste. Or, tout indique que, quel que soit ce nouveau gouvernement, Londres ne facilitera pas la tâche de ceux qui, à l'instar des Français et des Allemands, souhaitent une vraie réforme.

LIGNE DE FRACTURE

Les Britanniques bénéficieront, à n'en guère douter, sinon de l'appui, du moins de la satisfaction de tous ceux qui pour une raison ou pour une autre, se méfient des changements. Les uns, comme les Portugais ou les Grecs, parce qu'ils craignent de perdre dans l'élargissement à venir une partie des aides financières qu'ils reçoivent et veulent garder leur droit de veto. Les autres, comme les Danois ou les Suédois, parce qu'ils ne veulent pas d'une Union trop forte, qui entrave leur marge de manœuvre. Lors du tour de table consacré, vendredi, à ces questions, John Major, le premier ministre britannique, a habilement pris date, en affirmant que si Londres avait une perception différente de l'Union, ce n'était pas pour en faire une simple zone de libre-échange, mais pour éviter d'en faire une organisation trop centralisée.

On a vu ainsi se dessiner, au travers des interventions des chefs d'Etat et de gouvernement, la ligne de fracture de la négociation à venir, qui passe moins qu'on ne pouvait le craindre entre les petits et les grands Etats, mais entre ceux qui ont réellement un projet européen et les autres. Sur le plan institutionnel, le Conseil est resté prudent. Il a néanmoins souligné qu'« *il faut améliorer la capacité de décision et d'action* » de l'Union. Pour cela, la CIG est chargée de trouver des solutions sur la taille de la Commission, le rôle du Parlement européen et des Parlements nationaux, les mécanismes de vote et le fonctionnement de la Cour de justice. Les choses sont au moins nommées par leur nom.

Sur deux points, les conclusions représentent une véritable avancée. En matière de politique extérieure et de défense, les Quinze prennent note de l'idée d'établir une « *nouvelle fonction* » pour renforcer la visibilité de la politique étrangère et de sécurité commune – le « M. PESC » proposé par les Français. En matière de sécurité intérieure, la conférence intergouvernementale doit travailler à un accord sur les moyens à mettre en œuvre en commun pour améliorer la lutte contre l'immigration clandestine, la grande criminalité, la drogue, le trafic d'enfants et la pédophilie. Et la vieille idée du chancelier Kohl, de doter l'Union d'une véritable police commune, sorte de FBI européen, a été finalement avalisée par les partenaires de l'Allemagne.

Henri de Bresson

L'euro est sur les rails, il faut maintenant convaincre les opinions

DUBLIN
de notre envoyé spécial

La marche vers la monnaie unique est-elle devenue irréversible ? « *Honnêtement, je le crois, je ne vois pas très bien ce qui pourrait la remettre en cause* », répond Jacques Chirac, ajoutant qu'à son avis le nombre de pays membres de l'Union qui participeront à la première vague de l'euro sera probablement plus élevé que, le plus souvent, on l'imagine.

ANALYSE

Samedi, à Dublin, ce sentiment était largement partagé. « *Un succès de plus de la coopération franco-allemande ; chacun savait les divergences, elles ont pu être surmontées à des conditions satisfaisantes pour tous. Nous avons fait de l'euro un instrument au service de la croissance* », a souligné le président de la République. Le compromis sur le « pacte de stabilité » – l'enjeu de ce conseil européen – auquel sont parvenus les Quinze apparaît comme équilibré. Au-delà des inévitables différences d'interprétation, on retiendra surtout, y compris en Allemagne, la volonté, exprimée par tous, que les politiques budgétaires ne soient pas conduites de manière laxiste.

L'essentiel des décisions politiques nécessaires pour assurer le passage à l'euro, puis organiser son fonctionnement, étant prises, peut-on considérer que la voie est libre pour agir sur le terrain, mobiliser les principaux acteurs économiques et convaincre l'opinion ? Ou bien faut-il s'attendre à devoir livrer encore de difficiles combats d'arrière-garde face à des anti-maastrichtiens ou autres partisans de l'« *autre politique* » ?

Dans les milieux communautaires, où l'on a jugé parfaitement incongrues les récentes considérations parisiennes sur les éventuels bienfaits d'un décrochage du franc par rapport au mark, on met en avant deux raisons pour estimer que le gros des nuages est passé. Sauf en Italie, la croissance redémarre, même si, au sein de l'Union, les Français ne sont pas les plus rapides. « *Nos enquêtes montrent que le moral des chefs d'entreprise est reparti à la hausse. Toutes les données qu'on engrange valident le scénario optimiste* », commente un collaborateur d'Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires. Par ailleurs, « *le « pacte de stabilité » n'est pas seulement un acte de rigueur ; ce n'est pas une camisole de force, c'est un levier pour avoir des taux d'intérêt bas, de la croissance et, donc, de l'emploi*, ajoute-t-il. *L'argumentaire Union monétaire = chômage est en train de s'affaiblir* ».

COOPÉRATION RENFORCÉE

Les Français soupçonnent cependant toujours la future Banque centrale européenne (BCE) de vouloir copier jusqu'à la caricature les travers ultra-orthodoxes de la Bundesbank. « *Le conseil des ministres et, surtout, le Conseil européen, constitueront, ensemble, le pouvoir politique face au gouverneur de la BCE* », a affirmé M. Chirac au cours de sa conférence de presse. La Commission, consciente du problème, se dit « *prête à y travailler* ». « *Il va se former quelque part un pôle de pouvoir économique qui devra tenir compte des spécificités de la construction communautaire* », explique M. de Silguy, qui ébauche un mécanisme à trois niveaux. Le premier niveau serait celui du Conseil Ecofin, où siègent les Quinze : après le 1er janvier 1999, aussi bien les pays qui participent à la zone euro que ceux qui demeurent provisoirement en dehors, mais sont reliés aux premiers par le nouveau SME (système monétaire européen), y débattront ensemble de politique économique de l'Union. « *Ce sera un changement considérable, les ministres des finances vont être appelés à travailler très étroitement ensemble, à la manière de ce qui se passe aujourd'hui au niveau des ministres de l'agriculture, qui gèrent la seule politique intégrée.* »

Le deuxième niveau décrit par M. de Silguy est celui des « *in* », c'est-à-dire des pays membres du club euro. Aux yeux de la Commission, il est légitime que ceux-ci engagent, entre eux seuls, une coopération renforcée, sur laquelle M. de Silguy ne se montre pas encore très disert.

Enfin, s'agissant du point sensible de la concertation entre la BCE et les gouvernements des Quinze, M. de Silguy cite en exemple le président de la Réserve fédérale américaine, qui, deux fois par an, expose sa politique devant le Congrès : pourquoi le futur président de la BCE ne ferait-il pas de même devant les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, supposés, selon le traité, se préoccuper des « *grandes orientations de politique économique* » de l'Union lors de leur réunion de juin ?

Les choses vont vite : c'est en mars ou avril 1998 que les Quinze arrêteront la liste des pays qualifiés pour participer à la monnaie unique en 1999. Outre un énorme effort de communication, visant tant les entreprises que les particuliers, il reste un dossier sensible à aborder, celui des relations extérieures de l'euro avec les autres grandes zones monétaires. « *La Commission a l'intention de faire bientôt une communication sur la valeur relative de l'euro et du dollar* », annonce M. de Silguy, qui compte pratiquer une politique de présence active en Asie, en Amérique, auprès des principaux partenaires de l'Union. « *Nous montrerons que l'euro peut être un facteur d'équilibrage du système monétaire international (SMI). Nous avons tous intérêt à une approche plus coopérative des relations monétaires internationales* », ajoute-t-il.

Le commissaire européen rêve, sans trop y croire, que la classe politique, notamment dans son pays, se mobilise enfin pour ce projet, que les gouvernements portent avec tant de constance et de détermination : « *Les hommes politiques hésitent à s'engager ; c'est tellement facile d'avoir un bouc émissaire à sa disposition...* »

Philippe Lemaître

Les principales décisions de Dublin

● **Union économique et monétaire** : le démarrage de l'Union monétaire est confirmé pour le 1er janvier 1999. Le Conseil a adopté le cadre juridique de l'euro, ainsi que le « pacte de stabilité et de croissance ». Les ministres des finances doivent élaborer pour juin 1997 « *les éléments de base* » du nouveau mécanisme de change entre la zone euro et les pays de l'Union qui resteront dehors.

● **Emploi** : les Quinze ont adopté une « *déclaration sur l'emploi* » qu'ils comptent favoriser grâce à la croissance, la modernisation « *des marchés des biens et des services* », l'amélioration des « *systèmes d'imposition et de protection sociale* », le renforcement des liens entre les Etats. Ils insistent sur l'éducation et la simplification des réglementations.

● **Conférence intergouvernementale** : les Quinze se fixent pour objectif de conclure la CIG à Amsterdam en juin 1997. Pour améliorer leur capacité de décision et d'action, ils s'engagent « *à trouver des solutions pour toutes les questions institutionnelles* ». Le Conseil veut doter l'Union des moyens d'une « *action extérieure cohérente et effective* ». En matière de sécurité intérieure, le Conseil demande un accord pour renforcer la capacité d'action en matière d'immigration, de lutte contre la drogue, la criminalité internationale et le terrorisme, souhaitant qu'Europol soit doté de « *pouvoirs opérationnels* ».

Le militant écologiste russe Alexandre Nikitine a été libéré de prison

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Emprisonné sans procès depuis le 6 février 1996 par les services russes de sécurité (FSB, ex-KGB), le militant écologiste Alexandre Nikitine, soupçonné de « *trahison* » pour ses révélations sur la pollution nucléaire, a été libéré, samedi 14 décembre, de la prison Kresty de Saint-Pétersbourg. Cet ancien capitaine de marine, âgé de quarante-trois ans, est accusé par les services de sécurité russes d'avoir – « *moyennant rétribution* » – livré des « *informations secrètes* » à l'organisation écologiste norvégienne Bellona sur la pollution dans la péninsule de Kola, principale base des sous-marins nucléaires de la flotte du Nord. D'après le rapport publié en août par Bellona, 21 000 mètres cubes de déchets nucléaires et 24 000 tonnes de combustible irradié sont stockés « *sans aucune sécurité* » dans la région arctique, non loin de la frontière avec la Norvège.

Cette libération intervient alors que le FSB, chargé de l'enquête, s'apprête à transmettre le dossier au tribunal : les charges qui pèsent contre Alexandre Nikitine n'ont pas été abandonnées. « *Le procès aura lieu* », a souligné, samedi à Saint-Pétersbourg, Boris Poustyntsev, président du comité de défense du militant. Il a rappelé que Nikitine, dont même l'acte d'accusation avait été classé « *secret* » en avril, pourrait être accusé de « *haute trahison et espionnage* » selon l'article 64 du code pénal russe, qui prévoit la peine capitale. Plus optimiste, l'avocat de la défense, Iouri Schmidt, a estimé que l'affaire – « *une défaite pour le KGB* » – pourrait être « *classée sans suite* ».

Spécialisé dans la défense des dissidents à l'époque soviétique, Iouri Schmidt s'engagé depuis dix mois un véritable bras de fer avec le FSB, dont les fonctions de police politique ont été réanimées en mars 1995. Choisi pour assurer la défense d'Alexandre Nikitine, Iouri Schmidt avait immédiatement été récusé par le FSB pour avoir refusé de se soumettre à une série de mesures telles que l'interdiction de voyager à l'étranger, l'ouverture de son courrier par les « *organes* » (services spéciaux) et la mise sur écoute de son téléphone. Si la Cour constitutionnelle a tranché en faveur de l'avocat au printemps, ce n'est que le 1er octobre que celui-ci a pu avoir accès au dossier, « *vide* » selon lui.

Car les défenseurs d'Alexandre Nikitine sont unanimes : il s'agit pour eux d'une affaire « *politique* ». Comment, sinon, expliquer l'acharnement du FSB qui a mis le téléphone de Mme Nikitine sur écoute et qui, depuis octobre, refuse d'accorder le moindre visa d'entrée aux militants de Bellona ? D'après l'hebdomadaire *Novaïa Gazeta*, qui publie dans son dernier numéro des extraits du rapport de Nikitine à l'organisation écologiste norvégienne, le puissant FSB et quelques amiraux du ministère de la défense auraient mal supporté les révélations de l'officier Nikitine sur la tragédie du sous-marin nucléaire *Komsomolets*, au cours de laquelle, en 1989, en mer de Norvège, quarante-deux membres d'équipage avaient péri, sans qu'il ait jamais été possible de faire la lumière sur les causes de cet accident.

Dans son rapport, Alexandre Nikitine mettait en cause la responsabilité du commandement de la flotte du Nord, qui avait autorisé la sortie du sous-marin malgré les problèmes mécaniques signalés par le commandant du bâtiment. « *Il est clair qu'aucune information secrète n'est contenue dans le rapport de l'organisation Bellona* », conclut l'hebdomadaire.

Marie Jégo

هكذا من الأصل

Violents combats en Somalie pour le contrôle de Mogadiscio

MOGADISCIO. Les miliciens d'Ali Mahdi Mohamed, l'homme fort du nord de Mogadiscio, se sont joints, dimanche 15 décembre, aux combats à l'arme lourde qui ont commencé trois jours plus tôt dans le sud de la capitale somalienne, Mogadiscio, et qui impliquent désormais tous les chefs de guerre de la ville. Ces combats semblent marquer le début d'une longue bataille pour le contrôle de Mogadiscio, partagée depuis des années entre factions rivales. Dimanche, un obus de mortier tiré sur le plus grand marché du pays a tué treize personnes et en a blessé vingt-neuf. Depuis jeudi, selon différentes sources, de quarante à cent trente personnes auraient été tuées, pour la plupart des civils.

Ces violents affrontements soulignent une nouvelle fois la vacuité des accords signés par les diverses factions. Le 15 octobre, un « accord de paix » avait été conclu à Nairobi : il n'a été respecté que quelques heures. Le 10 décembre, deux jours avant le début des combats en cours, une dizaine de factions s'étaient entendues en Ethiopie pour créer un Comité de coordination, prélude à la formation d'une gouvernement. – *(AFP.)*

Allégements de peines pour deux anciens présidents sud-coréens

SÉOUL. La cour d'appel de Séoul a commué, lundi 16 décembre, en emprisonnement à vie la peine de mort prononcée en août contre l'ancien président Chun Doo-hwan. Ce dernier avait été reconnu coupable par le tribunal de Séoul d'avoir conduit le putsch de 1979 et la répression, l'année suivante, d'une manifestation pro-démocratique à Kwangju (sud), qui fit plus de deux cents morts. La cour d'appel a aussi réduit la peine prononcée contre le successeur de M. Chun à la tête de l'Etat, l'ex-général Roh Tae-woo, pour son rôle dans le putsch de 1979 et pour corruption. Condamné en première instance à vingt-deux ans et demi de prison, celui-ci a vu sa peine ramenée à dix-sept ans de prison. – *(AFP.)*

Poussée de fièvre au Cambodge à propos du retour éventuel du demi-frère du roi

BANGKOK. La tension est remontée d'un cran au Cambodge, dimanche 15 décembre, avec la menace de Hun Sen, second premier ministre, de faire abattre tout avion ramenant au pays le prince Norodom Sirivudh. Ce dernier, demi-frère du roi et ancien ministre des affaires étrangères, vit en France depuis un an. En janvier dernier, il avait été condamné par contumace à dix ans de prison pour avoir comploté, selon le tribunal, contre Hun Sen. Norodom Sirivudh, ancien secrétaire général du Funcinpec royaliste, a récemment indiqué qu'il voulait regagner le Cambodge.

Au cours du même discours télévisé, Hun Sen a affirmé que *« 99 % »* des dissidents khmers rouges avaient rejoint son parti, le Parti du peuple cambodgien (PPC), qui partage le pouvoir depuis 1993 avec le Funcinpec du prince Norodom Ranariddh, premier premier ministre. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la Douma, Chambre basse du Parlement russe,** a voté, dimanche 15 décembre en première lecture, un nouveau budget pour 1997, après que le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, eut consenti 6 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour s'assurer les voix des élus communistes. Ces derniers ont exigé, en échange de leur soutien le 25 décembre pour l'adoption définitive du budget, le paiement des arriérés de salaires avant février et la démission du chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : Simion Charetski, président du Parlement déchu** et l'un des principaux opposants au président Alexandre Loukachenko, n'a pas pu quitter la Biélorussie, vendredi 13 décembre, alors qu'il tentait de se rendre en Pologne par la route. Les gardes-frontières biélorusses l'ont bloqué au motif que ses passeports officiels n'étaient plus valables. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le Parlement tchèque a adopté,** vendredi 13 décembre, le budget de l'Etat pour l'année 1997 : avec des dépenses et des recettes s'élevant à 21 milliards de dollars, il est conçu comme équilibré, ce qui constitue une première en Europe centrale ex-communiste. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : près de deux mille personnes sont descendues,** dimanche 15 décembre, dans les rues de Peruwelz (sud) et de Hotton (sud-est) lors de deux manifestations silencieuses en mémoire des enfants disparus en Belgique ou victimes du pédophile Marc Dutroux. A Peruwelz, près de la frontière franco-belge, une *« marche de rappel et d'union »* a été organisée par l'association Silvy, du nom de Silvy Carlin, dix-neuf ans, disparue le 15 décembre 1994 à Sars-la-Buissière, la ville de Dutroux, près de Charleroi. – *(AFP.)*

■ **OTAN : les ministres de la défense** des seize pays de l'OTAN se réunissent, mardi 17 et mercredi 18 décembre, à Bruxelles pour mettre la dernière main au déploiement de la nouvelle force de stabilisation en Bosnie et pour discuter de la réorganisation de la chaîne du commandement allié en Europe. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : l'avocat militant des droits de l'homme Najib Hosni,** emprisonné depuis 1994, a été remis en liberté, samedi 14 décembre, à la suite d'une mesure de grâce présidentielle. M[e] Hosni, quarante-deux ans, purgeait une peine de huit ans de prison. Plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme avaient réclamé, à maintes reprises, sa libération. – *(AFP.)*

■ **L'Union européenne (UE) a octroyé un don de 100 millions d'écus** (625 millions de francs environ) à la Tunisie pour l'aider à mettre à niveau son économie dans le cadre de l'accord de partenariat avec l'UE qui doit aboutir à la création d'une zone de libre échange. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président sortant du syndicat des camionneurs américains,** Ron Carey, s'est déclaré vainqueur des élections à la présidence des Teamsters, le plus grand syndicat privé des Etats-Unis. Après le décompte de 92 % des voix, M. Carey avait obtenu 214 000 voix, contre 197 000 à son adversaire, James Hoffa, fils de feu Jimmy Hoffa, ancien président des Teamsters, assassiné en 1975. *« Notre trésorerie ne sera plus jamais utilisée comme tirelire pour le crime organisé »*, a déclaré M. Carey, en faisant allusion aux anciens liens du syndicat avec la Mafia. – *(AFP.)*

■ **Un cargo de 228 mètres immatriculé au Liberia** a violemment heurté, le 14 décembre, un centre commercial et un hôtel sur un quai du Mississippi, dans le centre de La Nouvelle-Orléans, faisant, au dernier bilan, cent seize blessés légers et causant d'importants dégâts. *« Les étages se sont empilés comme des crêpes les uns sur les autres »*, a déclaré le commandant des pompiers de la ville. Le bateau s'est enfoncé dans le quai sur une profondeur de dix-huit mètres. – *(AFP.)*

Les autorités de Serbie font une « concession » à l'opposition

Un tribunal a déclaré recevable une plainte de la coalition « Ensemble » concernant les municipales de Nis

Alors que l'opposition poursuit ses manifestations à Belgrade et dans les principales villes de Serbie, un tribunal a, pour la première fois depuis le début du mouvement, déclaré recevable une plainte de l'opposition. Cette *« concession »*, selon la qualification d'un dirigeant de cette dernière, intervient au moment où les tentatives de médiation se multiplient pour tenter de résoudre la crise politique.

L'OPPOSITION a enregistré, dimanche 15 décembre, un premier succès avec l'annulation de la victoire électorale du Parti socialiste (SPS, au pouvoir) à Nis, la deuxième ville de Serbie, située à 230 kilomètres au sud de Belgrade. Pour la première fois depuis le début du mouvement de protestation contre le régime du président Slobodan Milosevic, la justice serbe a accepté une plainte de l'opposition.

Alors que la coalition « Ensemble » avait emporté une nette majorité aux élections municipales du 17 novembre, le SPS s'était attribué la victoire après l'annulation du scrutin et l'organisation d'un « troisième tour », boycotté par l'opposition.

UNE MISSION DE L'OSCE

Le tribunal de Nis a donné dix jours à la commission électorale pour revoir l'attribution de 26 sièges sur les 70 que compte l'assemblée municipale dans cette ville. Un jugement qui a été qualifié par Zoran Djindjic, l'un des trois dirigeants de l'opposition, de *« concession »* et de *« signe de détente de la part des autorités »*. Le président du Parti démocrate (DS) a tout de même mis le pouvoir en garde, en estimant que, *« si la commission électorale n'accepte pas les conclusions du tribunal de Nis, cela pourrait avoir des conséquences imprévisibles »*. M. Djindjic a aussi rappelé que l'opposition exige que *« tous les résultats du deuxième tour soient validés »*. *« C'est là notre plate-forme pour quelque discussion que ce soit »*, a-t-il précisé.

La décision du tribunal de Nis intervient au lendemain de l'acceptation, par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'envoi prochain à Belgrade, à la demande du président Slobodan Milosevic, d'une mission pour enquêter sur les élections municipales (*Le Monde* daté dimanche 15-lundi 16 décembre). Un geste d'ouverture qui a été soutenu, dimanche, par le Parti de la Nouvelle Démocratie (ND), l'une des composantes de la coalition au pouvoir aux côtés du SPS et de la Gauche unie (YUL). Dans un communiqué, la Nouvelle Démocratie *« approuve les positions de l'Union européenne et de l'OSCE. Elle est persuadée que les résultats de la mission de l'OSCE vont dissiper de nombreuses illusions, non seulement pour les potentats locaux* [généralement membres du Parti socialiste], *mais aussi pour l'opposition »*. Dans cette déclaration, la ND estime aussi que la mission de l'OSCE *« doit dire la vérité aux citoyens* [sur les municipales du 17 novembre] *et ramener ainsi la paix et la confiance dans les institutions »*.

A ce ton conciliant correspond toutefois un durcissement de l'organisation de la YUL, dirigée par Mira Markovic, l'épouse du président serbe. Ce parti, qui regroupe une vingtaine d'organisations d'extrême gauche, a demandé l'ouverture d'une enquête pour déterminer si l'opposition bénéficie d'une *« aide financière et politique de l'étranger »*, et il ne s'est pas prononcé sur l'initiative de Slobodan Milosevic.

Comme en réponse aux propos du porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns, estimant que les Etats-Unis vont *« maintenir la pression »*, le président Slobodan Milosevic n'ayant *« pas traité de manière sérieuse les préoccupations américaines »*, la coalition de l'opposition a poursuivi ses manifestations tout au long du week-end.

A Belgrade, près de 200 000 personnes sont descendues dans la rue samedi, et 100 000 dimanche, pour la vingtième-septième journée consécutive. Les manifestants ont une fois de plus tourné en dérision leur président en promenant dans les rues de la capitale son mannequin en mousse habillé en bagnard.

50 000 ÉTUDIANTS

En outre, plus de 50 000 étudiants ont manifesté dimanche soir. Ils ont organisé une marche nocturne sous le mot d'ordre « Illuminons Belgrade » et ont défilé en portant des milliers de bougies. Ils ont parcouru le centre-ville dans un assourdissant concert de sifflets en huant les bâtiments de la télévision de Belgrade et du journal *Politika* (officiels). Ce rassemblement, le plus important depuis le début du mouvement, avait été précédé par l'arrivée, samedi à Belgrade, d'une délégation d'étudiants de Novi Sad qui ont effectué à pied les 80 kilomètres qui séparent les deux villes. Une délégation de Nis envisage d'entreprendre une marche de soutien semblable dans les prochains jours.

Le haut représentant civil en Bosnie, Carl Bildt, a, de son côté engagé le président Slobodan Milosevic à respecter la liberté de la presse et à entamer un dialogue avec l'opposition. *« Nous n'avons aucun intérêt à ce qu'il y ait un effondrement économique et social de la Serbie »*, a estimé Carl Bildt, en affirmant que l'incapacité ou le refus du président serbe de réformer l'économie est la cause numéro un de la crise actuelle. Le haut représentant a aussi indiqué qu'il serait envisageable d'organiser un nouveau scrutin, sous supervision internationale. – *(AFP, Reuter.)*

John Kornblum rencontre l'opposition à Genève

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, John Kornblum, chargé des affaires européennes, a apporté son soutien, dimanche 15 décembre, au *« processus démocratique »* en Serbie. Après plus de deux heures d'entretiens, à Genève, avec l'un des dirigeants de l'opposition, Vuk Draskovic, et d'autres responsables de la coalition Zajedno (Ensemble), M. Kornblum a indiqué que Washington pense *« qu'il est désormais essentiel que M. Milosevic accepte le résultat de ces élections et s'ouvre au processus de démocratisation, et tout particulièrement qu'il permette une plus grande liberté de la presse »*. Les Etats-Unis avaient souhaité cette rencontre afin d'être informés directement de la situation. Vuk Draskovic, qui dirige le Mouvement du renouveau serbe, a pour sa part expliqué qu'il était venu à Genève chercher le soutien diplomatique des Etats-Unis et de l'Union européenne, et il a accusé le président Slobodan Milosevic de provoquer des violences et de mener le pays à la guerre civile. – *(AFP, Reuter.)*

ALTERNANCE L'intervention télévisée du président de la République, jeudi 12 décembre, suscite des réactions mitigées de la majorité tandis que les sondages révèlent le scepticisme des Français. Valéry Giscard d'Estaing dénonce l'absence de perspectives données au pays par Jacques Chirac. ● LES BALLADURIENS se félicitent pour leur part de voir reprises des mesures d'allégement fiscal qu'ils avaient eux-mêmes préconisées. ● LIONEL JOSPIN, qui prononçait le discours de conclusion de la convention du PS sur son projet économique, s'en est pris vivement au chef de l'Etat, lui reprochant de faire des Français des *« boucs émissaires »* de son *« impuissance »*. ● LE FRONT NATIONAL assure de son côté que M. Chirac soutient le gouvernement *« comme la corde soutient le pendu »*. *(Lire aussi page 19 et notre éditorial page 21.)*

M. Giscard d'Estaing critique l'intervention télévisée de M. Chirac

Tandis que les sondages reflètent le scepticisme des Français, les balladuriens retrouvent dans les propos du chef de l'Etat leurs propositions d'allégement fiscal. Le premier secrétaire du PS parle de « ratage »

QUATRE JOURS après sa longue intervention sur TF 1, jeudi 12 décembre, le président de la République peut mesurer l'impact de ses propos tant dans l'opinion publique que parmi les dirigeants politiques. Le bilan apparaît de façon brutale à travers deux sondages, l'un, samedi, de CSA pour *Libération*, l'autre, le lendemain, d'Ipsos pour *Le Journal du dimanche* : Jacques Chirac n'a pas convaincu (*lire ci-dessous*). Le jugement des Français reflète le scepticisme et le silence de la majorité ainsi que les critiques de l'opposition, tous courants confondus.

A la suite d'un tel exercice médiatique, il n'est pas inintéressant d'écouter le jugement d'un ancien président de la République, spécialiste en communication, sur la prestation du locataire de l'Elysée. Invité, dimanche, du « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », Valéry Giscard d'Estaing n'y est pas allé avec le dos de la cuiller pour critiquer son successeur.

Ce n'est pas la première fois que le président du conseil régional d'Auvergne, qui avait soutenu le candidat Chirac, taille en pièces celui qui fut son premier ministre de 1974 à 1976. Il l'avait déjà sévèrement admonesté en décembre 1995, en lui demandant de réparer l'*« erreur politique initiale »* qui avait consisté à ne pas fixer de cap politique clair au début de son septennat. Il avait recommencé, en janvier 1996, en le sommant de clarifier sa stratégie européenne et économique. M. Giscard d'Estaing a donc tiré une troisième salve, en accusant M. Chirac de ne toujours fixer aucun cap. *« Les perspectives, c'est de proposer les grandes lignes des solutions, c'est d'ailleurs la fonction présidentielle par nature »*, a lâché l'ancien chef de l'Etat, en voulant administrer, au passage, une leçon de gaullisme à son successeur.

Parmi ceux qui se réclament de l'héritage du général, justement, les réactions – hormis le commentaire automatique et élogieux du secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel – brillent par leur modestie. Quand elles ne signifient pas tout simplement qu'il est préférable de parler d'autre chose. Cette façon d'appréhender la situation est celle des balladuriens. Réunis, samedi, à Paris, pour un colloque intitulé « la politique en quête d'identité », les amis de l'ancien premier ministre se sont félicités que le chef de l'Etat... reprenne leurs propositions sur les impôts. Ainsi, Nicolas Sarkozy a été *« heureux d'entendre le président Jacques Chirac dire combien il souhaitait qu'on aille plus vite et plus loin dans la baisse de la fiscalité »*. *« Finalement, nous ne demandions pas autre chose »*, a ajouté l'ancien ministre du budget. Edouard Balladur, lui non plus, ne s'est pas privé de goûter son plaisir. *« C'est exactement ce que je réclame depuis quelques mois, et je ne peux que m'en réjouir »*, a-t-il souligné, non sans rappeler que ce qui était présenté comme impossible hier semble être devenu possible aujourd'hui.

Pour le reste, c'est-à-dire la seule annonce concrète faite par M. Chirac sur la rupture du lien entre le parquet et la chancellerie, M. Balladur met en garde le président de la République. *« La garantie de l'indépendance des juges ne doit pas entraîner l'émergence d'un pouvoir judiciaire qui se constituerait face au pouvoir politique, lui régulièrement élu par des citoyens »*, a-t-il déclaré. Présent au colloque des balladuriens, Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, a, lui aussi, fait part de sa *« très vive inquiétude »* sur cette réforme judiciaire envisagée par le pouvoir.

« BOUCS ÉMISSAIRES »

Cet aspect de l'intervention du président de la République est vigoureusement dénoncé à gauche. Lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, dimanche soir, Robert Hue a estimé que le chef de l'Etat avait renforcé *« l'inquiétude, l'angoisse »* des Français. *« J'ai trouvé le président de la République à mille lieues de la vie des Français, du quotidien. Il y avait de l'attente, il n'y a pas répondu »*, a affirmé le secrétaire national du PCF. Le jugement de Lionel Jospin est encore plus sévère avec M. Chirac, évoquant le *« ratage »* de son émission de télévision.

« Il ne suffit pas de parler longuement, même à la télévision, pour combler un vide », a lancé le premier secrétaire du PS lors de la convention de son parti, accusant de nouveau le chef de l'Etat d'avoir, pour l'essentiel, fustigé les Français. *« Contrairement au président de la République*, a-t-il martelé, *je n'en fais pas des boucs émissaires d'une impuissance. J'ai confiance en eux et je veux leur rendre confiance, non pas exclure mais rassembler. »* L'ancien premier ministre, Pierre Mauroy, s'est amusé à souligner que *« les conservateurs sont les conservateurs, c'est-à-dire qu'ils sont à droite, tout simplement »*, tandis que l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn a souligné la *« contradiction »* de M. Chirac, qui *« réclame le dialogue pour avancer et maintient un gouvernement qui est le contraire du dialogue »*.

Ce soutien au gouvernement est moqué par le Front national. Son secrétaire général, Bruno Gollnisch, a affirmé que *« M. Chirac soutient M. Juppé comme la corde soutient le pendu »*, ajoutant que *« M. Chirac est un journaliste stagiaire qui découvre la réalité de la politique française »*.

Olivier Biffaud

58 % des Français n'ont pas été convaincus

Selon un sondage de l'institut Ipsos pour France 2 et *Le Journal du dimanche* du 15 décembre, 58 % des Français n'ont pas été convaincus, globalement, par la prestation du président de la République, jeudi 12 décembre, sur TF 1.

D'après ce qu'elles en ont vu ou entendu, 51 % des personnes interrogées estiment que Jacques Chirac a été convaincant sur la lutte contre le terrorisme, 48 % au sujet du maintien d'Alain Juppé comme premier ministre et 46 % à propos de l'Europe et de la monnaie unique. *A contrario*, le chef de l'Etat n'a convaincu que 22 % des Français sur la lutte contre le chômage des jeunes, 25 % sur l'annonce de la réforme fiscale et 26 % sur sa capacité à répondre aux préoccupations des Français. Au total, 56 % d'entre eux (contre 33 %) estiment que la politique économique du gouvernement réussira. (Cette enquête a été réalisée par téléphone, les 13 et 14 décembre, auprès de 965 personnes, dont 53 % avaient vu ou entendu M. Chirac.)

L'ancien chef de l'Etat regrette que le pays n'ait pas de « perspectives »

INTERROGÉ sur l'émission de télévision au cours de laquelle, le 12 décembre, Jacques Chirac avait exposé son analyse de la situation de la France, Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, dimanche 15 décembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », qu'*« il faut donner aux Français une perspective »* et ne pas se contenter de *« décrire la situation »*. L'ancien président de la République estime que les Français *« n'ont évidemment pas de perspectives »*. *« On ne leur en a pas donné »*, a-t-il ajouté.

Invité à dire si la France est un pays *« conservateur »*, comme l'avait affirmé M. Chirac, M. Giscard d'Estaing a déclaré que *« la France est un pays ancien, sensible, généreux, inquiet, qui a peur et, donc, qui est crispé »*. *« Le président* [Chirac] *a analysé de manière exacte et souvent sympathique la situation de notre pays*, a-t-il dit. *Il a fait un travail utile. »* Le député du Puy-de-Dôme estime cependant que les *« perspectives »* faisaient défaut dans les propos du chef de l'Etat, qui aurait dû, selon lui, *« proposer les grandes lignes des solutions »*. *« C'est d'ailleurs la fonction présidentielle par nature »*, a observé M. Giscard d'Estaing. *« Il est au pouvoir*, a-t-il ajouté. *Il faut l'aider à réussir, faire des propositions. C'est notre intérêt à tous. »*

Selon l'ancien président, *« il faut à tout prix retrouver la croissance, ce qui suppose une inflexion de notre politique, notamment monétaire, et renforcer le pilier français de l'Union monétaire »*. M Giscard d'Estaing craint que l'on ne puisse penser *« que c'est une affaire qui est, à l'heure actuelle, pilotée par l'Allemagne seule »*. *« Dans notre relation avec les Allemands, il est nécessaire de maintenir un certain équilibre »*, a-t-il insisté.

Défendant sa proposition de révision des parités monétaires, M. Giscard d'Estaing a observé que lors des dévaluations de 1958 et de 1969, *« personne n'*[avait] *dit que c'était une querelle franco-allemande »*. *« Tout le monde sait que la France est un pays cher*, a-t-il continué. *Le taux du franc, c'est par rapport à toutes les monnaies. »* Il a regretté qu'au conseil européen réuni à Dublin vendredi 13 et samedi 14 décembre, *« on n'*[ait] *pas dit un mot du taux d'entrée dans l'euro »*.

« STABILITÉ ET CROISSANCE »

L'ancien président souhaite que *« la Banque de France prenne des décisions monétaires de son seul fait »*. M. Giscard d'Estaing, qui ne voit pas *« la nécessité d'un référendum sur l'euro »*, a recommandé que le premier président de la Banque centrale européenne soit un Français et que la politique monétaire qui sera menée soit plus proche de la politique américaine, qui cherche *« stabilité et croissance à la fois »*, que de la *« culture allemande »* de *« réévaluation continue »*.

M. Giscard d'Estaing a affirmé qu'*« à aucun moment »*, lorsqu'il avait parlé d'*« incompétence »* à la tribune de l'Assemblée nationale, le 27 novembre, il n'avait visé Alain Juppé. *« J'ai parlé d'incompétence parce que j'avais été stupéfait de voir les déclarations qui ont été faites à la sortie de mon article dans* L'Express *»*, une semaine auparavant, a-t-il expliqué. Il a souligné qu'*« un article d'un ancien président de la République qui faisait connaître son sentiment sur les intérêts de la France vis-à-vis de l'euro »* ne justifiait pas *« une prise de position franco-allemande »*.

Revenant au premier ministre, il a déclaré : *« Alain Juppé fait un travail considérable, il a une compétence évidente, est un homme intègre, cherche à bien faire dans un pays crispé par la récession et par le chômage. Donc, de ce fait, il a de grands mérites. »*

Lionel Jospin annonce un programme socialiste conçu pour cinq ans

LE PREMIER SECRÉTAIRE a endossé une tenue de général de campagne pour conclure, dimanche 15 décembre, devant quatre cents délégués, la convention nationale du Parti socialiste sur son projet économique. Sûr de sa majorité, au point de décocher quelques flèches à Laurent Fabius ; satisfait de la géographie d'un parti très majoritairement – à 74,85 %, dans le vote des militants – rassemblé derrière lui, avec une opposition interne, la Gauche socialiste (16,22 %), attentive à ne pas lui disputer sa légitimité, Lionel Jospin a marqué par un discours de mobilisation la fin du débat économique et l'ouverture d'une phase offensive pour 1997, avec l'investiture des candidats aux élections de 1998 et, en fin d'année, la *« synthèse programmatique »*.

Convaincu de la *« cohérence »* d'un projet qui a été adopté par 304 voix pour et 88 abstentions (Gauche socialiste et groupe Changer), après avoir été faiblement amendé par une commission des résolutions qui a rejeté l'amendement de quatorze fédérations sur le retour aux trente-sept annuités et demie de cotisation pour les retraites, M. Jospin s'est situé face à M. Fabius et à Jean-Luc Mélenchon. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait mis en relief, samedi, *« deux accents très forts »* du projet, sur l'emploi des jeunes et sur l'Europe, tout en administrant une petite leçon sur la future plate-forme.

« De grâce, ne chargeons pas à l'avance trop la barque ! On ne nous demandera pas un catalogue. La gauche ne se distingue pas de la droite par un taux de CSG », avait lancé M. Fabius, en plaidant pour la réhabilitation d'un *« Etat audacieux »* sans être *« dispendieux »*, et conseillant à un futur gouvernement une *« mise à jour, en quelque sorte, de la méthode Mendès »*. *« On ne nous jugera pas sur nos promesses, on nous jugera sur nos résultats »*, avait ajouté M. Fabius, soulignant que *« l'objectif, ce n'est évidemment pas une courte défaite, c'est la victoire »*.

« POPULARISATION »

M. Jospin a répondu sur le mode ironique, mettant, en l'absence de l'intéressé, les rieurs de son côté. *« Je souscris comme vous*, a-t-il dit, *aux recommandations que nous faisait Laurent : pour le programme, il vaut mieux un message clair, un dessein, qu'un catalogue embrouillé ; pour les élections, il vaut mieux les gagner que les perdre, même de peu ; au pouvoir, il vaut mieux réussir qu'échouer. »* Son invitation à suivre *« point par point cet irrécusable cahier des charges »* a été, selon les proches de M. Fabius, fort peu appréciée par ce dernier, qui a le sentiment de jouer loyalement le jeu.

M. Jospin a répliqué, aussi, à M. Mélenchon, l'un des chefs de file de la Gauche socialiste, qui avait plaidé de nouveau pour une *« cohabitation de combat »* et un *« contrat de gouvernement »* rassemblant la gauche. Pour le premier secrétaire du PS, le programme ne doit pas être rédigé pour *« cent jours »*, mais, *« dans le respect des calendriers institutionnels »*, pour une législature. Renvoyant à plus tard les modalités du rassemblement de la gauche, il a juste évoqué *« un problème de dispersion moléculaire »* avec les Verts et a reproché au Mouvement des citoyens de critiquer le PS tout en se tournant vers lui *« pour survivre »*.

Soucieux de rendre crédible le projet économique du PS, M. Jospin a annoncé *« un puissant mouvement de popularisation »* et fait droit, au passage, à l'appel de Jean Poperen à engager une campagne *« pour le contrat social européen »*. De même, un amendement de la Loire sur des *« états généraux départementaux »* sur l'emploi en 1997 a été accepté.

Julien Dray a sonné la charge contre la *« politique du franc fort, conduite d'une main de fer par le gouverneur de la Banque de France »*. Dominique Strauss-Kahn et Jean Glavany ont tenté d'éclairer le plan pour l'emploi des jeunes. M. Fabius avait jugé qu'un *« affinement sera à opérer sur les moyens »*. *« Je ne crois pas que les collectivités locales, contraintes et parfois étranglées, prendront le tournant de l'embauche si la collectivité nationale (Etat, Sécurité sociale, fonds de chômage) ne finance pas ces emplois locaux d'une façon durable »*, avait-il affirmé, en faisant écho aux interrogations des élus locaux sur l'idée de créer trois cent cinquante mille emplois en deux ans pour les jeunes. M. Strauss-Kahn a chiffré à 35 milliards de francs cet effort, mais en le mettant en rapport *« avec la soixantaine de milliards de francs que coûtent aujourd'hui l'ensemble des exonérations sociales »*.

Edith Cresson a recueilli un franc succès, samedi, en plaidant pour la modernisation de l'Etat et en s'en prenant aux technocrates et aux hauts fonctionnaires. *« La vraie réussite des socialistes, ce ne sera pas leur élection, mais leur action, que la France attend »*, a-t-elle prévenu.

Michel Noblecourt

« Le temps des reconquêtes commence »

« LE TEMPS des reconquêtes commence », a affirmé Lionel Jospin, devant la convention du PS, dimanche 15 décembre, en présentant ainsi son ambition pour la France : *« Remettre de l'ordre, de l'harmonie, de la régulation, de la justice dans l'avalanche des remises en cause, dérégulation, flexibilité et désordres de toutes sortes qui l'assaillent. »*

VERBATIM

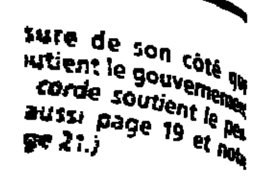
Répondant aux critiques sur l'*« archaïsme »* du projet du PS, M. Jospin a lancé : *« Les archaïques ne sont-ils pas, au contraire, ceux qui, sous prétexte de nous adapter au monde d'aujourd'hui et d'anticiper sur le monde de demain, nous proposent de revenir au monde d'hier, voire d'avant-hier ? (...) Comment se fait-il que les théoriciens du sacrifice n'en soient pas les praticiens ? (...) Je demande que ceux qui professent le sacrifice nous disent d'abord ceux qu'ils ont l'intention de consentir ! »*

« Le président de la République, a relevé M. Jospin, *ne pouvait mieux justifier par le "ratage" de son intervention récente la pertinence et l'importance* [du projet économique du PS]. *Cette intervention, si préparée, si décevante, peut se réduire à quelques mots. Un oublié : le chômage ; une cible : les syndicats ; une mystification : le mouvement social identifié au conservatisme ; un accusé : le peuple français, dont le président se plaint comme s'il l'avait élu et le regrettait, alors que c'est exactement le contraire qui est vrai ; une confirmation : la poursuite de la politique qui échoue sous nos yeux, avec le premier ministre qui va avec. (...) La solution aux problèmes du pays viendra (...) de nous si nous savons en convaincre les Français. »* Sur l'indépendance de la justice, M. Jospin a ajouté : *« Si le président de la République veut nous convaincre de sa bonne foi, son garde des sceaux peut avoir de multiples occasions de couper des liens à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans l'Essonne, en Ile-de-France, dans les Alpes-Maritimes et ailleurs. On va regarder cela avec un vif intérêt. »*

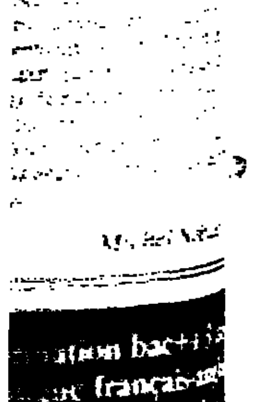
M. Jospin a jugé l'approche du projet économique du PS *« équilibrée »*. *« Nous n'avons aucune leçon à recevoir de ceux – M. Balladur ou M. Juppé – qui ont augmenté les prélèvements obligatoires de deux points et accru la dette publique de 2 000 milliards de francs, de ceux qui ont plongé dans le rouge la Sécurité sociale. Les vrais laxistes, ce sont eux. Nous ne proposons pas de creuser les déficits mais de dépenser mieux, en préparant l'avenir. Nous ne proposons pas de prélever plus mais de prélever mieux. Les marges de manœuvre retrouvées seront utilisées à des baisses d'impôt pour tous et non pour quelques-uns. »*

« Nous sommes engagés, a souligné M. Jospin, *par le traité de Maastricht, que notre peuple a ratifié par un référendum demandé par le président François Mitterrand. Nous ne sommes pas tenus par des critères rajoutés à ce traité. Nous n'avons pas signé de "Maastricht 2", et personne n'a eu jusqu'ici mandat de négocier un autre traité. Les conditions que nous avons définies sont compatibles avec la lettre et l'esprit du traité et, à mon sens, elles offrent à la monnaie unique et à la construction européenne les conditions de leur réussite aux yeux des peuples. C'est à ces conditions que nous nous tiendrons si les Français nous donnent la majorité en 1998. »*

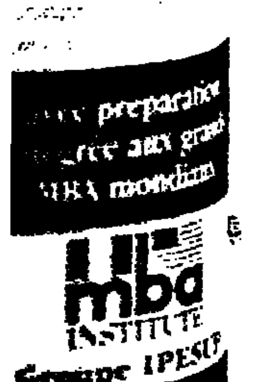
هكذا من الأصل



Chirac



pour cinq a



M. Balladur ironise sur la « pensée unique » du « conservatisme intellectuel social-démocrate »

RÉSOLUMENT, bien que sans sectarisme, assure-t-il, Edouard Balladur a choisi d'organiser ses partisans contre un retour possible de la gauche aux affaires. Le débat lancé sur la flexibilité du droit du travail arrive ainsi à point nommé pour contenter cette fraction de l'électorat majoritaire composée d'artisans, de commerçants et de petits chefs d'entreprise.

Devant un public plutôt bon chic, bon genre, et particulièrement nombreux, plus de deux mille cinq cents personnes réunies dans un grand hôtel parisien à l'invitation de l'Association pour la réforme, l'ancien premier ministre a ainsi déploré, samedi 14 décembre, qu'il n'y ait *« plus ni majorité ni opposition, ni droite ni gauche »* et que la plupart des acteurs politiques apparaissent *« rassemblés sur le juste milieu »*.

« Il nous appartient de mettre à jour les différences fondamentales qui demeurent entre les politiques préconisées par la majorité et celles de la gauche. Il y va de l'avenir de la démocratie dans notre pays », a affirmé M. Balladur. Face à une gauche qui lui paraît revenir à ses conceptions traditionnelles, la droite doit affirmer ses propres valeurs. M. Balladur considère que c'est aussi le meilleur moyen pour la majorité de prévenir toute dérive vers l'extrême droite.

Les réformes proposées s'organisent autour de ces quelques constats : *« Nous sommes allés trop loin dans la voie de la répartition et des prélèvements. »* L'Etat, *« protecteur des libertés »*, n'a pas à se transformer en *« gestionnaire de l'économie »*.

Bien qu'il se défende d'un retour à l'ultralibéralisme, l'ancien premier ministre assure encore : *« La lutte pour l'emploi passe par la baisse des charges (...). La protection sociale a atteint un coût excessif. (...) Il n'y a plus de place pour l'abaissement de l'âge de la retraite. »* M. Balladur prend ainsi le contrepied de l'analyse développée par le président de la République dans sa longue intervention télévisée : le conservatisme des Français ne doit pas conduire à renoncer par avance à un réexamen minutieux des blocages de la société. Dans une brève évocation de la campagne présidentielle, l'ancien candidat s'est même plu à dénoncer une forme de *« conservatisme intellectuel social-démocrate qui sert de pensée unique »*.

Au moment même où le Parti socialiste discutait de son programme économique, les balladuriens n'ont eu de cesse de faire observer qu'eux-mêmes prenaient en charge le projet de la majorité, dans la plus grande diversité possible.

C'est ainsi qu'en présence de Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le secrétaire général du mouvement néogaulliste, Jean-François Mancel, avait été invité à traiter de l'immigration, tandis que Pierre Mazeaud, président de la commission des lois, a pu commencer à exprimer ses craintes sur la suppression de tout lien hiérarchique entre le parquet et le garde des sceaux, telle qu'elle a été proposée, le 12 décembre, par Jacques Chirac. A ce propos, M. Balladur a lui-même fait part de ses réserves : *« La garantie de l'indépendance des juges ne doit pas entraîner l'émergence d'un pouvoir judiciaire qui se constituerait face au pouvoir politique, régulièrement élu par les citoyens. »*

« REGARD TRÈS SÉVÈRE »

A son tour, le président de l'UDF, François Léotard, a invité à *« porter, sur le projet socialiste, un regard très sévère »*. *« En poussant mécaniquement à l'augmentation de la dépense publique, en imaginant des emplois artificiels créés par la force de l'impôt ou par la contrainte sur l'entreprise, le projet socialiste ferait revenir notre pays aux plus tristes moments de ses erreurs traditionnelles »*, a expliqué M. Léotard. Seule Simone Veil s'en est prise au Front national, qui profite de *« l'effacement des repères »*, mais qui constitue *« un défi majeur pour la démocratie »*.

Constatant l'affluence à laquelle il n'avait pas peu contribué, Nicolas Sarkozy s'est réjoui de ce *« cinglant démenti* [apporté] *à ceux qui prédisent quotidiennement la mort du politique et de la politique »*. *« La politique peut passionner pour peu qu'elle nous permette de sortir d'un consensus artificiel où tout le monde, à force de n'oser rien dire, finit par se ressembler dans une grisaille uniforme »*, a ajouté l'ancien ministre. Se défendant par avance contre toute accusation d'ultralibéralisme, l'ancien ministre du budget a énoncé les valeurs sur lesquelles il faut, selon lui, s'appuyer : équité, responsabilité individuelle, mérite et promotion.

« Peut-on se résigner à laisser fermé le débat essentiel sur l'assouplissement de notre législation, au prétexte que deux ou trois prétendus gardiens du temple de l'archaïsme syndical en seraient offusqués ?, s'est interrogé le député des Hauts-de-Seine et maire de Neuilly-sur-Seine. *La France ne doit pas prendre le prétexte de sa spécificité pour s'exonérer des efforts qu'ont faits nos principaux partenaires, avant nous, plus que nous, et souvent mieux que nous. »*

M. Balladur considère d'ordinaire que la majorité est animée par trois familles. Il a donc pris date pour s'adresser à l'aile libérale, à charge, sans doute, pour d'autres d'aller à la rencontre des *« républicains sociaux »*. *Mais qui fera la synthèse ?*

Jean-Louis Saux



Le Front national dénonce le « libre-échangisme mondial »

L'ÉCONOMIE et le social ont toujours été un talon d'Achille pour le Front national, qui, comme tout mouvement d'extrême droite, balance entre ses deux tendances : l'ultra-libéralisme et l'ultra-protectionnisme. Lors du colloque organisé samedi 14 et dimanche 15 décembre à Paris, Jean-Marie Le Pen et son délégué général Bruno Mégret ont opté pour *« une troisième voie »* qui, ont-ils expliqué, ne relève *« ni du socialisme ni du capitalisme »* et qui apparaît en fait comme un savant mélange entre protectionnisme et libéralisme.

Fini, vis-à-vis de l'extérieur, l'ultra-libéralisme que le Front national favorisait avant la chute du mur de Berlin. Aujourd'hui, le parti d'extrême droite n'a plus le communisme comme ennemi principal mais le *« libre-échangisme mondial »*, qu'il accuse d'oeuvrer *« à la disparition de la nation française »*. Cela amène ces chantres d'un nationalisme exacerbé à demander le rétablissement des frontières et à préconiser des droits de douane à l'importation de l'ordre de 10 %. *« Nous défendons comme une nécessité absolue la possibilité de remettre nos productions à niveau concurrentiel en obligeant les produits importés à payer une prestation sociale qui taxerait les produits comme s'ils avaient été produits avec les mêmes charges qu'en France »*, a expliqué M. Le Pen.

IMPÔT INDIRECT

De ce « positionnement » découlent la dénonciation du traité de Maastricht, comme celle des accords de Schengen sur les frontières, la sortie de l'euro avec un abondon définitif de la monnaie unique, et une réforme constitutionnelle pour *« réaffirmer la supériorité du droit français »* sur la législation européenne. Enfin, le Front national, qui n'a jamais caché qu'il veillerait au *« retour des étrangers chez eux »*, aligne la circulation des hommes sur celle des marchandises et préconise là aussi une taxation. *« Demande d'autorisation d'embauche »* et *« taxe sur la masse salariale de l'emploi des étrangers »* figurent au programme du Front national, a précisé M. Mégret.

Sur la politique économique intérieure, libéralisme social et corporatisme cohabitent. Soucieux de ménager tous ses électeurs, le FN s'adapte à son nouvel électorat populaire sans oublier les artisans et les commerçants, qui furent longtemps son principal fonds de commerce. D'un côté, il se prononce pour le relèvement du SMIC à 7 000 francs ; pour le maintien de la Sécurité sociale et, notamment, d'un régime de retraite par répartition ; pour l'existence d'un service public dans les transports, entre autres. De l'autre, il préconise la libre concurrence à tous les niveaux, pour les retraites comme dans l'enseignement, et ne cache pas ses réticences pour les prestations sociales qualifiées d'*« assistances »*.

« Nous adhérons aux lois de la liberté économique, la libre concurrence, la juste rémunération du travail, et au bénéfice légitime », a précisé M. Mégret. A l'impôt sur le revenu, proportionnel et progressif, qu'il entend toujours supprimer, le Front national préfère l'impôt indirect, qui frappe tous les consommateurs. Promesse est faite aux petites et moyennes entreprises de supprimer la taxe professionnelle et les droits de succession. L'Etat et les collectivités territoriales ne devront pas augmenter leur budget, en francs constants, pendant sept ans.

Aux sceptiques, Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front, a dressé une longue liste d'économies possibles, comme la réduction du personnel enseignant, ou la suppression de subventions aux associations jugées *« nuisibles »* – et de citer *« le MRAP, la Licra, la Ligue des droits de l'homme »* et les associations de défense des homosexuels. M. Le Pen, quant à lui, s'est livré à une attaque en règle des syndicats et, sans le remettre explicitement en cause, il a demandé un exercice restrictif du droit de grève.

Christiane Chombeau

Un mouvement patronal proche du FN présentera des candidats aux élections consulaires de 1997

LA FÉDÉRATION nationale entreprise moderne et liberté (FNEML) a décidé de présenter des candidats aux élections professionnelles de 1997. L'annonce a été faite par le président de la fédération, Jean-Michel Dubois, conseiller régional d'Ile-de-France et membre du bureau politique du Front national, lors du colloque sur l'économie organisé par le parti d'extrême droite samedi 14 et dimanche 15 décembre à Paris. Il reste cependant à trouver les candidats. Ce qui semble loin d'être fait si l'on se fie à l'appel à candidatures qui a immédiatement suivi l'annonce de la décision.

« OSTRACISME »

Pour M. Dubois, entrepreneur et élu consulaire de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les petites et moyennes entreprises dirigées par les sympathisants ou membres du FN sont victimes de *« l'ostracisme » des chambres* de commerce qui ne les traitent pas comme les autres. Aussi prévoit-il de présenter une liste aux élections de la chambre de commerce et d'industrie de Paris contre la liste unique présentée par le CNPF et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME).

Ce colloque sur l'économie a également été l'occasion pour M. Dubois de rappeler les mesures que le Front national préconiserait en faveur des PME-PMI, s'il arrivait au pouvoir. Il propose ainsi la réforme de la taxe professionnelle, qualifiée de *« taxe imbécile »*, avec *« au minimum un taux unique régional »* avant une éventuelle disparition.

La FNEML, qui a succédé au Cercle Entreprise moderne et libertés, a déposé ses statuts en septembre 1996 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) et comprend quatre coordinations : la coordination nationale des commerçants et artisans de France, la coordination nationale des PME-PMI, la coordination nationale des professions libérales et de services, et la coordination nationale des professions de santé.

Ch. Ch.

Guy Lengagne va retrouver la mairie de Boulogne-sur-Mer

ANCIEN SECRÉTAIRE D'ETAT, Guy Lengagne, qui avait quitté le PS après sa défaite aux élections municipales de 1989, va retrouver la mairie de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Sa liste l'a emporté aisément, dimanche 15 décembre, en devançant largement au second tour celle de Dominique Dupilet, député (PS), et celle de Bernard Fiolet (divers droite). M. Lengagne avait été dépossédé de la mairie par Jean Muselet (divers droite), récemment décédé et dont la réélection, en juin 1995, avait été annulée par le Conseil d'Etat. Le PS est le grand perdant de ce scrutin partiel. La puissante fédération du Pas-de-Calais (la première de France), dirigée par Daniel Percheron, subit ainsi un nouveau revers après la défaite de Léon Fatous, qui a perdu la mairie d'Arras en juin 1995. – *(Corresp.)*

L, 28 430 ; V., 16 748 ; A., 41,09 % ; E., 16 320.

Liste divers gauche (Guy Lengagne), 7 641 (46,81 %), *32 ÉLUS* : liste PS-PCF (Dominique Dupilet, PS, d.), 5 727 (35,09 %), *7 ÉLUS* ; liste divers droite (Bernard Fiolet), 2 952 (18,08 %), *4 ÉLUS*.

[8 décembre 1996 : L., 28 430 ; V., 15 484 ; A., 45,53 % ; E., 15 012 ; liste div. g. (Lengagne), 5 681 (37,84 %) ; liste un. g. (Dupilet, PS, d.), 5 019 (33,43 %) ; liste div. d. (Fiolet), 2 620 (17,45 %) ; liste Jacques Fourny, 1 224 (8,15 %) ; liste div. d. (Jean-Pierre Dickès), 468 (3,11 %).

18 juin 1995 : L., 28 871 ; V., 18 996 ; A., 34,20 % ; E., 18 479 ; liste div. d. (Jean Muselet, m.), 6 794 (36,76 %), 30 élus ; liste PS (Dupilet, d.), 6 571 (35,55 %), 7 élus ; liste div. g. (Lengagne), 5 114 (27,67 %), 6 élus.]

HÉRAULT : La Grande-Motte (second tour)

L, 5 714 ; V., 3 926 ; A., 31,29 % ; E., 3 695.

Liste divers droite (Serge Durand, m.), 1 820 (49,25 %), *22 ÉLUS* ; liste RPR (René Couveinhes, d.), 1 151 (31,15 %), *5 ÉLUS* ; liste FN (Henry Fontez), 447 (12,09 %), *1 ÉLU* ; liste divers droite (Jean-Jacques Madar), 277 (7,49 %), *1 ÉLU*.

[Mis en minorité par ses anciens colistiers, lassés de ses méthodes jugées trop personnelles, M. Durand conserve la mairie et réussit, du même coup, à modeler une majorité toute acquise. Il améliore son score du premier tour, même s'il cède du terrain par rapport à juin 1995. Acclamé par ses partisans, M. Durand a accueilli son succès par un bras d'honneur à la foule, suivi d'un « V » de la victoire, puis en lançant : *« Vous m'avez compris ! »* sous la musique du film *Les Chariots de feu*. M. Couveinhes, député (RPR), qui avait tenté en vain de fusionner entre les deux tours avec MM. Madar et Dunoyer, améliore un peu son score, profitant sans doute des voix de M. Dunoyer, qui a préféré se retirer. Le Front national, quant à lui, atteint un score légèrement inférieur au premier tour.

8 décembre 1996 : L. 5 714 ; V., 3 884 ; A., 34,40 % ; E., 3 798 ; liste div.d. (Durand, m.), 1 300 (34,20 %) ; liste RPR (Couveinhes), 741 (19,50 %) ; liste div. d. (Henri Dunoyer), 631 (16,70 %) ; liste FN (Fontez), 499 (13,10 %) ; liste div. d. (Madar), 450 (11,80 %) ; liste PS (Jacques Dugaret), 177 (4,70 %).

18 juin 1995 : L, 5 610 ; V., 4 210 ; A., 24,95 % ; E., 4 082 ; liste div.d. (Durand), 2 367 (57,98 %), 23 élus ; liste RPR (Philippe Couveinhes), 1 715 (42,01 %), 6 élus.]

ESSONNE : Orsay (second tour)

L, 10 293 ; V., 6 061 ; A., 41,11 % ; E., 5 919.

Liste d'union de la droite (Marie-Hélène Aubry, UDF-PR), 3 227 (54,51 %), *26 ÉLUS* ; liste d'union de la gauche (René Hervé, PS), 2 692 (45,48 %), *7 ÉLUS*.

[Mme Aubry, ancienne attachée parlementaire de Michel Pelchat (UDF-PR), confirme sa victoire de juin 1995 en améliorant son score de 2,5 points. La fusion des deux listes de gauche du premier tour n'a pas apporté le dynamisme espéré à la liste d'union de M. Hervé : la gauche perd des voix malgré une participation en hausse. Mme Aubry, en revanche, parvient à attirer à elle l'essentiel des 600 électeurs supplémentaires.

8 décembre 1996 : L, 10 293 ; V., 5 505 ; A., 46,51 % ; E., 5 379 ; liste un. d. (Aubry, UDF-PR), 2 629 (48,87 %) ; liste un. g. (Hervé, PS), 2 035 (37,83 %) ; liste div. g. (Michel Thomas), 715 (13,29 %).

18 juin 1995 : L., 10 364 ; V., 6 952 ; A., 32,92 % ; E., 6 769 ; liste un. d. (Aubry, UDF-PR), 3 514 (51,91 %), 25 élus ; liste un. g. (André Laurent, PS), 3 255 (48,09 %), 8 élus.]

Jean Gandois veut réformer le CNPF avant la fin de 1997

L'organisation patronale remodèle son exécutif

Jean Gandois veut changer le CNPF. La réforme de l'organisation patronale sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du CNPF, qui aura lieu mardi 17 décembre, à Paris. Le président du CNPF veut mener à bien cette réforme en 1997, à partir du rapport de Victor Scherrer. L'état-major du CNPF va être aussi remodelé, Didier Pineau-Valencienne prenant la présidence de la commission sociale.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle du CNPF, mardi 17 décembre à Paris, fournit à son président, Jean Gandois, l'occasion de remettre en route la réforme de l'organisation patronale. Elle confirmera la priorité donnée à l'emploi des jeunes en élisant Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, au poste de président de la commission sociale.

L'organisation patronale vit une crise de légitimité. Le rapport présenté il y a un an par Victor Scherrer, PDG de la société alimentaire La Vie, auquel M. Gandois a confié ce dossier, montre que l'élite des chefs d'entreprise s'éloigne des institutions patronales et que les PME s'y sentent moins que jamais à l'aise. La dichotomie entre les patrons-propriétaires et les patrons-managers a mis à mal l'unité de la communauté entrepreneuriale. Les patrons grognent sur le coût de ces structures, évalué à 5 milliards de francs, et même à 10 milliards avec les chambres de commerce et d'industrie. M. Scherrer conclut que *« les chefs d'entreprise veulent que nous fassions mieux avec moins, plus simple et plus clair »*.

M. Gandois a l'intention de bouleverser le CNPF. Il devrait écouter ses pairs afin d'obtenir une réponse aux questions que posait le rapport de M. Scherrer : A quoi doit servir le CNPF ? Comment amener les patrons qui le critiquent et ne font rien à s'engager dans l'action patronale ? Ensuite, il tranchera seul comme à son habitude. Il pourrait créer un *« conseil stratégique »* afin de diminuer le poids des fédérations professionnelles. Ces bouleversements devraient intervenir avant la fin de l'année 1997 et provoqueront des troubles dans un monde patronal où les contradictions abondent.

Le remodelage de l'exécutif du CNPF est l'occasion pour M. Gandois d'affirmer des priorités. En faisant élire M. Pineau-Valencienne à la tête de la commission sociale, il veut impliquer le grand patronat dans l'emploi des jeunes, qui lui tient à coeur. M. Pineau-Valencienne a réussi chez Schneider une formation en alternance de grande ampleur que le président du CNPF voudrait adapter à l'échelle nationale.

STAGES DE NEUF MOIS

En janvier 1997, sera annoncée la création par l'éducation nationale et le CNPF de stages de neuf mois entrant dans le cursus universitaire et destinés à familiariser les étudiants avec le monde de l'entreprise. 70 000 jeunes de toutes disciplines pourraient être accueillis chaque année à partir de la rentrée universitaire 1997 (*Le Monde* du 14 décembre).

L'élection de Francis Mer, président d'Usinor, à tête de la commission internationale s'explique par son amitié avec M. Gandois, qui a besoin d'un industriel de taille mondiale pour surveiller les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La confirmation à la tête de la commission économique de Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), traduit une communauté de vue sur la nécessité de diminuer les déficits publics. Des frictions semblent pourtant inévitables entre MM. Gandois et Kessler : ce dernier trouve que la reconfiguration de l'Etat est trop lente et que le CNPF ne doit pas débattre avec les syndicats de sujets comme le temps de travail, qui concernent les entreprises seules. Plus imprégné d'humanisme, le président du CNPF est, lui, très soucieux de cohésion sociale et ne veut qu'on touche ni au SMIC ni au dialogue avec les syndicats.

Alain Faujas

Une Maison des ensembles pour les « sans »

UN MOMENT, la rumeur a couru que les forces de l'ordre allaient intervenir. Des cars de police étaient massés rue Charles-Baudelaire, tout autour du marché de la place d'Aligre, dans le 12e arrondissement de Paris, où maraîchers et passants commerçaient paisiblement.

Dimanche 15 décembre, au petit matin, des associations de défense des « sans » (sans-logis, sans-ressources, sans-droits, sans-protection sociale), de lutte contre le chômage, des syndicats et des associations de quartier ont ouvert au public la première Maison des ensembles, sise au 5, rue d'Aligre. *« 2 000 mètres carrés chauffés et inoccupés, il faut que cela serve »*, ont expliqué les fondateurs du projet, parmi lesquels on retrouve Droit au logement (DAL), Droits devant, le collectif Agir ensemble contre le chômage (AC !), les associations de chômeurs Apeis et MNCP, des associations locales comme la Commune libre d'Aligre, les syndicats FSU et du Groupe des dix (SNUI, SUD...).

L'immeuble est en fait occupé depuis le lundi 9 décembre, ce qui oblige légalement la Ville de Paris, propriétaire des murs, à s'adresser au tribunal si elle veut faire évacuer les lieux. Il est loué à l'Etat depuis les années 30 et sert de bureaux pour les organisations syndicales du ministère du travail, en cours de relogement. Seule l'UNAS-CGT (affaires sociales et ANPE) est encore dans les lieux. Les associations de lutte contre l'exclusion, les associations de quartier et les syndicats à l'origine du projet ont demandé à la Mairie de Paris la mise à disposition officielle de ces locaux pour en faire la première Maison des ensembles. Cette maison, forme revisitée des Bourses du travail du XIXe siècle, a trois entrées. Elle doit servir de permanence d'accueil et d'information pour tous les « sans ». Le Comité des sans-logis compte installer son premier accueil de jour (repas, douche, pressing) pour les démunis.

Des associations de quartier, très nombreuses dans cet endroit du douzième arrondissement (Commune libre d'Aligre, Onze de pique, Artmaniak, Villa d'Artagnan, Ligue des droits de l'homme du 12e), et souvent sans locaux mis à leur disposition, comptent en trouver un ici, pour en faire un lieu de culture. Enfin, les syndicats à l'origine du projet – la FSU, les syndicats SUD, le SNUI (impôts), la CFDT-ANPE et équipement – veulent aussi assurer des permanences juridique et fiscale.

Alain Beuve-Méry

SANTÉ PUBLIQUE Le deuxième rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), rendu public lundi 16 décembre, insiste sur la place croissante des « mélanges » de produits et sur l'importance des médicaments dans les conduites de dépendance. ● LES « POLY-USAGERS » sont estimés à 1,2 % chez les 11-13 ans et à 21 % chez les 18 ans et plus. La fréquence des décès dus aux médicaments s'est accrue et a représenté, en 1995, 15 % de la mortalité chez les toxicomanes. Le rapport souligne en outre « *une radicalisation des états de pauvreté* » chez les usagers de drogues dures. ● SEPT MILLIONS de personnes disent avoir consommé une drogue illicite au moins une fois dans leur vie, dont deux millions dans l'année écoulée. Le produit-phare reste le cannabis ; l'usage d'héroïne se stabilise tandis que la consommation d'ecstasy se développe.

Un rapport officiel s'inquiète d'une aggravation des polytoxicomanies

Selon l'Observatoire français des drogues, sept millions de personnes ont consommé au moins une fois dans leur vie une substance illicite. Une « radicalisation des états de pauvreté » chez les héroïnomanes a également été constatée

LA NUANCE est rarement de mise lorsque les drogues sont en question et les statistiques varient bien souvent avec les gouvernements. Le deuxième rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) échappe à la règle. Présenté lundi 16 décembre par Françoise de Veyrinas, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, et Gilbert Azibert, président du conseil d'administration de l'OFDT, l'édition 1996 témoigne d'un réel souci méthodologique. « *Entre l'usage de drogue et la toxicomanie*, prévient d'emblée l'OFDT, *il existe toute une série de conduites ou de modalités d'usage : usage occasionnel ou régulier, abus ponctuels ou répétitifs* (...), *dépendance lorsque la personne devient prisonnière du seul but de trouver le produit qui lui manque. Toutes ces nuances sont souvent réduites au seul mot de toxicomane ou toxicomanie, augmentant la confusion sur la perception que l'on a du phénomène.* » Le nombre de consommateurs de drogues varie ainsi « *de un à dix selon que l'on considère l'usage ou la dépendance* ».

L'OFDT reconnaît ainsi qu'« *il n'est et ne sera jamais possible de répondre à la question : combien y-a-t-il de toxicomanes ?* » Le croisement de plusieurs enquêtes permet tout de même de se faire une idée des pratiques. Selon le Comité français d'éducation pour la santé, 22 % des adultes de 18 à 75 ans se seraient vu proposer, « *ne serait-ce qu'une fois* », de la drogue. Dans 93 % des cas, il s'agirait de cannabis. De 1992 à 1995, la proportion de personnes ayant déclaré avoir expérimenté une drogue au cours de leur vie est passée de 12 % de la population générale à 16 % (21 % d'hommes et 11 % de femmes).

Selon les chercheurs, cette augmentation est le signe d'une « *banalisation* » de l'usage de substances psychotropes chez les plus jeunes, qui induit une meilleure déclaration. Ils avancent aussi l'hypothèse que « *les générations les plus anciennes, qui n'ont pas ou très peu expérimenté une drogue, sont remplacées par des générations pour lesquelles l'usage de drogues est moins rare* ». Dans les populations les plus jeunes, le taux d'expérimentateurs est ainsi nettement plus élevé que chez les personnes plus âgées : *il s'élève* à 32 % chez les 18-24 ans contre 1,5 % chez les 60-75 ans. Le vieillissement des consommateurs de drogues dures est par ailleurs confirmé en 1996, sauf pour les usagers de crack, dont l'âge moyen était, chez les personnes interpellées, de 28,4 ans en 1995.

Au total, en France, 7 millions de personnes ont donc consommé une substance illicite au moins une fois dans leur vie et 2 millions l'ont fait dans l'année écoulée. Le produit-phare reste le cannabis, surtout chez les adolescents – 12 % des 11-19 ans en ont déjà fumé – mais une nouvelle tendance se dessine : l'importance de la « *poly-consommation* ». 92 % des jeunes qui ont essayé une drogue illicite consomment régulièrement de l'alcool et du tabac. 30 % des consommateurs réguliers d'alcool ou de tabac n'ont cependant jamais goûté de drogue illicite, et 95 % des fumeurs de cannabis n'ont jamais pris de drogues dures.

Les « *poly-usagers* » sont estimés à 1,2 % chez les 11-13 ans et à 21 % chez les 18 ans et plus. Leur proportion varie selon le produit consommé, de 53 % parmi les consommateurs de cannabis à 79 % chez ceux qui prennent des médicaments psychotropes. 63 % des héroïnomanes – 160 000 personnes, selon l'OFDT – font des mélanges, comme 74 % des consommateurs de LSD et 76 % de ceux qui prennent de la cocaïne. Les produits associés les plus utilisés sont l'alcool et les médicaments. Près de 42 % des polytoxicomanes associent ces deux psychotropes à leur produit principal.

L'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis) observe cette année que « *les décès liés à des prises combinées d'alcool, de médicaments et d'héroïne sont plus nombreux* » que par le passé. « *La fréquence des décès dus aux médicaments s'accroît depuis 1989 et atteint 15 % en 1995* », précise le rapport. Environ un millier d'usagers de drogues sont morts du sida en 1995, soit autant qu'en 1994 et 1993, et 465 ont péri par surdose (l'héroïne était en cause dans 83 % des cas).

PRÉCARISATION CROISSANTE

D'après des « *études ethnographiques récentes* » citées dans le rapport de l'OFDT, « *il semblerait que, par rapport aux années antérieures, on assiste à une radicalisation des états de pauvreté et de la précarisation chez les toxicomanes* ». La dégradation de l'état de santé accompagne celle des conditions de vie. Environ 20 % des toxicomanes seraient à l'heure actuelle porteurs du virus du sida mais la tendance semble à la baisse. Parmi ceux dont le statut sérologique est connu, 49 % sont séropositifs à l'hépatite C (57 % chez ceux qui utilisent la voie intraveineuse). Le nombre de toxicomanes pris en charge dans les structures sanitaires et sociales a doublé en cinq ans. Dans les centres spécialisés, il s'est accru de plus 20 % entre 1994 et 1995. Mais, en tenant compte des « *doublons* » liés aux recours multiples, 20 300 toxico-dépendants seulement étaient suivis médicalement et/ou socialement en novembre 1995, dont plus d'un quart en Ile-de-France.

Parmi eux, 72 % n'exerçaient aucune activité professionnelle et 60 % étaient au chômage. Plus de la moitié de ceux qui occupaient un emploi étaient en contrat à durée déterminée (16 % du total) et 12 % avaient un métier stable. Un quart d'entre eux touchaient le revenu minimum d'insertion. Neuf fois sur dix, les toxicomanes ayant recours au système sanitaire et social bénéficient d'un régime d'assurance-maladie mais 8 % d'entre eux, et surtout chez les moins de 25 ans, ne disposent d'aucune couverture sociale.

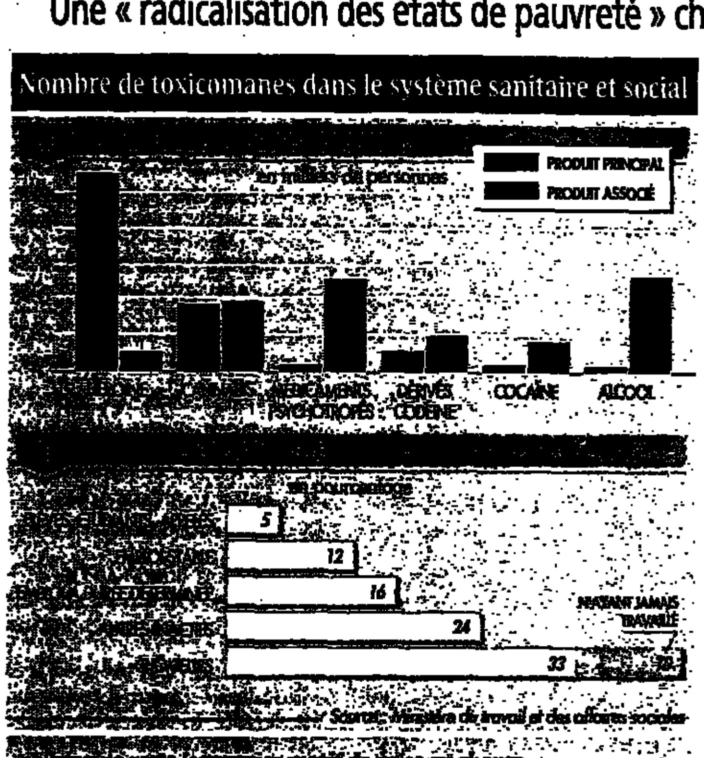
Malgré la mise sur le marché des traitements de substitution à l'héroïne (méthadone et buprénorphine), les médecins généralistes impliqués dans le suivi des toxicomanes ne semblent pas plus nombreux : en 1995, la part des généralistes ayant déclaré n'avoir reçu aucun usager de drogues a plus que doublé (32 % d'entre eux, contre 12 % en 1994) et le nombre de toxicomanes vus dans l'année est tombé de 9,4 par médecin en 1992 à 5,2 en 1995.

DU DÉLINQUANT AU MALADE

Cette « *baisse apparente de fréquentation* » est cependant corrigée par « *un phénomène de fidélisation de la clientèle* » : les deux tiers des médecins avaient des patients toxicomanes réguliers en 1995, contre un tiers en 1992. Plus des trois quarts d'entre eux ont déclaré leur prescrire des médicaments. « *La prescription des produits antalgiques, y compris l'Antalvic et le Di-Antalvic, est en baisse, et celle des morphiniques et apparentés en légère hausse* », souligne l'étude. Plus de la moitié (52 %) des médecins se disent aujourd'hui plutôt favorables aux produits de substitution, contre à peine un quart (23 %) en 1992. « *L'éclosion d'un débat public marquant le passage de l'usager de drogue du statut de délinquant à celui de malade pourrait entraîner une implication plus grande du médecin généraliste* », commentent les chercheurs.

Enfin, sur le plan répressif, 69 432 personnes ont été interpellées pour infraction à la législation sur les stupéfiants (ILS) en 1995, dont 90 % pour simple usage. L'augmentation des arrestations (plus 19 % par rapport à 1994) est due à 92 % aux usagers de cannabis, et l'Ocrtis l'attribue pour partie aux retombées de l'opération « Vigipirate ». Parmi les 12 277 incarcérations pour ILS intervenues en 1995, 864 l'ont été pour usage, 1 026 pour cession et offre et 7 801 pour trafic. Le nombre des condamnations pour simple consommation a représenté 24 % des sanctions en 1995, contre 44 % en 1984. *La prison ferme a concerné* 29 % des personnes condamnées pour seul délit d'usage et, *dans* 82 % des cas, la peine n'a pas excédé six mois.

Laurence Folléa



L'engouement pour l'ecstasy

***« Le phénomène le plus marquant est certainement la progression considérable de la consommation d'ecstasy et d'hallucinogènes dans les discothèques ou les fêtes rassemblant des jeunes, au-delà du simple cadre des "raves" »*, écrivent les experts. Le nombre des interpellations de trafiquants de pilules d'ecstasy est passé de 13 en 1990 à 276 en 1995, et les quantités saisies ont augmenté (13 911 doses en 1992, 133 521 en 1993, 273 779 en 1995). Trente-deux usagers d'ecstasy avaient été interpellés en 1990 ; ils étaient 1 122 en 1995.**

La majorité des consommateurs ont entre dix-huit et vingt-cinq ans, et la proportion de mineurs (4 %) est jugée *« négligeable »*. Les consommateurs d'ecstasy sont mieux insérés professionnellement (41 %) que les amateurs de cannabis (39 %) ou d'héroïne (21,3 %).

Leur diffusion géographique sur le territoire est importante : en 1995, des usagers d'ecstasy ont été interpellés dans 69 départements, contre 21 en 1992. Le Nord arrive en tête, devant la région parisienne et les Alpes-Maritimes.

Les Restaurants du cœur doivent faire face à de nouvelles formes de pauvreté

Le centre de Courcouronnes, dans l'Essonne, ne parvient plus à répondre à l'afflux de demandeurs

Les Restaurants du cœur ont entamé, lundi 16 décembre, leur nouvelle campagne. L'an dernier, les 1 600 antennes de l'association créée par Coluche avaient distribué 50 millions de repas. Dans l'Essonne, le centre de Courcouronnes voit affluer de nouvelles catégories de demandeurs : jeunes, femmes isolées, étrangers. Des barèmes nationaux de ressources ont été mis en place pour aider en priorité les plus démunis.

IL EST une douleur dont Christine Grèzes, pionnière des Restaurants du cœur, n'a pas été préservée par ses douze années de bénévolat à plein temps. La responsable du centre de distribution de Courcouronnes (Essonne) ne s'est jamais habituée à répondre non. Depuis une semaine, elle a pourtant dû refuser près d'un tiers des personnes venues s'inscrire pour la campagne d'hiver des Restos, lancée lundi 16 décembre.

Dans les boxes où les candidats remplissent leurs fiches et confient leur détresse, elle a parfois reconnu des bénéficiaires des années précédentes, qui n'entrent plus, pour quelques centaines de francs, dans les barèmes fixés nationalement par l'association. *« Il y a ceux qui réagissent agressivement,* dit-elle. *Et d'autres qui pleurent ou qui restent sans voix, sans défense. Je leur dis de ne pas hésiter à revenir à la moindre modification de leur situation. Tous repartent avec un panier-repas, parce que l'on ne peut pas quitter les Restos du cœur les mains vides : nous ne cherchons pas les tricheurs mais le partage le plus juste possible. »*

A Courcouronnes, comme partout ailleurs, les Restos du cœur n'ont plus les moyens de répondre à l'essor de la misère par l'inflation du nombre de repas. Il faut, depuis quelques saisons, fixer des critères de tri plus rigoureux entre les démunis, répondre d'abord aux situations les plus extrêmes, tenir compte des évolutions de la pauvreté. L'époque où Coluche rêvait d'un endroit où l'on ne demanderait rien à personne n'est plus qu'un beau souvenir.

Dans cette commune de la ville nouvelle d'Evry, Christine Grèzes, mère au foyer, habitait du bon côté de l'autoroute A6 : celui des quartiers pavillonnaires. *« Nous nous ressemblions tous, nous avions tous des caddies qui débordaient au supermarché,* dit-elle. *Aussi j'ai été très surprise lorsque j'ai su que la municipalité avait lancé un appel aux bénévoles pour la création d'un Resto du cœur. J'y suis allée par curiosité. »* Christine a appris à connaître l'autre côté de l'autoroute, le quartier du Canal, où son centre de distribution est désormais installé au sous-sol d'une HLM. Elle a vu les conditions de vie désastreuses des familles nombreuses, largement majoritaires dans les cités.

Douze ans plus tard, ces familles sont les plus pénalisées par l'évolution des barèmes d'entrée aux Restaurants du cœur. Les files d'attente se sont allongées d'autres démunis, connaissant des situations encore plus graves.



SITUATIONS DE DÉTRESSE

A la porte du Resto, dont elle a pris la responsabilité, Christine Grèzes, aujourd'hui âgée de cinquante-trois ans, a vu affluer personnes isolées ou familles monoparentales : *« Ce sont souvent des jeunes femmes, abandonnées par leur compagnon. Elles n'ont parfois que les allocations familiales ou le RMI pour vivre. »* La situation des chômeurs s'est, elle aussi, dégradée. *« Il m'arrive souvent de ne pas accepter un père de famille sans emploi, tout en lui signalant que le mois suivant il sera largement dans les barèmes, à cause de la dégressivité de son allocation. »*

Ceux qui travaillent ne sont parfois guère mieux lotis. Christine a notamment constaté l'augmentation du nombre d'employés en situation très précaire, dont les contrats emploi-solidarité ou pour quelques jours d'intérim ne suffisent plus à assurer un budget décent pour l'alimentation.

Elle pointe surtout le nombre croissant de jeunes de moins de vingt-cinq ans qui viennent s'inscrire aux Restos. *« Ils expliquent souvent qu'ils n'ont pas eu d'autre choix que de quitter leur famille, elle-même aux prises avec de graves difficultés économiques. Ils n'ont aucune ressource et se débrouillent comme ils peuvent pour le logement. »* La campagne d'inscription a révélé un autre type de candidats : *« Des étrangers, qui ne peuvent plus travailler parce que leurs titres de séjour n'ont pas été renouvelés. Ils se retrouvent dans le dénuement et l'angoisse. »*

Pour répondre aux détresses de ces nouvelles catégories, les Restaurants du cœur ont adopté, notamment à partir de l'hiver 1995-1996, des barèmes qui les favorisent. Le plafond d'accès est supérieur au revenu minimal d'insertion pour les personnes isolées ayant jusqu'à deux enfants (2 600 à 3 800 francs de revenu mensuel, une fois déduite la part de loyer non couverte par les aides au logement). Les couples sans ou avec enfant unique sont également seuls à avoir le droit de gagner plus que le RMI pour s'inscrire, dans la limite de 3 400 ou 3 800 francs mensuels.

HÉBERGEMENT D'URGENCE

A Courcouronnes, cette rigueur n'empêche pas de prévoir une augmentation du nombre de bénéficiaires d'ici à la fin de la campagne. Cent familles sont déjà préinscrites, soit davantage que l'an dernier. Traditionnellement, ce nombre croît régulièrement jusqu'au 15 janvier, puis, dans une moindre mesure, jusqu'à la fin de la campagne, à la mi-mars. *« A ce moment-là,* explique Christine Grèzes, *ne s'inscrivent plus que ceux qui ont honte d'être aidés. On sent qu'ils ont tenu le plus longtemps possible avant de se résoudre à s'adresser à nous. »*

Au total, le nombre de repas fournis lors des trois distributions de la semaine, peut atteindre les 1 500 par jour.

Onze centres ont été créés dans l'Essonne. Christine Grèzes, devenue déléguée départementale, souhaite maintenant étoffer le réseau de la moitié sud du département, plus rurale. Mais les réponses aux situations de détresse ne peuvent se contenter d'assistance alimentaire. Face à l'afflux de sans-abri qui passent la nuit dans les gares de bout de ligne, Christine Grèzes a contribué à mettre en place, en accord avec la SNCF et la Croix-Rouge, un hébergement d'urgence dans des wagons, à Marolles.

Ailleurs, quatre Relais du cœur, où des bénévoles assurent toute l'année le suivi social des bénéficiaires, tendent à démontrer que les files d'attente devant les Restos du cœur ne sont pas seulement les exacts révélateurs de l'état de la misère en France. Ils peuvent aussi constituer une première étape vers l'atténuation des détresses les plus scandaleuses.

Jérôme Fenoglio

Cinquante millions de repas

Les Restaurants du cœur ont été fondés en 1985 par Coluche. Pour leur première campagne d'hiver, ils avaient distribué 8,5 millions de paniers-repas. Onze ans plus tard, la distribution de l'hiver 1995-1996 a nécessité la distribution de 50 millions de paniers-repas. 35 000 tonnes de nourriture avaient été réunies pour cette campagne : 38 % provenaient de surplus de l'Union européenne, 46 % avaient été achetés par l'association grâce à l'argent versé par 340 000 donateurs, le reste avait été offert par les entreprises agroalimentaires et la grande distribution. Le budget de l'association était, en 1995, de 250 millions de francs. Pour la douzième campagne, qui durera jusqu'à la mi-mars, les prévisions tablent sur plus de 500 000 personnes, qui seront servies par 27 000 bénévoles dans 1 600 centres et antennes répartis dans toute la France.

L'ancien sénateur du Var Maurice Arreckx condamné à deux ans de prison

Le délit de corruption n'a pas été retenu

TOULON

de notre correspondant

Maurice Arreckx, soixante-dix-neuf ans, ancien sénateur PR et ex-président du conseil général du Var, a été condamné, lundi 16 décembre, à deux ans de prison ferme, un million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Toulon pour recel de fonds dans le cadre de la construction de la Maison des technologies ayant généré 1,8 million de francs de pots-de-vin, dont une partie serait allée au « caïd » du milieu varois, Jean-Louis Fargette, qui à l'époque était en cavale en Italie. Le tribunal a estimé que les délits de corruption active et passive n'étaient pas constitués. A l'issue du procès, qui s'était déroulé du 14 au 18 octobre, le parquet avait requis cinq ans de prison dont deux avec sursis, un million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité contre M. Arreckx, retenant alors le chef de corruption passive et recel d'abus de confiance à l'encontre de l'ancien élu.

Les quatre personnes qui comparaissaient pour la même affaire de pots-de-vin versés dans le cadre de la construction de la Maison des technologies de Toulon, ont été condamnées à des peines avec sursis. Jean-Louis Germain, le représentant du constructeur, est condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende pour abus de confiance, faux et usage de faux. Jean-Louis Barrau et Guy Lieutaud écopent respectivement de dix et douze mois de prison avec sursis. Raymond Lafforgue, le faux facturier du système, est condamné à douze mois de prison avec sursis. Dominique Cananzi, l'entrepreneur qui s'était retiré du groupement chargé de la construction après avoir touché 2 millions de francs, est, pour sa part, relaxé. Enfin, le tribunal a jugé irrecevable la constitution d'une partie civile introduite par l'actuelle municipalité toulonnaise.

« Je ne peux que vous accabler, avait lancé aux prévenus le procureur Michel Raffin, lors du procès (*Le Monde* du 18 octobre). Réclamant *« des peines de salut public »*, il avait ajouté à l'adresse de M. Arreckx : *« C'est à vous que le délit a profité, vous qui êtes l'un des principaux auteurs de la crise morale du Var (...). Vous avez converti votre entourage à la religion de la corruption. Autant de fois les électeurs vous ont choisi, autant de fois vous les avez trahis. Vous avez eu la mégalomanie de la concupiscence et vous êtes la honte des porteurs de la médaille de la paix. »*

A l'issue du jugement, M. Arreckx avait du mal à cacher son émotion : *« J'espérais la relaxe. Il en a été autrement. Et je ne peux commenter la décision du tribunal. Je note cependant que le délit de corruption active et passive a été éliminé. Je considère que mon honneur est sauf. »* M. Arreckx s'est octroyé un délai de réflexion en famille avant d'introduire, dans les dix jours, un éventuel appel de ce jugement.

AUTRE PROCÈS À VENIR

Au début de ses démêlés avec la justice, dans la foulée de l'assassinat de la députée Yann Piat, le 25 février 1994, et la mise au jour de ce qu'on appellera alors pudiquement les « affaires politico-mafieuses » du Var, il avait été placé sous mandat de dépôt par le juge Thierry Roland. Incarcéré du 10 août 1994 au 15 mai 1995, il avait recouvré la liberté après le versement d'une caution de 2,2 millions de francs.

Celui qui s'était autoproclamé *« parrain du Var »* dissimule mal sa crainte de retourner en prison et de retrouver aux Baumettes la cellule de Gaston Dominici qu'il a occupée durant neuf mois et demi. Ce premier procès doit être suivi d'un autre, au cours du premier semestre 1997. M. Arreckx devra alors s'expliquer sur la provenance et les transferts de fonds, souvent occultes, ayant alimenté ses comptes en Suisse, à hauteur de 8 millions de francs, voire plus. Des commissions rogatoires internationales sont actuellement en cours au Liechtenstein, en Allemagne, au Luxembourg, en Suisse et aux Etats-Unis. Elles devraient permettre de mettre au clair des mouvements de fonds assez complexes, dans leur provenance comme dans leur destination.

Par ailleurs M. Arreckx aura à répondre, lors de ce procès, de mouvements financiers liés à l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lagoubran, à Toulon. Dans ce dossier annexe, la justice a mis en lumière un système de fausse sous-traitance qui aurait permis de blanchir de l'argent et de dégager 1 à 2 millions de francs de pots-de-vin.

José Lenzini

Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence des évêques de France

« A vouloir légiférer sur le voile, on risquerait d'entrer dans des casuistiques sans fin »

« Partagez-vous le diagnostic du président de la République sur le conservatisme de la société française ?

– Je préfère dire que notre société est traversée par de multiples désirs – éducation, bien-être, solidarité –, mais qu'elle est aussi inhibée par ses fragilités et par ses peurs. Notre fragilité vient d'abord des écarts sociaux grandissants que nous avons dénoncés lors de notre assemblée épiscopale de Lourdes. Et nos peurs viennent d'un chômage qui n'en finit pas, de la violence et, bien sûr, de l'immigration.

» J'ai exprimé ma répulsion au lendemain de l'attentat du RER de Port-Royal et ma solidarité avec les victimes. Je comprends la peur qui saisit à nouveau le pays. Il ne s'agit pas de nier qu'il y ait eu drame, mais il faut prendre du recul par rapport à des événements qui touchent à la fois aux rapports entre la France et l'Algérie, au sort de la population immigrée, à l'extrémisme islamique dans le monde. C'est une œuvre de longue haleine mais, en premier lieu, il faut redire, pour éviter des amalgames désastreux, que la communauté musulmane en France n'est pas, comme telle, responsable de ce qui s'est passé.

– Le réaménagement des lois sur l'entrée et le séjour des immigrés, dont la discussion commence mardi 17 décembre à l'Assemblée nationale, vous paraît-il suffisant ?

– Si ce réaménagement est adopté, des améliorations certaines seront apportées au dispositif sur l'immigration. Par exemple, elles ouvriront des possibilités de régularisation pour des parents d'enfants français résidant en France ou pour des conjoints étrangers qui ont épousé une Française ou un Français. Des difficultés vont donc disparaître, mais je n'ignore pas les craintes qui demeurent à propos des certificats d'hébergement ou de la rétention judiciaire.

» Je souhaite surtout dire que ces aménagements techniques ne répondent pas à l'ampleur des besoins. Même si l'on parvenait un jour à régler complètement les affaires de « sans-papiers », on n'en aurait pas fini pour autant avec la question de l'immigration, qui touche non seulement à la maîtrise des flux et à l'intégration, mais aussi à l'identité, au sentiment d'appartenance, à la solidarité internationale, etc. Par exemple, la gestion des flux migratoires ne pourra jamais être correctement assurée si on continue d'oublier les pays pauvres, fournisseurs de la main-d'œuvre immigrée. Autrement dit, on ne pourra pas éviter de reprendre en France, à frais nouveaux, l'ensemble du dossier de l'immigration, et le plus tôt sera sans doute le mieux.

– Le ministre de l'éducation, François Bayrou, a fait part de son intention de déposer un projet de loi à propos du port du foulard islamique à l'école. Y seriez-vous favorable ?

– Il faut d'abord redire la complexité d'une telle question. On compare parfois le port du voile avec la pose d'un crucifix dans une salle de classe. Mais, symbole ô combien important, un crucifix est d'abord un objet qu'on peut mettre ou retirer. Toucher à la symbolique d'un vêtement est autrement plus difficile. Et plus difficile encore lorsqu'on sait que ce voile qui, pour nous, est signe de soumission, est peut-être, pour celles qui le portent, signe d'identification et même d'émancipation . Autrement dit, on risque de figer les choses et de forcer des jeunes à choisir leur camp.

» Faut-il légiférer ? Le ministre de l'éducation nationale entend venir en aide aux enseignants, démunis face à une telle situation. Mais j'ai peur, en l'occurrence, que le mieux soit l'ennemi du bien. Légiférer ? Mais sur quoi ? Jusqu'où ? On va discuter d'un vêtement, mais on va pouvoir ergoter à l'infini sur ce qu'il est tolérable de porter et ce qui ne l'est pas. On peut légitimement penser que la loi est le meilleur moyen d'éliminer tout risque d'arbitraire, mais on va se heurter ici à toutes sortes de situations individuelles.

» Pour régler une telle question, le cadre juridique existe. Aussi, n'est-il pas préférable de laisser aux « corps intermédiaires » – c'est-à-dire aux chefs d'établissement, à la communauté éducative, à des psychologues spécialisés et, pourquoi pas, à des élus – le soin de débattre et, en tenant strictement compte des règles de la laïcité, de trouver les solutions les plus adaptées ? Autrement dit, en s'abstenant de légiférer et en jouant des possibilités du terrain et d'une certaine souplesse, ne favorise t-on pas davantage l'intégration ? Vous noterez que je ne me pose pas la question de savoir si nous aussi, catholiques, nous risquerions d'être atteints par une loi portant sur des signes religieux. Mon propos est ailleurs : quels que soient ceux qui seraient concernés, à vouloir légiférer, on risquerait d'entrer dans des casuistiques sans fin. Le dialogue, aussi difficile qu'il puisse être, n'est-il pas le chemin le plus sûr ?

– Quelle est votre position face aux projets de réforme des rythmes scolaires, qui touchent indirectement à la question du temps réservé à l'enseignement religieux ?

– Le décret pris à ce sujet par M. Rocard, en 1991, suivi par la circulaire de M. Jospin sur l'organisation du temps scolaire – en partie remise à chaque académie – s'est traduit par quelques difficultés d'application au plan local. Or, il devrait y avoir un moyen d'allier le principe de décentralisation, qui était au cœur du dispositif de M. Jospin, à quelques principes nationaux forts et clairs pour tout le monde. Si les rythmes scolaires devaient être réorganisés partout, la position des évêques et des responsables de la catéchèse serait inchangée.

> « A force d'avoir peur d'interdits arbitraires, on finit par ne plus en poser »

» Elle s'inspire de deux principes : le droit des enfants à une éducation religieuse et la logique de la loi Jules Ferry qui, en 1882, a inscrit, dans le « temps scolaire » et dans le cadre laïque, une *« instruction religieuse »*. Nous souhaitons que cette loi Jules Ferry soit respectée dans sa lettre, mais aussi dans son esprit, et qu'un temps suffisant soit dégagé pour la catéchèse, dans la semaine scolaire, au bénéfice éventuel, également, des autres religions. Un temps suffisant, cela veut dire que ce qui est bon pour la géographie, les mathématiques ou la danse devrait l'être aussi pour l'instruction religieuse. A cet égard, nous ne posons pas de revendication. Nous voulons seulement poursuivre une tradition républicaine, dont je répète qu'elle remonte à Jules Ferry !

– Qu'avez-vous pensé de l'interdiction faite au groupe musical NTM (Nique ta mère) ?

– Je ne peux pas m'empêcher de méditer, d'abord, sur le nom même d'un groupe comme celui-ci. A partir du moment où des groupes, musicaux ou autres, se donnent de tels noms, je ne suis pas sûr que leur existence, à un moment ou à un autre, ne va pas poser à la société un problème de violence. On me dira que c'est un langage de révolte. Je suis prêt à entendre cet argument, mais je ne suis pas sûr qu'il soit suffisant. C'est d'abord un langage de transgression. La limite est toujours reculée et on atteint là l'extrême. Fallait-il interdire ? On me dit que la liberté d'expression est inattaquable, mais à force d'avoir peur d'interdits qui soient arbitraires, on finit par ne plus en poser aucun et on se retrouve face à des situations qui, de fait, sont grosses de violences, parce que la transgression touche directement à l'essentiel de l'homme, c'est-à-dire à la vie, à l'amour et à la mort. »

Propos recueillis par Henri Tincq

هكذا من الاصل

Les dirigeants du golf de Sperone auraient refusé de verser l'« impôt révolutionnaire »

Les six personnes arrêtées après l'attentat étaient toujours en garde à vue lundi

Les six personnes arrêtées vendredi 13 décembre dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le complexe touristique du golf international de Sperone, étaient toujours en garde à vue, lundi matin. Dimanche, la gendarmerie de Montésoro a été mitraillée. La veille, une explosion a visé la société Corse Europe Entreprise, dirigée par la famille de Paul Natali, président du conseil général de Haute-Corse.

BASTIA
de notre correspondant

Les six personnes arrêtées vendredi 13 décembre dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le complexe touristique du golf international de Sperone, dans l'extrême sud de la Corse, étaient toujours en garde à vue, lundi 16 décembre, au matin.

Selon un scénario maintes fois répété dans l'île depuis des années, un commando de cinq hommes armés et cagoulés avait débarqué en plein jour sur le site, neutralisé les trois gardiens du complexe, placé des charges explosives dans leur maison et fait sauter la villa avant de prendre la fuite. L'attentat avait été revendiqué quelques heures plus tard par le FLNC-canal historique.

« PREMIER AVERTISSEMENT »

La nouveauté dans cette affaire tient à la réaction de Jacques Dewez, le PDG de la SA Golf de Sperone qui a décidé, aussitôt après l'explosion, de déposer plainte pour tentative d'extorsion de fonds.

Quelques jours avant l'attentat, *les dirigeants de Sperone avaient* été contactés par des représentants du FLNC-canal historique les enjoignant de verser un *« impôt révolutionnaire »* de 4 millions de francs. Leur refus de payer s'est soldé par ce « premier avertissement ».

L'enquête, confiée à la police judiciaire, a permis l'interpellation rapide de trois personnes en Corse et de trois autres à Paris. Au nombre des personnes gardées à vue, figure André-Noël Filippeddu, qui aurait présenté la demande de racket aux dirigeants du golf de Sperone.

Ce restaurateur connu de Bonifacio *avait été impliqué dans l'affaire* de corruption du match OM-Valenciennes (*voir ci-dessus*). Quelques années auparavant, Jules, le frère et associé de André-Noël Filippeddu, avait été impliqué dans le « réseau Pasqua » de fourniture de « vrais-faux » passeports à Yves Chalier.

Dimanche 15 décembre, vers 6 heures, des inconnus circulant en voiture ont tiré à l'arme automatique sur la façade de la gendarmerie de Montésoro, au sud de Bastia. Les balles tirées contre les fenêtres éclairées ont frôlé sans les blesser les gendarmes installés dans leurs bureaux.

La veille, en début d'après-midi, une explosion a visé, à Borgo, le siège de la société Corse Europe Entreprise (CEE). C'est la septième fois que la plus grosse entreprise de bâtiment de travaux publics de la région est atteinte directement ou indirectement par un attentat à l'explosif.

Cette société est dirigée par la famille de Paul Natali, le président (*divers droite*) du *conseil général* de Haute-Corse. Quelques heures plus tard, « Fronte Ribellu » a revendiqué l'attentat par téléphone.

GROUPUSCULE NATIONALISTE

Ce groupuscule nationaliste, qui serait, en fait, proche du FLCN-canal historique, rassemblerait quelques dizaines de militants décidés à en découdre violemment avec *les élus et les représentants* de l'Etat. « Fronte Ribellu » a déjà signé, ces derniers mois, une dizaines d'attentats et mitraillages contre des mairies, des gendarmeries et des banques.

Cette fois, l'attaque vise un homme économiquement très puissant, politiquement controversé et souvent menacé en raison de ses nombreuses activités. Paul Natali est président de la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse. Il est aussi élu territorial à l'assemblée de Corse. M. Natali a été condamné, le 4 *décembre, à quinze mois d'empri*sonnement avec sursis et 150 000 francs d'amende pour fraude fiscale.

Michel Codaccioni

« Monsieur Noël » et l'affaire VA-OM

Placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur Sperone, le restaurateur corse André-Noël Filippeddu a été mis en cause dans l'affaire du match de football Valenciennes-Marseille du 20 mai 1993.

André-Noël Filippeddu – surnommé *« Monsieur Noël »* dans le dossier – avait joué le rôle d'intermédiaire entre Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, et Boro Primorac, entraîneur de Valenciennes, pour que ce dernier fournisse un faux témoignage disculpant M. Tapie. A cette époque, M. Filippeddu entretenait des liens d'amitié avec plusieurs joueurs marseillais ainsi qu'avec Marc Fratani, l'attaché parlementaire de M. Tapie.

***« Monsieur Noël »* n'a jamais fait l'objet de poursuites dans cette affaire. Il n'avait pas pu être entendu comme témoin lors du procès, en 1995, parce qu'il était « en voyage ».**

La principale avocate de la Cuncolta, Me Mattei, placée en garde à vue

Son nom est cité par le PDG du golf de Sperone

COMPAGNE de François Santoni, le dirigeant nationaliste de la Cuncolta naziunalista, l'avocate Marie-Hélène Mattei a été interpellée lundi matin 16 dé*cembre, par les policiers* à l'aéroport de Bastia (Haute-Corse). L'avocate s'apprêtait à prendre un avion pour Paris vers 7 heures du matin quand elle a été appréhendée par des policiers agissant dans le cours de l'enquête de flagrance diligentée par la quatorzième section antiterroriste du parquet de Paris sur l'affaire d'extorsion de fonds visant le *complexe touristique de Sperone.*

Le chef de la quatorzième section, Irène Stoller, se trouvait sur place pour diriger l'opération. Me Mattei a été placée en garde à vue dans les locaux de la Diccilec (direction centrale du contrôle de l'immigration et de lutte contre l'emploi clandestin) à l'aéroport. Une perquisition visant Me Mattei a aussitôt eu lieu, sans que l'on sache s'il s'agit de son habitation ou de son cabinet. Conformément aux textes, l'aval du bâtonnier de Bastia avait été sollicité avant de procéder aux opéra*tions.*

Cette importante interpellation de l'avocate habituelle de la Cuncolta et des militants du FLNC-canal historique a été promptement décidée par les magistrats de la section antiterroriste puisque l'audition du PDG de la société gérant le golf de Sperone, Jacques Dewez, a eu lieu vendredi 13 décembre à Paris.

Selon nos premières informations, le PDG a cité le nom de Marie-Hélène Mattei dans sa déposition relative à la tentative d'extorsion de fonds à laquelle il aurait été soumis quelques jours avant qu'un attentat soit commis contre le complexe touristique. Cette audition a été effectuée par les enquêteurs de la sixième division dite antiterroriste de la po*lice judiciaire, qui travaillent* habituellement avec la section spécialisée du parquet de Paris.

Dans son procès-verbal, M. Dewez aurait déclaré que Me Mattei aurait joué un rôle d'intermédiaire dans le dossier d'extorsion de fonds. Il s'agissait logiquement de vérifier les accusations de M. Dewez en entendant les personnes citées dans sa déclaration.

François Santoni est, pour sa part, recherché par la police et la gendarmerie depuis sa condamnation par défaut à un an de prison dont quatre mois ferme pour *port d'arme. Convoqué* à la mi-octobre par la cour d'appel de Bastia, M. Santoni ne s'était pas présenté à l'audience.

Erich Inciyan

CARNET

DISPARITIONS

Francesco Gabrieli

Un spécialiste de l'islam

L'ORIENTALISTE Francesco Gabrieli est mort à Rome, vendredi 13 décembre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était considéré comme le plus fameux spécialiste italien de la langue et de la littérature arabes, qu'il enseigna de longues années à Rome. Par ses nombreux travaux scientifiques, notamment sur la société bédouine, les premiers califats ou les phases de conquête, parus dès la fin des années 20 à Leipzig comme à Alexandrie, il a embrassé tout le champ des études islamiques. Ses éditions et traductions des difficiles poètes préislamiques et islamiques, comme ses recherches sur l'histoire arabe médiévale et ses essais qui croisent histoire, religion et philosophie, font autorité.

Le nom de ce Romain, élève des grands maîtres Carlo Alfonso Nal*lino et Giorgio Levi della Vida*, restera lié à l'académie dei Lincei, dont il fut le président. Apprécié pour son style vigoureux et précis, il ne dédaignait pas de divulguer directement son extraordinaire érudition auprès d'un large public, contribuant à éclairer les enjeux culturels de l'Islam d'aujourd'hui (*The Arab Revival*, 1961). Parmi les nombreux ouvrages de cet esprit laïc, signalons une *Histoire de la littérature arabe* (1951), *Mahomet et les Grands Conquérants arabes* (1967), des *Chroniques arabes des croisades* (1963 ; traduction française 1979), largement traduits et qui le firent reconnaître dans le monde même de l'islam – les académies du Caire, de Damas, de Bagdad et d'Aman en avaient fait l'un de leurs membres associés. Le lecteur français retiendra, option « beaux livres », son *Europe musulmane* (Zodiaque, 1983), comme son *Histoire et civilisation de l'islam en Europe, Arabes et Turcs en Occident du VIIe au XXe siècle* (Bordas, 1983) et, publiés sous sa direction, un *Califat de Cordoue* (Syros, 1988) et *Maghreb médiéval* (Edisud, 1991).

Philippe-Jean Catinchi

■ **JOSÉ LE DENTU**, chroniqueur de bridge, est mort, jeudi 12 décembre, à Monaco, à l'âge de *soixante-dix-neuf ans. Né en 1917* à Madagascar, filleul de Saint-John Perse, il se destinait à la profession d'avocat, mais ne l'exerça pas, s'orientant vers le bridge sitôt la fin de ses études. José Le Dentu avait gagné cinq titres de champion de France, entre 1951 et 1957, avant de se consacrer définitivement à la rédaction de chroniques de bridge, dans *Le Figaro, Point de vue* et *Le Bridgeur*. Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *Bridge à la une, L'Aristocratie du bridge* et *Donnes extraordinaires.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 13 décembre sont publiés :

● **Routiers** : un décret relatif aux modalités d'application des dispositions du code du travail concernant la durée du travail dans les *entreprises de transport* routier (*Le Monde* du 30 novembre).

● **Nouvelle-Calédonie** : un décret authentifiant les résultats du recensement de la population, effectué en Nouvelle-Calédonie le 16 avril 1996.

● **Pêche** : un décret portant statut des personnels techiques et administratifs du Conseil supérieur de la pêche.

● ***Handicapés*** : un décret portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et concernant le recrutement des personnes handicapées.

● **Médecins** : un avis du ministère du travail et des affaires sociales, relatif à l'enquête de représentativité préalable à la négociation et à la signature éventuelle d'une ou des conventions prévues à l'article L. 162-5 du code de la Sécurité sociale.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Pierre Bertholle, née Irène Tanti, son épouse,

Michelle Remi,
Luc et Mireille Bertholle,
Nicolas et Annick Bertholle,
ses enfants,

Ses cinq petits-enfants,

Michelle et Aimée Bertholle,
son frère et sa belle-sœur,

Les familles Bertholle, Chevillard, Falempin, Jorant, Marty, Novak et Tanti,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre-Nicolas BERTHOLLE,
officier de la Légion d'honneur,
sous-directeur honoraire
au ministère de l'intérieur,
membre des Vieilles Tiges,
président de l'association
France-Tunisie,

survenu en son domicile parisien, le 13 décembre 1996, à l'age de soixante-seize ans.

Un office religieux sera célébré le mercredi 18 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Manon et Fanny Lux,
ses filles,
Marie-José Delrieu, Sylvie, Jean-Paul et Alain Castaigne,
ses sœurs et frères,
Les familles Castaigne, Delrieu, Lux, Vigouroux,
ont la douleur de faire part du décès de

Thérèse CASTAIGNE,

le 7 décembre 1996, à l'âge de quarante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Georges-d'Oléron.

Que ceux qui l'ont connue et aimée s'arrêtent un instant pour penser à elle.

– MMmes Hasna et Ahadi Chedeville,
Mme Lucienne Chedeville,
Mme Nelly Chedeville,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel (c.r.)
Edouard CHEDEVILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père et frère,

survenu le 9 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 décembre, à 11 h 30, dans la sépulture de famille, au cimetière de Boisset-les-Prévanches (Eure).

Mme N. Chedeville,
5, rue Claude-Matrat,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et l'ensemble des collaborateurs de Guerlain SA,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre GUERLAIN,
docteur ès sciences,
ancien associé-gérant
de Guerlain SA,
ancien président-directeur général
de Guerlain SA,
président du conseil de surveillance
de Guerlain SA,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le jeudi 12 décembre 1996.

Ils prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

– Les familles Vial, Bourgeon et Rime,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès, le 25 novembre 1996, de

M. Charles TORRES,
ancien conseiller
des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur.

Il a rejoint sa sœur,

Suzanne,

disparue le 3 novembre.

Services religieux

Gérard PIC,

décédé le 8 décembre 1996, a été inhumé le 12 décembre dans l'intimité.

Une cérémonie commémorative sera célébrée le jeudi 19 décembre, à 18 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, Paris-1er.

Messes anniversaire

– A vingt-quatre ans, le 18 décembre 1995,

Xavier-Emmanuel
CARRON de la CARRIÈRE

est parti avec ses sourires, son rayonnement et son énergie indestructible.

Que tous ceux qui l'ont aimé pensent à lui, et se rassemblent, s'ils le désirent, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris, le mercredi 18 décembre, à 19 heures.

Hommages

– Le 14 septembre 1996, le

docteur Jean-Louis FRASCA,
trente-six ans,

jouet du hasard, rentrait dans cette durée sans fin.

Son compagnon, J.-J. Baudouin-Gautier, témoin de l'atrocité de l'accident, vomit au quotidien l'ultime image qu'il lui laissa : un visage au regard généreux, au sourire serein.

La raison et le parfum de sa vie résident à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), sous terre.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Jürgen Habermas, Jacques Poulain, Etienne Tassin : **« Droit et justice ».**

8, 9, 14, 15, 22 et 23 janvier, 18 heures-20 heures, amphi Poincaré, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Balmes : **« Du Père à l'autre, Dieu dans la psychanalyse (II) ».**

11 janvier, 10 h 30-12 h 30, ENS, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Monique David-Menard : **« Fantasme et métaphysique ».**

19 décembre, 9 janvier, 20 h 30-22 h 30, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marie Jejcic : **« Jean Cocteau, le savoir du poète ».**

7 et 28 janvier, 20 heures-22 heures, salle RC 1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Journées d'étude :**
Les écrivains des philosophes
sous la responsabilité de Natacha Michel.

Intervention de Jean-Marie Gleize.

18 décembre, 18 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'universel
sous la responsabilité de Saverio Ansaldi, Jean-Pierre Marcos, Pascal Michon,
avec A. Marino, P. Michon, N. Peruello, A. Soulez.

9 janvier, 9 h 30-17 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres *et gratuites.*

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85 – Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Communications diverses

– **Le Service ORL du Centre hospitalier de Saint-Cloud** a le plaisir d'informer de l'ouverture d'**une plateforme laser ORL et esthétique faciale** à compter du 1er janvier 1997, en collaboration avec le Service de dermatologie.

● gommage des rides (laser brasion),
● implants capillaires (microgreffes de cheveux),
● *ronflement* et obstruction nasale.

Pour tout renseignement, téléphoner au 01-49-11-60-07.

Soutenances de thèse

– **Françoise Granoulhac** a soutenu, le 7 décembre 1996, à l'université Grenoble-III, sa thèse de doctorat en études anglaises sur : **« Les conceptions architecturales et l'utilisation de l'espace dans l'enseignement secondaire public en Angleterre et au pays de Galles, 1973-1996 ».**

Le jury, composé de Mme le professeur *Shepherd, MM. les professeurs Lemosse,* Ravier et Révauger, a décerné la mention : Très honorable.

– **François Héran** soutiendra sa thèse d'Etat : **Figures et légendes de la parenté**, le jeudi 19 décembre 1996, à 9 heures, à l'amphithéâtre Durkheim de l'université Paris-V, place de la Sorbonne.

VOIRIE L'association Paysages de France Sud-Ouest a déposé, le 11 décembre, un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif contre Alain Juppé, maire de Bordeaux. ● IL S'AGIT D'UNE PREMIÈRE dans la lutte contre l'affichage publicitaire qui prolifère aux entrées des agglomérations et défigure les paysages. L'association a joint à sa plainte des photographies montrant soixante-treize infractions commises sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux. ● LA LOI du 29 décembre 1979, assortie de sept décrets, réglemente les conditions d'affichage en ville et donne de larges pouvoirs aux maires, mais ceux-ci ne dédaignent pas toujours la manne financière que ces multiples affiches représentent. ● A LYON, la Communauté urbaine a entrepris, de son propre chef, de réduire de moitié le nombre de panneaux d'ici à l'horizon 2000.

Une plainte a été déposée contre le maire de Bordeaux pour pollution publicitaire

Dans la ville d'Alain Juppé, l'association Paysages de France Sud-Ouest a recensé plusieurs dizaines de panneaux d'affichage en infraction avec la législation. Environ 40 % des publicités en plein air seraient dans le même cas en France

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

« Les panneaux d'affichage, c'est comme le rouge à lèvres : un peu, ça égaye ; trop, ça gâche tout ! » Colette Lièvre, responsable de Paysages de France Sud-Ouest, est *partie en guerre contre* la prolifération des publicités à Bordeaux. Avec un panneau toutes les six secondes, l'entrée de la capitale de l'Aquitaine a de quoi dérouter. On compte quatre-vingt-neuf panneaux de 4 mètres sur 3 sur les 4 kilomètres qui séparent la barrière du Médoc et la sortie de la rocade. Même phénomène sur les quais de la Souys qui bordent la Garonne : une trentaine de panneaux bouchent la vue sur le fleuve. *« L'automobiliste est ainsi sollicité sur toutes les sorties de Bordeaux »*, constate un responsable de la direction régionale de l'environnement (Diren).

C'en est sans doute trop. Aussi, pour la première fois, une association porte plainte contre un maire pour non-respect de la législation sur la publicité. Paysages de France (dont le siège national se trouve à Le Sappey-en-Chartreuse, en Isère) avait tout d'abord adressé, en juillet, une lettre à Alain Juppé, l'alertant contre la *« présence de nombreux panneaux illégaux »*, et lui demandant d'intervenir pour faire respecter la loi. L'association avait accompagné sa missive d'un relevé photographique desdits panneaux, montrant soixante-treize infractions. Sans réponse depuis quatre mois, l'association a déposé mercredi 11 décembre un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif.

Depuis une vingtaine d'années, les entrées de villes françaises déroulent un paysage chaotique de panneaux publicitaires, de centres commerciaux et d'hôtels bas de gamme. *« La surconcentration est due au zonage qui, en excluant les activités économiques de la ville, les a renvoyées en périphérie. Ce faisant, on a concentré la communication publicitaire »*, reconnaît Jean-Pierre Duval, délégué général de l'Union de la publicité extérieure, chambre syndicale représentant 90 % de la profession. La Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) est particulièrement touchée par le phénomène. Irriguée par un réseau routier important, la CUB détient le record de la plus forte densité d'hypermarchés et de centres commerciaux par habitant. En pleine concurrence, ces commerces utilisent tous les moyens pour attirer le chaland. Résultat : une succession de panneaux de toutes les couleurs, de tous les formats et de tous les styles.

Loin de se cantonner en périphérie, cette pollution visuelle agresse le passant jusqu'au cœur de la ville : le secteur dit sauvegardé n'est en effet pas épargné. *« Toute l'architecture haussmannienne, avec ses beaux immeubles néoclassiques du XIX[e] siècle, est gâchée par des panneaux placés en dépit du bon sens. Et en pleine illégalité,* assure Colette Lièvre. *Sur les quatre-vingt-dix panneaux que nous avons recensés sur les boulevards, la moitié sont illégaux, les autres à remettre en conformité avec la loi. »*

Un constat largement partagé par la Diren. Selon un de ses responsables, cinq grandes infractions ont été constatées sur la CUB : les panneaux installés dans des espaces boisés à conserver, ceux qui dépassent du pignon d'une maison, ceux sur un mur non aveugle (cas le plus fréquent), les installations à moins de 100 mètres d'un monument historique classé ou inscrit à l'inventaire supplémentaire, et ceux qui dépassent une hauteur de 7,50 m. Sans parler des cas les plus aberrants où le panneau posé bouche la vue des riverains.

MANNE FINANCIÈRE

La loi du 29 décembre 1979 a mis en place toute une réglementation en termes de dimension et d'emplacement. Sept décrets sont venus préciser le contenu législatif. Le dernier, en date du 24 octobre, a encore renforcé l'arsenal juridique en vigueur : dorénavant, les afficheurs devront déclarer au préalable auprès du maire les panneaux qu'ils souhaitent installer ou modifier. Les communes peuvent aussi se doter d'un règlement local de publicité qui permet de délimiter une zone d'intervention pour les afficheurs, la *« zone de publicité restreinte »*. Un ensemble de sanctions administratives et pénales à l'encontre des contrevenants est venu compléter le dispositif. La loi a ainsi donné tous les pouvoirs au maire, qui agit dans ce domaine au nom de l'Etat. *« Les maires ont les pleins pouvoirs, mais ils n'ont pas toujours la volonté de faire appliquer la loi »*, regrette Eliane Martignoles, de la direction de la nature et des paysages du ministère de l'environnement, qui estime à plus de 40 % les dispositifs publicitaires en infraction sur l'ensemble de l'Hexagone, soit environ cent vingt mille unités. C'est que les élus ne dédaignent pas la manne financière que représente la taxe sur les emplacements publicitaires. *« Les afficheurs font peur aux maires »*, souligne M[me] Martignoles. De nombreux élus subissent en effet des campagnes de communication fort insistantes de la part des sociétés d'affichage.

« Pour appliquer la loi, le maire doit avoir une volonté politique forte », confirme Daniel Audrerie, chargé de mission à la Diren d'Aquitaine. *« Quand un élu veut agir, il en a les moyens. Je ne vois pas pourquoi notre maire, qui plus est premier ministre, ne fait pas appliquer la loi »*, assure M[me] Lièvre.

Sylvia Zappi

Une commune sur dix-huit réglemente ces pratiques

Le maire de Quetigny (Côte-d'Or), qui avait institué une *« zone de publicité restreinte »*, comme l'autorise la loi, a été attaqué en justice par l'Union de la publicité extérieure. Il s'est vu conforté dans sa décision par un arrêt du Conseil d'Etat (*Le Monde* du 12 octobre).

Les maires de Saint-André-de-Cubzac et du Bouscat, deux communes de la Communauté urbaine de Bordeaux, ont fait enlever 30 panneaux illégaux sur leur territoire. Mais ces élus font figure de pionniers : 2 000 communes seulement possèdent actuellement une réglementation locale.

Lyon veut réduire de moitié le nombre de panneaux

LYON
de notre correspondant régional

Yves Vérilhac était plein de bonnes intentions. Chargé de mission en écologie urbaine (de 1991 à 1995) auprès de Michel Noir, alors maire de Lyon et président de la Communauté urbaine, il avait tenté de débroussailler le dossier de l'affichage publicitaire. Un inventaire lui a vite fait comprendre l'ampleur de la tâche : sur les dix mille panneaux 4 × 3 recensés dans l'agglomération lyonnaise, un tiers avaient été dressés de manière illégale, dont un certain nombre sur des terrains municipaux. Ce qui permettait à la ville de Lyon de percevoir 2 millions de francs de recette annuelle...

Car l'affichage publicitaire est d'abord source de revenus. A Lyon, un panneau bien situé peut rapporter, pour le propriétaire du mur où il est apposé, entre 6 000 et 8 000 francs par an. Difficile, dans ces conditions, de tenter de dégager un espace ou une perspective encombrés par une succession de panneaux 4 × 3. Parfois, raconte M. Vérilhac, afficheurs et propriétaires s'accordent pour « respecter » la loi : si la dimension d'un mur n'autorise pas la pose des panneaux, il suffit de refaire l'édifice pour se conformer à la législation.

En quatre ans, *« avec l'appui de Michel Noir »*, M. Vérilhac n'a pu faire supprimer que mille panneaux sur la Communauté urbaine de Lyon. Ce bilan, *« assez modeste »*, convient-il, il l'a présenté devant un comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'agglomération lyonnaise. Cette structure a été mise en place par Henry Chabert, adjoint à l'urbanisme de Raymond Barre.

Vendredi 6 décembre, un CCU, consacré à l'affichage publicitaire, a réuni des architectes – comme Roland Castro –, des sociologues, des afficheurs ou des publicitaires, devant deux cents personnes. Les interventions de M. Vérilhac ont suscité quelques grincements de dents. Refusant les discours entendus sur la *« créativité »* des affiches qui constitueraient *« le film de la vie »*, M. Vérilhac a parlé de *« petite délinquance contre l'environnement »*. Il a critiqué les conséquences du dispositif législatif qui protège le patrimoine bâti du centre de la ville pour mieux *« polluer »* les entrées d'agglomération, ainsi que les pouvoirs des maires qui ont la possibilité d'adapter les zones d'implantation.

INVENTAIRE SYSTÉMATIQUE

M. Chabert ne cache pas la difficulté de traiter un tel dossier à l'échelle d'une communauté urbaine, puisque l'affichage est de compétence municipale. Il prépare néanmoins, pour la fin de 1997, un plan d'occupation publicitaire (POP) qui, espère-t-il, aboutira à réduire de moitié les panneaux à Lyon : à l'horizon 2000, on ne devrait en comptabiliser que douze cents. *« Les afficheurs ne sont pas hostiles à la suppression »*, estime-t-il, si les professionnels peuvent, en compensation, se tourner vers les communes limitrophes. Sur Lyon, M. Chabert prévoit que le futur arrêté municipal intégrera un permis d'implantation qui permettra aux services de voirie de contrôler les panneaux – lesquels seront alors systématiquement répertoriés – et de pouvoir relever plus facilement les infractions.

Bruno Caussé

Les déboires pécuniaires d'un commissaire-enquêteur, défavorable à « l'autoroute des présidents »

LE FAIT de rendre un avis défavorable sur un projet d'autoroute soutenu par les décideurs régionaux, dont un ancien président de la République et un président en titre, exposerait-il un commissaire-enquêteur à des représailles pécuniaires ? Georges Nicoulaud, qui présidait la commission d'enquête publique sur la section Saint-Julien-Puy-Lavèze – Combronde (Puy-de-Dôme) de l'autoroute A 89 (Lyon-Bordeaux) – surnommée *« l'autoroute des présidents »* car elle traverse le Puy-de-Dôme de Valéry Giscard d'Estaing et la Corrèze de Jacques Chirac –, n'est pas loin de l'affirmer. Les cent trois heures de travail qu'il avait *« facturées »* ne lui ont été réglées que sur la base de vingt-cinq vacations (la vacation « valant » 200 francs et correspondant, selon les usages, à deux ou trois heures de travail), soit 5 000 francs, alors que compte tenu de l'ampleur de la tâche accomplie, il en attendait le double.

Estimant que la *« taxation des heures passées à la rédaction du rapport d'enquête* [de soixante-trois pages] *était anormalement basse »*, M. Nicoulaud, ancien ingénieur en chef du génie maritime et maire d'Auge (Creuse), et les quatre autres commissaires-enquêteurs ont adressé, le 24 octobre, une lettre de recours gracieux au président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, François Gourdon, qui les avait précisément désignés pour constituer la commission. En rejetant cette requête, par une lettre du 5 novembre, celui-ci a indiqué : *« Pour être quantitativement important, votre travail s'est écarté de la mission dévolue aux commissaires-enquêteurs en prenant en considération des points de vue généraux et polémiques étrangers à l'objet* stricto sensu *de l'enquête auquel vous auriez dû limiter vos observations et vos conclusions. Aussi, il ne m'est pas possible de vous allouer une rémunération supérieure. »*

CRITÈRES « ABSTRAITS »

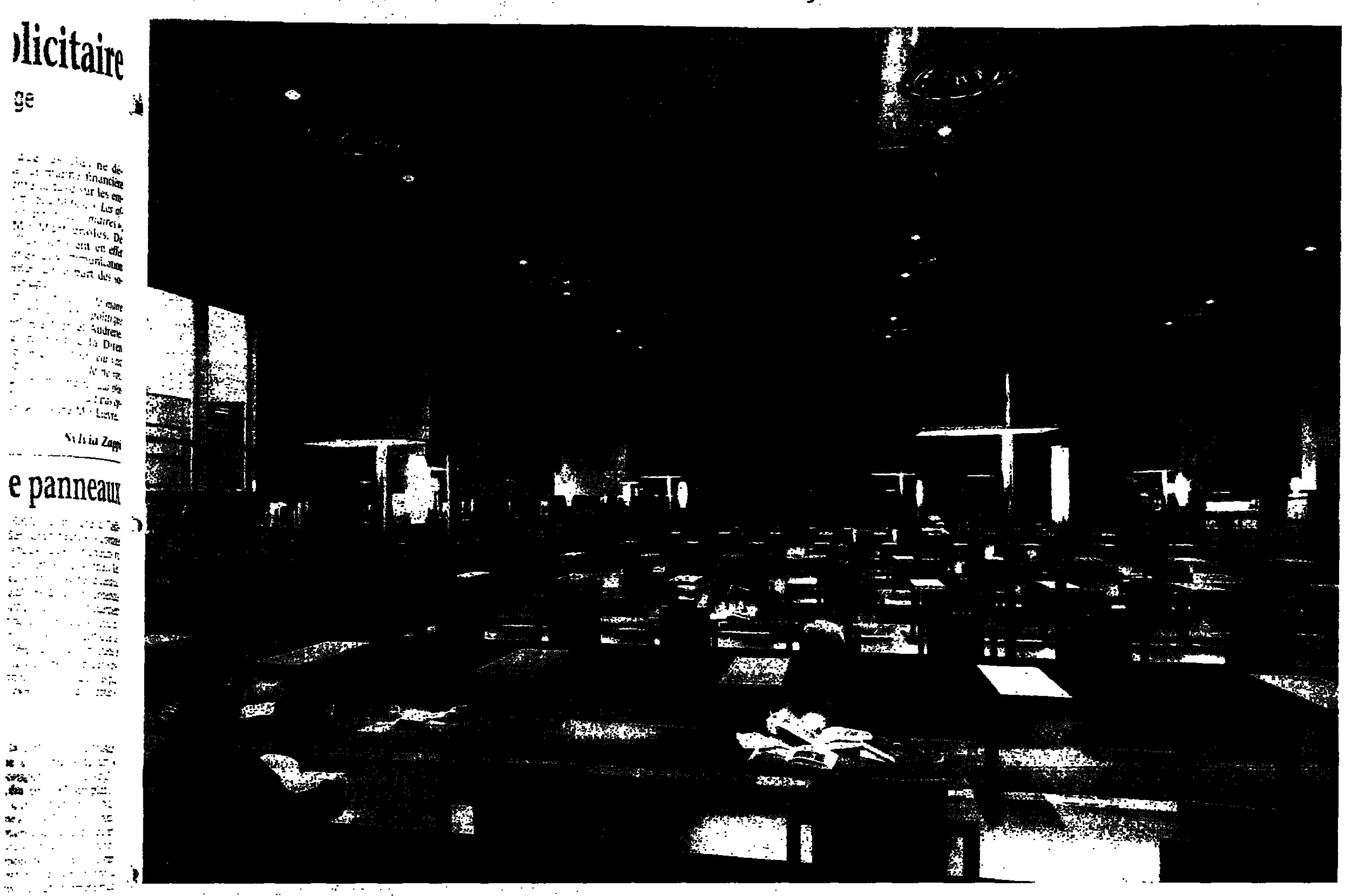
« Plongé dans la stupéfaction », M. Nicoulaud a introduit, seul, le 20 novembre, un recours contre l'ordonnance de taxation auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Il y détaille la manière dont la commission a suivi les prescriptions de la loi pour *« permettre au public de prendre une connaissance complète du projet et de présenter ses appréciations, suggestions et contre-propositions »*. Et, *in fine*, interroge : *« Dans l'appréciation du travail fourni, le juge administratif doit-il se baser sur le choix des éléments retenus par le commissaire-enquêteur, ainsi que sur la conformité ou non aux souhaits de tel ou tel groupe – et en ce cas lequel ? – de l'avis d'ensemble qu'il a cru devoir donner ? »*

M. Gourdon, de son côté, souligne que, pour fixer la rémunération d'un commissaire enquêteur, il ne tient compte *« en aucun cas de l'avis rendu »* – favorable ou défavorable –, mais apprécie uniquement *« la difficulté, l'importance et la qualité du travail fourni »*. Des critères d'appréciation forcément un peu « abstraits », admet le président du tribunal administratif.

Ce contentieux, assez rare, donne un nouveau relief à *« l'avis défavorable »* sur l'*« utilité publique »* de la portion de l'A 89 rendu, courant septembre, par la commission d'enquête (*Le Monde* du 20 septembre). En considérant que la traversée du parc des volcans par le tronçon Saint-Julien-Puy-Lavèze – Combronde n'avait pas de *« justification suffisante »* (1 700 véhicules par jour prévus sur 52 km ; coût prévu : 2,74 milliards de francs) – un avis *« extravagant »* selon Valéry Giscard d'Estaing –, les commissaires-enquêteurs ont apporté de l'eau au moulin des opposants au tracé. Ceux-ci estiment, comme la commission d'enquête, que la mise à deux fois deux voies de la RN 89 au sud de Clermont constituerait l'option la plus sage.

Robert Belleret

Le Monde
La Bibliothèque ● François-Mitterrand



La Bibliothèque nationale de France s'ouvre au public

Jacques Chirac inaugure, mardi 17 décembre, les premières salles de l'édifice monumental voulu par son prédécesseur sur la rive gauche de la Seine

BIBLIOTHÈQUE nationale de France: tout semble avoir été dit et tout reste à explorer. Avec l'ouverture au public le 20 décembre des espaces joliment appelés *« hauts de jardin »*, le plus grand des *« Grands Projets »* légués par l'ancien président François Mitterrand sort d'un enchevêtrement de mythes et de polémiques pour rentrer dans l'ordre du réel. L'ordre du réel, pourtant, sera lui-même *écartelé* entre le caractère inachevé du nouveau quartier de Paris où la BNF a cru bon s'incruster, et le luxe précis, réservé, quasi *protestant, des salles de travail* désormais ouvertes.

Sans doute le projet ne prendra tout son sens qu'avec l'ouverture, *à l'été 1998*, des 2 000 places réservées aux chercheurs. Aujourd'hui, la BNF n'ouvre que son étage public. Une bibliothèque générale accessible à toute personne de plus de dix-huit ans ou titulaire du baccalauréat ; 1 600 places de lecture seront disponibles, permettant un libre accès à une collection de 180 000 volumes, chiffre qui, d'ici cinq ans, devrait pratiquement doubler, pour atteindre 350 000 ouvrages ; à quoi s'ajouteront microformes, fonds numérisés, audiovisuel et multimédia. C'est également *à ce niveau* que se trouvent les salles d'exposition où est présentée une partie de l'exposition-manifeste « Tous les savoirs du monde ».

Pour arriver à la bibliothèque, on sort du métro Quai-de-la-Gare (ligne 6) et on longe la Seine en prenant comme repère les quatre grandes tours qui signalent la présence du monument dans la ville. Il faut alors gravir les *immenses* emmarchements qui font face à Bercy et conduisent sur la plate-forme tout aussi impressionnante, recouverte de bois d'ipé. Les amateurs de mer et de grand large, les *rêveurs d'eau douce, les promeneurs* de grand vent, seront à l'aise sur cette esplanade qui ne trouvera son échelle qu'à l'usage : il faut dire qu'elle *forme comme le pont* d'un paquebot culturel de quelque 7 hectares.

Seule l'une des tours offrira un belvédère accessible au public, excellente occasion pour comparer la qualité architectonique de l'oeuvre de Dominique Perrault avec la forêt d'HLM qui, vers le sud, forme le paysage du 13[e] arrondissement. On pourra aussi y voir de près les grands volets de bois abrités par une peau de verre lisse, mobiles dans l'espace public, ou ceux de l'administration, fixes dans les *étages supérieurs* où ils masquent de grands silos à livres. Cela n'arrange sans doute pas l'impression d'isolement altier que donne de l'extérieur la bibliothèque de Tolbiac. Le désert des pontons, la solitude silencieuse des quatre grands mâts : le vaisseau-fantôme n'est pas loin. On est à l'exact opposé d'un autre paquebot nommé Beaubourg, surpeuplé comme un navire d'immigrants arrivant en vue de Manhattan. On voit mal d'ailleurs à Tolbiac s'installer les cracheurs de feu, les gratteurs de caricatures, les tambourineurs ou les tireurs de tarot. Sans même parler des espaces réservés aux chercheurs et à leurs cabines de luxe, la vocation de ce Transatlantique reste des plus sévères. On viendra ici pour travailler. Et l'architecture intérieure n'encourage pas précisément à rigoler.

Comme le rez-de-jardin réservé aux chercheurs qui se déploiera autour d'un fragment de forêt, soigneusement disposé derrière un vitrage hermétique, le haut-de-jardin affecte la forme d'un cloître gigantesque. On y accède par deux tapis roulants, à l'est et à l'ouest. Les halls d'accueil sont immenses et donnent tout de suite le ton. Tapis rouges, bois précieux, vastes voiles métalliques, rien n'est vrai*ment propice* à la *civilisation* des tagueurs. On entre ici dans l'antichambre du silence pour peu que la longue traversée des espaces extérieurs n'ait pas fait ressentir *déjà* l'ordre des convenances. Dans les halls, on sera dirigé vers tel ou tel secteur, et l'on s'acquittera d'un droit d'entrée quotidien ou annuel relativement modique (100 F par an pour les étudiants, par exemple). Les salles de lecture du haut-de-jardin sont réparties en dix espaces, quatre d'entre eux étant réservés à la littérature et à l'art, avec une majorité de documents étrangers. Les sciences et techniques, puis le droit, l'économie et la politique, enfin la philosophie, *l'histoire et les sciences de* l'homme complètent ce parcours du savoir universel auquel s'ajoutent une salle de presse, un secteur audiovisuel et l'indispensable service de recherche bibliographique. Le bois, toujours, la souplesse de la moquette, le métal décliné sous de multiples formes, tout *semble si bien fait* pour le confort qu'on finirait par penser, attitude bien française, que le savoir est un luxe. Chaque poste de travail est doté d'un éclairage sophistiqué à base de fibres optiques et les lecteurs pourront aisément installer leurs ordinateurs portables.

L'ensemble est si solide, si vaste, si bien assis ; les meubles sont d'apparence si robuste, l'élaboration technique si manifeste et si présente que le sentiment d'immensité caractéristique des espaces extérieurs cède le pas à une impression d'efficacité à laquelle l'architecture contemporaine souvent maniérée et brinquebalante ne nous avait pas habitués. Quelque chose qui emprunte davantage au nord de l'Europe ou aux pays anglo-saxons qu'à nos *traditions méditerranéennes. Les* portes de Tolbiac sont lourdes, les équipements massifs, la sécurité apparemment sans faille. Mais *seul l'usage révélera la* pertinence de cet outil de 8 milliards de francs.

ET RICHELIEU ?

En attendant la deuxième étape de l'ouverture de Tolbiac, celle du rez-de-jardin, on peut *s'étonner* ici de la souplesse de l'outil imaginé par Dominique Perrault et par les différents responsables du projet bibliothèque, de Dominique Jammet à Jean Favier, en passant par Emmanuel Le Roy-Ladurie. Car au fond, rien ou presque de ce qu'on *voit ici n'était prévu à l'origine*. Au départ, pas de bâtiment et pas de livres, puis du béton et 4 millions de volumes, puis 12 millions, qu'il aura fallu loger d'abord dans les tours, puis dans d'immenses magasins en sous-sol. On est fort loin de cet univers virtuel et numérisé sur lequel avait initialement tablé Jacques Attali. On est loin aussi de la vieille BN de la rue de Richelieu dont la priorité revendiquée allait à la conservation de ses précieuses collections.

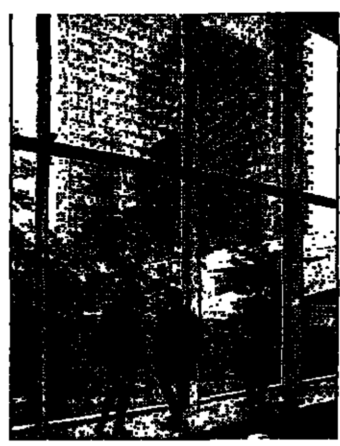
Mais que devient Richelieu ? L'Institut national d'histoire de l'art, rêvé notamment par André Chastel, semble encore dans les limbes en dépit des nombreux rapports favorables à ce projet. Et de l'arrivée de la Bibliothèque d'art et d'archéologie léguée à l'université de Paris par le couturier Jacques Doucet. Le contenu de la bibliothèque de l'Arsenal (1 million de volumes), annexe traditionnelle de la BN, devrait la rejoindre. Ne bougeront pas de Richelieu, quelque 900 000 documents cartographiques, près de 15 millions d'estampes et de photographies, un demi-million de manuscrits, toutes *les monnaies, médailles et antiques*, la musique, soit 2 millions de pièces et recueils, enfin 3 millions d'œuvres ou d'écrits relevant des arts du spectacle. *Les imprimés*, en revanche, auront, d'ici à l'été 1998, pris le chemin de Tolbiac, comme les périodiques entassés à Versailles. Au cas où..., d'immenses silos métalliques aux équipements sophistiqués sont d'ores et déjà prêts à Marne-La-Vallée pour accueillir à leur tour quelques millions de livres. Leur construction, décidée en dernier lieu, et financée par les fonds non dépensés par Dominique Perrault, montre assez qu'on est loin de l'univers numérisé des premières épures et que le bon vieux papier n'a pas perdu sa place.

Frédéric Edelmann
et Emmanuel de Roux
Reportage photographique :
Gaston Bergeret pour « Le Monde »

TGB-BDF+BNF=BFM

Quel nom pour le nouvel établissement ? Le premier qui lui fut donné, TGB, est né spontanément des initiales de Très Grande Bibliothèque, le qualificatif décerné par François Mitterrand lors de l'entretien télévisé où il annonçait sa création. Plus tard, à côté de la vieille Bibliothèque nationale (BN) de Richelieu, fut créée une association de *préfiguration, puis* un établissement public constructeur, qui prit le nom de Bibliothèque de *France* (BDF). Après la fusion, en 1994, la nouvelle entité bicéphale fut baptisée Bibliothèque *nationale de France*. De nombreuses voix ont demandé, au lendemain de la mort de *François Mitterrand*, qu'elle prenne celui de l'ancien président de la République. *Jacques Chirac* a exaucé ce vœu. Le bâtiment de Tolbiac a donc pris le nom de François Mitterrand. L'établissement public, unique qui coiffe les départements restés *rue de Richelieu*, la Bibliothèque François-Mitterrand (BFM) construite à Tolbiac et *les annexes récentes* (Marne-la-Vallée) ou plus anciennes (Sablé, Provins) s'appelle toujours Bibliothèque nationale de France.

CATHÉDRALE On l'a dit et répété, les deux septennats de Mitterrand auront été l'ère des grands projets. On réalise aujourd'hui que le seul des grands projets qui n'aura jamais été sérieusement engagé est celui pourtant essentiel de la Ville. Au moment de l'ouverture de la Bibliothèque nationale de France, on voudrait ne parler que de livres. Il faut pourtant évoquer la traversée du désert que reste et restera sans doute pour longtemps l'accès au sanctuaire.



Autour de Tolbiac, un quartier est bien en train d'émerger, confié au meilleur de la jeunesse architecturale française, ce qui est bien le moins pour voisiner avec le travail de Dominique Perrault, aujourd'hui âgé de quarante-trois ans. A côté de l'immense bâtiment, les deux ensembles de logements signés Gazeau, Soler, Ripault, Gangnet, font comme deux sortes de petits blocs aux fonctions de serre-livres, comme des dominos seraient censés tenir des annuaires. Au moins, la géométrie de ces ensembles coordonnés par la Semapa (Société d'économie mixte d'aménagement de Paris), et placés sous la férule du vétéran Roland Schweitzer, témoigne d'une volonté d'ordre et de civilité urbaine qui s'arrête pour l'heure, hélas ! ou peut-être tant mieux, à la future avenue de France. Car ni la Semapa, ni la Ville de Paris, ni l'Etat ne peuvent rien dans le contexte économique actuel pour combler la redoutable saignée que continuent de représenter les voies SNCF de la gare d'Austerlitz. Les projets existent pour achever la dalle de couverture, les investisseurs manquent pour faire oublier une situation urbaine absurde, pour une bonne part issue des raideurs administratives de la toute-puissante SNCF. Il faudra vingt ans au moins pour achever le quartier. Ce n'est pas excessif pour un projet urbain. Mais plus le temps passe, plus les problèmes s'accumulent et plus le déplacement de l'actuelle gare d'Austerlitz vers le boulevard Masséna se révèle comme une occasion perdue. Résultat : là où l'on pourrait espérer voir naître le prolongement naturel de l'ancien Quartier latin, avec ses universités, la Bibliothèque de France débouche pour l'heure sur une falaise incongrue. Cela ne facilite évidemment pas l'acceptation de cet édifice solitaire par un public a priori méfiant. On lui a fait le coup des « tours infernales », les rumeurs d'inondation naissent et renaissent, et chacun continue de voir la BNF isolée dans un lointain désert alors que le métro Quai-de-la-Gare est tout proche et que la station de la ligne Météor devrait s'ouvrir en 1998. Reste pour l'heure à se replier dans le fier îlot de Tolbiac, 7 hectares de savoir au cœur des 130 hectares de la ZAC Paris - Rive gauche.

Frédéric Edelmann

Huit ans d'une aventure tumultueuse

Lancée à la hâte, poursuivie avec frénésie, la bibliothèque aura souffert mais aussi bénéficié de la fièvre ambiante

L'HISTOIRE de ces quatre tours qui veillent sur un double cloître studieux et un trésor considérable d'imprimés est, selon la formule consacrée, pleine de bruit et de fureur. Un bruit et une fureur qui débordèrent largement du monde clos des bibliothèques. Tout le monde se mêla, à un moment ou un autre, du sort de la TGB, rapidement devenue un imbroglio où se conjuguaient une vraie nécessité, des impératifs techniques contradictoires, des arrière-pensées politiques et des crocs-en-jambe ministériels, des coups fourrés universitaires et des querelles architecturales, pimenté d'une bonne dose d'ambition et de paranoïa personnelles. Chacun donnant son avis, on a donc assisté à une dérive du projet, nourrie d'enquêtes et de contre-enquêtes, ponctuée de rebondissements successifs. Lancée dans la hâte, poursuivie avec frénésie, la bibliothèque a souffert mais aussi bénéficié de cette fièvre. Il lui aura fallu un peu plus de huit ans pour entrouvrir ses portes. Un délai somme toute assez court.

Si la paternité de la bibliothèque appartient sans conteste à François Mitterrand, deux autres personnalités ont joué un rôle moteur dans le lancement du projet. En 1988, l'administrateur général de la Bibliothèque nationale (BN), Emmanuel Le Roy Ladurie, devant l'apoplexie qui guette la Rue de Richelieu, rédige un rapport pour alerter François Léotard, alors ministre de la culture. Il lui propose deux solutions. Soit une opération *« tapis volant »* – la vieille BN quitte son gîte, avec armes et bagages, pour un bâtiment neuf ; soit la construction d'une *« BN-bis »* – on gèle les collections de Richelieu à une date déterminée, et les nouvelles acquisitions sont entreposées, au fur et à mesure de leur arrivée, dans un nouvel édifice. Le 13 mars 1988, François Léotard fait approuver la deuxième solution, au cours de l'un des derniers conseils des ministres de la première cohabitation.

Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand, reprend l'idée de Le Roy Ladurie en lui donnant un tour futuriste. Il incite le président à créer, à côté de l'*« obsolète »* rue de Richelieu, une bibliothèque immatérielle, basée sur la numérisation de tous les trésors de la BN et – pourquoi pas ? – de ceux de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Ce projet n'exige pas de construction monumentale, mais une architecture virtuelle fort complexe, capable d'abriter et de gérer une colossale mémoire électronique, consultable par tous à distance. La modernité à la rencontre de la démocratie. C'est cette *« bibliothèque d'un type entièrement nouveau »* qu'annonce le président de la République, le 14 juillet 1988. Hélas, le projet, examiné, chiffré, est jugé irréalisable. La numérisation complète des collections de la BN demande un temps considérable et encore plus de moyens financiers.

Un inspecteur des finances, Patrice Cahart, et Michel Melot, ancien patron de la Bibliothèque publique d'Information (BPI) du Centre Pompidou, rédigent alors en trois mois, après avoir beaucoup consulté, les grandes lignes du programme de la bibliothèque. Ils fixent sa surface, 130 000 m² minimum ; confirment sa mission essentielle – collecter, cataloguer, conserver, communiquer, – tout en restant flous sur le sort des collections de Richelieu (faut-il faire venir les imprimés de la vieille BN ? Et si oui, dans quelle proportion ?) ; suggèrent le regroupement de *« tous les nouveaux supports »* concernant l'image et le son.

UN CAMOUFLET

Un site est trouvé pour le nouvel établissement : ce sera à Tolbiac, l'ancienne gare du Sernam, 7 hectares que la Ville de Paris, son propriétaire, accepte de donner à l'Etat. Les propositions de Jack Lang, qui tenait pour le fort de Vincennes, et de l'architecte Roland Castro, qui proposait la Plaine Saint-Denis, sont donc écartées. Qui allait piloter ce dossier ? Le ministère de la culture évidemment, estime Jack Lang, titulaire du poste. L'Elysée le confie, en fait, au secrétariat d'Etat aux grands travaux, taillé sur mesure pour Emile Biasini, haut fonctionnaire qui a la réputation de respecter les coûts et les délais. Ce partage est gros de conflits latents. D'autant qu'en janvier 1989 un journaliste, Dominique Jamet, candidat personnel de François Mitterrand, est parachuté à la tête de la future Bibliothèque de France (BdF). Cette nomination est vécue par le monde de la recherche comme un camouflet. La Rue de Richelieu, négligée, porte le deuil. Pourtant, Emmanuel Le Roy Ladurie ne restera pas longtemps inactif. Sa qualité d'historien, le réseau de ses relations scientifiques, sa connaissance et sa pratique des grandes bibliothèques lui permettent de mettre un pied dans la porte.

Le dogme est toujours d'*« offrir la totalité des savoirs à tous les publics »* quand est lancé le concours international d'architecture – pas un représentant des bibliothèques françaises ne figure dans le jury ! Dans le programme de la compétition, l'édifice doit recevoir trois à quatre millions de livres, mais aussi quantité d'équipements audiovisuels et cinématographiques, sans parler des commerces, d'un grand centre de conférences et d'un espace pour les enfants. Tolbiac doit être un forum culturel d'un nouveau type, relié virtuellement à un vaste réseau de bibliothèques. Quand, en août 1989, Dominique Perrault est choisi, il apprend vite qu'il aura à caser l'ensemble des douze millions de volumes de la rue de Richelieu.

Le colloque organisé par la revue *Le Débat*, le 11 septembre 1989, dans un amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, permet de mesurer la mauvaise humeur du monde de la recherche face au projet. Devant l'assistance houleuse, Jean Gattégno, ancien directeur du livre au ministère de la culture, devenu directeur scientifique de la BdF, plaide pour l'innovation proposée – *« il ne faut pas refaire la Bibliothèque nationale en mieux, il faut faire autre chose »*. Mais quoi, au juste ? Le projet ne cesse d'évoluer. La place de l'audiovisuel, essentielle au départ, se réduit : le dépôt légal des images ira l'INA. Le centre de conférence, les salles de cinéma et les commerces sont abandonnés. Le rez-de-jardin est définitivement attribué aux chercheurs. Reste le haut-de-jardin. Au début de l'été 1990, Dominique Jamet propose à l'Elysée de diviser ce niveau en trois parties : une grande bibliothèque en libre accès, un centre de documentation ouvert à l'actualité et aux nouveautés de l'édition, une salle de presse où le rôle de la télévision est important. Des salles d'expositions temporaires assurent la liaison d'un ensemble dont l'architecture intérieure doit être *« conviviale »*. Le 10 octobre 1990, François Mitterrand envoie une lettre à Jack Lang pour recadrer sèchement les propositions de Dominique Jamet : *« Les adultes, comme les étudiants ou les adolescents, parcourront facilement le niveau supérieur, où ils pourront consulter des ouvrages qui constituent le fond commun de notre patrimoine culturel. »* L'Elysée propose en somme la création d'une grande bibliothèque traditionnelle, dont le découpage reflète exactement celle des chercheurs. L'audiovisuel se bornera à une salle. Avec les deux amphithéâtres et l'espace modulable pour les expositions, ce sont les modestes survivances du grand forum multimédia.

Les polémiques ne vont pas cesser pour autant. Les tours en seront d'abord la cible principale – stockage, climatisation, circulation des livres, « blues » du magasinier. Rapports, contre-enquêtes, elles seront finalement rognées de 8 mètres. L'informatique sera prise, ensuite, dans le collimateur. Quand, en 1993, se produira la nouvelle cohabitation, un énième audit sera confié à Philippe Bélaval. Ce dernier regrette que les deux éléments de la bibliothèque qui se construit à Tolbiac *« donnent l'impression d'avoir été purement et simplement juxtaposés, sans que la cohérence de l'ensemble ait été vérifiée »*. Il déplore aussi *« l'absence quasi totale d'études préalables consacrées spécifiquement au public de la bibliothèque haut-de-jardin »*. Il déconseille néanmoins la transformation de ce niveau en bibliothèque universitaire et donne, du coup, son profil définitif à ce haut-de-jardin. La bibliothèque qui y sera installée sera ouverte à toute personne justifiant du baccalauréat ou âgée de plus de dix-huit ans. Elle sera payante. Elle proposera massivement du papier et des textes imprimés, mais aussi des supports variés, et des images, fixes ou animées, et du son.

Philippe Bélaval réclame également la fusion entre la Rue de Richelieu et Tolbiac. Elle sera effective le 22 décembre 1993. Les deux frères ennemis, Emmanuel Le Roy Ladurie et Dominique Jamet, partiront chacun de leur côté, amers. Jean Favier, esprit œcuménique, sera installé à la tête de la Bibliothèque nationale de France, appellation qui à elle seule est un compromis. Les deux équipes rivales de Tolbiac et de Richelieu enterrent la hache de guerre. La cellule informatique entièrement renouvelée va mettre les bouchées double pour rattraper son retard. Le 30 mars 1995, François Mitterrand, qui achève son second septennat, peut inaugurer le bâtiment. Miné par la maladie, il parcourt à pas lents les salles encore vides de la double bibliothèque qui va porter son nom. Dix-huit mois plus tard, les premiers lecteurs font leur entrée. Le tumulte de la gestation a fait place au silence des livres.

Emmanuel de Roux

L'encyclopédisme pour tous

FALLAIT-IL doubler la bibliothèque savante d'une bibliothèque grand public ? Quel rôle va jouer cette dernière ? Quel va être son public ? Les réponses sont difficiles à formuler avant l'arrivée des premiers usagers. Jacqueline Sanson répond pourtant à la première question en rappelant que ce doublon existait rue de Richelieu, au XIXe siècle, et que *« seul le manque d'espace a fait supprimer la salle réservée au grand public »*. Pour mesurer la place qu'elle va occuper dans l'économie parisienne des bibliothèques, on peut examiner celle de la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou . Depuis vingt ans, elle accueille une majorité d'étudiants qui ne peuvent avoir accès aux bibliothèque universitaires, dont la misère est patente.

Il y a fort à parier que le haut-de-jardin de Tolbiac-François-Mitterrand aura la même fonction. D'abord parce que la BPI va offrir, le temps des travaux de remise en état du Centre Pompidou, moitié moins de places. Ensuite parce que le nouvel établissement a été constitué comme une bibliothèque d'étude. *« Nous visons un certain niveau de lecture,* indique Jacqueline Sanson. *Ce qui ne signifie pas un certain niveau de lecteurs. Les collections offertes sur les rayonnages offrent un fonds d'étude dans toutes les disciplines. En particulier dans les disciplines scientifiques, pas toujours bien représentées dans les autres bibliothèques grand public. »* Et pour bien souligner cette identité savante, le découpage des départements de la bibliothèque haut-de-jardin reproduit à l'identique celui de l'étage inférieur, le saint des saints de la recherche.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas avoir créé ici une véritable bibliothèque universitaire dont le fonctionnement – le budget notamment – aurait incombé à l'éducation nationale ? *« L'essentiel des connaissances, dans tous les champs du savoir, pourra être consulté ici,* indique Philippe Bélaval. *S'il s'agit d'une bibliothèque encyclopédique, ce n'est pas pour autant une bibliothèque universitaire : on ne trouvera pas de manuels. Elle intéressera les étudiants, mais ne se limitera pas à eux. L'unité entre les deux niveaux était indispensable. »* Ce n'est pas non plus une BPI-bis : *« Une bibliothèque d'actualité renouvelle son fond constamment,* ajoute Jacqueline Sanson. *Ici, les ouvrages resteront sur les rayons tant qu'ils constitueront une référence. »*

Les responsables de la BNF soulignent que c'est la première fois depuis la création de la BPI que l'Etat fait un tel effort dans la région parisienne en matière de bibliothèque grand public. Quel sera l'impact de cet outil de diffusion du savoir ? Il faudra attendre l'ouverture du rez-de-jardin pour analyser les échanges qui ne manqueront pas de se faire entre les deux niveaux. *« Le fait d'avoir adossé une bibliothèque grand public à une bibliothèque patrimoniale est très positif »*, estime Philippe Bélaval, qui table avec optimisme *« sur l'émergence d'un nouveau type de chercheurs, sur l'opportunité pour certains de passer d'une approche superficielle des textes à une lecture plus savante »*. L'afflux des étudiants empêchera-t-il les autres publics de venir s'asseoir à ces tables, comme on s'en plaint à la BPI ? Qu'est-ce que le public retirera d'un tel établissement culturel ? *« On n'a pas à contrôler les lectures que le public vient faire ici,* répond Philippe Bélaval ; *1 600 places de lecteurs, cela fait 10 000 utilisateurs de la bibliothèque par jour et plus de quatre millions d'heures de lectures par an. »*

E. de R.

L'équipage

Jean Favier, un pape de transition. Ce chartiste, agrégé d'histoire, spécialiste du monde médiéval, coulait des jours paisibles aux Archives nationales, où il régnait sans partage depuis dix-neuf ans. L'élection de François Mitterrand, en 1981, avait un moment déstabilisé ce giscardien discret dont la seule fantaisie vestimentaire est un nœud papillon. Il acquit vite la réputation d'être indéboulonnable. Appelé soudainement par Jacques Toubon à la tête de la BNF, il y fut nommé le 18 janvier 1994. Prudent pape de transition, il atteint l'âge de la retraite avant l'ouverture définitive de la BNF.

Philippe Bélaval, le refondateur. Enarque, membre du Conseil d'Etat, il est capable de digérer, comme ses condisciples, les dossiers les plus épais, mais n'est pas dénué de sensibilité, ni de doigté – ce qui est plus rare. Il a joué le rôle difficile de M. Bons Offices au moment de la deuxième cohabitation et a maintenu sur les rails la TGB. Il est également responsable de la fusion de Tolbiac et de Richelieu. Numéro deux dans la hiérarchie de l'établissement public, c'est le véritable mécanicien de cette lourde machine.

Organigramme de la BNF

Président : Jean Favier

Directeur général : Philippe Bélaval

2 directions scientifiques verticales	3 directions scientifiques transversales	4 directions logistiques horizontales
Imprimés et audiovisuel (BNF-François-Mitterrand) ***Jacqueline Sanson***	Développement scientifique (dépôt légal, produits bibliographiques, réseau) ***Marcelle Beaudiquez***	Administrations et finances ***Jean-Yves Gacon***
	Services de conservation (restauration, préservation) ***Catherine Gaillard***	Personnel ***Jean-Pierre Lalaut***
Collections spécialisées (BNF-Richelieu : estampes, monnaies, cartes, plans, etc.) ***Alix Chevalier***	Développement culturel (expositions, débats) ***Roland Schaer***	Moyens techniques ***Michel Prinzie***
		Informatique, nouv. technologies ***Daniel Renoult***

Jacqueline Sanson, la gardienne du temple. Archiviste paléographe, elle a fait toute sa carrière au sein de la Bibliothèque nationale, dont elle maintient les traditions centenaires, en particulier celle du service public. Cette gardienne du temple assure, à Tolbiac, l'unité des deux bibliothèques, celle du haut comme du rez-de-jardin – leur découpage est d'ailleurs identique. Elle a annexé à son royaume de papier celui plus récent de l'audiovisuel et des supports multimédias.

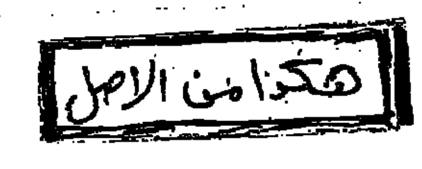
Dominique Perrault, le maître d'œuvre. Toujours habillé de noir, comme certains de ses confrères branchés, l'architecte a les épaules solides et la tête bien faite. Ce qui lui a permis de négocier, sans trop de problèmes, les épingles à cheveux et les tête-à-queue imposés par les brusques changements de programmes de la bibliothèque et de supporter les sarcasmes dont fut accablé le profil de son bâtiment. Il a su, avec la même efficacité, négocier ses propres contrats avec l'établissement public. La maîtrise des coûts du bâtiment Tolbiac a enfin permis la construction de l'annexe de Marne-la-Vallée.

Roland Schaer, le chef d'orchestre. Normalien à la crinière prématurément blanchie, agrégé de philosophie, spécialiste de l'histoire des musées, il fut longtemps chef du service culturel du Musée d'Orsay. Aujourd'hui, directeur du développement culturel de la BNF, il jongle avec deux sites, quatre salles d'expositions, et plusieurs amphithéâtres. Son rôle – *« mettre en valeur »* les collections de la BNF – s'apparente à celui d'un chef d'orchestre. Mais il faut encore roder les instruments et apprivoiser un public inconnu.

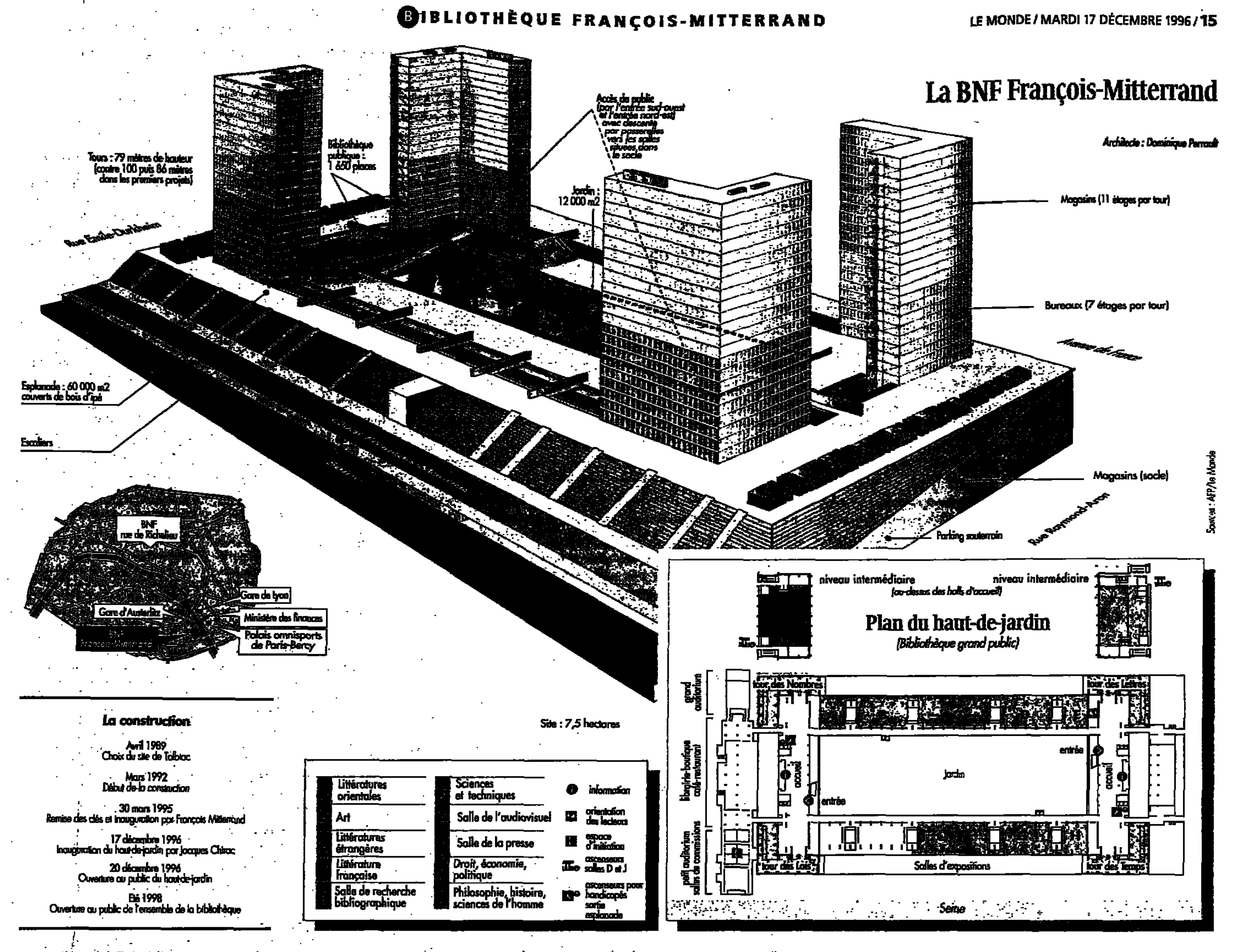
Daniel Renoult, le bibliothécaire du futur. Ce bibliothécaire chevronné (Lyon, Musée de l'homme, Paris-X-Nanterre) est arrivé sur le terrain particulièrement miné des nouvelles technologies. La BNP ne fonctionnera pas sans un puissant arsenal informatique. Or celui-ci avait pris un gros retard du fait de l'approche globale privilégiée au départ. Le prédécesseur de Daniel Renoult, André Zysberg, pourtant historien des galères, s'était déjà cassé la tête à redécouper l'ensemble de façon plus autonome. Daniel Renoult a achevé la tâche. Aujourd'hui, les programmes sont lancés, les marchés passés et, dans chaque secteur, les démarrages prévus. Mais personne n'est à l'abri de pépins. Surtout dans le domaine de l'informatique.

Michel Prinzie, M. Sécurité. Ingénieur, il a exercé les mêmes fonctions au Centre Pompidou pendant dix-huit ans : maintenance du bâtiment, sécurité, gardiennage. C'est lui qui doit répondre des mille catastrophes dont la Bibliothèque François-Mitterrand est périodiquement menacée depuis l'origine : incendie, inondation, épidémie, pillage. Les émeutes ne sont pas encore au programme...

F. E. et E. de R.



هكذا من الاصل



La construction

Avril 1989
Choix du site de Tolbiac

Mars 1992
Début de la construction

30 mars 1995
Remise des clés et inauguration par François Mitterrand

17 décembre 1996
Inauguration du haut-de-jardin par Jacques Chirac

20 décembre 1996
Ouverture au public du haut-de-jardin

Eté 1998
Ouverture au public de l'ensemble de la bibliothèque

Risques et fantasmes

DE sombres prédictions ont accompagné l'annonce puis la construction de la bibliothèque François-Mitterrand (BFM). Sa conception, les partis pris architecturaux, doivent entraîner pour ses précieux dépôts mille catastrophes, estiment les Cassandre. Quelques problèmes existent. La plupart relèvent du pur fantasme. Avec Michel Prinzie, chargé de l'entretien du bâtiment, de la sécurité et du gardiennage, voici quelques réponses aux nombreuses questions posées – ou non posées.

● **INONDATIONS**

Le dernier bruit en date, circulant encore avec tenacité à la veille de l'ouverture. Les inondations, qui noieraient les sous-sols de l'édifice, seraient provoquées par des infiltrations de la Seine ou de la nappe phréatique. Lesdits sous-sols, parcourus de long en large, sont plutôt secs. Ici ou là des traces d'humidité sur les paroies de béton. « *Le bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) a calculé que les eaux d'exore* [les ruissellements naturels dans tout sous-sol] *pouvaient atteindre 100 m³*. Nous avons, pour épuiser ces infiltrations, 20 *pompes en batterie. Nous n'avons jamais eu à éliminer plus de 15 m³. En revanche, 300 à 400 kilomètres de tuyauterie courent dans le bâtiment – aucune, bien sûr, ne passe dans les réserves de livres. Quelques soudures ont lâché, ce qui est classique. Les dégâts sont minimes.* »

● **INCENDIE**

Le syndrome de la tour infernale. Autre fantasme : la mémoire du monde va partir en fumée. Contrairement à la légende, les livres sont difficiles à faire flamber – mais aussi difficile à éteindre. Dans ce domaine, la sécurité est double, donc draconienne : la BFM est une bibliothèque, c'est aussi un IGH (immeuble de grande hauteur), avec des normes de sécurité spéciales. « *Seize pompiers veillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans un poste de contrôle équipé d'écrans. Ce qui n'empêche pas les rondes. Il y a aussi un réseau classique de détecteurs de fumée et de trappes de désenfumage. Tous les espaces sont cloisonnés et fermés par des portes coupe-feu. Cela n'interdit pas les risques, mais ils sont infiniment moins grands que dans les vieux bâtiments de la rue de Richelieu.* »

● **CLIMATISATION**

Très complexe, difficile à maîtriser. Les premiers occupants du bâtiment ont, tour à tour, grelotté et suffoqué. « *On ne climatise pas de la même manière une salle de lecture, des bureaux et une réserve.* » Les parois de verre demandées par Dominique Perrault ont encore compliqué le système. Pour éviter que les livres installés dans les tours « *ne rôtissent* » sous l'effet du soleil – encore un fantasme –, une triple paroi de métal et de plâtre isole les magasins logés dans les tours, « *ce qui fait perdre 90 centimètres à la périphérie de chaque niveau* ». Une véritable usine à souffler le chaud et le froid est installée dans les entrailles de la BFM.

● **LES CHAMPIGNONS**

La vraie terreur des bibliothécaires. « *Un véritable danger peu connu du grand public* ». Pour éviter la propagation des moisissures qui attaquent le papier, les nouveaux volumes qui sont installés sur les rayonnages de la BFM sont traités. Des filtres en charbon actif piègent l'air au niveau du socle. Le morcellement des magasins est également un frein au développement des bactéries.

● **LE VOL**

Il faut distinguer le vol en magasin du vol en salle. Les magasins sont surveillés par un classique système de rondes – seuls les responsables des magasins y ont accès. La meilleure sécurité : la qualité du personnel « *qui trimballe deux siècles et demi de tradition avec lui* ». En salle, certains responsables de la BNF craignent que l'architecture intérieure ne favorise les larcins. Dans la bibliothèque haut-de-jardin, où les volumes sont en libre accès, « *les déprédations risquent, hélas, d'être les plus fréquentes : le lecteur qui arrache une ou plusieurs pages d'un livre. D'ailleurs les déprédations sont plus lourdement punies que les vols. On ne peut pas grand-chose contre cela, sinon empêcher les lecteurs de s'isoler. Chaque volume est équipé d'un stylet magnétique. Pour sortir de la salle, aller aux toilettes par exemple, il faut passer un portique* ».

● **DANGERS RÉELS**

L'esplanade à l'extérieur, en bois d'ipé : « *Un bois qui vieillit très bien, mais, par temps de pluie, c'est une patinoire* ». Pour éviter les glissades intempestives, des engravements en résine et quartz vont être posés sur les passages les plus fréquentés. Jean Favier a également demandé que des rambardes soient placées, tous les 50 mètres, le long des emmarchements qu'il juge vertigineux. Reste le problème du vent, difficile, voire impossible à résoudre. Une partie de la quincaillerie des portes des pieds de tours, dont les vitres se brisent à cause de la violence des courants d'air, est à reprendre. A surveiller : le comportement du placage de bois sur les volets intérieurs (1 mm d'épaisseur) dont certains se fissurent.

Nettement plus inquiétante, la pressurisation des façades. Celles-ci sont faites de 8 000 panneaux, de 400 kg chacun, composés de deux feuilles de verre avec, entre les deux, un vide où circule un air asséché pour éviter les effets de condensation.

Or « *le système de pressurisation mis en place est difficile à régler. Mal contrôlé, il peut, soit provoquer de la buée, soit menacer l'intégrité du verre lui-même* ». Actuellement, il n'est pas mis en marche. Il y a un conflit avec le constructeur. Un expert a été nommé. Ce conflit n'est pas le seul. Le paiement final des entreprises n'est pas achevé et nombre d'entre elles renâclent à assurer des finitions ou des reprises, alors que la réception des travaux est terminée.

« *Le 17 décembre est une étape essentielle pour nous. On verra si l'argent a bien été utilisé.* » Fallait-il dessiner un modèle spécifique de chaises ?

Celles qui ont été imaginées par Perrault reviennent à 2 500 francs l'unité, et il y en a 4 000. « *Pourtant, le bâtiment de la BNF est l'un des moins chers au mètre carré : 12 000 francs, matériel compris. 8 milliards de francs, c'est le tiers d'un sous-marin atomique.* »

F. E. et E. de R.

Entrée remarquée du son et de l'image

L'AUDIOVISUEL, mal aimé, vitupéré, rogné, fait néanmoins une entrée remarquée dans les salles de la BNF-François Mitterrand. Sans doute d'importantes collections existaient-elles rue de Richelieu. Mais les chercheurs n'avaient droit qu'à 20 maigres places. Dès le 20 décembre, le grand public disposera d'une salle spéciale où il pourra *pianoter sur* 53 écrans. Au menu, 43 000 images fixes, 120 heures de films, 350 heures de documents sonores, 20 CD-ROM. C'est peu. Il faudra attendre la montée en puissance du système informatique pour augmenter le nombre des postes de consultation et surtout celui des documents disponibles. Dès septembre 1997, la base à consulter sera plus copieuse : 3 500 films, 6 500 disques (à terme une bibliothèque de 10 000 titres), 100 000 images fixes, 110 CD-ROM multimédia. Avec l'ouverture, en 1998, du rez-de-jardin, ce département pourra déployer la totalité de ses richesses.

Contrairement à une idée reçue, les collections audiovisuelles de la Bibliothèque nationale (BN) ne sont pas nouvelles. Dès 1910, un pionnier, Ferdinand Bruno songe à rassembler au laboratoire de phonétique de la Sorbonne une collection d'enregistrements. Un an plus tard, les archives de la parole sont créées avec le concours d'un industriel, Charles Pathé. Des pionniers sont alors envoyés aux quatre coins de la France, pour collecter les voix du terroir.

A ce fond ethnographique est adjointe une collection de voix célèbres. Le fameux enregistrement d'Apollinaire psalmodiant son *Pont Mirabeau* en est issu. En 1925, un dépôt légal pour le son est créé. Il mettra de longues années à fonctionner convenablement. En 1938, une Phonothèque nationale est installée à la BN, riche aujourd'hui d'1 million de documents sonores. Et le dépôt légal l'enrichit à raison de 17 000 titres par an.

En 1975, l'obligation de déposer touche désormais les vidéogrammes, et ce qu'on appelle le multimédia mais qui concerne, à l'époque, essentiellement des revues traditionnelles accompagnées de cassettes audio ou vidéo. Aujourd'hui, 50 000 titres vidéo et 28 000 documents multimédia (dont 850 titres de CD-ROM) sont entrés. Un fonds complété, depuis 1990, par des achats et des dons (archives sonores de la SFIO ou du colonel de La Roque). En revanche, la grande bibliothèque perd la bataille du dépôt légal de la radio et de la télévision. Celui-ci est confié à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), et le dépôt des films reste au Centre national du cinéma (CNC). Une convention est néanmoins passée avec le rival qui permet d'obtenir une sélection de 2 000 heures de télévision et de 1 800 heures de radio.

RÉVOLUTION OU GADGET

Aujourd'hui, l'audiovisuel fait partie de la même direction que l'imprimé, sous la houlette de Jacqueline Sanson. Ce rattachement indique que les documents audiovisuels sont désormais considérés comme des sources aussi importantes que les imprimés. Une petite révolution. La tâche de Gérald Grunberg, qui gère le secteur audiovisuel, est de le rendre accessible au public – grand public et chercheurs. Or ces supports vieillissent mal et sont d'un maniement délicat. Cela explique qu'ils sont encore relativement peu utilisés dans les bibliothèques de recherches ou d'études. Pour modifier radicalement les modalités de la consultation, il faut entreprendre un lourd programme de numérisation. Celle-ci permet alors de retrouver la souplesse de lecture d'un texte imprimé.

Ainsi, un même document peut être consulté simultanément par plusieurs personnes. Tous les documents accessibles dans les salles audiovisuelles sont aujourd'hui numérisés. Révolution ou gadget, les mois qui viennent permettront de mesurer, en grandeur réelle, l'impact de ces instruments auprès des usagers.

E. de R.

MODE D'EMPLOI

Téléphone : 01-53-79-53-79.
Informations : 01-53-79-59-59
Accès par le métro ligne 6, station Quai-de-la-Gare.
Autobus : 62 et 89 (ligne prolongée).
Deux rampes d'accès par les rue Raymond-Aron et Emile-Durkheim (nouvelles artères).

■ **HORAIRES : tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 19 heures, et le dimanche, de 12 heures à 18 heures. Le haut-de-jardin de la bibliothèque François-Mitterrand est accessible à toute personne âgée d'au moins dix-huit ans ou titulaire du baccalauréat. Equipement pour handicapés.**

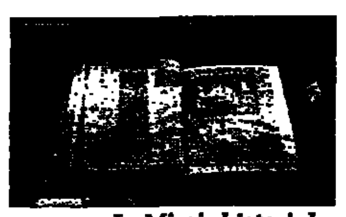
■ **PRIX : 20 F la journée. Tarif découverte pour un billet unique jusqu'au 5 janvier 1997, 20 F. Carte d'abonnement, 200 F l'année (100 F pour les étudiants).**

■ **RÉSEAUX : la BNF est connectée à Renater, le réseau français des établissements de recherche. Serveur Web à l'adresse www.bnf.fr. Accès aux bases bibliographiques BN-Opale et BN-Opaline.**



CITATION *« Au moment où la Bibliothèque nationale de France connaît l'une des transformations majeures de son histoire, la question de l'encyclopédie vient naturellement. La bibliothèque entend renouer avec l'encyclopédisme ; sa nouvelle organisation en témoigne. (...) Cette disposition traduit une volonté de rééquilibrer les champs disciplinaires, quant aux collections offertes, et quant aux lecteurs attendus. (...) Cette transformation intervient dans un contexte où les technologies de la connaissance traversent une mutation profonde, qui, précisément, affecte directement l'univers des bibliothèques. C'est une seconde raison de mettre l'encyclopédisme à l'ordre du jour. »*

Roland Schaer



« Le Miroir historial » de Vincent de Beauvais (1450-1455).

■ L'EXPOSITION est ouverte sur les deux sites : au 58, rue de Richelieu, dans le 2e arrondissement, et à la BFM, quai François-Mauriac (13e), du 20 décembre au 6 avril 1997. Le prix d'entrée est de 45 francs. Catalogue sous la direction de Roland Schaer, BNF/Flammarion éd., 500 pages, 395 F.

L'encyclopédisme, de Sumer à Internet

Très ambitieuse, l'exposition « Tous les savoirs du monde » marque l'ouverture au public de la Bibliothèque nationale nouvelle manière

IL y a toujours un peu de folie dans la visée encyclopédique, ce désir de rassembler la totalité du savoir. Mais cette folie est éminemment humaine et apparaît avec la civilisation elle-même, comme le montrent les tablettes d'argile de Sumer, vieilles de cinq mille ans. L'idée de *« montrer »* les avatars divers de l'encyclopédisme à travers les siècles et les civilisations, en incluant le monde chinois et arabe, est elle-même passablement ambitieuse. Mais elle s'accorde fort bien avec l'entreprise quelque peu pharaonesque que constitue l'installation de la Bibliothèque François-Mitterrand dans les quatre tours de Tolbiac. C'est donc l'exposition « Tous les savoirs du monde » qui marque l'ouverture au public de la Bibliothèque nationale nouvelle manière.

L'exposition se tient sur les deux sites de la BNF, le nouveau, Tolbiac, et l'ancien, Richelieu. Plus de six cents documents et objets, dont certains rarissimes comme le *De rerum naturis* de Raban Maur, manuscrit du IXe siècle conservé en Italie par les moines de l'abbaye du mont Cassin, ou célèbres, comme l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot, sont présentés sur près de 2 000 mètres carrés. Le fil directeur est philosophique à Tolbiac, avec la figure écrasante d'Aristote, mais n'exclut pas la dérision.

Roland Schaer, directeur du développement culturel de la BNF et commissaire général de l'exposition, a ainsi fait rassembler les ouvrages de référence utilisés par Bouvard et Pécuchet, les deux copistes caricaturés par Flaubert, au cours de leurs manies savantes successives. Le projet est moins austère à Richelieu, où sont regroupées les entreprises encyclopédiques concernant la faune et la flore, ainsi que les *« cabinets de curiosités »*, accumulant objets rares ou précieux, animaux naturalisés, carapaces de tortues, minéraux étonnants, et de façon générale toutes les *« merveilles de la nature »*.

Au commencement était donc la Mésopotamie. A Tolbiac, l'exposition s'ouvre par un bruissement de feuilles évoquant l'aube des temps. Sur des tablettes d'argile sont inscrites des listes d'objets. Autour de 640 avant J-C, dans son palais de Ninive, le roi Assurbanipal crée une vaste bibliothèque. Il donne l'ordre à ses serviteurs de parcourir son royaume à la recherche de tablettes susceptibles de l'intéresser : *« Mettez la main dessus et expédiez-les moi ! Nul ne doit les retenir ! »* Le grand roi d'Assyrie invente, à sa manière autoritaire, le dépôt légal. L'Antiquité est évoquée à travers un traité d'astronomie égyptien contenu sur un rouleau de papyrus de 2,25 mètres de long, l'*Iliade* d'Homère, la *Métaphysique* d'Aristote, la *Géographie* de Ptolémée et l'*Histoire naturelle* de Pline.

Tout au long de l'exposition, de grands panneaux de papier accrochés au plafond fournissent des notices explicatives imprimées en sérigraphie. C'est ainsi que le visiteur est appelé à distinguer les deux grandes figures encyclopédiques de l'Antiquité, Aristote qui classe et tente des synthèses, et Pline, qui se contente d'énumérer, sans se soucier si les objets qu'il décrit existent réellement.

La partie consacrée à l'Occident médiéval est sans doute la plus réussie, sur le plan esthétique, en raison de l'extraordinaire beauté des manuscrits enluminés, où dominent le bleu et l'or. Par la force des choses, ils ne sont ouverts qu'à une seule page, mais l'ensemble est disponible en reproduction sur des *« feuilletoirs »*. Un des grands succès d'édition du Moyen Age, si on peut parler ainsi pour des manuscrits, est le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, achevé vers 1258 à la demande de Saint Louis. L'ouvrage organise le savoir humain en trois parties, le *Speculum naturale* (Miroir de la nature), le *Speculum doctrinale* (Miroir des sciences) et le *Speculum historiale* (Miroir d'histoire). On a recensé 1 400 manuscrits de ce dernier. Jeanne de Bourgogne, petite-fille de Saint Louis, le fait traduire en français en 1333. On peut voir, sur la première page, deux très belles vignettes symétriques montrant Saint Louis en train de commander l'ouvrage à *« frère Vincent »* et Jeanne de Bourgogne ordonnant à son tour sa traduction à Jean de Vignay.

Selon le principe qui veut qu'*« un roi sans instruction est comme un âne couronné »*, le Moyen Age propose également le *Carolinus* (1200), manuel d'éducation pour un jeune prince, rédigé par Gilles de Paris pour le futur Louis VIII, alors âgé de treize ans.



Les salles d'exposition.

D'ALEMBERT ET DIDEROT

Un des textes les plus curieux est le *Livre des merveilles du monde*, compilation rédigée en 1410-1412 pour Jean sans Peur, qui résume tous les récits de voyage en Extrême-Orient et en Asie, réels et imaginaires, alors disponibles, y compris celui de Marco Polo. Christophe Colomb l'avait dans sa bibliothèque...

Ce sont les Arabes qui, par leurs traductions, d'Aristote en particulier, ont conservé l'héritage antique. La partie consacrée aux efforts encyclopédiques du monde arabe converge donc, dans l'exposition, avec celle de l'Occident lorsque la pensée d'Aristote atteint au XIIe siècle l'Occident chrétien. Le domaine chinois est traité à part. On y trouve une page imprimée du milieu du IXe siècle (la Chine a pratiqué l'imprimerie bien avant Gutenberg) utilisée pour les examens des fonctionnaires impériaux, comportant un classement par rimes.

Une salle entière est consacrée à l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot : 17 volumes de textes et 11 volumes de planches. L'accent est mis sur la confection pratique de cette œuvre gigantesque, symbole de l'ère des Lumières, avec les sources des auteurs, les manuscrits préparatoires, les épreuves, les bons à tirer.

Ce sont ensuite les dictionnaires d'Emile Littré et Pierre Larousse, puis au XXe siècle l'Encyclopédie de la Pléiade, dirigée par Raymond Queneau, et l'Encyclopaedia universalis, très marquée par le structuralisme parisien en vogue dans les années 60 et 70. L'exposition se termine par des bornes interactives permettant la consultation sur CD-ROM des documents déjà aperçus, et offrant des explications sur les nouveaux supports du savoir et le réseau Internet.

Sur le site Richelieu, c'est le rare, l'étonnant et le précieux qui dominent. Dans la galerie Mansart sont rassemblés *« les grands livres de la nature »*, recensements de plantes et d'animaux au cours des âges, l'imagination et le goût du merveilleux faisant peu à peu place à l'observation rigoureuse et à la classification méthodique. En 1489, on note la première représentation imprimée de la girafe, qu'un doyen du chapitre de la cathédrale de Mayence croit avoir aperçue lors d'un pèlerinage en Terre sainte. C'est Albrecht Dürer qui dessine la figure d'un rhinocéros pour l'encyclopédie des espèces animales réalisée vers 1550 par Gesner, près de Nuremberg. L'herbier du médecin suisse allemand du XVIIIe siècle Haller voisine avec celui de Jean-Jacques Rousseau.

A l'étage supérieur, dans la galerie Mazarine, Isabelle de Conihout présente un aspect plus anecdotique de l'esprit encyclopédique, avec les objets rares rassemblés dans les collections royales puis dans les *« cabinets de curiosités »* de simples particuliers. Au temps de Mazarin, une corne de licorne est estimée avoir plus de valeur que le tableau de Raphaël *La Vierge à l'Enfant*. Même si on sait au XVIIe siècle que la licorne n'existe pas, et qu'il s'agit en réalité de la défense d'un cétacé, le narval, la corne de licorne demeure un objet précieux.

Les encyclopédies donnent le vertige, et les expositions sur l'esprit encyclopédique plus encore peut-être. La réussite de celle-ci tient à la multiplication de ses niveaux d'entrée, permettant une visite savante comme un parcours plus badaud. Les notices explicatives accrochées au plafond n'écrasent pas les documents. Pour ceux dont l'appétit de savoir est insatiable, il reste les 495 pages du catalogue, et, dès à présent, un site sur Internet.

Dominique Dhombres

Interrogations pour l'avenir

LE retard, c'était l'obsession d'Emile Biasini, le secrétaire d'Etat aux grands travaux de François Mitterrand, chargé de faire sortir de terre au plus vite la nouvelle bibliothèque. Tolbiac est finalement en retard. L'ensemble devait ouvrir en octobre 1996. Les portes de la bibliothèque François Mitterrand s'entrebâilleront le 20 décembre. Le final, avec toute la troupe – les 10 millions de volumes –, devra attendre l'été 1998. Philippe Bélaval, le directeur général de la BNF, affirme n'être pas trop mécontent de cette solution échelonnée. Une justification, pour garder la face ? *« Mettre en place 10 000 lecteurs par jour, ce n'est pas une mince affaire*, répond-il. *Avec les chercheurs, ce chiffre double. Je préfère que nous essuyions les plâtres d'une organisation qui mérite d'être rodée. Le système informatique qui conditionne complètement l'ouverture du rez-de-jardin ne sera pas opérationnel avant décembre 1997 ou janvier 1998. Une deuxième étape aura lieu en mars 1998 et une troisième à la fin de 1998. Enfin, le recrutement du personnel, retardé à la demande du ministère des finances, n'est toujours pas suffisant pour faire fonctionner l'ensemble de la BNF. »* En effet, les besoins des chercheurs sont différents de ceux du grand public, les premiers réclamant une assistance technique et un encadrement bibliographique.

Si la BN de la rue de Richelieu employait 1 200 personnes (pour 650 places de lecteurs), 2 000 à 2 500 travailleront dans les locaux de la grande BNF (pour 3 600 usagers). En 1995, 330 postes ont été créés, 550 l'année suivante (mais sur ce chiffre, 100 restent à pourvoir). Il en manque encore 250 à 300. Un arbitrage sera nécessaire pendant l'été 1997.

Autre retard, le catalogue. Le public utilisera (provisoirement) un modeste CD-ROM pour repérer les 185 000 ouvrages en libre accès à son niveau, dès le 20 décembre. Le grand, le vrai catalogue (environ 6 millions de notices), qui permet de se retrouver au milieu de tous les imprimés entreposés de cette caverne d'Ali Baba, ne sera opérationnel que fin 1997. Et encore faudra-t-il attendre la fin de l'année suivante pour que les trois entités qui le composent soient fondues en une seule base. Quant au catalogue collectif national, consultable à distance, et qui doit rassembler le catalogue général de la BNF, celui des bibliothèques universitaires et celui des grandes bibliothèques municipales, il ne sera pas mis sur pied avant l'an 2000. Dans le meilleur des cas.

Ces retards accumulés sont liés à ceux du système informatique qui commande le calendrier. Or, quand le schéma directeur de la BNF s'est mis en place, en 1993, c'est peu de dire que l'avenir était incertain de ce côté. Le rapport Bélaval de 1993, puis l'audit conduit par la société Segos, préconisent une large révision du concept informatique. La démarche initiale ressemblait, affirme l'un des analystes, à une *« gigantesque usine à gaz, qui devait fonctionner d'un bloc ou pas du tout et dans laquelle se perdaient les concepteurs eux-mêmes »*. Le jugement est peut-être sévère, mais en 1994 Alain Giffard cède la place au tandem André Zysberg/Serge Salomon. Le premier est un historien, le second, l'informaticien qui a réussi à maîtriser le catalogue de la BN.

OPTIMISME MESURÉ

Ici, les enjeux sont nettement plus élevés. La cellule informatique est renforcée. De douze personnes elle passe à quarante-cinq. Une architecture simplifiée, sectorisée, est proposée. La réalisation du système intégré est confiée à Cap Gemini et IBM. Bull-France remporte les marchés d'équipements de la bibliothèque. L'accouchement se fait néanmoins dans la douleur. André Zysberg préfère retrouver l'université. Il est remplacé par un bibliothécaire chevronné, Daniel Renoult. *« Le concept informatique mis en place permet d'étaler dans le temps l'ouverture des espaces de la bibliothèque »*, indique avec un optimisme mesuré le nouveau patron de l'informatique et des nouvelles technologies. Son calendrier, même étalé, reste tendu, fragile.

Philippe Bélaval est confiant. Méthode Coué ? *« L'important, c'est que le choc psychologique ait eu lieu*, lance le numéro deux de la BNF. *Après s'être longtemps regardées en chiens de faïence, les deux entités de la BNF se sont intégrées. Aujourd'hui, même si les problèmes liés à la fusion ne sont pas tous réglés, en particulier dans les départements spécialisés, une nouvelle logique est née au sein de la maison. »* Le dernier casse-tête à résoudre reste le budget de cette énorme machine. Après bien des calculs, Philippe Bélaval pense qu'elle pourra rouler avec 1 milliard de francs par an (la fourchette du rapport remis par Jean-Louis Silicani estimait le fonctionnement de la BNF entre 900 millions et 1,2 milliard de francs).

Pour tendre à ce point d'équilibre, certaines ambitions ont déjà été revues à la baisse. Les acquisitions annuelles ont été ramenées à 93 000 ouvrages au lieu des 110 000 prévus initialement (40 000 à la vieille BN). Bercy voudrait encore économiser 13 000 exemplaires. Philippe Bélaval estime que le seuil de 90 000 volumes ne doit pas être franchi pour rester compétitif avec les autres grandes bibliothèques : la Bibliothèque du Congrès, à Washington, s'enrichit de 200 000 livres par an et la British Library de Londres en reçoit 100 000 dans le même temps. Il faudra donc, une fois de plus, convaincre le ministère des finances qui est, plus que jamais, un interlocuteur difficile pour son collègue de la culture. *« Faire comprendre à Bercy que le temps de la culture n'est pas celui de la politique, tout en restant réaliste, voilà mon problème »*, soupire Philippe Bélaval.

E. de R.

Réflexion et pédagogie

« EN bas, un cloître ; en haut, une place publique. Mon rôle, c'est de jeter un pont entre les deux. » Roland Schaer redoute que *« le fossé ne se creuse entre les chercheurs et le grand public. Ce dernier doit, en effet, pouvoir réfléchir aux enjeux d'une recherche très pointue : ce n'est pas la fonction para-muséale de l'institution qui m'intéresse ; d'un projet culturel, nous devons passer à un projet intellectuel »*. Pour atteindre ce but, le directeur du développement culturel de la BNF peut jouer de plusieurs instruments.

Les expositions, d'abord. Il a à sa disposition une salle modulable de 1 200 m² à Tolbiac et la moitié de cette superficie à Richelieu (en deux unités). Il peut donc consacrer ces espaces à un seul thème, déployer ainsi des scénographies ambitieuses. Ou les fractionner en plusieurs manifestations plus modestes. Il utilise la première solution pour *Tous les savoirs du monde*, son manifeste inaugural, décliné sur les deux rives de la Seine *(voir ci-dessus)*.

Son second projet d'envergure sera consacré à la repésentation du Ciel (à Tolbiac) et de la Terre (à Richelieu), de Ptolémée à l'astrophysique contemporaine. Le département des cartes et plans sera particulièrement mis à contribution. Car il s'agit, on l'aura compris, de mettre en valeur les collections de la maison. Ce qui n'exclut pas les emprunts en France ou à l'étranger. Parmi les expositions aux modules plus petits, sont annoncées : « André Masson », « Le photographe et son modèle » ou « Les manuscrits persans ».

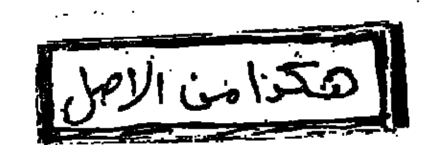
Par ailleurs, chaque année verra une manifestation pédagogique sur la question de l'écrit. *« La première est consacrée à la mise en page et au support de l'écrit, de l'argile à l'écran*, indique Roland Schaer. *Ces expositions seront itinérantes. Nous voulons labourer l'histoire matérielle de l'écrit. Il s'agit là d'un travail en direction d'un vaste public. »* Autres types d'activités régulières : les colloques et les rencontres. A Tolbiac, deux auditoriums de 200 et 350 places, plus 6 petites unités d'une trentaine de sièges ; à Richelieu, un auditorium de 200 places, des outils qui permettent de moduler les sujets en s'appuyant toujours sur les collections – dans le domaine musical ou audiovisuel, notamment. *« Les ateliers pédagogiques, sur l'interprétation musicale par exemple, doivent alterner avec des thèmes plus vastes abordés par des intervenants de haut niveau – la question de l'encyclopédisme, y compris dans ses développements politiques et sociaux ; ou des réflexions sur la révolution technique des supports du savoir que nous vivons actuellement. »*

ENVIRONNEMENT DÉSERTIQUE

Dernier volet d'une activité multiforme : les lectures, par des comédiens, de grands textes philosophiques, littéraires ou historiques. Le premier « invité » sera bien sûr Jorge Luis Borges, l'auteur de *La Bibliothèque de Babel*.

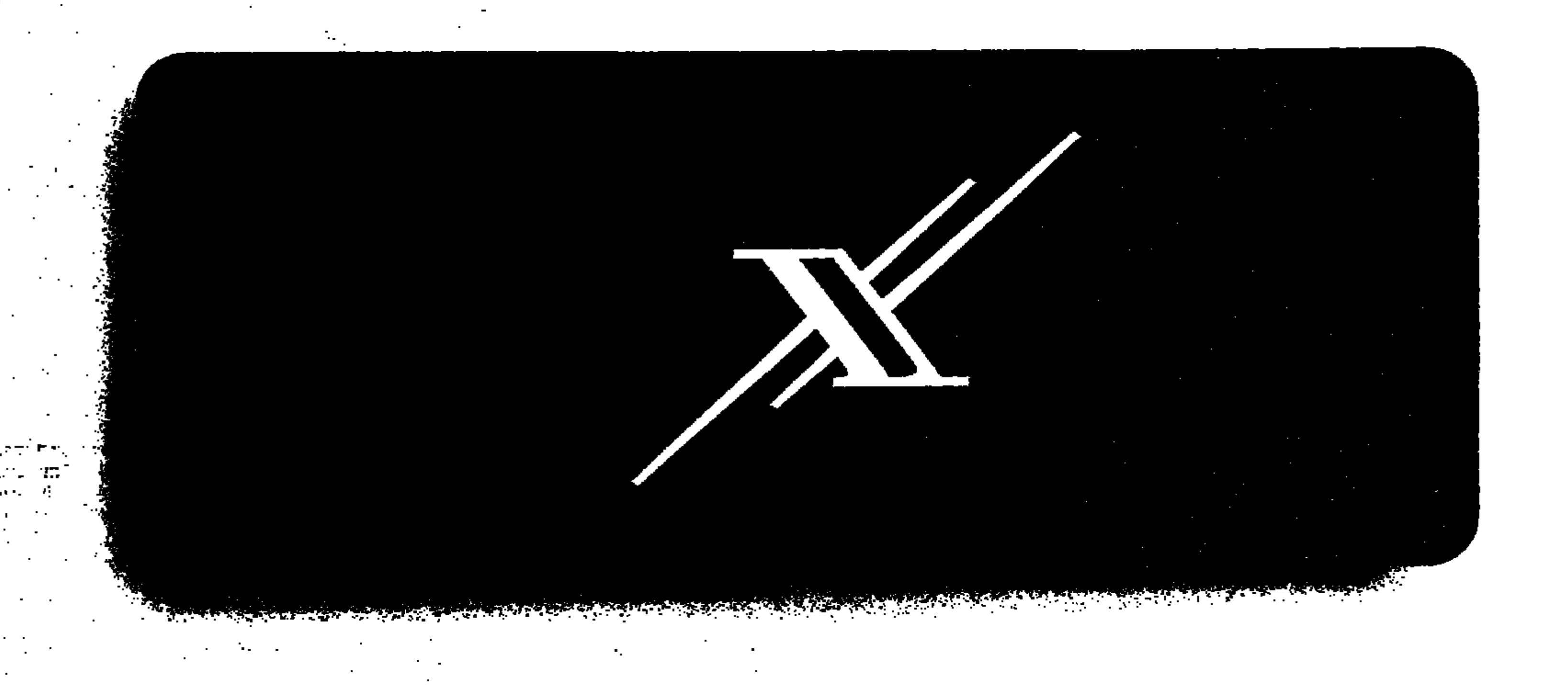
L'équipe de Roland Schaer se compose d'une douzaine de personnes. Elle dispose d'un budget de 7 à 8 millions de francs. Dans le domaine qui est le sien, la recherche d'un partenaire doit être la règle. Pour *Tous les savoirs du monde*, qui a exceptionnellement nécessité 10 millions de francs, la FNAC a fourni un tiers de ce budget. Un obstacle à ce beau programme : l'actuel environnement désertique de la BNF François-Mitterrand qui n'incite guère au débat, surtout intellectuel. Roland Schaer aimerait que l'esplanade venteuse qui domine la Seine soit animée dès le mois de juillet 1997 par Paris, quartier d'été. Histoire de faire connaître son adresse. Avec un demi-sourire, il indique que le dialogue nécessaire entre le public et les intellectuels doit dépasser celui qui s'est établi, faute de mieux, entre les voies ferrées et les berges du fleuve.

E. de R.



هكذا من الأصل

**Quel est le nouveau groupe bancaire qui,
avec un total de bilan de 1000 milliards de francs,
prépare dès aujourd'hui l'Europe de demain ?**



Vous le saurez demain dans Le Monde.

HORIZONS

ENQUÊTE

L'envol américain d'Airbus

En signant avec USAir, le consortium européen a gagné une bataille décisive sur le marché intérieur de son rival Boeing. Numéro un mondial, celui-ci se renforce en absorbant McDonnell Douglas

LA guerre commerciale entre Airbus et Boeing n'empêche pas l'humour. *« On ne nous prend plus pour une compagnie d'autocars qui relient l'aéroport et le centre-ville. C'est déjà un progrès »*, plaisante-t-on au siège américain d'Airbus, à Washington. *« Lorsqu'un passager américain entre dans un avion, il a toujours l'impression de monter dans un Boeing »*, ironise le numéro un mondial, basé à Seattle. *« Ce n'est pas le passager qui achète l'appareil »*, rétorque le consortium européen. A la fin de novembre 1996, ses ventes représentent 45 % du marché américain (en commandes nettes), contre 50 % pour Boeing qui va absorber McDonnell Douglas, le troisième constructeur, victime directe de la surenchère technologique et commerciale à laquelle se sont livrées les deux premiers.

« Il y aura forcément un avant et un après USAir », analyse Jonathan Schofield, PDG d'Airbus Industrie of North America, la filiale américaine du consortium européen formé du français Aerospatiale (37,9 %), de l'allemand Daimler-Benz Aerospace (37,9 %), du britannique British Aerospace (20 %) et de l'espagnol Casa (4,2 %). Mercredi 6 novembre, c'est une victoire sans précédent qu'Airbus a remporté contre son grand rival. L'européen a signé le plus gros contrat de l'histoire aéronautique avec USAir : 400 appareils, dont 120 commandes ferme, pour un montant de plus de 12 milliards de dollars. Que Boeing ait lavé l'honneur quinze jours plus tard en annonçant son propre contrat du siècle – une commande de 103 appareils par American Airlines et des droits sur plusieurs centaines d'avions pour les vingt prochaines années – n'a que peu d'importance. Le 6 novembre, Airbus a plus que doublé son carnet de commandes outre-Atlantique et, surtout, troqué sa carte verte contre un passeport américain. Airbus of America était né.

Vingt-cinq ans plus tôt, le 18 décembre 1970, le français Sud-Aviation, maintenant intégré à l'Aerospatiale, et l'allemand Deutsche Airbus, regroupement de quatre constructeurs aéronautiques aujourd'hui fusionnés au sein de Daimler-Benz Aerospace, avaient eu un rêve : construire pratiquement *ex nihilo* une industrie aéronautique civile européenne capable de rivaliser avec les américains Boeing, McDonnell Douglas et Lockheed-Martin, qui régnaient sans partage dans le ciel des avions commerciaux de plus de 100 places.

Dès ses balbutiements, Airbus doit convaincre les Américains, notamment les fabricants de moteurs d'avions, d'adhérer à son projet. Le motoriste britannique Rolls Royce avait jeté l'éponge dès le départ, préférant proposer son moteur à l'américain Lockheed. Les motoristes General Electric et Pratt & Whitney écoutent alors, incrédules, les « Frenchies » et leurs partenaires allemands expliquer qu'ils veulent révolutionner l'aviation commerciale en lançant un biréacteur gros porteur, l'A 300, alors que les triréacteurs détiennent le monopole des lignes transcontinentales. L'américain General Electric, qui s'est associé quelques mois plus tôt au motoriste français Snecma, accepte l'aventure avec un dérivé du CF6.

Après les premiers succès commerciaux en Europe, dus en grande partie à la bienveillance des compagnies aériennes publiques des pays fondateurs d'Airbus, Air France et Lufthansa, les vendeurs partent à la conquête du globe. En 1974 et 1975, ils décrochent leurs premiers clients non européens, Korean Air, Indian Airlines et South African Airways. Mais ils savent que l'avenir d'Airbus se joue en Amérique du Nord, alors port d'attache de plus de la moitié de la flotte mondiale (43 % aujourd'hui). Pour les premiers commerciaux – les *salesmen* – qui font la navette entre Toulouse et les Etats-Unis, c'est un chemin de croix. Au bout de plusieurs années, leurs carnets de commandes sont toujours vides. En janvier 1977, ils croient tenir leur première victoire mais, au dernier moment, les négociations échouent avec la compagnie Western Airlines.

Quelques semaines plus tard, Frank Borman, ancien astronaute d'Apollo-VIII et président d'Eastern Airlines, choisit l'appareil européen. Ce demi-succès – Eastern est en difficulté financière et prend quatre avions à l'essai – constitue un tournant. *« Je n'avais jamais entendu parler d'Airbus avant de me retrouver aux commandes du premier appareil livré à Eastern. J'ai immédiatement réalisé qu'il s'agissait d'un appareil révolutionnaire dans sa conception »*, se souvient le capitaine Ron Durie, ancien pilote d'Eastern. Six mois plus tard, en avril 1978, Eastern adopte les appareils à l'essai et passe des commandes fermes. Airbus est sauvé. Les Anglais prennent l'avion en marche, avec l'entrée, le 1er janvier 1979, de British Aerospace dans le consortium à hauteur de 20 %.

Le constructeur européen peut alors développer une famille complète d'appareils. En 1978, il lance l'A 310, une version raccourcie de l'A 300, puis démarre les études d'un nouvel appareil à couloir unique de 130 à 170 places (le Joint European Transport, futur A 320). A cette époque démarrent également les études du biréacteur B9 de très grande capacité et du quadriréacteur B11 à très long rayon d'action (futurs A 330 et A 340). Pour s'imposer, Airbus joue la carte technologique. Il remplace la plupart des parties mécaniques qui commandent les mouvements des ailes et la direction par des circuits électriques et électroniques. Tirant les conséquences du tout-électronique, Airbus remplace même, quelques années plus tard, le manche à balai par une manette de jeu vidéo. Ce crime de lèse-majesté à l'égard des pilotes est finalement accepté lorsqu'ils découvrent qu'il leur permet de passer plus facilement d'un appareil à l'autre de la gamme Airbus.

Les hostilités sont désormais ouvertes avec Boeing. Lorsque, dans les années 80, Airbus décroche un nouveau contrat avec la TWA, Boeing réussit à casser l'accord, en trente jours, et à convaincre TWA d'acheter américain. Airbus prend sa revanche en signant un contrat de 300 appareils en leasing avec la légendaire PanAm. Année après année, le consortium européen continue à marquer des points en Amérique du Nord : Northwest, America West, Air Canada, Canadian Air et United Airlines rejoignent le cercle de ses clients.

Airbus Industry of North America (AINA) a pourtant choisi de garder le profil bas outre-Atlantique. Son siège social, transféré de Virginie à New York, puis à Washington, n'arbore même pas le sigle d'Airbus en façade. L'Américain moyen croit-il encore qu'Airbus est une filiale de Boeing ? Airbus of America se satisfait de cette ambiguïté. Pour avancer ses pions, il a choisi de se fondre dans la culture ambiante. Attaqué il y a deux ans par Boeing, qui faisait vibrer la fibre patriotique du *« buy american »* (« achetez américain »), Airbus a répliqué du tac au tac par une campagne publicitaire utilisant les mêmes arguments. « Airbus préserve l'emploi des Américains », proclamait l'avionneur européen, mettant en avant les 800 sous-traitants et les 50 000 salariés qui, répartis dans quarante Etats américains, contribuent à fabriquer 30 % à 40 % de la valeur d'un Airbus, moteurs compris (deux des trois premiers motoristes mondiaux sont américains).

JONATHAN SCHOFIELD, le président d'AINA, est le meilleur défenseur de cette identité américaine d'Airbus. *« Je suis très rouge-blanc-bleu et très patriote »*, professe-t-il. Qui mieux que cet ancien président de la branche aéronautique d'United Technologies pouvait incarner l'intégration d'Airbus dans le paysage américain ? *« Lorsqu'en 1992 Alan Boyd, ancien secrétaire aux transports du président Johnson, m'a proposé de le remplacer à la tête de la filiale américaine d'Airbus, j'ai dû expliquer ma décision au PDG de United Technologies, à mes amis, à ma femme et à mes enfants »*, reconnaît-il. *« Airbus ne gagne pas d'argent. L'objectif des Européens n'est pas de faire des profits mais d'employer des gens*, lui expliquait-on. *Je suis donc allé à Toulouse pour voir les usines, et j'ai été impressionné par la très haute qualification des salariés européens et leur très forte productivité*, raconte-t-il. *Vous, Européens, ne pensez chaque jour qu'à trois choses : réduire les coûts, réduire les coûts, réduire les coûts »*, ajoute-t-il. Un constat qui se veut compliment dans la bouche d'un Américain.

Aux détracteurs d'Airbus qui l'accusent de bénéficier d'importantes subventions publiques, Jonathan Schofield répond qu'*« il y a vingt-cinq ans, aucun banquier n'aurait accepté de financer un programme d'avions révolutionnaire, sans client et sans base industrielle »*. Il ajoute aussi que *« toutes les avances des Etats ont été remboursées au rythme du succès des différents programmes »*.

En septembre 1996, un nouveau coup de théâtre, en faveur d'Airbus, éclate dans l'industrie aéronautique américaine. L'analyste Joseph Campbell, du courtier américain Lehman Brothers, apporte la rédemption boursière au constructeur européen. Il estime la valeur de la future société anonyme Airbus entre 15 et 18 milliards de dollars (75 à 90 milliards de francs). *« La réalité d'Airbus est bien différente de la perception largement répandue au sein de la communauté financière, qui voit en elle une société déficitaire, subventionnée par les gouvernements européens, sans tête et inefficace »*, affirme-t-il.

Quand Airbus se transformera en société anonyme, à la fin du siècle, les investisseurs américains, conquis, seront sans doute les premiers à répondre à l'appel

L'analyste révèle qu'Airbus, dont les comptes sont tenus secrets, *« dégage actuellement un résultat opérationnel d'environ 1 milliard de dollars par an et même davantage avant les frais de recherche et de développement et le remboursement des aides remboursables des Etats »*. Il presse donc les Européens de transformer Airbus en société anonyme et de l'introduire en Bourse pour pouvoir lever *« les milliards de dollars de capital ou d'emprunts nécessaires »* à la lutte qui l'oppose à Boeing. Airbus va devoir notamment engager plus de 8 milliards de dollars (40 milliards de francs) dans la bataille de l'A 3XX, son futur super-jumbo qui doit attaquer le dernier monopole de Boeing, le 747.

Forte de cette consécration et débarrassée des préjugés, Airbus revendique aujourd'hui le droit de se battre à armes égales avec son grand rival. Malgré les rumeurs sur le rôle joué par la Maison Blanche dans la signature de l'accord d'exclusivité entre Boeing et American Airlines, pour lequel la compagnie aérienne n'a même pas demandé à Airbus de faire une offre commerciale, Jonathan Schofield se sent aujourd'hui suffisamment fort pour sortir le drapeau européen de sa poche. Ira-t-il jusqu'à imiter sa maison-mère, qui vient de passer à l'offensive médiatique en comparant le confort du Boeing 777 et celui de l'A 340 ? Selon Airbus, le *« septième passager »* supplémentaire par rangée que Boeing se targue de pouvoir embarquer dans sa classe « affaires » serait en fait coincé comme une sardine entre ses voisins. Quand au *« dixième passager »* de la classe « économique », il doit enjamber les deux passagers à sa gauche ou à sa droite ! Jonathan Schofield promet en tout cas que le logo d'Airbus trônera fièrement sur la façade du nouveau siège social qui sera inauguré dans quelques semaines.

C'EST de ce siège que seront livrées les batailles pour s'attaquer aux derniers bastions de résistance. Jonathan Schofield tente actuellement de convaincre Delta Airlines de jouer la carte du tout-Airbus, en rénovant sa flotte en profondeur. Il s'apprête à jouer avec Boeing la seconde manche de la négociation USAir pour une vingtaine d'avions gros porteurs. Comme d'habitude, Airbus affirme ne pas faire porter la négociation sur le prix des avions, *« qui ne représente qu'un tiers des coûts d'exploitation sur la vie d'un appareil »*, selon Henri Courpron, vice-président directeur des ventes d'AINA. *« Les coûts d'exploitation de l'appareil, les perspectives de revenus qu'il offre, la polyvalence des pilotes constituent nos meilleurs arguments de vente »*, renchérit John Leahy, le vice-président directeur commercial d'Airbus à Toulouse. Jonathan Schofield n'oublie pas que chacune de ces victoires américaines est d'abord celle de l'industrie européenne. *« Lorsque j'ai appris que nous avions remporté les 400 avions d'USAir, j'ai immédiatement envoyé un télégramme de félicitations aux PDG des partenaires du consortium »*, dit-il. Ce jour-là pourtant, le centre de gravité d'Airbus avait commencé à se déplacer vers l'autre rive de l'Atlantique.

L'Amérique avait adopté et intégré l'immigrant victorieux. La prochaine étape sera-t-elle l'américanisation de son capital ? Quand Airbus se transformera en société anonyme, à la fin du siècle, les investisseurs américains, conquis, seront sans doute les premiers à répondre à l'appel.

Christophe Jakubyszyn

Infographie : Le Monde

A 3XX – *Projet* – Capacité : 500-700 places – Rayon d'action : 14 000-15 700 km

A 330 – Capacité : 335 places – Rayon d'action : 10 200 km

A 340 – Capacité : 295 places – Rayon d'action : 13 000 km

Version **340-600** – Capacité : 380 places – Rayon d'action : 13 500 km

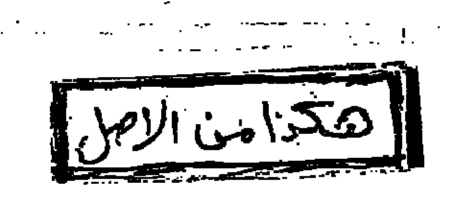
A 320 – Version future : A319 (130 places) – Capacité : 150-179 places – Rayon d'action : 2 400-4 000 km

A 310 – Version A310-300 en 1985 – Capacité : 220 places – Rayon d'action : 8 900 km

A 300 – Versions ultérieures : en 1977, en 1982 (A300FF), en 1985 (A300-600) – Capacité : 266 places – Rayon d'action : 3 200-7 500 km

- Création de Airbus S.A. : 1999 ?
- 1997 ? – A 3XX, Lancement du projet
- 1996 ? – A 340-600, Lancement du projet
- 1993 – A319, Lancement du projet
- United Airlines, Delta Airlines
- TWA
- 1989 – A 321, Lancement du projet
- Canadian Airlines
- 1988 – Air Canada
- 1987 – A 330 et A 340, Lancement du projet – American Airlines
- Northwest Airlines
- 1986
- Continental Airlines
- 1985
- Pan Am Financial Instit.
- 1984 – A 320, Lancement du projet
- 1982
- Singapore Airlines
- 1979
- 1978 – A 310, Lancement du projet – Philippines Airlines
- 1977 – Eastern Airlines, Thai Airways Intl
- Air Inter, South African Airways, Lufthansa
- 1975
- Indian Airlines, Korean Air
- 1974
- Iberia
- 1972 – A 300 1er vol
- Air France
- 1971
- 1970 – Création du G.I.E. Airbus Industrie

Entrée d'une compagnie aérienne dans le portefeuille d'Airbus



هكذا من الاصل

Communication sans conviction...

par Marc Blondel

« QUI veut noyer sa grand-mère l'accuse d'être un poisson rouge. » Le choix du président de la République de stigmatiser le conservatisme des syndicats pour expliquer l'état de la situation économique et sociale n'apparaît pas seulement peu crédible. D'une certaine façon, il est dangereux. J'ajouterai qu'il est contradictoire avec le discours du candidat Chirac, discours dont certains accents ont resurgi lors de la prestation télévisée du 12 décembre.

Ainsi, comment peut-on s'affirmer garant des *« avantages acquis »* (formule que n'utilise pas le syndicaliste qui parle d'acquis ou de droits acquis) et sermonner les syndicats quand ils s'opposent à la remise en question desdits acquis ?

Dans le choix du mot « conservatisme », on a le sentiment de la recherche d'une échappatoire pour tenter de rapprocher les bords du fossé existant entre les propos de campagne et la réalité d'une politique économique conduite sans fléchir depuis l'annonce, le 26 octobre 1995 de la priorité accordée à la réduction des déficits publics et sociaux qui est l'expression d'une politique conservatrice. Finalement, on est en droit de se poser la question : le président, est-il convaincu des propos formulés le 12 décembre ? Autant la technique en communication semblait acquise, autant la conviction faisait défaut.

Dans le choix par M. Chirac du mot « conservatisme », on a le sentiment de la recherche d'une échappatoire

Il n'en reste pas moins qu'en voulant *« donner la fessée »* aux syndicats, en les dénonçant publiquement, le chef de l'Etat ne répond pas aux attentes, aux problèmes et aux angoisses. Dégager l'avenir à moyen et long terme est du ressort de la plus haute autorité de la République. Il est vrai que le transfert de pouvoir du politique à l'économique et au monétaire, conséquent à la démarche actuelle de la construction européenne, fragilise fortement la capacité du politique et, ce faisant – qu'on excuse mes propos – la démocratie.

Défendre les intérêts des salariés, chômeurs et retraités – ce qui est le rôle d'un syndicat – suppose une double capacité : résister et revendiquer. *Comment* peut-on penser que les syndicats sont faibles et irresponsables et ne pas constater que des mouvements comme celui de novembre-*décembre* 1995 ou celui des routiers se sont conduits sous le contrôle syndical ?

Est-il saugrenu de reconnaître du même coup que le syndicalisme est en phase avec ce que vivent et revendiquent des millions de personnes dans ce pays ? Aurait-il mieux valu que l'expression du mécontentement s'exprime par des coordinations ?

Feindre de refuser le réel, de regarder en face la réalité, relève d'un leurre. *« Conservatisme », « irresponsabilité », « otage »* : la force des mots est telle qu'elle ne peut transcrire qu'une certaine forme d'impuissance, voire une reconnaissance de celle-ci.

L'optimiste peut penser qu'on est arrivé au terme des possibilités de la communication comme vecteur de signe et non de sens. Le pessimiste ne peut que s'inquiéter des risques inhérents à une telle logique où la vérité considérée comme universelle conduit à faire *de la communication à la place du* dialogue.

Le syndicaliste en phase avec ce que ressentent les salariés, chômeurs *et retraités* ne peut qu'être renforcé quant au rôle de plus en plus important du syndicalisme libre et indépendant dans la démo*cratie et dans* la République.

Quand le syndicat ne remplit pas son rôle, quand il préfère l'institutionnalisation à la vie quotidienne, l'histoire montre que la « *chienlit* » guette et que la démocratie peut être en danger.

Nous ne pourrons plus échapper longtemps aux questions de fond : Quel est le rôle du politique ? Doit-il se soumettre aux pseudo-évidences technocratiques, économiques et monétaristes ? Peut-on défendre les valeurs républicaines en affaiblissant la démocratie ?

Le syndicalisme réfute le conservatisme. Le syndicalisme sait que la résistance est le premier vecteur du progrès et que la revendication demeure le moteur de l'Histoire.

Marc Blondel *est secrétaire général de Force ouvrière.*

Sortir du dialogue de sourds

par Nicole Notat

LE chef de l'Etat vient de désigner le mal qui ronge ce pays : le *conservatisme*, et les responsables : les syndicats, et de déplorer l'immobilisme social. Pas un mot, par contre, sur le patronat. *Pourtant, il ne peut ignorer que* l'histoire sociale de ce pays a été dominée par la culture du conflit et de l'affrontement au détriment de la *négociation et* du dialogue – situation dont l'Etat et le patronat se sont accommodés pendant des années. Entre certains syndicalistes crispés sur la défense du statu quo et les patrons qui n'entendent rien concéder, le dialogue social que le président appelle de ses vœux tourne vite au dialogue de sourds.

Il serait dommageable qu'un diagnostic aussi pertinent, bien qu'incomplet, soit perdu pour le bien public. Aussi nous permettons-nous, en tant que promoteurs d'un syndicalisme de la transformation sociale, d'apporter notre modeste contribution au débat.

Renforcer les règles de la négociation collective à tous les niveaux

Si le dialogue est nécessaire, il ne supprime pas les tensions et les conflits inhérents à des divergences d'intérêts présents dans toute société démocratique. Mais si le conflit l'emporte sur le dialogue, peut-être convient-il de s'interroger sur la qualité insuffisante du « dialogue ». Les routiers avaient-ils eu d'autres possibilités pour être entendus et faire respecter *« la parole donnée »* ?

Les particularités de notre pays qu'évoquait M. Chirac, et notamment le fait que, lorsqu'il y a un conflit, on se retourne immédiatement vers l'Etat, se comprennent mieux si l'on scrute l'état des partenaires sociaux et leurs relations. Tant que, du côté patronal comme du côté syndical, on ne sera pas plus représentatif, plus fort et mieux organisé que ce n'est le cas actuellement, tant que les rapports entre les acteurs en présence ne seront pas mieux équilibrés, tant que les règles du jeu n'auront pas été redéfinies pour faire prévaloir des négociations contractuelles, le conflit ouvert restera le principal moyen pour suppléer aux insuffisances et défauts de notre système de représentations sociales et de négociations collectives.

Ne nous y trompons pas : ce sont les salariés, et en premier lieu les moins protégés, les travailleurs précaires et les chômeurs, qui font les frais de cette situation.

Pour nous, la première condition du changement social et de la réforme, c'est de renforcer les règles de la négociation collective à tous les niveaux et de clarifier le rôle respectif de l'Etat et des partenaires sociaux. Il ne suffit pas de pointer le problème, il faut maintenant aller plus loin.

Le président de la République regrette que le social ne soit pas plus *« pacifié »*. Quoi de plus légitime ! Mais cela ne sera possible qu'à la condition que la lutte contre le chômage et l'exclusion devienne une priorité tangible et ne soit pas la résultante attendue d'une amélioration de l'économie et de la croissance, au demeurant nécessaire.

Les propositions et l'action de la CFDT pour la réforme de l'assurance-maladie, la réduction du temps de travail ou l'emploi des jeunes, pour ne prendre que ces exemples, illustrent clairement le type de syndicalisme qu'elle entend faire gagner. La CFDT, le plus possible avec d'autres organisations syndicales, entend prendre ses responsabilités. A chacun – patronat et pouvoirs publics – de prendre les siennes. Mais que l'on ne s'y trompe pas : de façon tout aussi responsable, elle résiste et s'oppose aux choix gouvernementaux et patronaux qui vont à contresens des acquis fondamentaux et des réformes souhaitables.

Nicole Notat *est secrétaire générale de la CFDT.*

Conservatisme présidentiel

par Louis Viannet

LE président de la République est profondément irrité par la résistance grandissante que rencontre la politique du gouvernement d'Alain Juppé. On le pressentait. Maintenant, on le sait.

Qu'il lui soit pénible d'être obligé de descendre dans l'arène pour convaincre que les choix actuels qui nourrissent le chômage, aggravent la misère et les inégalités, protègent les riches, sont les meilleurs, on peut le comprendre.

Cela ne peut en rien légitimer une agression grossière contre ceux et celles qui n'acceptent plus l'aggravation des conditions de vie, les suppressions d'emplois, la précarité, la braderie de notre patrimoine industriel. Contre ceux et celles qui constatent chaque jour les succès de la Bourse et la montée des profits.

Quant à ceux des syndicats, la CGT entre autres, qui se trouvent à la tête de ces mouvements porteurs d'exigences fortes de véritables réformes, visant à assurer le droit au travail, à la formation, à des salaires décents, à une retraite plus rapide pour permettre l'embauche des jeunes, ils sont dans leur rôle. Ils sont à leur place. Ils agissent conformément à leur raison d'être.

Ainsi la France serait malade de *« conservatisme »*. Le gros mot étant lâché, la cause du mal qui ronge le pays étant identifiée, ouvrons vite la chasse aux coupables.

Des contradictions d'intérêts très fortes entre les salariés et les possédants

Sus donc à ceux et à celles qui luttent pour de meilleurs salaires, la réduction de la durée du travail, le développement industriel, les créations d'emplois. Sus à ceux qui crient leur indignation devant la braderie honteuse de Thomson, de la SFP et de bien d'autres entreprises.

Sus encore à ceux et à celles qui exigent le développement des services publics plutôt que leur réduction, leur démantèlement ou leur privatisation.

Pourtant, tous et toutes ne veulent pas « conserver ». Tous et toutes proposent, demandent de véritables réformes.

Quant aux cinq, six ou sept millions de personnes privées d'emploi, de précaires, de RMIstes ou de « sans-rien », ils sont bel et bien les otages des choix que Jacques Chirac nous a affirmé vouloir « conserver ».

A trop vouloir prouver, on suscite souvent le doute. Derrière ces deux heures de plaidoyer plus que d'argumentaire se sont profilés des éléments d'espoir, les seuls finalement qui vaillent, et que le président de la République a bien involontairement valorisés.

En effet, les luttes sociales, dès lors qu'elles sont puissantes, unitaires, solidement ancrées sur des objectifs définis, peuvent peser avec suffisamment d'efficacité pour contraindre à d'autres choix.

Car le fond des débats, des conflits, ne porte pas sur *« réforme »* ou *« pas réforme »* – il y a tant à réformer dans ce pays – mais sur le contenu des réformes, sur leurs objectifs, sur le fait de savoir qui va en bénéficier et qui va en faire les frais.

Si ces questions suscitent précisément des conflits, y compris des conflits majeurs lorsque l'enjeu est lourd, n'est-ce pas parce qu'il y a sur leur contenu des contradictions d'intérêts très fortes entre les salariés, les retraités, les chômeurs ou d'autres catégories sociales, d'un côté, et les possédants, puissants maîtres du capital, de l'autre ?

Je sais à quel camp j'appartiens et appartient sur le fond le véritable syndicalisme.

Je crains de n'y point rencontrer le président de la République.

Louis Viannet *est secrétaire général de la CGT.*

COURRIER

RELIRE LE CORAN

Il est du devoir de tout philosophe d'avoir des *« idées claires et distinctes »* – pour employer les termes de Descartes –, donc d'éviter ces confusions, et aussi de ne pas se fier à des on-dit, mais d'aller aux sources. Il faut donc savoir si l'interdiction du foulard dans un établissement laïque est une intolérance envers une obligation de la religion musulmane, et, pour cela, se référer au Coran. Or il n'y a dans le Coran – que je viens de relire d'un bout à l'autre – *aucun* passage ordonnant aux femmes de se couvrir les cheveux, ou donnant une signification sexuelle aux cheveux (...). Il en résulte qu'il n'est aucunement obligatoire pour une musulmane sincère de se *couvrir* les cheveux d'un foulard, et que, par conséquent, le règlement d'un établissement laïque ne fait pas preuve d'intolérance en *l'interdisant*.

Anne Souriau,
Versailles

SECRET MÉDICAL

Nous avons été abreuvés de déclarations solennelles garantissant le secret médical dans l'usage du carnet de santé. Même le président du conseil de l'ordre a saisi ce prétexte pour, il y a quelques semaines, chanter les louanges du premier ministre dans vos colonnes. Ainsi, le patient aurait le droit de demander l'omission des mentions qu'il ne souhaiterait pas y voir figurer. Mais la Caisse primaire d'assurance-maladie, respectant la lettre des textes, vient de vendre la mèche. Dans une lettre qu'elle vient d'adresser aux médecins, elle précise, en effet, que le patient *« peut refuser que certaines informations (excepté* [le] *cachet et la date des soins) figurent dans son carnet »*. Ainsi, pour les uns et les autres, y compris le président du conseil de l'ordre, le fait de consulter à telle date, dans telle spécialité, ne fait plus partie du secret médical. Si cette mention peut être inscrite dans le carnet contre le gré du patient, rien ne s'oppose donc désormais à ce qu'elle puisse être *communiquée* à n'importe qui, et, par exemple, aux compagnies d'assurances (...). Alors, de grâce, enterrons joyeusement le *secret médical, et cessons d'embobiner* les patients avec de vertueuses mystifications.

Dr Pascal Abensour,
Paris

L'USAGE DES ARCHIVES

Travaillant depuis plusieurs mois sur les dossiers de la Stasi, je tombe régulièrement sur la même petite phrase : *« Le professeur X ou le camarade Y nous a reçus fort courtoisement »* C'est ainsi que l'officier de la Stasi relatait invariablement sa prise de contact avec l'intellectuel qu'il était chargé de recruter pour ses services – *que ce dernier ait ou non décliné* l'invitation. Il n'en fallut pas plus au magazine *Der Spiegel* pour faire récemment d'un écrivain très populaire en RDA un informateur zélé de la Stasi. C'est dire si les *« aveux »* des archives sont à prendre avec la même précaution que ceux obtenus dans un commissariat de police, tant ils procèdent parfois d'une logique identique. On a parfois le sentiment qu'à partir du moment où il s'agit des archives du monde communiste, s'évanouissent les scrupules *« méthodologiques »* (circonspection, discernement et discrétion) derrière lesquels s'abritent certains historiens pour justifier l'accès sélectif aux archives françaises, de l'Occupation, par exemple. Nul risque de *« mauvais usage »* des archives ne semble ici les inquiéter, et les hypothèses les plus noires sont érigées en vérités historiques avant *d'avoir été passées au crible de la critique*... Et si d'aventure Alexandre Adler s'avise de questionner l'interprétation par Karol Bartosek des ar*chives de Prague, on ne discute* pas ses arguments, mais c'est son passé d'ex-communiste qu'on exhume, sa non-appartenance à l'institution *qu'on invoque et* son manque de zèle à substituer aux mystifications passées d'autres plus nouvelles qu'on incrimine. Mais il y a plus grave : alors que deux historiens titrés avaient déjà coup sur coup vertement tancé l'imposteur dans *Le Monde*, dans un bel élan de solidarité corporatiste, vingt représentants de la discipline historique enfonçaient à nouveau le clou trois jours plus tard (*Le Monde* du 24 novembre). Autant *la confrontation des arguments* est nécessaire, autant ce recours à une pétition-démonstration de pouvoir est inacceptable. Il vise à imposer l'existence d'une pensée *institution*nelle homogène et, ce faisant, supprime la possibilité d'un espace de discussion en refusant le débat scientifique.

Sonia Combe,
Nanterre

Michel Serres, philosophe

« Nous sommes à l'an zéro d'une nouvelle manière de partager le savoir »

Le penseur, qui connaît bien les Etats-Unis, estime que les moyens modernes de communication ont bouleversé la nature même de l'enseignement

« Qu'est-ce qui vous passionne le plus actuellement ?

– Je suis devenu, depuis dix à douze ans, « Monsieur Enseignement à distance ». C'est un dossier que je connais bien. Peu de gens s'intéressent à cette question, qui est pourtant terriblement importante. En 1992, Edith Cresson m'avait confié une mission à ce sujet et je m'y suis donné de tout cœur.

» Je vais vous donner quelques chiffres : il y avait en France une vieille institution qui a été un peu modernisée, c'est le Centre de télé-enseignement, qui était à Vanves et qui est maintenant à Poitiers. Il y a là un central téléphonique, qui reçoit entre trois millions et cinq millions d'appels par an. On y entend la France appeler au secours en matière d'éducation. Untel appelle parce qu'il a besoin d'une formation déterminée et ne sait pas où la trouver. La réponse est à peu près immédiate. Je dis souvent : si vous voulez connaître l'état des problèmes de la formation en France, c'est là qu'il faut aller.

» Quand un système d'enseignement a de trois à cinq millions de gens qui appellent au secours, c'est qu'il y a probablement un problème.

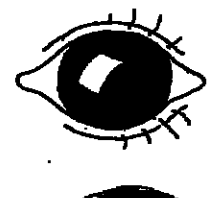
– C'est un constat ?

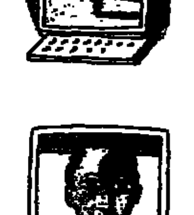
– C'est celui que j'ai fait. Après cela, j'ai pris mon bâton de pèlerin. Je suis allé en province et à l'étranger. Les statistiques montrent que le besoin de formation augmente de 10 % par an. C'est un taux de croissance gigantesque. On peut analyser l'origine de ces appels. Il y a évidemment les échecs ordinaires de l'enseignement. Par exemple, on trouve en France un million d'électriciens qui doivent devenir électroniciens, qui ont donc besoin d'une formation sous peine de perdre leur emploi. Il y a le problème du chômage, de la formation professionnelle.

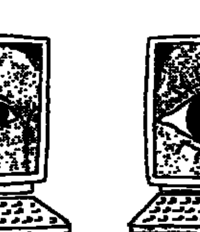
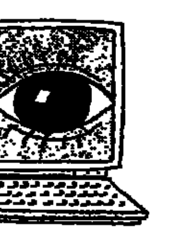
» Un autre exemple : le nombre des agriculteurs diminue, mais beaucoup d'entre eux ne peuvent pas quitter l'endroit où ils habitent. Ils ont besoin d'une formation à un autre métier, mais sur place.

– Ce sont donc principalement des adultes qui sont concernés par l'enseignement à distance ?

– Pas uniquement. Il y a aussi l'étudiant qui a été collé à ses examens, celui qui ne peut pas s'inscrire à l'université ou qui n'a pas assez d'argent pour se rendre à celle qui est la plus proche de chez lui. L'origine de ceux qui éprouvent un tel besoin est très variée. Ce n'est pas caractéristique de la France, on retrouve la même situation en Allemagne, en Italie, en Angleterre, au Canada. Dans les pays pauvres, où la demande de formation ou d'expertise est encore plus forte, c'est pareil. On a presque l'impression que, riches et pauvres, les pays ont globalement le même problème. C'est le cas, par exemple, du Brésil.




DESSIN SELÇUK

» Face à cette demande croissante, on a la masse des crédits publics et privés, centraux et régionaux, affectés à l'éducation. Quand on rencontre un président de conseil général ou un ministre de l'éducation nationale, ils vous disent qu'on est arrivé à saturation. On ne peut pas, par exemple, aller plus loin que le quart du budget français. Certains conseils généraux annoncent que 49 % de leurs dépenses sont consacrées à l'éducation.

» On a donc d'un côté une croissance de la demande de 10 % par an et de l'autre un budget absolument plafonné. La crise est là, à l'intersection de la courbe montante de la demande et du plafond des dépenses. L'ancien système, qui est né au Vᵉ siècle avant Jésus-Christ, en Grèce, est concentré, centralisé, et fondé sur des sources du savoir (bibliothèques, campus, lycées, classes, laboratoires). Ce type de système est si cher que les budgets actuels n'y suffisent plus.

– Comment en sortir ?

– Tout le monde dit : il faut encore plus de crédits. Mais, même si vous mettez davantage d'argent dans l'ancien système, il n'en sera pas plus efficace. On vit actuellement un extraordinaire basculement de la technologie. Grâce aux réseaux de télécommunications, au multimédia – télévision, radio, Internet, réseaux en ligne et hors-ligne –, la logique de la diffusion est complètement renversée.

– Il y a donc une logique de délocalisation de l'enseignement ?

– Oui. Au lieu que l'individu fasse un voyage vers le savoir, c'est le savoir qui vient à lui. Il y a dix ans, personne n'y croyait. Cette pédagogie à distance, si on la compare à la création d'un campus universitaire, est pourtant infiniment moins coûteuse. Le rapport est de l'ordre de un à dix, voire de un à cent.

– En ce qui concerne Internet, cependant, n'y a-t-il pas une dépense importante au départ avec l'achat d'un ordinateur assez puissant et muni d'un modem ?

– Il faut en effet une mise de fonds initiale. Mais à Silicon Valley *[près de San Francisco]*, où je réside une partie de l'année, il y a actuellement une très vive discussion : au lieu de petits ordinateurs individuels, ne vaut-il pas mieux avoir un gros ordinateur central avec des terminaux périphériques à faible puissance ? De toute façon, le prix de ces technologies a tendance à baisser, alors que le coût d'investissement de l'ancien système est stable ou augmente. Je suis donc devenu depuis dix à quinze ans un adepte de l'enseignement à distance. A ma grande stupéfaction, cela commence à se faire.

» En Amérique, une bonne partie de la campagne électorale de Bill Clinton a consisté à mettre en avant les questions d'éducation. M. Clinton a déjà fait voter des crédits pour connecter les classes à des réseaux de distribution du savoir. En Allemagne, on jure que cela sera fait l'an prochain pour la moitié des classes.

– La mission qui vous avait été confiée en 1992 n'a cependant pas abouti et votre rapport a été jugé utopique. Pourquoi ?

– Je n'ai pas été bien accueilli de façon générale par la presse. On appelle utopique ce que l'on ne comprend pas. Les gens étaient tellement recroquevillés sur l'ancien système qu'ils ne comprenaient pas que le problème de l'enseignement ne se réduisait à la façon d'apprendre l'histoire ou la géographie. Les problèmes de contenu n'ont pas d'importance pour le moment. Le problème des voies est le plus important. Mon rapport avait reçu un désaccord global, ce qui était très bon signe. La classe politique l'avait refusé, les journalistes le haïssaient.

– Et l'on commence à l'appliquer maintenant ?

– Tous les pays s'y sont mis. J'avais déjà dit en 1981 qu'il fallait affecter un canal de télévision à l'enseignement. La chaîne éducative sur La Cinquième vient de fêter son deuxième anniversaire... Ce qui m'a le plus motivé, c'est ce que j'ai appelé « Jules Ferry II ». Cette révolution technologique me donnait l'idée qu'on pouvait réellement passer à une vitesse supérieure dans la démocratisation du savoir.

» J'ai reçu par exemple un appel téléphonique de Mimizan, une commune des Landes. Le maire me disait : j'ai ici des paysans-ouvriers qui perdent leur emploi industriel, parce que l'usine de pâte à papier procède à des licenciements, mais qui ne peuvent pas bouger. Or ils ont besoin de formation. Ces cas-là sont très nombreux, y compris dans les banlieues des villes. J'étais animé par un sentiment réellement républicain. De même que la France avait donné jadis l'exemple de la première vague de démocratisation, on sentait la possibilité d'aller vers une seconde.

» Il y a un élément supplémentaire. A chaque changement de support – c'est vrai pour l'écriture comme pour l'imprimerie – correspond une transformation non seulement de l'expression de la science mais aussi de sa nature. Nous vivons depuis cinq à six ans une véritable transformation du savoir lui-même. Une grande partie de cette transformation vient du nouveau support. Du juriste au mathématicien, du biochimiste au physicien, tout le monde aujourd'hui fait du numérique. Et, ce faisant, le savoir change. Et il change de telle manière qu'il est désormais hautement transmissible par ces nouveaux canaux.

– En quoi consistent vos fonctions à La Cinquième ?

– Je suis président du comité scientifique. Je voudrais convertir les gens à l'idée que nous sommes à l'an zéro d'une nouvelle manière de partager le savoir. Je vois bien que toutes les crises qui touchent l'enseignement dans le monde entier (et j'ai déjà enseigné dans dix-neuf ou vingt pays) secouent un type donné d'enseignement, qui d'ailleurs ne sera pas abandonné pour autant. Un support qui arrive n'élimine pas les autres. Cela ne supprimera pas le livre ou l'imprimé.

– Enseignez-vous toujours aux Etats-Unis ?

– J'enseigne aux Etats-Unis depuis vingt-neuf ans et je donne des cours à Stanford depuis 1982.

– Vous déclariez au *Monde* en 1992 que notre système d'enseignement était sans doute meilleur et le système américain moins bon qu'on ne le disait d'habitude. Etes-vous toujours de cet avis ?

– Je me considère un peu comme un exportateur. Je suis un joueur international qui jouerait toujours devant un public qui le siffle. Nous pratiquons l'autoflagellation. Le système d'enseignement français, surtout le secondaire et même le primaire, si on fait la comparaison au moins avec les Etats-Unis, n'est pas si mauvais que cela. Ce qui est navrant, c'est que la plupart des gens qui nous gouvernent prennent leur modèle aux Etats-Unis, c'est-à-dire dans un pays où le système d'enseignement est en pleine implosion.

– Précisément aux Etats-Unis, un des problèmes majeurs est celui de la violence à l'école. Que peut-on faire contre ce phénomène ?

– Pour rester dans ma spécialité, je dirais volontiers qu'on n'a pas assez regardé le dossier réel de la violence à la télévision. Dans ce débat, la violence est mal définie. Je préfère utiliser le mot précis de meurtre.

» Un adolescent de quatorze ans aux Etats-Unis a déjà vu 20 000 meurtres à la télévision. C'est la première fois, dans l'Histoire, que la sensibilité de la jeunesse est soumise à un tel traitement. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Un navigateur sur la mer des idées

MICHEL SERRES présente la particularité d'avoir suivi les enseignements de l'Ecole navale avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Reçu à l'agrégation de philosophie en 1955, il encore hésité entre ses deux vocations, puisqu'il a été officier de marine pendant les années suivantes. Il fait en outre partie du petit groupe des philosophes qui ont reçu une formation scientifique poussée, et a consacré sa thèse de doctorat, soutenue en 1968, au système de Leibniz et à ses modèles mathématiques.



MICHEL SERRES

Le parcours de ce marin philosophe, né à Agen en 1930, et qui vit aux Etats-Unis une partie de l'année depuis près de trente ans, est donc atypique. Michel Serres a enseigné à l'université John-Hopkins de Baltimore, à Sao Paulo, à Montréal et à Buffalo. Il a pris cette année sa retraite de Paris-I-Sorbonne, mais continue de donner des cours à l'université Stanford, en Californie.

Son œuvre est considérable depuis la publication de sa thèse sur Leibniz. Il y a eu, aux éditions de Minuit, la série des cinq *Hermès* : *La Communication* (1969), *L'Interférence* (1972), *La Traduction* (1974), *La Distribution* (1977) et *Le Passage du Nord-Ouest* (1980).

Michel Serres est aussi l'auteur, chez Grasset, de *Zola : feux et signaux de brume, Le Parasite, Genèse, Rome : le livre des fondations, Les Cinq Sens*. On peut encore citer, chez François Bourin, *Le Contrat naturel* (1990) et *Le Tiers-Instruit* (1991), de même que *La Légende des anges* (Flammarion, 1993) et *Atlas* (Julliard, 1994).

La singularité de Michel Serres est encore d'avouer un intérêt soutenu pour Tintin et une passion sans bornes pour Jules Verne, auquel il a d'ailleurs jadis consacré un ouvrage. Michel Serres est membre de l'Académie française depuis 1990.

D. D.

Fernando Rospiglosi, sociologue

« Au Pérou, le président Fujimori et l'armée ont besoin l'un de l'autre »

Spécialiste des rapports entre les militaires et les civils dans les démocraties, le chercheur péruvien exclut l'hypothèse d'un coup d'Etat dans son pays

SOCIOLOGUE PÉRUVIEN, Fernando Rospigliosi, âgé de quarante-neuf ans, a analysé en particulier les rapports entre l'armée et les civils dans les sociétés démocratiques. De façon régulière, il intervient en tant que consultant à la télévision et dans la presse écrite de son pays ; depuis six ans, il publie des analyses et des commentaires dans l'hebdomadaire indépendant *Caretas*.

« Des rumeurs de coup d'Etat ont circulé à Lima au début du mois de décembre. Pour la première fois, le président Fujimori s'est opposé à l'armée : il a fait voter une loi d'amnistie pour faire libérer le général Robles, détenu par les militaires parce qu'il avait dénoncé l'existence d'escadrons de la mort. Un putsch est-il possible ?

– Ces rumeurs ne sont pas crédibles. Je ne crois pas qu'un putsch soit possible. En fait, le régime péruvien est civilo-militaire ; il résulte d'une alliance entre le président Fujimori et l'armée. Dans un futur proche, les possibilités de coup d'Etat sont nulles.

» De plus, je n'en vois pas la nécessité. Des alliés peuvent avoir des divergences, mais celles-ci ne peuvent conduire à limoger le chef de l'Etat et encore moins le président Fujimori, qui n'a pas de remplaçant possible. Il n'en demeure pas moins que l'affaire Robles a eu des répercussions politiques inattendues pour les militaires, dont l'image est mauvaise. C'est dans ce contexte que le président Fujimori a cherché à se protéger ; mais il ne faut pas exagérer les conséquences de son attitude.

– Ce n'est qu'une *« petite mouche dans un verre de lait »*, a commenté le président Fujimori, faisant allusion à l'affaire Robles...

– Pourtant, le problème était grave et il en est sorti affaibli car l'armée a fait une démonstration de force qui demeure impunie. Mais le président Fujimori n'a pas de parti politique – il n'en veut pas –, et, sans l'appui des militaires, il ne pourrait pas gouverner. Quant à l'armée, elle ne peut rien faire sans lui : ils ont mutuellement besoin l'un de l'autre.

– Pourquoi n'y a-t-il pas d'opposition ?

– Le Pérou a vécu un processus d'hyperinflation et de menace terroriste qui a jeté le discrédit sur les principaux partis politiques. Cela a été mis en évidence à l'élection présidentielle de 1990, où deux figures apolitiques se sont affrontées : l'ingénieur Fujimori et le romancier Mario Vargas Llosa. Les partis politiques ont été pulvérisés et aucune autre force n'a émergé. Ce régime détruit, systématiquement, la moindre opposition naissante ou le moindre pouvoir alternatif. Il paralyse aussi toutes les instances qui pourraient exercer un certain contrôle sur l'exécutif.

– La démocratie et la défense des droits de l'homme sont des priorités affichées de la politique extérieure des Etats-Unis. Pourtant, les relations avec le Pérou n'ont jamais été aussi bonnes. Pourquoi ?

– Il existe aussi des intérêts économiques. Ce régime les a favorisés sans faillir : il a remboursé une dette impayée depuis 1984 ; il a accepté les programmes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale comme aucun autre pays latino-américain ne l'a fait. Un régime libéral tel que le régime chilien a des intérêts nationaux qu'il défend. Au Pérou, règne une soumission totale et une ouverture, sans restriction aucune, aux capitaux étrangers.

» Alors que le gouvernement Clinton appuyait la démocratie en Haïti, la CIA et le Pentagone soutenaient les putschistes de l'île caraïbe. Ici, au Pérou, ils soutiennent Vladimir Montesinos, le responsable des services de renseignement (SIN) et conseiller du président Fujimori, avec lequel ils ont des relations étroites depuis le début des années 70, lorsque celui-ci leur a, semble-t-il, remis des informations à caractère militaire.

– L'Argentine, le Brésil, l'Uruguay ont pourtant eu à faire aussi à des mouvements subversifs, mais les militaires ont regagné leurs casernes, et la stabilité est revenue...

– Je crois que les pays sont stables ou instables indépendamment du fait qu'ils soient dirigés par des civils ou des militaires. L'Uruguay est traditionnellement un pays stable parce qu'il a des institutions solides et une société civile puissante. Le putsch a été un accident de parcours à cause de la guérilla urbaine des Tupamaros. En revanche, l'Argentine reste fondamentalement instable. Néanmoins, la défaite de la guerre des Malouines a été si dure pour les militaires qu'elle a impliqué leur retraite. En ce qui concerne le Brésil, je pense que le poids de l'armée y demeure considérable. Même s'il est difficile de savoir ce qui peut se passer dans l'avenir, c'est également un pays instable.

> « La stabilité politique existe désormais en fonction de la stabilité économique »

– Comment interprétez-vous la multiplication des affaires de corruption en Amérique latine ?

– Il est intéressant de constater comment, dans deux pays importants comme le Brésil et le Venezuela, deux chefs d'Etat, Fernando Color de Mello et Carlos Andres Perez, ont été destitués sans que le régime ne chancelle et sans recours à un putsch. Ils ont été accusés de corruption, mais je crois que c'est leur incapacité à résoudre l'inflation et la chute de la production qui a été fondamentale. Des phénomènes semblables se sont produits au Pérou et au Mexique, où deux présidents, Alan Garcia et Carlos Salinas de Bortari, sont accusés de corruption. Ils ont enregistré tous deux des échecs dans leurs politiques économiques. Et c'est, je crois, la raison réelle de leur discrédit, parce que des présidents comme Menem en Argentine ou Fujimori au Pérou n'ont pas les mains plus blanches en ce qui concerne la corruption, mais maintiennent la stabilité économique.

» Ce phénomène est nouveau en Amérique latine, où la stabilité politique existe désormais en fonction de la stabilité économique. Quand cette dernière fait défaut, le président est destitué ou poursuivi pour un motif secondaire. »

Propos recueillis par Nicole Bonnet

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Ambiguïtés américaines en Afrique

Suite de la première page

Washington approuve la position française qui vise à organiser une conférence internationale réunissant les pays de la région et ceux qui y exercent une influence, afin d'élaborer des solutions politiques non partisanes. Mais, concrètement, le soutien américain aux gouvernements ougandais et rwandais (ce dernier ne cachant pas sa solidarité avec les rebelles zaïrois de Laurent Kabila) a pour conséquence d'affaiblir celui de Kinshasa. Sur le plan humanitaire, les Américains admettent que, sans troupes au sol, des largages de vivres aux réfugiés risquent surtout de profiter aux factions armées, mais, faute de mieux, ils n'excluent pas cette *« option de dernier ressort »*.

« Il s'agirait d'un effort pour garder les mains propres et ne pas s'impliquer, souligne Chester Crocker, *et ce serait inefficace : on ne vient pas en aide à des dizaines de milliers de personnes qui sont à la merci de chefs de guerre en leur parachutant des biscuits ! »* M. Crocker, qui est professeur de diplomatie à l'université Georgetown de Washington, estime particulièrement préoccupante la faiblesse de la concertation entre puissances extérieures : *« Etant donné que nous ne sommes pas les bienvenus dans la région, personne ne veut prendre la responsabilité d'une opération militaire unilatérale. Du coup, tout le monde fait de l'attentisme. Le dialogue franco-américain à ce sujet a vraiment besoin d'être renforcé. »*

De source officielle américaine, on souligne cependant que Paris et Washington ont des intérêts communs et que la crise actuelle renforce la pertinence de la proposition américaine tendant à créer une force interafricaine agissant sur décision du Conseil de sécurité des Nations unies. Helmut Sonnenfeldt, ancien haut responsable de plusieurs administrations et spécialiste de politique étrangère à la Brookings Institution, regrette que cette idée ait été présentée de manière si provoquante par Washington.

« Aucun pays occidental, souligne-t-il, *même pas la France, n'est désormais prêt à intervenir constamment en Afrique pour résoudre des conflits. Une telle force, peut-être entraînée, voire financée par les Européens et les Américains, n'est donc pas une mauvaise idée. »* Aux yeux de Washington, celle-ci aurait l'avantage de montrer que l'Afrique a la volonté de mettre en œuvre des *« solutions africaines aux problèmes des Africains »*.

Tel est en effet le principe directeur de la politique américaine à l'égard du continent noir. Car le souci de favoriser l'émancipation politique et l'indépendance économique des pays africains va de pair avec la volonté d'y favoriser les intérêts de l'Amérique.

Aider aujourd'hui l'Afrique, estime-t-on à Washington, c'est soulager le poids que celle-ci risque de faire peser demain sur les économies occidentales. Si l'Amérique a cessé d'avoir des *« intérêts stratégiques »* en Afrique depuis que celle-ci n'est plus un lieu de confrontation de la guerre froide, c'est tout simplement que ceux-ci ont changé de nature.

Le continent africain a en effet de nouveau les faveurs de Washington, comme en témoigne la « diplomatie du négoce » mise en œuvre par feu Ron Brown, ancien secrétaire au commerce. En 1995, les échanges américains avec l'Afrique subsaharienne ont progressé de 12 %, et les Etats-Unis achètent environ 18 % des exportations africaines.

« On ne peut envisager un monde dans lequel tout un continent de plus de 600 millions d'individus est exclu et marginalisé, insiste un haut responsable du département d'Etat. *Les Etats-Unis ont un fort intérêt à faire en sorte que l'Afrique s'intègre de façon croissante dans le système politique et économique global, parce que sinon les conséquences pour chacun d'entre nous* [les pays occidentaux] *seront terribles. » « Si les conflits devaient s'étendre,* renchérit Chester Crocker, *cela irait à l'encontre de tous nos autres intérêts, qui sont essentiellement le commerce et la coopération. »* L'administration américaine est donc favorable aux forums qui permettent à l'Afrique d'accentuer sa coopération avec les pays occidentaux, les sommets franco-africains entrant a priori dans ce cadre.

NOUVELLE GUERRE FROIDE

« La vraie question, estime M. Crocker, *est de savoir à quoi servent ces relations extrêmement étroites entre la France et les pays africains : s'il s'agit d'un moyen de maintenir des privilèges commerciaux en excluant d'autres pays, ce n'est pas très constructif. »*

Si le gouvernement américain s'est officiellement désolidarisé des propos prêtés à son ambassadeur à Kinshasa (il avait vertement critiqué la *« relation spéciale »* franco-africaine), c'est parce que ce dernier avait eu le tort de dire publiquement ce que bien des diplomates américains déclarent en privé. Warren Christopher, lui-même, n'a pas hésité à souligner que l'époque où certains Etats pouvaient considérer *« des groupes entiers de pays comme leur domaine privé »*, et préserver des *« sphères d'influence »*, était révolue.

Cette évolution, insiste-t-on au département d'Etat, est inéluctable, tous les pays cherchant aujourd'hui à diversifier leurs relations : *« Les défis que représentent l'Afrique réclament un effort collectif, aucun pays n'ayant la capacité de les relever seul. »* Les Américains reconnaissent que la compétition commerciale interfère parfois dans les relations bilatérales, mais ils regrettent surtout que la France semble accorder si peu d'importance à la question de la démocratisation des gouvernements africains.

Cette critique doit cependant être relativisée, comme le montre l'exemple du Nigeria : Washington calibre au plus juste sa dénonciation des atteintes aux droits de l'homme dans un pays qui est son cinquième fournisseur de pétrole... *« En Afrique,* souligne Chester Crocker, *la France et les Etats-Unis ont besoin de réfléchir sérieusement en termes de coopération plutôt qu'en termes de rivalité. Ce serait une réelle tragédie si, après en avoir terminé avec la guerre froide, nous devions avoir une nouvelle guerre froide entre une zone francophone et une zone anglophone. »*

Laurent Zecchini

RECTIFICATIF

Nouvelle-Zélande

Le titre de l'article sur la Nouvelle-Zélande (« Alliance entre conservateurs et nationalistes maoris »), paru dans *Le Monde* du 12 décembre, était inexact. Comme l'article lui-même le précisait, il s'agit d'une alliance entre les conservateurs et le parti nationaliste New Zealand First, dirigé par le Maori Winston Peters. New Zealand First n'est pas un parti maori exprimant un nationalisme autochtone mais un parti nationaliste néo-zélandais, hostile à l'immigration – notamment asiatique – et au « bradage » du patrimoine économique du pays à des intérêts étrangers.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le nouveau souffle du PS

LORSQU'IL annonce pour la gauche *« le temps des reconquêtes »*, Lionel Jospin ne songe pas seulement à la reconquête du pouvoir. Le premier secrétaire du PS a en vue bien autre chose, une perspective plus ambitieuse que le simple mouvement de balancier qui ferait se succéder la gauche et la droite dans une sorte d'inexorable flux et reflux de l'échec. A écouter le discours qu'il a prononcé en conclusion de la convention économique du Parti socialiste, dimanche 15 décembre, l'ancien candidat à l'élection présidentielle voit venir le temps d'une véritable restauration des valeurs de la gauche. Il reviendrait à celle-ci de *« remettre de l'ordre, de l'harmonie, de la régulation, de la justice dans l'avalanche des remises en cause, dérégulation, flexibilité et désordres de toutes sortes »* qui *« assaillent »* la société française.

Treize ans après avoir sonné eux-mêmes la retraite des espoirs qui les avaient portés au pouvoir et donné la priorité aux restructurations, dérégulations et autres « modernisations », les socialistes peuvent-ils espérer que l'histoire devienne plus favorable à leurs convictions profondes et que le « tout-libéral » approche de sa fin ? C'est le pari qu'ils semblent faire, mais le calendrier risque d'être une fois encore cruel.

Les élections législatives doivent en effet avoir lieu l'année même où la France, comme les autres pays candidats à l'Union monétaire européenne, devra achever de se mettre en accord avec les critères de Maastricht. Lionel Jospin a souligné que seuls ces critères engagent le PS, qui ne s'estime pas tenu par le pacte de stabilité adopté à Dublin. Cependant, avec ou sans « Maastricht 2 », les marges de manœuvre d'une éventuelle majorité de gauche seront étroites. Les promesses qu'esquissent aujourd'hui les socialistes – étant entendu qu'ils ont seulement dessiné des perspectives générales et que la « synthèse programmatique » sera pour la fin de 1997 – risquent d'être taxées d'irréalisme. L'intervention de Jacques Chirac à la télévision et sa mise en accusation des Français, considérés comme responsables de leurs maux par *« conservatisme »*, permettent à Lionel Jospin de diagnostiquer un essoufflement des idées de la droite. Les réactions de Valéry Giscard d'Estaing et d'Edouard Balladur – l'un reprochant au président de la République de se borner à *« décrire la situation »*, l'autre invitant la majorité à travailler avec lui à redéfinir ses projets – viennent à l'appui de cette analyse. Reste à savoir si la gauche socialiste est aujourd'hui plus à même que la droite d'explorer et de maîtriser l'avenir.

La difficulté pour elle est de se présenter comme capable – si les électeurs lui en confient la responsabilité – de faire franchir à la France le pas de la monnaie unique, tout en offrant des garanties sur la lutte contre le chômage, sur le maintien de la protection sociale, sur une éducation nationale qui assure aux jeunes l'accès à une vie professionnelle satisfaisante. Lionel Jospin a raison : la reconquête ne peut pas consister seulement à profiter d'une réaction de rejet contre le pouvoir en place.

Protocole *par Honoré*



DANS LA PRESSE

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Les socialistes sont parés, préparés pour l'affrontement législatif de 1998, prêts même, si nécessaire, à livrer dès maintenant bataille si, d'aventure, l'échéance était anticipée. Sous la houlette de Lionel Jospin, le PS s'est enfin doté d'un programme économique. Le plus difficile demeure toutefois à faire : persuader l'opinion que l'ensemble des mesures concoctées par les experts du PS constituent un programme pour gouverner et non pas seulement un programme pour gagner. Les électeurs, en effet, se comportent de plus en plus en consommateurs. Leur fidélité ou leur attachement à un produit politique n'est plus garanti par avance. Trop d'expériences malheureuses leur ont enseigné le doute méthodique. Désormais sceptiques, ils ne se laissent plus tromper par l'emballage, et, sous ce dernier, ne manquent pas de s'enquérir de la qualité, c'est-à-dire de l'efficacité.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Face au phénomène de la toxicomanie, il faut définitivement renoncer à l'espoir d'une baguette magique : les marchands de certitudes ne sont, en l'espèce, que des dealers intéressés. Le pragmatisme le plus décidé, qui avoue lui-même ses incertitudes et ses limites, est la seule position raisonnable qui s'impose aux pouvoirs publics. Il faut admettre devoir tâtonner. Les traitements de substitution à l'héroïne ne sont pas une panacée, seulement un bout de réponse qu'il est regrettable d'avoir mis si longtemps à découvrir. Les actions de prévention n'offrent pas de garanties de résultats, elles en ont quand même. Il faudra faire encore un effort pour que la France cesse de surestimer les ravages de la drogue tout en sous-payant la politique qui pourrait les enrayer.

Primauté du pape et réunification chrétienne

COUP SUR COUP, deux visites à Rome de personnalités non catholiques – Mgr George Carey, archevêque de Cantorbéry, chef de l'Eglise anglicane (60 millions de fidèles), et le nouveau patriarche des Arméniens, Karekine I[er] (7 millions) – viennent d'illustrer les progrès et les limites du dialogue œcuménique. Dans des déclarations communes, une même volonté de progresser sur la voie de la réunification a été affirmée. Le progrès le plus spectaculaire concerne les rapports entre les Eglises catholique et arménienne, séparées par quinze siècles de malentendus et d'inimitié. Une volonté commune a été affichée d'effacer les torts du passé et d'aller de l'avant dans la résolution des conflits théologiques et politiques qui les ont opposées.

Avec les coptes et les Syriens, les chrétiens arméniens font partie de ces Eglises qui n'ont pas suivi les conclusions du concile de Chalcédoine au cinquième siècle (d'où leur nom d'Eglises pré-chalcédoniennes) sur la double nature, à la fois humaine et divine, du Christ. Grâce aux dialogues ouverts depuis Vatican II (1962-1965), ces divergences théologiques sont en train de s'estomper. Seule la question de l'autorité et de la « primauté » du pape empêche encore une totale réconciliation de l'Eglise catholique avec ces vieilles Eglises copte, syrienne ou arménienne, témoins d'une fragile présence chrétienne sur des terres souvent déchirées.

Entre Cantorbéry et Rome, entre les Eglises anglicane et catholique, séparées plus tardivement après le schisme d'Henri VIII (1534), le rapprochement bute sur la fameuse question de l'ordination des femmes, autorisée depuis 1992 par l'Eglise d'Angleterre, *« définitivement »* repoussée en 1994 par Jean Paul II. Mais, en toile de fond, c'est aussi la question de la suprématie de Rome et de la primauté du pape qui, dans la perspective d'une chrétienté réunifiée, est posée par les anglicans. Comme elle l'est par les Eglises orthodoxes (200 millions de fidèles au total), dont la structure est décentralisée et dont les divergences avec Rome ne portent plus principalement que sur cette conception du gouvernement et de l'unité des Eglises.

Autant dire que la primauté du pape est devenue l'obstacle majeur au rapprochement entre des Eglises séparées par les fractures du premier millénaire chrétien, par celle de 1054 entre Rome et Constantinople et par les Réformes du seizième siècle. Déjà, le pape Paul VI (1963-1978) le déplorait. Jean Paul II va plus loin. Si soucieux d'affirmer la toute-puissance du magistère catholique, il avait déclaré dans son encyclique sur l'unité de 1995, à la surprise des protestants et des orthodoxes, qu'il était prêt à un débat sur l'*« exercice »* du ministère du pape, une fois sauvegardé l'*« essentiel »* de la fonction de l'évêque de Rome. Dans la tradition catholique, celui-ci est le successeur de Pierre, premier apôtre du Christ.

Le hasard a voulu qu'au moment même où l'archevêque de Cantorbéry rendait visite à Jean Paul II, précédant de peu le patriarche des Arméniens, s'ouvrait, début décembre à Rome, un « sommet » sur cette question-clé de la primauté du pape, à l'initiative du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, réunissant historiens, exégètes et théologiens de différentes confessions. Une réunion à ce niveau et sur un tel sujet était sans précédent. Le communiqué final confirmait la volonté du pape d'une réflexion sur la mission de l'évêque de Rome, afin d'en faire *« le principe et le signe visible de l'unité entre tous les chrétiens »*.

UN BRÛLOT

A l'horizon de l'an 2000, c'est-à-dire de l'entrée dans le troisième millénaire du christianisme, le débat sur l'autorité centrale et la primauté du pape est donc débloqué. Il ne pourra pas si facilement se refermer. D'une part, il est la clé du succès du dialogue entre les confessions chrétiennes. D'autre part, cette question de l'autorité du pape et de l'exercice de sa mission ne peut pas être débattue indépendamment des tensions qui traversent le catholicisme lui-même et qui portent sur l'excès de pouvoir de Rome, sur une « centralisation » qui s'exerce au détriment d'Eglises locales tenues pourtant, depuis le concile Vatican II, pour *« collégialement »* responsables.

Ce débat est d'autant plus à l'ordre du jour, au sein même du catholicisme, que la fatigue et les ennuis de santé du pape ont illustré, mieux que toutes les contestations, la surcharge anormale de la fonction de l'évêque de Rome. Aussi une conférence prononcée à Oxford, le 29 juin dernier, par M[gr] John Quinn, ancien président de la puissante conférence épiscopale des Etats-Unis, a-t-elle eu un impact considérable. Récemment publié en France dans des revues aussi peu critiques qu'*Etudes* ou *La Documentation catholique*, ce brûlot est la plus magistrale démonstration des limites du système monarchique romain. Il réclame une réduction des pouvoirs de la Curie, la restauration de deux principes – subsidiarité et collégialité – chers à la tradition catholique, une révision de la procédure (très centralisée) de nomination des évêques. Il va jusqu'à ouvrir la perspective d'un concile à l'horizon de l'an 2000.

Un exercice renouvelé du ministère du pape, comme le souhaite Jean Paul II lui-même, exige donc des réformes, dont l'enjeu n'est pas moins que la relance de la *« collégialité » à la tête de l'Eglise* romaine et celle du processus de réunification chrétienne. Deux questions intimement liées. Plus le catholicisme se montrera disposé à des adaptations allant dans le sens d'une vraie « collégialité » de gouvernement, plus les autres Eglises accepteront de se rapprocher de lui. Les propositions de Mgr Quinn n'ont suscité aucune réaction officielle du Vatican. Le cardinal Giovanni Benelli, le plus proche collaborateur de Paul VI, disait déjà dans les années 70 : *« Le pouvoir de juridiction du pape sur l'Eglise entière est une chose, mais le pouvoir centralisateur en est une autre. Le premier est une loi divine, mais le second le fruit de circonstances humaines. Le premier a produit beaucoup de bonnes choses, mais le second est une anomalie. »*

Henri Tincq

AÉRONAUTIQUE L'alliance entre Boeing et McDonnell Douglas, annoncée dimanche 15 décembre, constitue la « fusion du siècle ». L'union des deux constructeurs aéronautiques américains donne naissance au *« groupe aérospatial le plus grand, le plus fort, le plus diversifié et le plus admiré du monde et, de loin, au plus grand exportateur des Etats-Unis ».* ● LE NOUVEL ENSEMBLE, qui couvre toutes les activités du civil au militaire, représente quelque 200 000 salariés, et un chiffre d'affaires estimé de 48 milliards de dollars (250 milliards de francs) en 1997, un carnet de commandes de 100 milliards de dollars, près des trois quarts du marché mondial des avions civils. ● L'ABSORPTION de McDonnell Douglas est une conséquence directe du succès du constructeur européen Airbus. Mais pour se battre désormais à armes égales avec Boeing, Airbus doit être présent sur les avions civils comme militaires.

La fusion McDonnell Douglas-Boeing crée le numéro un mondial

Washington aurait joué un rôle important dans cette union. Après avoir favorisé une première phase de restructuration autour de Lockheed Martin, l'administration américaine aurait choisi le géant de Seattle comme second pôle fédérateur

L'ALLIANCE entre Boeing et McDonnell Douglas annoncée dimanche 15 décembre pourrait prendre le titre de « fusion du siècle ». La poignée de main échangée par Philip Condit, président-directeur général de Boeing, et John McDonnell, président du constructeur de Saint Louis (Missouri) a constitué, selon les intéressés, un *« moment historique »*. Le nouveau conglomérat donne naissance, selon le second, au *« groupe aérospatial le plus grand, le plus fort, le plus diversifié et le plus admiré du monde et, de loin, au plus grand exportateur des Etats-Unis »*...

« Nous allons constituer le leader mondial de l'aéronautique dans les cent prochaines années », a déclaré Phil Condit. Au-delà des mots, les chiffres attestent de cette puissance : quelque 200 000 salariés, des usines dans 26 Etats, un chiffre d'affaires combiné qui devrait atteindre 48 milliards de dollars (250 milliards de francs) en 1997, un carnet de commandes de 100 milliards de dollars, un contrôle de près des trois quarts du marché mondial des avions civils. Les activités du nouveau groupe couvriront toute la palette de la construction aéronautique : de l'aviation commerciale aux avions et hélicoptères militaires, en passant par les satellites, les missiles, les lanceurs, enfin la navette spatiale et les modules de la future station orbitale.

Cette alliance n'est pas vraiment une surprise. Boeing et McDonnell Douglas avaient signé un accord de coopération technique il y a douze jours : McDonnell Douglas, qui souffrait de surcapacités, devenait sous-traitant de Boeing pour les programmes de gros porteurs, du 767 au projet de super jumbo de 600 sièges (747-500 et 747-600). L'avenir de McDonnell Douglas semblait hypothéqué. La décision du Pentagone, dont il est le premier fournisseur aéronautique, de l'éliminer de la course pour le programme JSF d'avion de combat a été un coup dur. Lockheed Martin et Boeing sont désormais les deux finalistes de ce contrat, qui représentera pour l'heureux gagnant, en 2003, une commande de 3 000 appareils.

La fusion, qui doit encore être approuvée par les conseils d'administration des deux compagnies, va prendre la forme d'un rachat du principal fournisseur du Pentagone par le géant de Seattle (Etat de Washington). Les actionnaires de McDonnell Douglas devraient recevoir des actions Boeing pour un montant de 13,3 milliards de dollars (environ 73 milliards de francs, soit 0,65 action Boeing pour une action Mc Donnell Douglas). Le futur groupe prendra le nom de Boeing Company. La marque McDonnell survivra dans la défense, et celle de Douglas pour certains avions de ligne. Le nouvel ensemble sera dirigé par Philip Condit, alors que Harry Stonecipher, actuel vice-président de McDonnell, en deviendra le vice-président. Selon M. Condit, le nouveau groupe ne devrait pas réduire ses effectifs compte tenu de la forte activité du secteur actuellement. *« McDonnell Douglas apportera la main-d'œuvre et les installations industrielles nécessaires pour répondre à une activité croissante ».*

AVAL ADMINISTRATIF

Les représentants des deux compagnies ne s'inquiètent pas d'une éventuelle opposition des autorités chargées de faire appliquer la législation anti-trust américaine. Cette opération est, selon les spécialistes, bénie par l'administration Clinton. McDonnell Douglas n'est que le quatrième constructeur aéronautique mondial, loin derrière Locheed Martin, Boeing et Airbus. Au 15 décembre, Boeing a vendu environ 500 avions, Airbus 400 et McDonnell Douglas 40. Les autorités américaines pourront faire valoir la suprématie de Lockheed Martin et la large pénétration d'Airbus sur le marché américain. Le tiers des ventes du consortium européen, soit 2 300 avions depuis sa création, a été réalisé auprès de sociétés américaines (Continental, Fedex, Delta, TWA, United, ILFC....). La commande de USAir de 120 Airbus, annoncée début novembre, à laquelle s'ajoutent 280 options, viendra encore renforcer la présence européenne dans les flottes américaines.

Selon les analystes, Washington aurait même eu un rôle déterminant dans la fusion. Ils se souviennent du célèbre dîner qui, à l'initiative de William Perry, secrétaire d'Etat à la défense, avait, en 1993, rassemblé tous les industriels de l'aéronautique et marqué le coup d'envoi aux restructurations dans l'aéronautique de défense, faisant de Lockheed Martin le leader incontesté. Ils pensent que la sélection surprise de Boeing et l'élimination de McDonnell Douglas dans la compétition pour l'avion de combat JSF n'est pas innocente : elle a placé Boeing en position de force vis-à-vis de McDonnell Douglas, qui, il y a un an encore, n'était pas prêt à perdre son identité. De la même manière, certains spécialistes du secteur pensent que la Maison Blanche a eu un rôle dans la commande géante d'American Airlines auprès de Boeing. Autant d'encouragements de Washington pour que Boeing prenne en charge la seconde phase de restructuration de l'industrie aéronautique américaine.

Depuis trois ans, la concentration du secteur aéronautique américain s'accélère. En 1994, Northrop et Grumman s'étaient rapprochés. En 1995, la méga fusion entre Lockheed et Martin Marietta va donner naissance au premier groupe mondial dans le domaine de l'aéronautique de défense. Le nouvel ensemble affiche un chiffre d'affaires de 23 milliards de dollars. Et ce n'est pas fini : en 1996, Lockheed Martin avale les activités de défense électronique de Loral, qui venait de reprendre Unisys Corp. pour 800 millions de dollars. Le nouveau Lockheed Martin représente désormais un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars, affirmant sa nouvelle suprématie dans l'aéronautique. Quelques semaines plus tard, Nothrop Grumman annonce la reprise de la partie électronique de défense du groupe Westinghouse pour 3 milliards de dollars.

Face à ces nouveaux monstres, Boeing doit réagir. En août, le constructeur de Seattle rachète les activités défense et espace de Rockwell, devenant ainsi, outre le numéro un mondial de l'aviation civile, le numéro trois dans le secteur de la défense. Le rachat de McDonnell Douglas pourrait accélérer une riposte de Lockheed Martin, qui envisage un rapprochement avec Airbus. Le consortium européen va également devoir réagir, suite à cette nouvelle fusion géante. Et notamment accélérer le processus qui en fera une société commerciale mieux à même de rivaliser avec Boeing. Le dernier conseil de surveillance, qui s'est tenu vendredi 13 décembre, n'est toujours pas parvenu à définir les nouvelles structures que devrait adopter Airbus dans cet objectif.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre avec Laurent Zecchini (à Washington)

Un marché qui redécolle

913 · 800 · 600 · 400 · 356 · 400 · 405 · 346 · 200 · 170 · 317 · 48 · 32 · 608 · 408 · 26 · BOEING · AIRBUS · McDONNELL DOUGLAS · 60 · 20 · 10 · 10

Seuls Boeing et Airbus profitent des nouvelles commandes ... le rapide développement du transport aérien.

Boeing

● **Siège :** Seattle (Washington)
● **Chiffre d'affaires 1995 :** 19,5 milliards de dollars
● **Résultat net 1995 :** 0,393 milliard de dollars (après provisions)
● **Effectifs :** 145 000 personnes
● **Avions en production :** 737, 747, 757, 767, 777
● **Secteur défense :** E-3 Awacs et 767 Awacs, hélicoptères de combat Chinook et Comanche, les bombardiers et avions de combat B2 et F-22.
● **Secteur espace :** participation à la construction de la navette spatiale américaine et à celle de modules pour la station spatiale.

McDonnell Douglas

● **Siège :** Saint Louis (Missouri)
● **Chiffre d'affaires 1995 :** 14,33 milliards de dollars
● **Résultat net 1995 :** – 0,42 milliard de dollars
● **Effectif :** 63 000 personnes
● **Avions en production :** MD80/90, MD11 et le futur appareil de 100 places MD95
● **Secteur défense :** McDonnell Douglas fabrique le chasseur bombardier F/A-18, le F-15 Eagle, le transporteur C-17 Globemaster, l'hélicoptère AH-64 Apache et les missiles Harpoon.
● **Secteur espace :** construction des lanceurs Delta 2 et Delta 3.

COMMENTAIRE

LA VRAIE MENACE

Un de moins ! La fusion de ses deux grands rivaux américains, qui entraînera la disparition à terme du programme d'avions civils de McDonnell, est une conséquence du succès du constructeur d'Airbus. L'Europe a réussi à rogner la suprématie des Etats-Unis dans une industrie de pointe. Il n'y a pas tant d'autres exemples. Il faut d'abord se réjouir de l'annonce américaine.

Dans le domaine civil, Boeing va bénéficier d'un effet d'échelle supplémentaire. Déjà très fortement handicapé par le faible taux du dollar, Airbus devra se structurer plus vite et plus fortement. L'Europe est sommée de laisser de côté ses différends sur la redéfinition des structures du consortium avec l'arrivée de nouveaux partenaires comme les Italiens et, surtout, son changement en société anonyme (SA). Les intérêts nationaux se cristallisent sur la volonté de garder les bureaux d'études au niveau des firmes-mères (DASA en Allemagne et Aerospatiale en France) : il faudra trouver un compromis.

Comment ? C'est le domaine militaire qui indique peut-être la voie. Car la véritable nouvelle menace de Boeing est là : son développement vers l'aéronautique militaire, qui lui permet de bénéficier des crédits encore considérables du Pentagone et des retombées des technologies militaires. Pour l'Europe, la leçon doit être claire. Désormais front contre front face à Boeing, Airbus doit lutter à armes égales : le consortium doit devenir un groupe dual, présent sur les avions civils comme militaires. Cela signifie que sa transformation en SA n'est plus suffisante mais qu'il faut rechercher un rapprochement direct des maisons-mères. La structuration de l'industrie européenne de défense doit en être l'occasion : il faut voir large et ne pas se contenter de rapprocher Dassault d'Aerospatiale, mais construire un Boeing européen, privé et transnational.

Eric Le Boucher

Le constructeur du 747 et TWA en première ligne à propos de l'explosion du vol 800

WASHINGTON
de notre correspondant

Tandis qu'il annonce triomphalement l'absorption prochaine de son dernier rival américain McDonnell Douglas, le constructeur aéronautique Boeing fait en revanche profil bas sur le sujet sensible du jour : la thèse, de plus en plus probable, selon laquelle un incident mécanique pourrait être à l'origine de l'explosion en vol du Boeing 747 de la TWA le 17 juillet (*Le Monde* daté 15-16 décembre). Si cette explication se confirme, la compagnie aérienne et l'avionneur risquent fort de se retrouver en première ligne face aux familles des 230 victimes du vol TWA 800, qui vivent depuis cinq mois un douloureux « feuilleton ».

Cette thèse, soutenue par les experts du Bureau national pour la sécurité des transports (NTSB), s'apparente certes davantage à une explication par défaut, et les *« recommandations urgentes »* adressées vendredi 13 décembre aux autorités de l'aviation civile dans le monde entier, à de simples mesures conservatoires. La conviction des enquêteurs du NTSB n'est d'ailleurs pas partagée par ceux du FBI. Les premiers ne disposent d'aucune preuve formelle pour étayer leur argumentation en faveur de la théorie d'une défaillance mécanique : une fuite dans un conduit d'alimentation aurait créé une étincelle d'électricité statique qui aurait provoqué l'explosion des vapeurs de carburant dans le réservoir central de l'appareil.

Ce scénario repose sur l'expérience réalisée à la mi-août, dans le désert californien de Mojave, par les ingénieurs de Boeing. Recréant les conditions exactes du vol TWA-800, ces derniers se sont aperçus que la température du carburant contenu dans le réservoir est montée à 115 degrés, soit 15 degrés de plus que le *flash point*, c'est-à-dire le niveau à partir duquel se créent des vapeurs explosives. Les experts du constructeur de Seattle insistent sur le fait que des centaines de Boeing-747 ont probablement volé sans incident pendant des millions d'heures, avec une température de leur réservoir central équivalente à celle qui a été observée lors de l'expérience californienne. Mais face à cette hypothèse, et alors que 95 % des débris de l'avion ont désormais été retrouvés, le FBI a de plus en plus de mal à maintenir l'autre piste, celle d'un engin explosif, placé par d'improbables terroristes.

IMAGE DE MARQUE

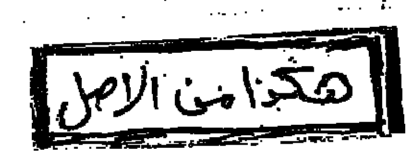
Les mesures conservatoires prises par le NTSB ne seront pas sans conséquence sur les comptes de Boeing comme sur ceux de TWA. Des sommes considérables sont évidemment en jeu, tant en ce qui concerne l'indemnisation des victimes que le manque à gagner résultant de la détérioration de l'image de marque de l'industriel et du transporteur. Mais dans un premier temps, les recommandations du NTSB, lorsqu'elles seront mises en pratique, entraîneront un surcoût financier d'ordre technique pour le constructeur et ses compagnies clientes.

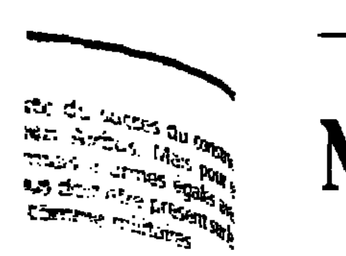
Pour faire baisser la température du réservoir central, il convient de le remplir de carburant, afin d'éliminer les vapeurs potentiellement explosives. Le coût d'une telle mesure, proportionnel à celui du carburant consommé pour prendre en charge ce supplément de poids, ne représenterait pas une « facture » considérable, pas plus que la pose de capteurs enregistrant la température du réservoir. Il n'en serait pas de même si chaque Boeing-747 devait subir des modifications importantes, comme l'isolement des réservoirs des sources de chaleur, ou l'adjonction d'une pompe destinée à évacuer des gaz potentiellement explosifs.

Face au débat d'experts qui s'annonce, la détermination des familles apparaît renforcée. José Cremades, porte-parole des « Victimes du vol 800 », a annoncé, samedi 14 décembre, l'intention de celles-ci de demander à la compagnie aérienne le paiement de l'indemnité financière de 75 000 dollars (environ 412 000 francs), prévue par la convention de Varsovie de 1929. Cette somme, qui correspond au montant maximum de la responsabilité financière du transporteur aérien (au-delà, les familles doivent prouver que la compagnie s'est rendue coupable de négligence), ne constituerait selon M. Cremades qu'une *« avance »*, ne préjugeant en rien du résultat des actions en justice en cours ou en préparation.

Les représentants des « Victimes du vol 800 » ont, d'autre part, été reçus par les enquêteurs, lesquels leur ont confirmé qu'aucune des trois hypothèses en présence (explosion d'une bombe, missile ou défaillance mécanique) ne peut encore être écartée. L'attente douloureuse des familles se poursuit donc, avec cette note plutôt pessimiste d'un responsable du NTSB, cité par le *New York Times* : l'accident de la TWA pourrait rester, *« comme l'assassinat de Kennedy, l'un des plus grands mystères de notre époque »*.

L. Z.





Négociations serrées pour les postes-clés entre AXA et l'UAP

La redistribution des rôles au sein de l'encadrement résultant de la fusion des deux sociétés devrait être annoncée en fin de semaine. L'UAP tient à la parité des équipes, et AXA veut imprimer sa marque

Depuis le 11 décembre, et conformément à la réglementation boursière, l'offre publique d'échange lancée le 21 novembre par AXA sur les actions UAP ne peut plus faire l'objet d'aucune surenchère. Claude Bébéar, le président-directeur général d'AXA, et Jacques Friedmann, le patron de l'UAP, ont décidé de figer au plus vite la structure finale du groupe. La distribution des rôles devrait être annoncée en fin de semaine. L'exercice est délicat, car il doit ménager les équipes de l'UAP et d'AXA. Depuis deux semaines, les négociations sont permanentes et tendues. Seuls les présidents du conseil de surveillance (Jacques Friedmann) et du directoire (Claude Bébéar) sont aujourd'hui choisis. Jacques Friedmann tient absolument à la parité des équipes au sein des différentes instances. Claude Bébéar veut imprimer la marque AXA à tous les échelons.

CLAUDE BÉBÉAR, le président-directeur général d'AXA, attendait cette échéance avec impatience, si ce n'est avec inquiétude. Depuis le 11 décembre, et conformément à la réglementation boursière, l'offre publique d'échange (OPE) lancée le 21 novembre par AXA sur les actions UAP ne peut plus faire l'objet d'aucune surenchère. Le patron de la compagnie d'assurances est désormais certain de réussir le pari de créer un ensemble de 310 milliards de francs de chiffre d'affaires. Sans attendre les résultats officiels de l'OPE à la mi-janvier, il accélère la redistribution des postes et la mise en place des structures dirigeantes du nouvel ensemble.

L'exercice est délicat, car il doit ménager les équipes de l'UAP et d'AXA. Depuis deux semaines, les négociations sont permanentes et tendues. Entre les présidents, et à l'intérieur des compagnies. Lorsque à la mi-novembre, ils ont annoncé leur fusion, Jacques Friedmann, PDG de l'UAP, et Claude Bébéar ont précisé que la forme juridique du nouveau groupe comprendrait un conseil de surveillance avec directoire.

Le premier, c'est décidé, sera présidé par le patron de l'UAP. Tous les administrateurs – ceux d'AXA comme de l'UAP – se bousculent pour y siéger et ne pas perdre de précieux jetons de présence. Il ne peut pourtant accueillir que 24 membres maximum mais il est à parier qu'il n'atteindra pas ce chiffre.

Le second, celui du vrai pouvoir, sera animé par Claude Bébéar et doit comprendre, avec lui, entre trois et cinq personnes. Le patron d'AXA le veut très resserré. Au-dessous, un comité exécutif, ou comité stratégique, doit réunir en principe tous ceux qui comptent dans chacune des sociétés, en France comme dans les filiales étrangères. C'est déjà le cas aujourd'hui. Le comité stratégique de l'UAP est composé de neuf membres. Celui d'AXA de douze.

L'affaire est un vrai casse-tête. Car il est difficile de satisfaire tout le monde. Jacques Friedmann tient absolument à la parité des équipes au sein des différentes instances. Claude Bébéar veut imprimer la marque AXA à tous les échelons. En fait, commente un cadre, il tente d'appliquer à la répartition des places la parité inverse de celle de l'OPE : c'est-à-dire deux postes et demi à AXA pour un poste UAP. Ce qui ne favorise pas la franche camaraderie.

Côté AXA, les directeurs généraux sont réticents à abandonner une parcelle de leur pouvoir actuel. Le portefeuille de chacun est double : Claude Tendil est responsable de la France, mais également de l'ensemble des activités d'assurance-dommage pour l'Europe – donc l'allemand Colonia – le Canada et l'Asie. Henri de Castries s'occupe de la gestion d'actifs et des services financiers mais supervise les sociétés d'assurance-vie hors de France, comme Equitable aux Etats-Unis et Equity and Law en Grande-Bretagne. Gérard de la Martinière a la haute main sur les holdings et les fonctions centrales.

FIEFS

Exemple : il est acquis que Claude Tendil, grand spécialiste de l'assurance, conservera dans le nouvel ensemble la responsabilité de cette activité en France. Mais, comme le rapprochement entre AXA et l'UAP doublera quasiment son territoire, consentira-t-il pour autant à lâcher ses activités « annexes » ? Même problème pour Henri de Castries ou Gérard de la Martinière qui ont, par définition, des homologues place Vendôme. Or, ces derniers n'entendent pas se retrouver en deuxième position, et il faut bien leur tailler un fief. Faute de quoi, ils pourraient rendre leur tablier.

Les deux « petits derniers » de l'UAP sont dans ce cas-là. Dominique Bazy, quarante-cinq ans, est revenu à l'UAP en juillet 1994 après avoir fait un petit tour au Crédit lyonnais. Son retour place Vendôme comme numéro trois l'avait fait considérer comme le dauphin de Jacques Friedmann. En août, ce dernier lui avait confié la présidence d'UAP France, principal centre de profit du groupe.

La situation est similaire pour Eric Giuily, quarante-quatre ans, arrivé en septembre à l'UAP comme directeur général délégué, chargé notamment de la direction du financement et des participations. La fusion avec AXA, qui l'a pris de court, le place dans une double concurrence : avec Henri de Castries et Gérard de la Martinière.

L'art de Claude Bébéar consiste à trouver un compromis entre ce qu'il peut proposer et ce que les deux ténors de l'UAP peuvent accepter.

« Il ne faut pas se faire d'illusion, il va y avoir de la réduction à la cuisson. Des ego comme des individus », estime un cadre supérieur de l'UAP. De fait, les tractations sont telles entre l'avenue de Matignon et la place Vendôme et les cas à traiter si nombreux que les savants dosages laborieusement atteints le matin sont remis en cause l'après-midi. Claude Bébéar et Jacques Friedmann ont pour objectif de figer au plus vite la structure finale du groupe. La distribution des rôles devrait être annoncée en fin de semaine.

Babette Stern

La FFSA sera dominée par le nouveau groupe

La fusion entre AXA et l'UAP va avoir de nombreux effets, notamment sur l'organisation de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Les quatre groupes techniques qui structurent la FFSA sont actuellement trustés par les deux compagnies. L'assurance-dommages (Apsad) est présidée par AXA. Le transport également. La réassurance est sous la coupe de la SCOR, dont l'actionnaire principal est l'UAP. Le Groupement des assurances de personnes (GAP) est présidé par Didier Pfeiffer, au titre de vice-président-directeur général de l'UAP.

Nommé au GAN, M. Pfeiffer a fait savoir qu'il abandonnerait la responsabilité du GAP. Si le poste échoit à une autre compagnie, la domination d'AXA-UAP en sera à peine écornée : la plupart des comités internes au GAP sont animés par AXA ou par l'UAP. La FFSA comprend également sept commissions dont deux – les commissions financière et juridique – sont présidées respectivement par AXA et l'UAP.

Le Japon a accepté d'ouvrir son marché de l'assurance

ILS S'ÉTAIENT donné jusqu'au 15 décembre pour parvenir à un accord. Ils ont tenu ce délai *in extremis* : les Etats-Unis et le Japon ont signé, samedi 14 décembre, après des mois de négociations difficiles, un accord sur la libéralisation progressive du marché de l'assurance nippon estimé à quelque 375 milliards de dollars (1 950 milliards de francs) de primes par an.

Le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a confirmé cet accord – qui porte sur les cinq ans à venir – après un entretien téléphonique de dernière minute avec le représentant américain pour le commerce, Charlene Barshefsky, qui était déjà à l'aéroport de Narita, attendant son vol retour pour les Etats-Unis. *« C'est à ce moment que nous sommes parvenus à cet accord de base et qu'elle a accepté notre offre »*, a précisé le ministre. Les divergences les plus sérieuses portaient sur le *« troisième marché »* japonais, qui concerne les assurances sur blessures et maladies personnelles, dont les cancers, et les soins hospitaliers ou infirmiers.

Les assureurs-vie japonais veulent accéder à ce créneau, qui leur est actuellement interdit par leur propre législation nationale, alors que les étrangers, dont les Américains, y ont acquis des positions fortes au Japon. Ils ont eu gain de cause, même si des restrictions persisteront, mais jusqu'en 2001 au plus tard. A cette date, les secteurs japonais classiques vie et non-vie devront avoir été parallèlement déréglementés. Washington exigeait que la déréglementation dans ce secteur soit retardée tant que ne seraient pas également libéralisés les secteurs vie et non-vie de base, qui couvrent 95 % du marché.

Jusqu'au déblocage, Tokyo agitait la menace de laisser ses assureurs-vie entrer, dès le 1er janvier, sur ce *« troisième marché »*, appelé à un fort développement, et ce même en l'absence d'un accord avec les Etats-Unis. Washington répliquait par des menaces de sanctions commerciales. – *(AFP).*

Le transport urbain entame des négociations difficiles sur l'emploi

APRÈS LES ROUTIERS, les transports urbains ? Les conflits locaux à Toulouse et Rouen montrent que les conducteurs de bus ne sont pas restés insensibles aux résultats obtenus par les routiers. Dans les deux cas, la retraite à 55 ans et la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures (voire 34 heures à Rouen) sont au cœur des revendications.

Mardi 17 décembre, doit se tenir une réunion, prévue de longue date, entre le patronat de l'Union des transports publics (UTP) et les syndicats de la branche, dans le cadre de la rénovation de la convention collective entamée en mars 1994. Après avoir discuté du salaire minimum, de la sécurité et de la formation professionnelle, les partenaires sociaux s'attaqueront à l'emploi et à l'organisation du temps de travail. A la suite de la grève des routiers, l'administration des transports, qui préside cette réunion paritaire, a ajouté à l'ordre du jour un *« échange de vues sur le congé de fin d'activité à 55 ans pour le personnel de mouvement »*.

Pour Gilbert Stoquert, secrétaire fédéral de la CGT, les acquis des transports routiers doivent être étendus aux transports en commun : *« Cela serait d'autant plus normal que nous cotisons à la même caisse de retraite que les routiers, que nous avions la retraite à 55 ans jusqu'en 1954 et que les entreprises de transports urbains, filiales de la Caisse des dépôts, de la Compagnie générale des eaux ou de Paribas pour Via-Gti, ne sont pas vraiment en difficulté »*, estime-t-il.

Le conflit de Toulouse est révélateur de l'incohérence juridique actuelle

Pour bien montrer sa détermination, la CGT a lancé un appel à la grève dans tous les réseaux de transport urbain le jour de la négociation. Les autres syndicats ne l'ont pas suivie. *« La retraite à 55 ans, qui n'était plus une revendication majeure, l'est à nouveau »*, affirme néanmoins Daniel Carrière-Cardoso, porte-parole de la CFDT. Le patronat ne l'entend évidemment pas de cette oreille. *« Le problème de la retraite à 55 ans ne se pose pas. La moitié seulement des personnes ayant droit de partir en préretraite progressive demandent actuellement à en bénéficier. Le temps de travail oscille entre 32 heures et 38 heures et, avec les primes, les salaires atteignent fréquemment 10 000 francs »*, observe le dirigeant d'une grande entreprise du secteur.

Les pouvoirs publics risquent d'être pris à partie dans la négociation. *« Le vrai problème, dans notre profession, c'est l'insécurité. Nous ne pourrons le régler que si les pouvoirs publics financent plusieurs milliers d'emplois »*, estime un dirigeant.

Un autre différend risque de porter sur la loi Robien. A Brest, Calais, Angers, Nîmes... des négociations sont en cours pour réduire le temps de travail et procéder à des embauches. Telle était d'ailleurs l'intention de la Semvat, à Toulouse, avant le déclenchement du conflit. Mais si la loi Robien inclut les entreprises de transport dans son champ d'application, la circulaire semble les exclure. Ne peuvent en bénéficier les *« organismes »* qui gèrent *« un service public en situation de monopole »*.

Les entreprises plaident qu'elles ne sont pas en situation de monopole puisqu'elles répondent régulièrement à des appels d'offres. *« Il faudra que les entreprises nous démontrent au cas par cas qu'elles n'utilisent pas à mauvais escient l'argent public »*, indique-t-on au ministère du travail. Devant ce flou juridique, certains directeurs départementaux estiment que les entreprises de transport entrent dans le champ de la loi pendant que d'autres les excluent à cause de la circulaire !

Le conflit à la Semvat de Toulouse est révélateur de l'incohérence actuelle et des risques de troubles sociaux qu'elle fait courir à la profession. La direction générale a, dans un premier temps, proposé une réduction du temps de travail dans le cadre de la loi Robien sans être certaine de pouvoir en bénéficier. Les syndicats ont fait grève, estimant que les *« emplois Robien »* étaient des emplois précaires, alors qu'au niveau national certains syndicats, comme la CFDT, revendiquent l'application de cette loi à l'ensemble de la profession !

Des syndicats poussés par leur base après le conflit des routiers, un patronat écartelé entre un statut souvent privé et des obligations de service public, des textes de lois ambigus, un ministère des transports et un ministère du travail qui ne partagent pas forcément les mêmes objectifs... il n'en faut parfois pas plus pour déclencher un conflit.

Frédéric Lemaître

Une circulaire contre la loi Robien ?

Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, chercherait-il à défaire ce que Jacques Barrot, ministre du travail, tente de construire ? Selon nos informations, non confirmées par le cabinet du ministre, le ministère des affaires sociales est en train de préparer une circulaire réduisant l'intérêt de la loi Robien pour les entreprises. L'avantage de cette loi est qu'en baissant les charges patronales des entreprises, qui réduisent le temps de travail, les directions peuvent minimiser l'impact de cette réduction sur le salaire des intéressés.

Jusqu'ici, cette compensation pouvait prendre la forme d'une diminution de salaire moins importante ou d'une indemnité exonérée de charges sociales. La circulaire interdirait cette dernière possibilité. Quant aux entreprises en difficulté, la circulaire les obligerait à verser l'intégralité de l'indemnité aux salariés dès le début de l'opération. Pour les petites entreprises, le montant élevé de cette somme pourrait leur poser des problèmes de trésorerie et rendre la loi Robien moins attractive.

La détermination des traminots de Rouen

ROUEN
de notre correspondant

Le conflit qui oppose les salariés des Transports en commun de l'agglomération de Rouen (TCAR) à leur direction n'était toujours pas réglé ce week-end. Après l'échec des négociations intervenu samedi 14 décembre, la direction des TCAR a demandé aux pouvoirs publics la désignation d'un médiateur. Le syndicat CGT n'avait pas eu connaissance de cette condition, dimanche, mais ne refusait pas le principe.

La grève, suivie par plus des trois quarts des conducteurs des bus et tramways, a pris naissance le 27 novembre, alors que se tenait à Rouen le congrès de l'Union des transports publics (UTP), qui regroupe les entreprises de transport public. Les revendications portaient sur la réduction du temps de travail à trente-quatre heures hebdomadaires et la retraite à cinquante-cinq ans. La sécurité des personnels de conduite et de contrôle avait également surgi dans le débat avec acuité, quelques jours après la mise à pied d'un chauffeur. Celui-ci avait été tenu pour responsable d'un accident alors que son véhicule était devenu le théâtre d'un chahut d'un groupe de jeunes.

Une réduction du temps de travail sans perte de salaire n'est pas exclue par la direction des TCAR (filiale de la CGEA), qui propose cependant de la financer par des gains de productivité. Cette solution est vigoureusement rejetée par le syndicat CGT, majoritaire, qui craint une dégradation des conditions de travail.

Premier vice-président du district, le maire PS de Rouen, Yvon Robert, n'avait pas caché à des chauffeurs de bus qui l'interpellaient publiquement lors du congrès de l'UTP, le 29 novembre, que tout accroissement des moyens en personnels aurait des répercussions fiscales. Une analyse qui exprime l'extrême prudence des élus, soucieux de ne pas intervenir dans un conflit du travail au sein d'une entreprise privée.

Mécontents et indifférents aux injonctions du chef de l'Etat délivrées jeudi soir à la télévision, les chauffeurs des TCAR semblent déterminés à prolonger leur mouvement jusqu'à la veille de Noël si les nouvelles propositions de la direction, attendues dans la semaine du 16 au 20 décembre, sont jugées insuffisantes.

Etienne Banzet

DÉPÊCHES

■ **ARSENAUX : Jean-Yves Helmer, délégué général pour l'armement**, a reconnu à Brest, le 14 décembre, l'existence d'une *« inadaptation structurelle des effectifs de la direction des constructions navales* [DCN] *à son plan de charge »*. Il préconise une forte offensive commerciale de la DCN à l'exportation pour conquérir entre 10 % et 30 % du marché mondial de la construction navale militaire. Il recommande la diversification industrielle : l'établissement de Brest vient de signer un contrat de 150 millions de francs avec Schlumberger pour la modernisation d'une plate-forme de forage pétrolière. M. Helmer entend aussi séparer les activités étatiques et industrielles de la DCN.

■ **AXIME : le groupe français de services informatiques** a annoncé, le 16 décembre, l'acquisition des activités européennes d'infogérance d'ADP-GSI. Axime va par ailleurs déposer, le 19 décembre, une offre publique d'échange sur Sligos, à la suite de l'avis favorable de la Commission de privatisation.

■ **THOMSON : le gouvernement sud-coréen** *« est en train d'étudier différentes contre-mesures, parce que nous avons conclu que la décision du gouvernement français de se rétracter dans l'opération de vente de Thomson Multimédia à Daewoo était injustifiée »*, a déclaré un haut responsable sud-coréen, cité lundi 16 décembre par le quotidien Chosun Daily.

■ **CREDITANSTALT :** trois groupes ont répondu à l'appel d'offres du gouvernement autrichien, clos lundi 16 décembre, pour la privatisation de la deuxième banque du pays. Selon la télévision autrichienne, les offres émanent d'un consortium austro-italo-allemand emmené par EA Generali, de la première banque autrichienne Bank Austria et du groupe américain General Electric Capital.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 16 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,84 %
CAC 40 : 2221,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	955	948	− 0,73	+ 1,06
Cr.Lyonnais(T.P.)	801,10	803,20	+ 0,26	− 2,64
Renault (T.P.)	1613	1601	− 0,74	− 16,22
Rhone Poulenc(T.P)	1845	1850	+ 0,27	− 8,64
Saint Gobain(T.P.)	1220	1220	—	+ 7,48
Thomson S.A (T.P)	1035	1020	− 1,44	− 5,55
Accor	623	630	+ 1,12	− 0,63
AGF-Ass.Gen.France	162	165	+ 1,85	+ 0,60
Air Liquide	799	808	+ 1,12	+ 9,60
Alcatel Alsthom	421	425,10	+ 0,97	+ 0,68
Axa	297,60	301,70	+ 1,37	− 5,74
Axime	604	615	+ 1,82	+ 63,12
Bail Investis	734	743	+ 1,22	− 10,69
Bancaire (Cie)	576	580	+ 0,69	+ 5,83
Bazar Hot. Ville	470	462	− 1,70	+ 23,86
Bertrand Faure	197,90	197	− 0,45	+ 57,60
BIC	762	760	− 0,26	+ 52,61
BIS	520	529	+ 1,73	+ 45,73
B.N.P.	199,60	199,60	—	− 9,64
Bollore Techno.	569	562	− 1,23	+ 31,92
Bongrain	2011	2020	+ 0,44	− 19,48
Bouygues	534	540	+ 1,12	+ 9,46
Bouygues Offs.	134,90	133	− 1,40	—
Canal +	1155	1161	+ 0,51	+ 26,47
Cap Gemini	251,10	250	− 0,43	+ 81,15
Carbone Lorraine	878	875	− 0,34	+ 108,33
Carrefour	3159	3200	+ 1,29	+ 61,48
Casino Guichard	246,50	249,60	+ 1,25	+ 79,82
Casino Guich.ADP	190	191,40	+ 0,73	+ 78,12
Castorama Dl (Li)	901	905	+ 0,44	+ 12,84
C.C.F.	232,30	235	+ 1,16	− 5,96
CCMX(ex.CCMC) Ly	43	42,90	− 0,23	− 6,73
Cegid (Ly)	573	573	—	+ 54,86
CEP Communication	353	353,10	+ 0,02	− 13,02
Cerus Europ.Reun	128,20	128,30	+ 0,07	+ 112,86
Cetelem ●	566	573	+ 1,23	+ 24,70
CGIP	1280	1310	+ 2,34	+ 35,33
Chargeurs Intl	244	246	+ 0,81	—
Christian Dior	771	780	+ 1,16	+ 42,72
Ciments Fr.Priv.B	169	169,10	+ 0,05	− 13,28
Cipe France Ly #	600	598	− 0,33	+ 103,40
Clarins	736	732	− 0,54	+ 76,69
Credit Local Fce ■	436,10	439	+ 0,66	+ 11,98
Club Mediterranee	348,50	352,20	+ 1,06	− 9,92
Coflexip	258	250,60	− 2,86	+ 37,31
Colas	676	683	+ 1,03	− 15,95
Comptoir Entrep.	9,35	9,50	+ 1,60	+ 12,96
Comptoir Moder.	2725	2702	− 0,84	+ 69,93
CPR	405,50	409,90	+ 1,08	+ 2,50
Cred.Fon.France	69,50	69,50	—	− 1,83
Credit Lyonnais CI	122	124,60	+ 2,13	+ 46,97
Credit National	272	276,80	+ 1,76	− 29,11
CS Signaux(CSEE)	219,50	220,20	+ 0,31	+ 18,10
Damart	3995	4100	+ 2,62	+ 5,29
Danone	722	727	+ 0,69	− 10,82
Dassault-Aviation	1051	1088	+ 3,52	+ 241,06
Dassault Electro	441	435	− 1,36	+ 108,68
Dassault Systemes	237	242	+ 2,10	[illegible]
De Dietrich	200	198,50	− 0,75	− 1,57
Degremont	385	390	+ 1,29	− 7,25
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,20	38,20	—	− 32,02
DMC (Dollfus Mi)	107,90	114	+ 5,65	− 42,97
Dynaction	116,30	115	− 1,11	+ 26,37
Eaux (Gle des)	622	631	+ 1,44	+ 29,06
Eiffage	202,50	199,90	− 1,28	− 69,87
Elf Aquitaine	430,10	433,30	+ 0,74	+ 20,09
Eramet	260,60	260,60	—	− 18,56
Eridania Beghin	798	808	+ 1,25	− 3,80
Essilor Intl	1470	1500	+ 2,04	+ 68,25
Essilor Intl ADP	1189	1199	+ 0,84	+ 75,29
Esso	521	527	+ 1,15	+ 7,55
Eurafrance	2294	2280	− 0,61	+ 45,59
Euro Disney	10,05	10,15	+ 0,99	− 8,96
Europe 1	1100	1102	+ 0,18	+ 11,32
Eurotunnel	7,05	7,10	+ 0,70	+ 6,76
Filipacchi Medias	1045	1080	+ 3,34	+ 32,75
Fimalac SA	448,20	455	+ 1,51	+ 42,18
Finextel	82,10	82,10	—	+ 15,87
Fives-Lille	480	478	− 0,41	+ 29,89
Fromageries Bel	4300	4310	+ 0,23	− 7,27
Galeries Lafayette	1825	1815	− 0,54	+ 52,01
GAN	110,20	109,60	− 0,54	− 38,77
Gascogne (B)	436	439	+ 0,68	+ 6,29
Gaumont #	425	430	+ 1,17	+ 36,50
Gaz et Eaux	2102	2105	+ 0,14	+ 30,86
Geophysique	354	355,30	+ 0,36	+ 126,67
G.F.C.	451	452,90	+ 0,42	+ 25,02
Groupe Andre S.A.	385,70	396	+ 2,67	+ 11,70
Gr.Zannier (Ly) #	114,50	114,50	—	+ 98,06
GTM-Entrepose	238	235,20	− 1,17	− 31,52
Guilbert	993	1000	+ 0,70	+ 23,91
Guyenne Gascogne	2025	2040	+ 0,74	+ 52,80
Havas	358,70	360	+ 0,36	− 7,33
Havas Advertising	563	565	+ 0,35	+ 43,25
Imetal	759	778	+ 2,50	+ 32,99
Immeubl.France	319	318	− 0,31	+ 8,90
Ingenico	84,70	84,45	− 0,29	+ 141,83
Interbail	220	220	—	− 16,66
Intertechnique	830	845	+ 1,80	+ 57,82
Jean Lefebvre	266	268	+ 0,75	− 4,96
Klepierre	658	661	+ 0,45	+ 14,95
Labinal	966	977	+ 1,13	+ 79,98
Lafarge	307,90	308,50	+ 0,19	− 2,28
Lagardere	147	146,20	− 0,54	+ 62,44
Lapeyre	297	297	—	+ 21,72
Lebon	174	171	− 1,72	− 8,06
Legrand	893	899	+ 0,67	+ 18,91
Legrand ADP	561	574	+ 2,31	+ 17,34
Legris Indust.	205,50	207	+ 0,72	+ 29,86
Locindus	761	770	+ 1,18	− 3,22
L'Oreal	1815	1840	+ 1,37	+ 54,80
LVMH Moet Vuitton	1258	1274	+ 1,27	+ 24,90
Lyonnaise Eaux	484	483,50	− 0,10	+ 2,54
Marine Wendel	462	468	+ 1,29	+ 30,72
Metaleurop	46	45,25	− 1,63	+ 8,20
Metrologie Inter.	13,05	13,10	+ 0,38	− 32,25
Michelin	259,10	265,90	+ 2,62	+ 30,84
Moulinex	116,30	117	+ 0,60	+ 54,62
Nord-Est	126,70	126,50	− 0,15	+ 17,85
Nordon (Ny)	348	349	+ 0,28	+ 14,14
NRJ #	665	655	− 1,50	+ 92,50
OLIPAR	81,60	81,80	+ 0,24	− 34,59
Paribas	345,30	345,80	+ 0,14	+ 28,28
Pathe	1142	1205	+ 5,51	[illegible]
Pechiney	205,50	204,40	− 0,53	+ 20,37
Pernod-Ricard	267,70	269,90	+ 0,82	+ 3,81
Peugeot	576	583	+ 1,21	− 9,75
Pinault-Prin.Red.	1999	2014	+ 0,75	+ 206,34
Plastic-Omn.(Ly)	420,50	424	+ 0,83	+ 28,05
Primagaz	605	609	+ 0,66	+ 54,55
Promodes	1365	1397	+ 2,34	+ 21,37
Publicis	465	461	− 0,86	+ 30,50
Remy Cointreau	137,80	138	+ 0,14	+ 13,58
Renault	110	110,60	+ 0,54	− 28,58
Rexel	1515	1530	+ 0,99	[illegible]
Rhone Poulenc A	165	164	− 0,60	+ 56,38
Rochette (La)	24	23,70	− 1,25	+ 30,07
Roussel Uclaf	1439	[illegible]	—	+ 73,37
Rue Imperiale(Ly)	4825	4800	− 0,51	+ 55,08
Sade (Ny)	180	181,30	+ 0,72	[illegible]
Sagem SA	3120	3100	− 0,64	+ 32,72
Saint-Gobain	722	728	+ 0,83	+ 36,32
Saint-Louis	1218	1245	+ 2,21	− 4,38
Salomon (Ly)	434	434,30	+ 0,06	+ 52,38
Salvepar (Ny)	400	402	+ 0,50	+ 38,37
Sanofi	468,40	473	+ 0,98	+ 30,68
Sat	1461	1471	+ 0,68	+ 17,54
Saupiquet (Ns)	710	706	− 0,56	+ 14,79
Schneider SA	235,80	238,80	+ 1,27	+ 42,65
SCOR	184,60	188,50	+ 2,11	+ 23,20
S.E.B.	1018	1028	+ 0,98	+ 73,37
Sefimeg	376,20	378,50	+ 0,61	+ 16,46
SEITA	214	211	− 1,40	+ 30,82
Selectibanque	76	75	− 1,31	− 25,30
SFIM	1005	1015	+ 0,99	+ 19,48
SGE	105,90	109	+ 2,92	+ 1,30
Sidel	349,50	350	+ 0,14	+ 8,25
Simco	464	469	+ 1,07	+ 9,86
S.I.T.A.	1055	1065	+ 0,94	+ 23,98
Skis Rossignol	140	140,50	+ 0,35	+ 26,13
Sligos	682	690	+ 1,17	+ 20,09
Societe Generale	535	538	+ 0,56	+ 11,02
Sodexho	2480	2520	+ 1,61	+ 75,11
Sommer-Allibert	142,20	143	+ 0,56	+ 30,08
Sophia	190	189,50	− 0,26	− 8,45
Spir Communication	475	483	+ 1,68	+ 7,52
Strafor Facom	370	370	—	+ 61,70
Suez	213,40	213,10	− 0,14	+ 5,70
Synthelabo	539	547	+ 1,48	+ 78,82
Technip	495	496	+ 0,20	+ 47,38
Thomson-CSF	170,90	169,50	− 0,81	+ 55,35
Total	398,80	401,50	+ 0,67	+ 21,38
UAP	134,90	135,50	+ 0,44	+ 5,84
UFB Locabail	480	470,50	− 1,97	+ 17,08
UIC	20,40	20,30	− 0,49	+ 53,34
UIF	415,10	419	+ 0,93	+ 3,17
UIS	170,10	173,40	+ 1,94	+ 33,38
Unibail	487	486	− 0,20	− 3,95
Union Assur.Fdal	632	636	+ 0,63	+ 6,72
Usinor Sacilor	77,50	77,40	− 0,12	+ 19,52
Valeo	317,80	315,50	− 0,72	+ 38,10
Vallourec	267,50	274,50	+ 2,61	+ 57,75
Via Banque	155	154,10	− 0,58	+ 3,42
Worms & Cie	308,20	308,10	− 0,03	+ 33,08
Zodiac ex.dt divid	1500	1535	+ 2,33	+ 100,91
Elf Gabon ■	1232	1279	+ 3,81	+ 48,89

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	314	323,10	+ 2,89	+ 46,19
Adecco S.A.	1341	1340	− 0,07	[illegible]
Adidas AG #	438,40	443	+ 1,04	+ 73,04
American Express	280	281	+ 0,35	+ 38,42
Anglo American #	272,10	277	+ 1,80	− 4,37
Amgold #	415	411,30	− 0,89	+ 6,35
Arjo Wiggins App.	13,65	13,65	—	+ 4,58
A.T.T. #	201	203,80	+ 1,39	− 38,39
Banco Santander #	278,90	282,60	+ 1,32	+ 18,98
Barrick Gold # ■	151,70	148,80	− 1,91	− 16,88
B.A.S.F. #	196	201	+ 2,55	+ 32,32
Bayer #	202,90	208	+ 2,51	+ 59,38
Cordiant PLC	8	8	—	+ 19,40
Crown Cork ord.#	260	263,20	+ 1,23	[illegible]
Crown Cork PF CV#	253	250	− 1,18	[illegible]
Daimler Benz #	332,40	340	+ 2,28	+ 38,78
De Beers #	146,50	148,10	+ 1,09	+ 4,81
Deutsche Bank #	243,90	243,70	− 0,08	+ 4,14
Dresdner Bank #	145,60	149,90	+ 2,95	+ 14,65
Driefontein #	56,80	55,50	− 2,28	− 9,75
Du Pont Nemours #	471	478,50	+ 1,59	+ 40,61
Eastman Kodak #	411,20	414,10	+ 0,70	+ 25,48
East Rand #	1,76	1,73	− 1,70	− 33,46
Echo Bay Mines #	35,50	35,25	− 0,70	− 28,57
Electrolux #	309	[illegible]	—	+ 53,29
Ericsson #	146	150	+ 2,73	+ 57,89
Ford Motor #	165,70	167	+ 0,78	+ 49,20
Freegold #	38,10	38,20	+ 0,26	+ 2,41
Gencor Limited #	18	17,80	− 1,11	+ 4,20
General Elect. #	501	508	+ 1,39	+ 41,31
General Motors #	298	295,90	− 0,70	+ 21,86
Gle Belgique #	390	394	+ 1,02	− 1,50
Grd Metropolitan	36,85	37,60	+ 2,03	+ 9,32
Guinness Plc #	37	37,50	+ 1,35	+ 5,98
Hanson Plc	6,85	7,40	+ 8,02	− 16,66
Harmony Gold #	39,60	39,20	− 1,01	− 9,25
Hitachi #	48,50	48,60	+ 0,20	− 2,30
Hoechst #	244,50	242,50	− 0,81	+ 82,60
I.B.M #	800	800	—	+ 82,64
I.C.I #	65,60	66,65	+ 1,60	+ 17,96
Ito Yokado #	252	250,30	− 0,67	− 17,66
Matsushita #	87,05	88,45	+ 1,60	+ 12,18
Mc Donald's #	235,20	240,60	+ 2,29	+ 8,96
Merck and Co #	400	407,40	+ 1,85	+ 25,93
Mitsubishi Corp.#	58	56,95	− 1,81	− 5,08
Mobil Corporat.#	615	619	+ 0,65	+ 11,53
Morgan J.P. #	486	490	+ 0,82	+ 27,60
Nestle SA Nom. #	5500	5530	+ 0,54	+ 1,65
Nipp. MeatPacker #	66,10	66,80	+ 1,05	− 9,71
Nokia A	286	290	+ 1,39	+ 52,63
Norsk Hydro #	258,10	264,10	+ 2,32	+ 29,39
Petrofina #	1616	1638	+ 1,36	+ 7,76
Philip Morris #	581	588	+ 1,20	+ 34,18
Philips N.V #	198	203,30	+ 2,67	+ 15,77
Placer Dome Inc #	117	118,50	+ 1,28	+ 1,89
Procter Gamble #	542	553	+ 2,02	+ 34,87
Quilmes	291,20	293	+ 0,61	+ 36,27
Randfontein #	27,10	27,40	+ 1,10	− 16,71
Rhone Poul.Rorer #	398	399,50	+ 0,37	+ 55,98
Royal Dutch #	857	866	+ 1,05	+ 26,42
R T Z #	80	81,10	+ 1,37	+ 15,85
Sega Enterprises	196	199	+ 1,53	− 23,46
Saint-Helena #	30,50	32	+ 4,91	+ 38,30
Schlumberger #	503	521	+ 3,57	+ 54,05
SGS Thomson Micro.	350,40	356	+ 1,59	+ 89,86
Shell Transport #	83	85,30	+ 2,77	+ 34,75
Siemens #	242,20	243	+ 0,33	− 9,05
Sony Corp. #	341,60	342,30	+ 0,20	+ 16,47
Sumitomo Bank #	81	81,40	+ 0,49	− 23,20
T.D.K #	331,50	338,50	+ 2,11	+ 34,86
Telefonica #	115	118,40	+ 2,95	+ 76,45
Toshiba #	34,10	34,10	—	− 12,56
Unilever #	843	859	+ 1,89	+ 25,58
United Technol. #	325,60	336,30	+ 3,25	+ 47,13
Vaal Reefs #	350	350	—	+ 9,05
Volkswagen A.G #	2050	2070	+ 0,97	+ 26,52
Volvo (act.B) #	110	110	—	+ 31,98
Western Deep #	164,90	158	− 4,18	− 1,43
Yamanouchi #	107	107,50	+ 0,46	+ 5,39
Zambia Copper	6,30	6,25	− 0,79	+ 261,27

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 16 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,110
CEPME 8,5% 88-97CA	102,60	3,882 d
CEPME 9% 89-99 CA#	112,42	3,088
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,414
CFD 9,7% 90-03 CB	123,10	8,428
CFD 8,6% 92-05 CB	119,15	7,355 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	110,56	1,589
CFF 9% 88-97 CA#	104,05	1,899
CFF 10,25%90-01CB#	120,30	7,835 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,30	4,899
CLF 9%88-93/98 CA#	105,91	7,918
CNA 9% 4/92-07	122,70	3,642
CRH 8,6% 92/94-03	116,91	4,976 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	109,61	6,730
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,09	7,237
EDF 8,6% 92-04 #	118,61	5,985 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	101,48	2,564
Finansder 9%91-06#	122,40	0,567
Finansd.8,6%92-02#	116,31	7,684
Floral9,75% 90-99#	113,60	3,953 o
OAT 8,5% 87-97CA#	102,51	4,522 d
OAT 88-98 TME CA#	101,98	5,079
OAT 9/85-98 TRA	—	7,236 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	108,64	4,607
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	3,894
OAT 8,125% 89-99 #	109,83	4,630
OAT 8,50%90/00 CA#	113,36	6,195 ↓
OAT 85/00 TRA CA#	107,34	1,798
OAT 10%5/85-00 CA#	118,06	5,644
OAT 89-01 TME CA#	105,40	5,079
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,01	0,559
OAT 8,50% 89-19 #	123,22	1,281
OAT 8,50%92-23 CA#	123,63	5,542 d
SNCF 8,8% 87-94CA	109,30	7,718
Lyon.Eaux 6,5%90CV	970,50	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	117,80	125
Baccarat (Ny)	475	465
Bains C.Monaco	490	482
Bque Transatlant. ◆	125	125
B.N.P.Intercont.	459	456
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	390	386
Champex (Ny) ◆	25,45	25,45
CIC Un.Euro.CIP	307	309
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2121	2121
Concorde-Ass Risq	890	850
Continental Ass.Ly	375	375,10
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	676	676
Docks de France FA	1270	1270
Eaux Bassin Vichy ◆	3900	3900
Ecco	1270	1270
Ecia	761	762
Ent.Mag. Paris	1712	[illegible]
Fichet Bauche	70	70
Fidei	34	33,10
Finalens ◆	345	345
F.I.P.P. ◆	298,90	298,90
Fonciere (Cie)	495,10	489
Fonciere Euris	215	215
Fonc. Lyonnaise #	570	[illegible]
Foncina #	473,80	475
Francarep	250	250
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1160	1125
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	962	952
G.T.I (Transport)	177	178
Immobail	95	95,15
Immobanque	625	622
Locamion (Ly)	474,70	468
Lucia	59	59
Monoprix	182,10	182
Metal Deploye	371	372
Mors #	7,15	7,35
Navigation (Nle)	77	77
Optorg	284	285
Paluel-Marmont	223	225,10
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1076	1076
Parfinance	215	219
Paris Orleans	233,10	238,20
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	929	929
PSB Industries Ly	336,90	337,10
Rhin Moselle(Ny)	1700	1700
Rougier #	300	300
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	433,20	440
Silic	740	740
S.I.P.H. ◆	175,50	175,50
Sofal ◆	34,20	34,20
Sofragi	4220	[illegible]
Taittinger	1434	[illegible]
Tour Eiffel	250	249,80
Vicat	410,70	411
Zodiac nouv.	1470	1500
Finaxa	254	256

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 16 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	41,65	40,65
AFE #	440	440
Aigle #	174	172
Albert S.A (Ns) ◆	107,30	107,30
Altran Techno. #	1675	1680
Montaignes P.Gest. ◆	1230	1230
Assystem #	410,50	411,10
Bque Picardie (Li) ◆	590	590
Bque Tarneaud(B)#	256	252
Bque Vernes	102	102
Beneteau #	621	619
B I M P	80	80
Boiron (Ly) #	635	638
Boisset (Ly)# ◆	251	251
But S.A.	311	313
Cardif SA	740	740
C.E.E #	177,90	169,10
Cermex (Ly) ◆	375	375
CFPI # ■	337	348
Change Bourse (M)	279	279
Christ.Dalloz #	1918	1880
CNIM CA#	185,20	189,90
Codetour	289,90	287
Comp.Euro.Tele-CET	414	412
Conflandey S.A.	240	245
C.A.Haute Normand.	334	334
C.A. Paris IDF	784	778
C.A.Ille & Vilaine	344	342
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	524	535
C.A. Oise CCI ◆	274,30	274,30
Creeks ◆	21,75	21,75
Devanlay	470	460
Devernois (Ly)	542	525
Ducros Serv.Rapide	56	57
Adecco Trav.Tem.Ly ◆	410	410
Europ.Extinc.(Ly)#	318	312
Europ Propulsion ◆	625	625
Expand s.a	310	310
Factorem	684	675
Faiveley #	302	299
Finacor	78	78
Fininfo	520	521
Fructivie	648	648
Gautier France #	245	234
Gel 2000	68	66
GFI Industries #	695	710
Girodet (Ly) #	15,45	15,30
GLM S.A.	280	280
Grandoptic.Photo #	852	864
Gpe Guillin # Ly	159	166
Kindy #	152,50	153
Guerbet	265,50	267,10
Hermes internat.1#	1345	1350
Hurel Dubois	531	532
ICBT Groupe #	210	210
I.C.C.	119	120
Idianova	70,20	70
Int. Computer #	114	113
IPBM	66	66
M6-Metropole TV	420	420
Manitou #	580	570
Manutan	490,10	500
Marie Brizard #	931	981
Maxi-Livres/Profr.	180	180
Mecelec (Ly)	68	67
MGI Coutier	229	230
Monneret Jouet Ly#	75,95	75
Naf-Naf #	44,40	44,98
NSC Schlum. Ny	600	591
Onet #	966	975
Paul Predault #	175,10	175,10
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	80	84
Phyto-Lierac	253,50	250,10
Pochet ◆	974	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	225	[illegible]
Radiall #	510	510
Rallye(Cathiard)Ly	217	215
Reydel Indust.Li	1325	[illegible]
Robertet #	1030	[illegible]
Rouleau-Guichard	330	329
Securidev #	77,20	77,20
Smoby (Ly)#	549	546
Sofco (Ly)	36,10	[illegible]
Sofibus ◆	360	[illegible]
Sogepag # ◆	150	[illegible]
Sogeparc (Fin)	744	[illegible]
Sopra	400	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	59	59
Sylea	545	548
Teisseire-France	166,60	[illegible]
TF1-1	520	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	250	250
Trouvay Cauvin #	85	[illegible]
Unilog	542	[illegible]
Union Fin.France	540	[illegible]
Viel et Cie #	128,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #	451	[illegible]
Virbac	580	585

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 16 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	90	90
Coil	167	170
Electronique D2	456,10	[illegible]
FDM Pharma n.	205	205,60
Genset	260	260
High Co.	192	180
Infonie	108	[illegible]
Joliez-Regol	85	84,95
Mille Amis	114,70	114,70
Picogiga	159	158
Proxidis	25,50	27
Stelax	4,19	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 16 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	725	725
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Générale Occidentale ◆	64,35	[illegible]
Mumm ◆	1381	1381
Sté lecteurs du Monde ◆	194,90	194,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

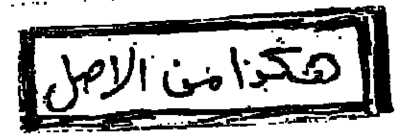
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

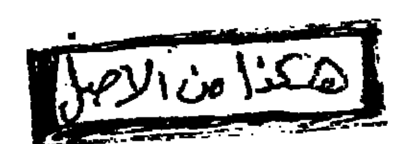
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 13 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	122,04	116,23
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2488,93	2452,15
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9596,20	9596,20
Arbitr. Première	9538,30	9443,86
Arbitr. Sécurité ◇	17609,66	17522,05
BNP		
Antigone Trésorerie	869880	869880
Natio Court Terme	13974	13974
Natio Court Terme2	379433	379433
Natio Epargne	2249,94	2227,66
Natio Ep. Capital C/D	16470,97	16307,89
Natio Ep. Croissance	2449,06	2401,04
Natio Ep. Obligations	226,29	221,85
Natio Epargne Retraite	142,73	139,93
Natio Epargne Trésor	11026,16	11004,15
Natio Epargne Valeur	581,51	570,11
Natio France Index	1180,24	1157,10
Natio Immobilier	1250,61	1226,09
Natio Inter	1947,38	1909,20
Natio Monétaire C/D	5408,88	5408,88
Natio Opportunités	165,28	162,04
Natio Patrimoine	1558,90	1528,33
Natio Perspectives	1317,12	1291,29
Natio Placements C/D	77604,98	77604,98
Natio Revenus	1112,19	1101,18
Natio Sécurité	11290,58	11290,58
Natio Valeurs	1102,02	1080,41
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90842,68	90842,68
Oblig. ttes caté.	248,46	244,79
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	670,25	650,73
Le Livret Portefeuille D ◇	904,38	878,04
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2301,02	2296,43
Patrimoine Retraite C ◇	306,27	300,26
Sicav Associations C ◇	2393,56	2393,56
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19327,96	19327,96
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18937,98	18919,06
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	222,05	217,70
Ecur. Capicourt C ◇	228,98	228,98
Ecur. Capitalisation C ◇	239,42	239,42
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10430,61	10430,61
Ecur. Expansion C ◇	81566,39	81241,42
Ecur. Géovaleurs C ◇	2964,21	2906,08
Ecur. Investis. D ◇	182,27	178,70
Ecur. Monépremière ◇	11146,53	11146,53
Ecur. Monétaire C ◇	12870,46	12870,46
Ecur. Monétaire D ◇	12257,47	12257,47
Ecur. Trésorerie C/D ◇	316,37	316,37
Ecur. Trimestriel D ◇	2001,72	1985,83
Eparcourt-Sicav D ◇	197,65	197,65
Géoptim C ◇	12304,57	12122,73
Géoptim D ◇	11974,77	11797,88
Horizon C ◇	1789,05	1753,97
Prévoyance Ecur. D ◇	104,04	104,04
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11755,16	11731,78
Ecur. Sécuripremière C ◇	11750,22	11738,46
Ecur. Sensipremière C ◇	12684,27	12652,64
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	117835,41	117835,41
Atout Amérique	145,74	142,79
Atout Asie	97,70	95,32
Atout Futur C	630,64	615,26
Atout Futur D	601,57	586,90
Coexis	1911,74	1876,09
Dieze	1956,55	1920,07
Elicash ◇	934567,38	934567,38
Epargne-Unie	176,07	171,78
Eurodyn	1958,98	1911,20
Indicia ●	1329,43	1296,77
MonéJC ◇	11785,73	11785,73
MonéJD ◇	11785,73	11785,73
Oblifutur	525,69	515,89
Oraction	1715,29	1673,45
Revenu-Vert	1225,54	1202,69
Sévéa ●	109,57	106,90
Synthesis	17185,07	16848,11
Uni Foncier	1261,95	1231,17
Uni France	695,49	678,53
Uni Garantie C	1820,37	1786,43
Uni Garantie D	1480,09	1452,49
Uni-Régions	1569,91	1531,62
Univar C ◇	305,34	305,34
Univar D ◇	299,53	299,53
Univers Actions	194,43	189,68
Univers-Obligations	230,06	225,57
CIC BANQUES		
Francic	585,14	576,65
Francic Pierre	119,94	116,45
Francic Régions	1675,58	1626,78
CIC PARIS		
Cicamonde	1340,87	1301,82
Converticic	358,60	353,30
Ecocic	1475,53	1432,55
Oblicic Mondial	3492,93	3449,91
Oblicic Régions	1190,22	1174,69
Rentacic	167,83	165,85
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1377,08	1363,45
Lion 20000 C	16945,04	16945,04
Lion 20000 D	16254,83	16254,83
Lion Association	11565,76	11565,76
Lion Plus	1499,75	1470,34
Lion Trésor	2469,28	[illegible]
Oblilion	1943,23	1923,99
Sicav 5000	604,05	592,27
Slivafrance	1014,63	994,74
Slivam	500,49	490,68
Slivarente	238,49	233,81
Slivinter	616,04	603,96
Trilion	5241,85	5174,58
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2180,82	2138,06
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	136,18	132,54
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	898,50	898,50
Créd.Mut.Ep.Ind. C	109,80	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22642,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	246,23	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1305,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1812,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1124,81	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ●	739,11	707,28
Saint-Honoré Capital	19044,50	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	646,42	618,58
St-Honoré Pacifique	714,21	683,45
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1811,25	1811,25
Stratégie Actions	986,26	948,33
Stratégie Rendement	1881,51	1822,38
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	829,57	809,38
Amplitude Monde D ◇	808,15	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	120,82	117,87
Elanciel D ◇	138,95	[illegible]
Emergence Poste D ◇	117,18	114,32
Géobilys C ◇	644,24	[illegible]
Géobilys D ◇	614,88	[illegible]
Intensys C ◇	116,21	[illegible]
Intensys D ◇	111,28	111,28
Latitude C ◇	146,53	146,53
Latitude D ◇	137,85	137,85
Oblitys D ◇	609,08	[illegible]
Plénitude D ◇	165,89	161,88
Poste Gestion C ◇	43881,86	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5286,62	5264,28
Solstice D ◇	2374,46	[illegible]
Thésora C ◇	952,40	[illegible]
Thésora D ◇	866,90	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37474,99	[illegible]
Actimonétaire D	30514,94	[illegible]
Cadence 1 D	1083,69	[illegible]
Cadence 2 D	1070,78	[illegible]
Cadence 3 D	1058,60	[illegible]
Capimonétaire C	405,32	404,82
Capimonétaire D	376,61	[illegible]
Sogeoblig C	8920,27	[illegible]
Interoblig C	6851,25	[illegible]
Intersélection France D	600,77	[illegible]
S.G. France opport. C	1738,91	[illegible]
S.G. France opport. D	1676,89	[illegible]
Sogenfrance C	1518,75	[illegible]
Sogenfrance D	1401,62	[illegible]
Sogépargne D	305,02	[illegible]
Soginter C	1870,47	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1243,47	[illegible]
Sogelance D ◆	1688,84	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	154,47	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS

SKI ALPIN **Fritz Strobl a remporté la descente du Critérium de la première neige de Val-d'Isère, première descente masculine de la saison, dimanche 15 décembre. ● L'AUTRICHIEN enlève sa première *victoire en Coupe du monde* et se place devant trois de ses compatriotes, Werner Franz, Patrick Ortlieb et Josef Strobl. Tous quatre affirment, une nouvelle fois, la prédilection de leur pays pour les épreuves de vitesse. ● LUC ALPHAND, meilleur descendeur des deux dernières saisons, termine sixième de l'épreuve, mais se dit rassuré sur sa forme à six semaines des championnats du monde de ski de Sestrières, en Italie. ● LES FRANÇAIS vivent ce début de saison avec confiance. Les premiers résultats montrent que les *équipes sont de plus en plus régulières*, les équipes féminines surtout, après une saison 1995-1996 très décevante.**

A Val-d'Isère, les équipes de France affichent une confiance retrouvée

Après la première descente masculine de la saison, le favori Luc Alphand ne se formalise pas de sa défaite face aux Autrichiens. Tandis que les Françaises piaffent d'ambition derrière les Allemandes

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyée spéciale

Promis, Luc Alphand n'est pas déçu. Il est sixième, dimanche, de la première descente masculine de la saison. Bien sûr, il l'avait gagnée en 1995 (elle avait alors été disputée en deux manches) ; bien sûr, il avait terminé la saison en vainqueur de la Coupe du monde après avoir gagné à Vail, Val-d'Isère et Garmisch, et en médaillé de bronze de la discipline aux championnats du monde. Seulement, Luc Alphand a commencé la saison en convalescent. En septembre, il a été victime d'une fracture de fatigue au pied, dans les environs de l'astragale. Ce qu'il sait, c'est que sa cheville a enflé et qu'il n'a pas pu skier pendant un mois lorsqu'il était temps de passer aux choses sérieuses : *« Aujourd'hui, j'ai skié trop gentiment*, dit-il. *Ma forme n'est pas loin. C'est l'essentiel. Cette année, si je ne dois gagner qu'une course, je voudrais que ce soit aux championnats du monde, à Sestrières, en Italie. »*

SKI

Dans sa plus grande banalité, son souhait symbolise celui de l'équipe de France. *« Nous devons continuer à prouver que nous sommes redevenus une nation sérieuse pour le ski »*, dit Michel Vion, directeur technique alpin. Les équipes avaient terminé la saison dernière en fanfare, Luc Alphand en tête. Sébastien Amiez, aussi, avait gagné la Coupe du monde de slalom. Mais la France n'avait pas de champion du monde. *« Sur la route de Sestrières, il nous reste encore de nombreux rendez-vous*, dit Michel Vion. *Il faudra monter sur les podiums et gagner des courses. Il n'y a pas de miracle. Nous ne pouvons pas espérer briller à ces mondiaux en arrivant avec un palmarès vierge. »*

Arrivé à la tête de l'équipe de France à l'automne 1992, après les Jeux olympiques d'Albertville, Michel Vion poursuit une politique qu'il qualifie de réaliste ou rigoureuse. Chez les hommes, son discours a marqué. La relève doit convaincre alors que le peloton des descendeurs s'est étoffé avec le retour de Nicolas Burtin, sixième aux Jeux olympiques de Lillehammer, puis victime de blessures au genou et absent des pistes pendant deux ans.

Blessé pendant un an et auteur d'une saison médiocre en 1995-1996, un autre revenant, Adrien Duvillard, avait créé la sensation, samedi, en prenant la deuxième place d'une course annulée après le départ de dix-sept dossards pour cause de brouillard. Il a terminé quinzième, *dimanche, de la course officielle*. La timidité de la réapparition de ces deux skieurs pourrait faire craindre pour la relève de Luc Alphand, qui prendra sans doute sa retraite à la fin de la saison.

Les géantistes, eux, ont toutes leurs preuves à faire, emmenés par un Christophe Saïoni encore trop inconstant, et rejoints par Jeff Piccard, dernier rejeton de la dynastie Piccard, dont c'est la première année en Coupe du monde. *« Chez eux, il n'y a pas de leader médiatique*, dit Michel Vion. *C'est cependant le groupe le plus homogène de l'équipe de France, leur base est saine et leur valeur indéniable. Ils n'ont pas encore concrétisé. »*

MATURITÉ FÉMININE

Quant aux équipes féminines, elles semblaient rétives à la rigueur et leurs saisons se succédaient, de plus en plus ternes. La politique a été réaménagée. *« Au printemps, je n'étais pas très content*, poursuit Michel Vion. *J'avais cru que serrer la vis arrangerait les choses. Je m'étais trompé. Nous avons décidé de leur faire confiance. Maintenant nous comptons beaucoup sur elles. »* Ainsi Carole Montillet, qui a pris en main une nouvelle vie, comme un nouvel entraînement dans les montagnes, cet été. *« Nous sommes plus mûres et nous nous sentons plus responsables*, assurait la jeune fille, âgée de vingt-trois ans, après sa septième place en descente, jeudi. *Alors, nous y mettons plus de cœur. »* Avec une deuxième place en descente et une troisième en super-G, elle est une des Françaises en forme du début de la saison, avec Florence Masnada, de retour après une saison gâchée par une luxation de la hanche en novembre 1995. Jeudi, dans le super-G, les deux skieuses avaient respectivement terminé sixième et septième.

Pour les aider, Michel Vion a instauré une nouvelle approche de la compétition. *« A l'exemple des Italiennes, nous nous sommes aperçus que les skieuses devaient être divisées en deux groupes, celui des pures slalomeuses et celui de toutes les autres*, explique-t-il. *En effet, aujourd'hui, pour être bon en slalom géant, il faut être bon en vitesse, et vice-versa. »*

Severino Bottero, ancien entraîneur des géantistes italiennes, a été appelé dans cette deuxième équipe. Florence Masnada y trouve de nouveaux repères. *« Severino a le souci de la technique. Nous regardons plus de vidéos où nous décortiquons les mouvements et les courses*, raconte cette descendeuse. *Il nous permet d'envisager une meilleure polyvalence tout en restant axées sur nos disciplines de prédilection. »*

Devant l'équipe de France féminine, il y a les Allemandes, en grande forme en ce début de saison, et chez les hommes les Autrichiens, insolents de force dans la descente du Critérium de la première neige. Dans les disciplines de vitesse, il faut compter avec les Italiens et les Italiennes. *« Pour rester au niveau de ceux-ci et pouvoir aller chercher les meilleurs, il y a encore du boulot*, dit Michel Vion. *Aujourd'hui, je sais juste que j'ai mis en place un système qui n'est pas inébranlable, mais qui est difficile à déstabiliser. Nous serons jugés aux championnats du monde. »*

Bénédicte Mathieu

L'Autriche en trombe

Il s'appelle Fritz Strobl. C'est un gendarme âgé de 24 ans. Il a gagné, dimanche, la première épreuve de Coupe du monde de sa carrière devant trois compatriotes. Parti avec le dossard 43, sur une piste parfaite, il a soufflé la victoire à Werner Franz, à Patrick Ortlieb, champion du monde de la discipline, et à Josef Strobl (avec lequel il n'a pas de lien de parenté), vainqueur à Val-d'Isère en 1994 : *« Je me suis dit que j'avais mes chances puisque j'avais fait aussi bien qu'eux à l'entraînement »*, a-t-il expliqué.

Victime d'une blessure au genou, Fritz Strobl s'est battu pour retrouver l'élite : *« J'ai fait l'ascenseur entre la Coupe d'Europe et la Coupe du monde avant d'y revenir et cela a été dur*, dit-il. *J'ai gagné mais je suis sur mes gardes. D'autres jeunes Autrichiens peuvent me battre. »*

■ **MARIELLE GOITSCHEL a reçu la médaille d'or de la descente** des championnats du monde 1966 à Portillo (Chili), samedi 14 décembre à Val-d'Isère, des mains du président de la Fédération internationale de ski. Elle récupère le titre qui avait été décerné au transsexuel autrichien Erik Schinegger, alors prénommé Erika.

Alberto Tomba se prépare un avenir sur les planches

ALBERTO TOMBA aime toujours skier. Il revient à Madonna di Campiglio, mardi 17 décembre, pour disputer son premier slalom de la saison. Le *campionissimo* n'avait pas disparu, il s'était juste évanoui dans la nature pour des blessures au genou et au poignet contractées à l'entraînement pendant l'automne, et avait raté le début de la saison aux Etats-Unis.

Diplomatique ou pas, l'empêchement a chaviré le cœur de nombreux amateurs. Leur Alberto vieillit. Il aura trente ans le 19 décembre et, c'est son aveu, il ne skiera plus jamais comme avant. Le double champion du monde de slalom et de géant, multiple champion olympique, se réserve pour les grandes épreuves.

Il pense donc à Sestrières, à des championnats du monde qui ont été taillés pour lui. Giovanni Agnelli, l'ancien patron du géant automobile Fiat – à qui appartient la station –, aurait demandé personnellement à Alberto de renoncer à sa retraite pour finir sa carrière à la maison en lui glissant un chèque démesuré. Sous contrat avec Fila – autre propriété de Fiat –, Tomba ne pouvait pas refuser.

Pour cette échéance, il a donc réduit la Coupe du monde à un terrain d'entraînement. Autour de lui, il a fait table rase, remerciant son entraîneur, l'ancien champion Gustavo Thöni, ainsi que son préparateur physique. Le premier supervise aujourd'hui les équipes italiennes masculines de ski alpin ; le second est devenu le préparateur physique des équipes féminines. Partis, aussi, *le technicien chargé des skis et le masseur*. M. Tomba père a repris les intérêts financiers et la communication de son brillant fils.

LA PISTE D'HOLLYWOOD

Alberto fait grand mystère de la suite, il tergiverse. En cas de résultats à Sestrières, il jure qu'il arrêtera. Pour se raviser. Il a récemment déclaré un penchant pour Nagano, où se disputeront les Jeux olympiques d'hiver en 1998. Il sait surtout que le Japon raffole de lui.

Et puis, il y a Vail, théâtre des championnats du monde 1999. Il y a un an, Alberto s'est engagé à en être l'ambassadeur, et les organisateurs ne reculent devant rien pour qu'il termine là-bas sa carrière. Alberto a déjà reçu de nombreux cadeaux destinés à l'allécher, un autre chèque, un chapeau et des bottes de cow-boy, un cheval et un ranch.

Mais voilà. Les organisateurs de Vail ont trop bien fait les choses. Alberto a passé le mois de juillet dans son ranch de Vail. Là, il s'est découvert une grande passion pour l'Amérique, et son cinéma. Il a très vite été convaincu que son look de bellâtre *tout en muscles ferait craquer Hollywood*. Pour Vail, il s'était décidé à dompter l'anglais. Parce qu'il conserve son rugueux accent italien du Nord, il a fait craquer une part d'Hollywood.

Alberto a bien manqué de figurer dans le célèbre feuilleton romantico-rocambolesque « Les Feux de l'amour », mais les scénaristes n'ont, semble-t-il, pu lui trouver une place aux premières loges. Il ne s'est pas découragé, et devrait être présent dans un autre feuilleton pendant *l'été 1997* à Hollywood. *Le tournage aurait lieu…* à Vail. En attendant, Alberto skie. Personne, pas même lui, finalement, ne sait jusqu'à quand.

B. M.

L'Argentine est à la peine pour sa qualification au Mondial 98

Y AURA-T-IL tango à Paris en 1998 ? L'Argentine ne semble pas encore avoir la tête en France. Depuis le début des éliminatoires de la zone Amsud, en avril, la double *championne du monde manque* d'entrain. Dimanche 15 décembre, un penalty de Gabriel Batitusta à la 78e minute lui a évité une humiliante défaite à domicile face à des Chiliens pourtant réduits à dix après une demi-heure de jeu. Ce match nul (1-1) a provoqué l'ire du public du stade Monumental, à Buenos Aires. Il met surtout la sélection de Daniel Passarella en position délicate avant trois déplacements périlleux, successivement en Uruguay, en Colombie et en Bolivie.

Le Brésil étant qualifié d'office en tant que tenant du titre, l'Argentine semblait avoir une voie royale vers le Mondial. Opposée en match aller-retour aux huit autres pays du sous-continent dans un mini-championnat qui ne s'achèvera qu'en novembre 1997, elle devait assurer haut la main une des quatre places qualificatives. Mais, six matches plus tard, plus rien n'est garanti. La Colombie domine le classement provisoire. Le Venezuela a abandonné toute prétention. Entre ces deux extrêmes, le Paraguay, l'Uruguay, l'Equateur, le Chili, la Bolivie et le Pérou vont obliger l'Argentine à se montrer enfin digne de son rang.

DISCIPLINE MILITAIRE

Plus encore que les résultats mitigés, le jeu développé par la sélec*tion nationale suscite les re*proches. La jeunesse et la qualité de l'effectif permettaient pourtant de faire oublier la triste éclipse de Diego Maradona. Mais Daniel Passarella a cru bon d'imposer une discipline militaire à ses joueurs, en commençant par proscrire le port des cheveux longs. Ce rigorisme ne prêterait qu'à rire s'il ne se ressentait sur la pelouse où la sélection a l'aisance de mouvement d'un manipule romain. Les remarques sont d'autant plus sévères que les Argentins n'ont pas à se plaindre de l'ordinaire de leurs dimanches.

Le championnat qui s'achève aura nourri jusqu'au bout le lyrisme naturel des commentateurs. Suspense et rebondissements permanents, buts pleuvant comme des *confettis, remarquable niveau* technique, rien ne manque. A l'exception de Boca Juniors, qui a déçu malgré un recrutement de près de 100 millions de francs, les clubs auront fait valoir un excellent football, le meilleur du continent. Si River Plate a échoué en finale de la Coupe intercontinentale face à la *Juventus de Turin, les formations* argentines ont tout de même remporté les trois compétitions latino-américaines pour la première fois de l'Histoire.

Dès lors, les déconvenues de la sélection nationale sont d'autant plus mal ressenties. L'Argentine piétine. Elle a été battue en Equateur. Elle a surtout été tenue en échec sur son terrain par le Paraguay, encaissant un but humiliant sur coup franc du gardien de but adverse, José Luis Chilavert.

Dans une compétition éliminatoire aussi ouverte, toutes les stratégies sont désormais bonnes pour se qualifier, y compris l'asphyxie de l'adversaire. Les Boliviens ayant reçu l'autorisation de jouer leurs rencontres à La Paz, à 3 700 mètres d'altitude, l'Equateur, qui avait démarré la compétition à Guayaquil, au niveau de la mer, a décidé d'élever le débat, au stade Atahualpa de Quito (2 800 mètres). Les Colombiens auraient également pu choisir de se rapprocher du ciel à Bogota. Ils ont préféré opter pour l'infernale moiteur de Barranquilla. Les Vénézueliens ont également choisi de faire rôtir leur hôtes à San Cristobal. Autant de chausse-trapes pour des hommes de la pampa, mêmes rudes. L'Argentine va donc devoir retrouver très vite tout son football pour participer, comme elle le fait sans faillir de*puis un quart de siècle*, à la *phase* finale de la prochaine Coupe du monde.

Benoît Hopquin

■ **Le Gremio de Porto Alegre** est devenu champion du Brésil pour la deuxième année consécutive. La formation a remporté (2-0), dimanche 15 décembre, la finale retour qui l'opposait au Portuguesa de Sao Paulo. Les deux équipes étaient à égalité à l'issue des deux rencontres et le Gremio a conquis le titre au bénéfice d'un meilleur classement lors de la première *phase*. – *(AFP)*

■ **Cesare Maldini a été nommé sélectionneur** de l'équipe nationale d'Italie de football, dimanche 15 décembre, en remplacement d'Arrigo Sacchi retourné aux commandes du Milan AC. Père du joueur milanais Paolo Maldini, Cesare Maldini entraînait jusqu'alors l'équipe Espoirs. – *(AFP)*

Le rugby français plébiscite son président, mais cherche toujours son patron

LE CHIFFRE est impérial, digne des plébiscites les mieux réussis : 91,58 % des votants lui ont dit oui. Ils ont porté leurs suffrages sur Bernard Lapasset, candidat unique à la présidence de la Fédération *française de rugby (FFR), samedi* 14 décembre à Paris. Et le sortant, triomphalement reconduit, détient désormais entre ses mains la totalité du pouvoir sur la FFR, appuyé par les trente-six fidèles rassemblés sur sa liste. Plus l'ombre d'un opposant, plus une voix pour contester, même de la manière la plus timide, les faits et gestes présidentiels.

M. Lapasset avait eu le bon goût, ou l'habileté, de s'en inquiéter lui-même. Il a plusieurs fois répété son désir de voir la liste conduite par son adversaire, Marcel Martin, venir *jusque* devant les électeurs. L'ancien vice-président a préféré renoncer pour ne pas cautionner un système qu'il juge dommageable pour le rugby. Sans doute aussi pour ne pas subir la déroute électorale que lui promettait un mode de scrutin qui fait la part belle au vote par procuration.

Grâce à une campagne de terrain bien menée, marquée par des visites dans chaque département, et à un programme très consensuel, Bernard Lapasset a su gagner à sa cause la grande majorité des présidents de comité. Ceux-ci portaient les suffrages des nombreux petits clubs du rugby français qui ne se sont pas déplacés jusqu'à Paris. Ils étaient acquis au président sortant, qui s'est présenté comme le garant de leurs intérêts. Ils lui assuraient une confortable avance, et donc la réélection. Marcel Martin et ses co-listiers, entrés plus tardivement en campagne, n'avaient *aucune chance. Leur candidature*, si elle était menée à son terme, ne pouvait être que de témoignage.

Ce n'est, dira-t-on après tout, qu'un nouvel épisode d'une histoire électorale déjà riche en coups tordus, comme si chaque élection devait avoir sa victime. Le rugby se complaît depuis au moins trente ans dans des joutes où la trahison le dispute aux règlements de comptes, en un *curieux mélange de* Shakespeare et de *commedia dell'arte*, souvent incompréhensible aux non-initiés. Tout comme il apprécie, au bout du compte, le pouvoir fort d'un despote plus ou moins éclairé. Bernard Lapasset ne serait ainsi que le digne héritier d'Albert Ferrasse, la version technocratique et policée du brutal « Bébert la Godasse », parti en 1991.

Pas si simple. D'abord, les opposants n'ont pas totalement baissé pavillon. Déboutés en référé vendredi 13 décembre par le tribunal de grande *instance de Paris* (*Le Monde* daté 15-16 décembre) dans leur demande d'annulation des élections, ils ont l'intention de porter l'affaire devant la commission de conciliation du Comité olympique français (CNOSF), comme l'a exigé le juge Francine Levon-Guérin. En cas de désaccord persistant, ils ont la possibilité d'obtenir un jugement du tribunal sur le fond. Les arguments développés par Me Michel Taupier, leur avocat, n'ont été rejetés que pour des raisons de forme. Ils pourraient alors être entendus, *et poser ouvertement* le problème de la légalité du pouvoir de Bernard Lapasset.

GESTION CRITIQUÉE

Le président réélu doit aussi faire face à une série de mises en cause extérieures. Elles tournent toutes autour de la gestion fédérale. Il y a le rapport d'audit du cabinet Arthur Andersen, qui la critique sur *plusieurs points* (*Le Monde* du 30 novembre). M. Lapasset s'est refusé à le rendre public avant les élections. D'autre part, le ministère de la jeunesse et des sports a en sa possession un document administratif rédigé par Jean-Louis Cosperec, l'un de ses inspecteurs, dans le prolongement d'un premier rapport sévère, communiqué le 3 janvier. Selon *L'Equipe*, les conclusions en ont été transmises au parquet de Paris, qui pourrait, le cas échéant, faire le choix d'ouvrir une information judiciaire.

Malgré son impressionnant suc*cès électoral, et un nouveau man*dat de quatre ans, Bernard Lapasset n'aura donc pas entièrement les mains libres. Y compris dans le domaine du pouvoir sportif, qui lui importe, dit-il *toujours*, au premier chef.

Les transformations profondes du rugby, le passage assumé vaille que vaille au professionnalisme, ont changé la donne en profondeur et multiplié les problèmes. Exemple : la fédération peut-elle prétendre toujours à une totale maîtrise des calendriers ? Cham*pionnat*, coupes d'Europe, équipe de France, les épreuves et les matches se bousculent au milieu d'intérêts parfois de plus en plus contradictoires. Les clubs de l'élite en ont vite pris acte, pour constater que le pouvoir fédéral ne serait pas forcément leur meilleur avocat en toutes circonstances.

Avant même le scrutin présidentiel, certains de leurs représentants *s'étonnaient de n'avoir que 15 %* des voix électives, alors qu'ils estiment jouer les premiers rôles dans le rugby français. Ils ne cachent plus que leur ambition est la création d'une véritable ligue professionnelle des clubs, calquée sur le modèle du football ou du basket-ball. Ils réclament une totale autonomie financière. Elle ferait d'eux un véritable concurrent du pouvoir fédéral, si celui-ci refusait d'en rabattre sur ses prérogatives. La référence au football n'est pas innocente.

Noël Le Graët, le président de la *Ligue de football, est le véritable* patron du secteur professionnel. Des quatre ans à venir, le « peuple du rugby » retiendra peut-être que le sacre électoral de Bernard Lapas*set n'était qu'un triomphe ap*parent.

Pascal Ceaux

L'esprit d'équipe a stimulé les athlètes françaises aux championnats d'Europe de cross-country

Dans le sillage de Mustapha Essaïd, les hommes sont deuxièmes par équipes

Le Britannique Jonathan Brown a survolé les championnats d'Europe de cross-country, dimanche 15 décembre, à Charleroi (Belgique). En tête dès le deuxième kilomètre, il a devancé facilement le Portugais Paulo Guerra, tenant du titre, et le Français Mustapha Essaïd. Les Français sont deuxièmes par équipes. Dans la course féminine, gagnée par la Roumaine Iulia Negura, l'équipe de France a remporté la victoire par équipes.

CHARLEROI
de notre envoyée spéciale

Les spécialistes des champs de labour les voyaient tout au plus dans un rôle honorable de figurantes. Les habituels membres de l'équipe nationale poursuivant pour la plupart de nouveaux objectifs, ils imaginaient mal des novices faisant preuve d'audace. Piquées au vif, les nouvelles dames de France ont répliqué de manière cinglante en s'offrant le titre de championnes d'Europe par équipes, alors que leurs homologues des deux premières éditions – théoriquement plus performantes sur le plan individuel – n'avaient accroché que la deuxième, puis la troisième place.

Yamna Oubouhou (8e), Laurence Vivier (10e), Ckryssie Girard (12e), Laurence Duquesnoy (13e) et Edwige Pitel (43e) n'ont jamais cessé d'y croire. Crottées jusqu'aux cheveux, elles riaient à gorge déployée du bon tour joué aux sceptiques. Leur plan était pourtant simple et conforme à l'esprit traditionnel du cross, selon lequel le prestige émane davantage du succès collectif que d'une victoire individuelle. Conscientes qu'aucune d'entre elles ne pouvait accéder seule au podium, les Françaises ont remisé leurs egos pour courir ensemble. L'absence dans la formation russe des athlètes qui les ont dominées en début de saison dans les cross internationaux leur a ouvert la brèche. *« Je voyais Laurence Vivier à mes côtés et j'entendais tout près des encouragements pour Ckryssie et Laurence, ça m'a motivée »*, a expliqué Yamna Oubouhou.

Le regroupement effectué au centre de préparation olympique de Vittel la semaine précédant la compétition a largement contribué à souder les Françaises. D'ordinaire isolées dans leurs régions respectives – Pas-de-Calais, Maine-et-Loire, Seine-et-Marne, Ille-et-Vilaine ou Bouches-du-Rhône –, elles ont partagé dans les Vosges l'excitation indicible qui précède un tel rendez-vous. *« Sans pour autant sacrifier nos programmes d'entraînement individuel et nos objectifs personnels »*, précisent-elles d'une seule voix.

« TROP TENDRE »

Totalisant à elles deux une vingtaine de sélections internationales, Laurence Vivier et Laurence Duquesnoy s'érigeaient, à respectivement vingt-sept et vingt-neuf ans, en valeurs sûres.

Les nouvelles, Girard et Oubouhou, vingt et un et vingt-deux ans, ont apporté leur fraîcheur frondeuse. Edwige Pitel, vingt-neuf ans, avait délaissé l'athlétisme pour son doctorat en mathématiques et en informatique. Revenue de sa longue pause remplacer au pied levé Josiane Llado, grippée, elle a allié pour sa première sélection internationale la sagesse de l'« ancienne » à l'enthousiasme de la débutante.

Jean-Claude Vollmer, l'entraîneur national du demi-fond, qui qualifiait encore cette équipe de *« trop tendre »* quinze jours auparavant, ne dissimulait pas son admiration pour la performance réalisée. *« Sur le papier, elles valaient une cinquième ou une sixième place »*, a-t-il affirmé.

Les hommes ne pouvaient être en reste, même privés d'Abdellah Behar – non retenu pour avoir préféré disputer une épreuve rémunératrice le week-end précédent alors que la fédération souhaitait que les sélectionnés soient au repos –, de Benoît Zwierzchlewski, qui se prétend *« saturé »* après une année pourtant presque sans compétition, et de Bertrand Fréchard, le remplaçant, souffrant. Mustapha Essaïd (3e) parti devant, c'est donc Yann Millon (8e), en tête au départ, qui s'est employé à contenir des Portugais, Italiens et Belges menaçants.

Cédric Dehouck a arraché une 17e place, malgré une chute dans un dévers, et Mohammed Ezzher (19e), englué dans une boue collante dont il a horreur, s'est fait violence pour garder son rang et assurer la deuxième place à son équipe. *« Je suis le seul à m'être planté*, plaisantait Thierry Pantel, 53e, *mais avec une telle équipe ce n'est vraiment pas grave. »*

Patricia Jolly

Un Français enfin sur le podium

***En se classant troisième des championnats d'Europe, dimanche* 15 décembre à Charleroi (Belgique), Mustapha Essaïd a apporté la preuve qu'il est l'indiscutable leader du cross en France et l'un des cinq meilleurs Européens depuis quatre ans. Champion de France en titre de la spécialité et du 10 000 m, le coureur d'origine marocaine, licencié à l'ASPTT Grenoble, figure en effet régulièrement parmi les vingt premiers des championnats du monde de cross : 18e en 1993 et 1994, 16e en 1995 et 20e cette année.**

Discret mais efficace, il s'est appliqué à ne jamais perdre de vue Jonathan Brown, le Britannique vainqueur de l'épreuve, et son poursuivant portugais, Paulo Guerra, vainqueur des deux premières éditions. Il s'est adjugé la médaille de bronze en dépit d'une tendinite au genou droit qui s'est réveillée la semaine passée lors du stage de préparation de l'équipe de France à Vittel.



DÉPÊCHES

■ **VOILE : Christophe Auguin, en tête du Vendée Globe, a battu le record de distance en 24 heures en monocoque par un solitaire.** *« Entre vendredi 14 h 41 et samedi 14 h 41,* Géodis *a parcouru 374 milles, soit 15,58 nœuds en moyenne »*, a indiqué par fax, samedi 14 décembre, le skipper normand qui était déjà détenteur du précédent record avec 350,9 milles en vingt-quatre heures (14,62 nœuds de moyenne), établi pendant une étape du Boc Challenge (course autour du monde avec escales).

■ **NATATION : les Allemandes ont établi un nouveau record du monde du 4 x 50 m en 1 min 51 s 79**, lors des championnats d'Europe en petit bassin, dimanche 15 décembre à Rostock (Allemagne). Améliorant leur précédent record de 65 centièmes, les relayeuses (Buschshulte, Gerasch, Voitowitsch et Volker) ont contribué à la domination de l'équipe allemande qui a gagné 14 des 38 titres.

■ **ATHLÉTISME : une carte pour lutter contre le dopage sera** créée à l'initiative du conseil de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), réuni jeudi 12 décembre à Monaco. Cette carte, appelée « Elite », sera obligatoire pour les vingt meilleurs athlètes mondiaux de chaque discipline et les engagera à se soumettre à des contrôles antidopage, même en dehors des compétitions, faute de quoi ils ne pourraient empocher leurs primes dans les différents meetings.

■ **HOCKEY SUR GAZON : Georges Causse a succédé à Georges Corbel à la présidence** de la Fédération française de hockey sur gazon, samedi 14 décembre. Elu au comité directeur en vingtième position avec 144 voix, Georges Causse, président du CA Montrouge, l'a emporté avec 12 voix, contre 10 à Georges Corbel et 4 à Pierre-Roland Muller.

■ **BADMINTON : Jean Brunet, qui sollicitait un troisième mandat,** a été battu contre toute attente, samedi 14 décembre. L'assemblée générale de la Fédération française de badminton a porté à la présidence Paul-André Tranier, trésorier sortant, qui n'était pas officiellement candidat.

■ **RUGBY : l'ancien pilier gallois Ricky Evans** a annoncé, vendredi 13 décembre, qu'il avait porté plainte devant la justice française contre le joueur français Olivier Merle pour une agression commise lors d'un match France-Galles du Tournoi des Cinq Nations, en janvier 1995. Olivier Merle avait asséné un coup de tête à Evans, qui avait été victime dans sa chute d'une fracture du tibia et du péroné, d'une blessure ligamentaire de la cheville gauche et d'une fracture du nez.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Championnat d'Europe de cross-country
Messieurs : 1. J. Brown (G-B), les 9,650 km en 32 mn 37 s ; 2. P. Guerra (Por.) à 35 s ; 3. M. Essaïd (Fra.) à 42 s.
Par équipes : 1. Portugal, 27 pts ; 2. France, 47 ; 3. Belgique, 59.
Dames : 1. I. Negura (Rou.), les 4,550 km en 16 mn 58 s ; 2. S. Wedlund (Suè.) à 6 s ; 3. J. Vaquero (Esp.) à 16 s.
Par équipes : 1. France, 30 pts ; 2. Roumanie, 33 ; 3. Grande-Bretagne, 42.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Seizième journée

Strasbourg-Le Mans	84-86 a. p.
Limoges-Besançon	91-64
Evreux-Paris-SG	70-85
Villeurbanne-Dijon	82-67
Antibes-Gravelines	82-77
Chalon-sur-Saône-Nancy	87-82
Levallois-Pau-Orthez	76-89
Cholet-Montpellier	66-70

Classement : 1. Pau-Orthez, 30 pts ; 2. Villeurbanne, 29 ; 3. Limoges et Le Mans, 28 ; 5. Cholet, 27 ; 6. Paris-SG, 26 ; 7. Nancy et Montpellier, 25 ; 9. Antibes, 23 ; 10. Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône, Levallois et Evreux, 21 ; 15. Strasbourg et Gravelines, 19.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Vingt-troisième journée

Saint-Etienne-Sochaux	1-1
Le Mans-Toulouse	0-0
Châteauroux-Amiens	3-1
Epinal-Saint-Brieuc	1-1
Martigues-Mulhouse	2-0
Toulon-Red Star	1-0
Gueugnon-Louhans-Cuiseaux	0-1
Perpignan-Charleville	0-0
Niort-Valence	2-0
Lorient-Troyes	1-0
Beauvais-Laval	1-1

Classement : 1. Martigues, 43 pts ; 2. Toulouse, 40 ; 3. Niort, 37 ; 4. Le Mans, 37 ; 5. Châteauroux, 37 ; 6. Saint-Etienne, 35 ; 7. Amiens, 34 ; 8. Sochaux, 32 ; 9. Saint-Brieuc, 32 ; 10. Lorient, 32 ; 11. Perpignan, 31 ; 12. Troyes, 30 ; 13. Gueugnon, 30 ; 14. Laval, 29 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 29 ; 16. Red Star, 27 ; 17. Valence, 27 ; 18. Toulon, 26 ; 19. Beauvais, 26 ; 20. Mulhouse, 25 ; 21. Charleville, 19 ; 22. Epinal, 15.

Championnat d'Angleterre
Dix-septième journée

Leeds-Tottenham	0-0
Wimbledon-Blackburn	1-0
Arsenal-Southampton	3-1
West Ham-Aston Villa	0-2
Middlesbrough-Leicester	0-2
Sunderland-Chelsea	3-0
Derby-Everton (lundi)	
Coventry-Newcastle (mardi)	
Liverpool-Nottingham (mardi)	
Sheffield-Manchester United (mercredi)	
Match avancé de la 32e journée :	
Liverpool-Middlesbrough	5-1

Classement : 1. Arsenal, 35 pts ; 2. Liverpool, 34 ; 3. Wimbledon, 34 ; 4. Newcastle, 30 ; 5. Aston Villa, 30 ; 6. Manchester United, 27 ; 7. Chelsea, 25 ; 8. Everton, 24 ; 9. Tottenham, 24 ; 10. Sheffield Wednesday, 24 ; 11. Derby, 22 ; 12. Leicester, 21 ; 13. Leeds, 21 ; 14. Sunderland, 20 ; 15. West Ham, 18 ; 16. Middlesbrough, 15 ; 17. Blackburn Rovers, 13 ; 18. Southampton, 13 ; 19. Nottingham Forest, 10 ; 20. Coventry, 10.

Championnat d'Italie
Treizième journée

Bergame-Plaisance	4-0
Cagliari-Bologne	2-2
Inter Milan-Gênes	3-4
Juventus Turin-Vérone	3-2
Pérouse-Lazio Rome	1-2
Reggiana-Milan AC	0-3
AS Rome-Naples	1-0
Udine-Fiorentina	2-0
Vicence-Parme	1-1

Classement : 1. Juventus Turin, 28 pts ; 2. Vicence, 23 ; 3. Milan AC, Bologne et Inter Milan, 21 ; 6. AS Rome et Naples, 20 ; 8. Sampdoria Gênes et Lazio Rome, 19 ; 10. Fiorentina et Udine, 18 ; 12. Pérouse et Plaisance, 16 ; 14. Parme, 15 ; 15. Atalanta Bergame, 14 ; 16. Cagliari, 11 ; 17. Vérone, 7 ; 18. Reggiana, 5.

Mondial 98
Zone Europe
● *Groupe 5*

Chypre-Bulgarie	1-3
Israël-Luxembourg	1-0

Classement : 1. Russie, 7 pts ; 2. Israël, 7 ; 3. Bulgarie, 6 ; 4. Chypre, 3 ; 5. Luxembourg, 0.

● Groupe 6

Espagne-Yougoslavie	2-0

Classement : 1. Yougoslavie, 12 pts ; 2. Espagne, 10 ; 3. Slovaquie, 9 ; 4. République tchèque, 4 ; 5. Iles Féroé, 0 ; 6. Malte, 0.

● Groupe 7

Pays de Galles-Turquie	0-0
Belgique-Pays-Bas	0-3

Classement : 1. Pays-Bas, 9 pts ; 2. Pays de Galles, 7 ; 3. Belgique, 6 ; 4. Turquie, 4 ; 5. Saint-Marin, 0.

● Groupe 8

Macédoine-Roumanie	0-3

Classement : 1. Roumanie, 9 pts ; 2. Eire, 7 ; 3. Macédoine, 7 ; 4. Lituanie, 6 ; 5. Islande, 2 ; 6. Liechtenstein, 0.

● Groupe 9

Irlande du Nord-Albanie	2-0
Portugal-Allemagne	0-0

Classement : 1. Portugal, 8 pts ; 2. Ukraine, 6 ; 3. Allemagne, 5 ; 4. Irlande du Nord, 5 ; 5. Arménie, 3 ; 6. Albanie, 1.

Zone CONCACAF
● Groupe 1

Etats-Unis-Costa Rica	2-1

Classement : 1. Etats-Unis, 12 pts ; 2. Costa Rica, 9 ; 3. Guatemala, 7 ; 4. Trinité-et-Tobago, 1.

Zone AMSUD

Bolivie-Paraguay	0-0
Venezuela-Colombie	0-2
Uruguay-Pérou	2-0
Argentine-Chili	1-1

HANDBALL

Championnat de France N 1
Quinzième journée

Pontault-Combault-Bordeaux	28-23
Villeneuve-d'Ascq-Créteil	20-30
Chambéry-Paris-SG	25-23
ACBB-Besançon	38-20
Montpellier-Istres	22-17
Dunkerque-Ivry	19-23
Massy-Toulouse	20-18

Classement : 1. Créteil, 45 pts ; 2. Ivry, 43 ; 3. Montpellier, 35 ; 4. Paris-SG, 33 ; 5. Chambéry, 32 ; 6. Toulouse, 30 ; 7. Massy, 30 ; 8. Bordeaux, 27 ; 9. Pontault-Combault, 27 ; 10. ACBB, 26 ; 11. Dunkerque, 26 ; 12. Istres, 25 ; 13. Besançon, 22 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 19.

RUGBY

Championnat de France
Huitième journée (Groupe A1)
● Poule 1

Agen-Dax	16-19
Béziers-Grenoble	28-5
Périgueux-Castres	29-34
Nîmes-Toulouse	19-25
Bourgoin-Biarritz	32-15

Classement : 1. Bourgoin, 21 pts ; 2. Toulouse, 20 ; 3. Agen, 19 ; 4. Dax, 18 ; 5. Castres, 16 ; 6. Béziers, 14 ; 7. Grenoble, 14 ; 8. Périgueux, 14 ; 9. Biarritz, 13 ; 10. Nîmes, 11.

● Poule 2

Pau-Toulon	17-6
Colomiers-Brive	26-30
Perpignan-Paris UC	18-17
Dijon-Narbonne	14-10
Montferrand-Bègles-Bordeaux	20-14

Classement : 1. Montferrand, 20 pts ; 2. Perpignan, 18 ; 3. Pau, 18 ; 4. Toulon, 18 ; 5. Bègles-Bordeaux, 16 ; 6. Brive, 16 ; 7. Colomiers, 16 ; 8. Narbonne, 16 ; 9. Paris UC, 12 ; 10. Dijon, 10.

Matches internationaux

Ecosse-Italie	29-22
Angleterre-Argentine	20-18
Pays de Galles-Afrique du Sud	20-37

SKI ALPIN

Descente masculine de Val-d'Isère
1. F. Strobl (Aut.), 1 mn 51 s 61 ; 2. W. Franz (Aut.), 1 mn 51 s 63 ; 3. P. Ortlieb (Aut.), 1 mn 51 s 72 ; 4. J. Strobl (Aut.), 1 mn 51 s 81 ; 5. K. Ghedina (Ita.), 1 mn 51 s 89 ; 6. L. Alphand (Fra.), 1 mn 51 s 90.
Classement général de la Coupe du monde : 1. K. Aamodt (Nor.), 231 pts ; 2. M. von Gruenigen (Sui.), 207 ; 3. H. Knaus (Aut.), 197.

SPORTS ÉQUESTRES

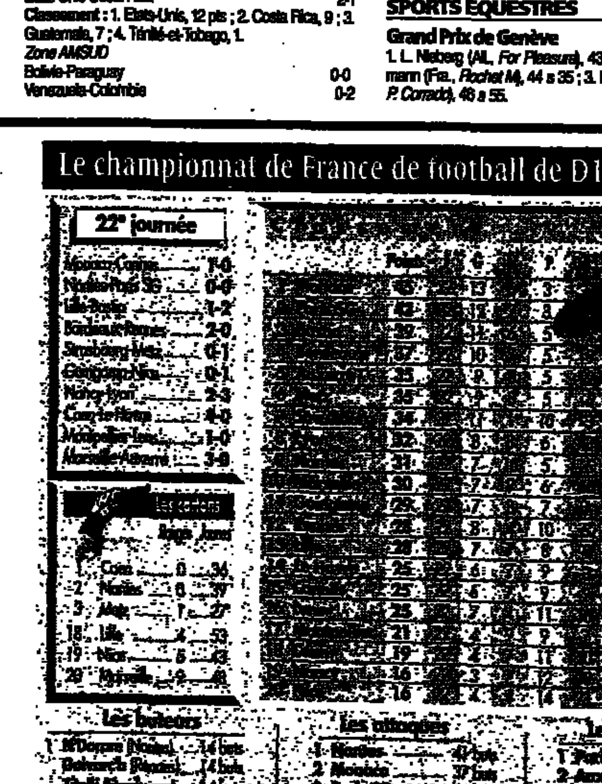
Grand Prix de Genève
1. L. Nieberg (All., *For Pleasure*), 43 s 64 ; 2. A. Ledermann (Fra., *Rochet M*), 44 s 35 ; 3. F. Sloothaak (All., *S. P. Corrado*), 46 s 55.

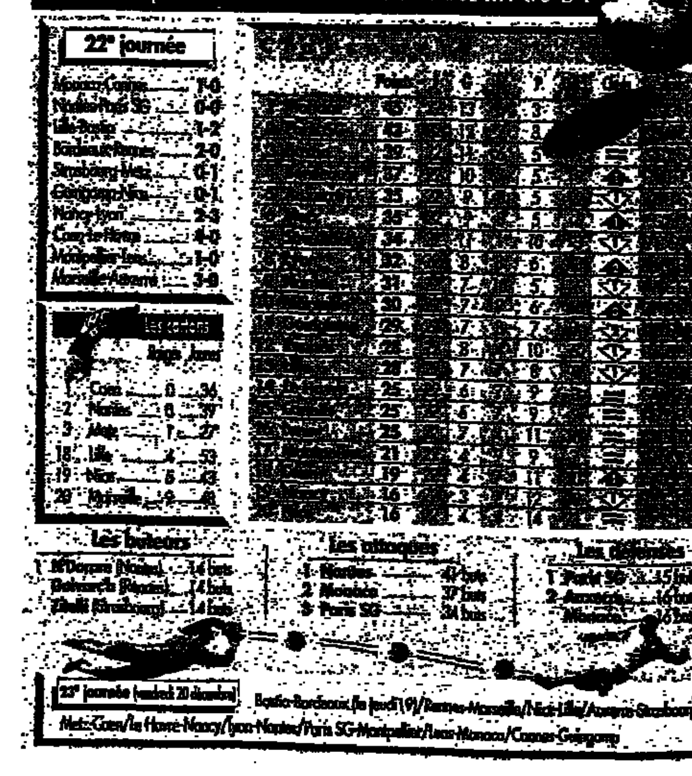
Monaco seul en tête

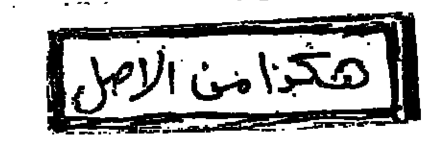
L'AS Monaco a pris seule la tête du championnat de France de première division, samedi 14 décembre, à l'occasion de la vingt-deuxième journée. L'équipe de Jean Tigana s'est imposée difficilement sur sa « pelouse » face à Cannes (1-0). Paris SG a démontré un regain d'enthousiasme et a obtenu le match nul (0-0) à Nantes, invaincu depuis quinze rencontres. Mais les Franciliens abandonnent néanmoins la tête du classement, qu'ils occupaient depuis le 3 septembre et la cinquième journée.

Leur victoire à l'extérieur (respectivement à Lille et Strasbourg) a permis à Bastia et Metz de conforter leur place dans le haut du classement, et Lyon a confirmé son retour en confiance en s'imposant à Nancy (3-2). En revanche, la trêve sera la bienvenue pour Auxerre, largement battu dimanche à Marseille (3-0) quelques jours après avoir été éliminé en Coupe de la Ligue sur cette même pelouse du Stade-Vélodrome. Dans le bas du classement, Lens a connu une nouvelle défaite, la cinquième en six rencontres.

Le championnat de France de football de D1







هكذا من الاصل

Le kart, nouveau sport pour séminaire d'entreprise

Le saut à l'élastique est passé de mode. Aujourd'hui, les cadres stressés se ressourcent dans les salles de karting

DÉMODÉS, les séminaires-gastronomiques-dans-un-cadre-enchanteur, dépassées, les soirées spectacle ou karaoké, oubliées, les expéditions trekking ou rafting. Pour remotiver leurs cadres ou récompenser leurs partenaires commerciaux, les entreprises se sont découvert un nouvel *incentive* plus accessible, moins coûteux et bien plus ludique.

Dorénavant, le kart est devenu le must des conventions d'entreprise. Un sport qui n'a rien d'inédit mais que sa pratique en indoor, c'est-à-dire dans un lieu couvert, a relancé de manière spectaculaire. En deux ans, les circuits ont poussé comme champignons sous la pluie. D'une manière plutôt anarchique, note-t-on à la Fédération française de karting, qui évalue à une cinquantaine le nombre de ces nouveaux circuits implantés dans de vastes hangars et vient de se voir confier la mission de faire respecter les nouvelles normes de sécurité.

Compte tenu de leurs tarifs élevés (à partir de 100 francs les dix minutes en région parisienne), ces circuits ne peuvent pas compter uniquement sur le public des amoureux des bolides. Pour ceux qui se sont équipés en salles de conférence et proposent des services de restauration, les séminaires représentent l'essentiel du chiffre d'affaires. Au menu : studieuse matinée de réflexion et de discussions avant une après-midi consacrée *« à s'éclater »*.

Il est vrai que ces engins à roues minuscules, incroyablement maniables et d'une étonnante stabilité, procurent des sensations enivrantes. Combinaison et casque intégral bien ajustés, le néophyte, propulsé quelques centimètres au-dessus du sol, ballotté non sans rudesse au gré des chicanes et des virages en épingle à cheveux, se prend vite au jeu. Feu vert au départ, drapeau à damier à l'arrivée, commissaires de course veillant au grain, animation par haut-parleur : tout, ici, concourt à recréer la mythologie de la course automobile.

« La carotte, là voilà ! », lance d'un air entendu René Arnoux, ancien pilote de formule 1, en avisant le tableau lumineux de chronométrage affichant les prénoms des concurrents qui tournent sur la piste mais aussi leurs performances instantanées. Figure de proue de Kart'In, un circuit très soigné installé à Aubervilliers, à deux pas de Paris, celui qui (comme Michael Schumacher ou Alain Prost) débuta par le kart avant de briller au sein des écuries Renault, Ferrari puis Ligier se mêle volontiers à la traditionnelle course de relais qui ponctue la journée. Le comble de l'excitation est atteint lorsque se mesurent des équipages associant pilotes intrépides et précautionneux afin de préserver l'intérêt de la compétition et la dynamique de groupe. Un peu plus tard, les vainqueurs monteront sur un podium, bouteille de champagne en main. Sur d'autres circuits, retentit *La Marseillaise*.

Ce mélange d'émulation collective et individuelle a transformé le karting en un défouloir d'autant plus apprécié qu'il est assumé comme tel. *« On oublie tout, on se vide la tête, on apprend à freiner, à prévenir un tête-à-queue, on se double au freinage, à l'entrée des virages, et l'on essaie d'améliorer ses propres chronos*, s'enthousiasme Michel Dupuis, courtier sur les marchés obligataires au sein de la Compagnie française de réescompte (CFR). *Aucune autre activité ne dévoile aussi vite la mentalité des gens, leur façon de prendre des risques. Dans nos métiers financiers, cela n'a rien de secondaire. Parfois, on se sent mieux armé pour appréhender une négociation avec quelqu'un que l'on a observé en course. »*



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

Feu vert au départ, drapeau à damier à l'arrivée, commissaires de course veillant au grain, animation par haut-parleur : tout, ici, concourt à recréer la mythologie de la course automobile

Se révèlent ainsi les risque-tout, les bagarreurs, les mauvais perdants, ceux qui se se surestiment comme les besogneux qui s'accrochent. Responsable du marketing à la Compagnie française d'informatique (CFI), Dorothée Javary ne tarit pas d'éloges lorsqu'elle évoque *« cette activité qui resserre les liens et permet d'oublier l'antagonisme vendeur-acheteur, ce qui donne une autre dimension à la relation commerciale »*. *« Nous sommes loin des séances d'initiation au golf, où l'on s'ennuyait un peu après le séminaire*, jubile Nicolas Bouchon, chez Motorola. *Le karting est moins prestigieux, mais on se détend vraiment. »*

Plus excitant, le séminaire-karting (environ 20 000 à 30 000 francs pour un groupe d'une trentaine de participants) organisé dans le hangar d'une zone industrielle de banlieue reste aussi beaucoup moins onéreux qu'un séjour dans un hôtel à plusieurs étoiles. *« C'est un produit de crise qui arrange tout le monde, car il est d'un accès très facile. Et puis, les gens se sentent mis en valeur. Jamais je n'ai vu repartir d'ici quelqu'un qui ne soit pas ravi »*, fait valoir Marc Perrissin Fabert, directeur de Fun Kart, un circuit plutôt sportif basé à Vitry (Val-de-Marne) et qui reçoit une dizaine de sociétés par semaine.

La parenthèse conviviale que constitue une demi-journée de kart peut aussi permettre de faire passer des messages délicats au sein d'une collectivité. *« L'autre jour, le responsable d'une société m'a félicité*, se souvient l'un des animateurs d'une salle. *Sa convention, consacrée à la fusion de deux activités, avec des suppressions de postes à la clé, s'annonçait périlleuse. Grâce à l'ambiance de la séance de kart, tout s'est finalement passé beaucoup mieux que prévu... »*

Cette nouvelle cour de récréation d'entreprise ou s'égayent des aréopages de cadres ne serait-elle qu'un avatar supplémentaire de ce que les plus caustiques appellent, outre-Atlantique, le *« goose management »* (la « gestion des oies ») ? *« Ce n'est pas avec ce genre de choses que l'on découvre les qualités des gens*, tonne un chef de service d'une société appartenant au secteur automobile. *Dans la vie de tous les jours, on apprécie un bon chef parce qu'il est capable d'animer et de motiver son équipe, et un bon professionnel parce qu'il a des idées et fait preuve de dynamisme. Inutile de les faire grimper aux arbres. »* Nicole Aubert, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, est moins sévère. *« Le kart*, dit-elle, *est un mode de défoulair assez violent, à la mesure du stress vécu dans les entreprises, où la métaphore sportive a pris le pas sur la métaphore militaire. Or si les observateurs extérieurs considéreront ce type de stimulation infantilisant, voire grotesque, ce n'est pas l'avis de ceux qui y participent. Ces activités peuvent contribuer à casser l'individualisme né de l'angoisse de la concurrence. Les gens en sortent plus soudés. »*

Hélas, le souvenir d'une après-midi endiablée autour d'une piste n'empêchera pas une entreprise de procéder, quelques mois plus tard, à un plan de licenciements. Il n'en demeure pas moins que se défouler au volant d'un kart reste incomparablement plus convivial – et plus respectueux de l'individu – que d'être contraint de se précipiter du haut d'un pont, suspendu à un élastique.

Jean-Michel Normand

Des pirates inventent la carte téléphonique à puce perpétuelle

LE PROCÉDÉ semble simple. A côté de la puce classique des cartes téléphoniques, un second circuit est discrètement implanté. Reliée à la première, cette seconde puce bloque le décompte des unités lors d'une communication. D'où une gratuité à perpétuité de l'usage des télécartes dans les cabines. Enfin presque. France Télécom dispose, pour l'instant, du moyen de détecter cette fraude. Ainsi, un Français d'origine pakistanaise de vingt-sept ans a-t-il été interpellé le 4 décembre à la gare du Nord, à Paris, pour avoir vendu de telles cartes trafiquées.

En fait, l'alerte avait été donnée à Saint-Etienne, où trois personnes utilisant des cartes à puce perpétuelles avaient été détectées. Elles ont été mises en examen. Le Service d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (Sefti) de la préfecture de police de Paris a remonté la filière pour aboutir au suspect, qui *« portait une dizaine de cartes à deux puces sur lui et les revendait entre 2 500 et 4 000 francs parmi les Pakistanais »*, explique Daniel Padouin, commissaire principal responsable du Sefti. Les secondes mains louent ensuite les cartes perpétuelles en faisant payer les communications à des tarifs avantageux. En l'état actuel de l'enquête, il est impossible de chiffrer le préjudice financier ni la taille du réseau de contrefaçon.

TRAVAIL SOIGNÉ

Selon Daniel Padoin, ce type de fraude est une première en France. Il estime que le réseau peut s'étendre jusqu'à l'Allemagne, où la même fraude est possible. Pour lui, *« il s'agit d'un piratage artisanal et non industriel »*. L'intégration de la seconde puce ne requiert pas *« un niveau technique très élevé »*. De simples connaissances livresques en électronique suffiraient, mais le travail est soigné. La seconde puce est intégrée dans le millimètre d'épaisseur du plastique de la carte. Rien ne dépasse qui pourrait gêner le fonctionnement du lecteur. Les utilisateurs finaux risquent un an de prison ou 100 000 francs d'amende. Pour le vendeur, la peine peut aller jusqu'à cinq ans de prison.

Les détenteurs de cartes bancaires à puce pourraient s'inquiéter devant l'inventivité sans cesse renouvelée des pirates. Daniel Padoin s'empresse de les rassurer : *« La technologie des puces de cartes bancaires est plus complexe que de celles des cartes téléphoniques. »* Le talon d'Achille des cartes bancaires se situe plus dans les transmissions de données par radio. En Angleterre, une enquête du *Daily Telegraph* a révélé qu'un simple appareil de messagerie (Tatoo, Kobby...) pouvait intercepter les messages échangés entre un commerçant et un centre de carte bancaire. Il reste ensuite à décrypter le résultat.

Les expériences de porte-monnaie électronique risquent de pâtir des exemples de fraudes à la puce pirate. Ces cartes fonctionnent en effet sur un mode proche de celui des télécartes. A la différence qu'elles sont rechargeables au lieu d'être jetables lorsque leur contenu est épuisé. Le Syndicat des transports parisiens (STP) vient d'annoncer une expérience, début 1997, de cartes à puce à lecture sans contact remplaçant les tickets de métro et de carte orange dans les transports de la capitale. Cette « télébilletique » sera testée pendant deux ans par 1 000 usagers cobayes. C'est dire la prudence avec laquelle est abordée l'utilisation d'un tel porte-monnaie, même limité au domaine des transports et à quelques services annexes (journaux et téléphone sur les quais).

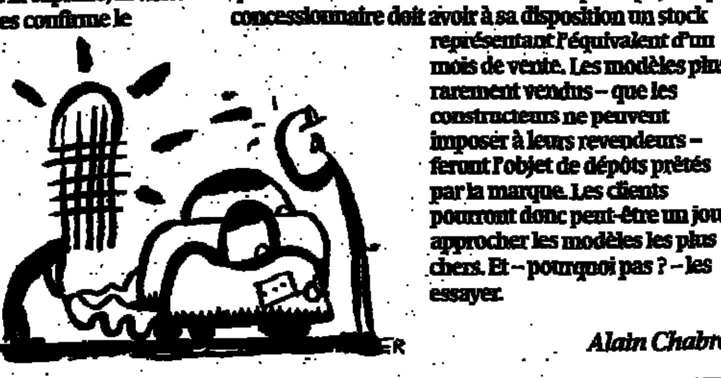
Mais les techniques de fraude les plus efficaces font souvent l'économie des performances technologiques. Le simple piratage des numéros confidentiels des cartes France Télécom (telles les cartes Pastel) reste l'un des plus développés (*Le Monde* du 10 juin 1995). Daniel Padoin indique que le nombre de plaintes est de 1 700 sur les deux dernières années, et le préjudice excède les 20 millions de francs par an.

Michel Alberganti

Les vendeurs de voitures manquent de zèle

Les primes versées par le gouvernement pour relancer les ventes d'automobiles n'ont pas seulement coûté cher à l'Etat. Visiblement, elles ont aussi émoussé l'enthousiasme commercial des vendeurs. Ce qui n'était pas précisément le résultat attendu par les constructeurs, ni d'une certaine façon par les clients. Depuis 1994, de manière presque continue, les Français se sont vu offrir des remises importantes dont le coût total pour l'Etat avoisine 9 milliards de francs : 4,4 milliards pour la « balladurette », entre 4 et 4,5 milliards pour la « juppette ». Autant que les sommes que rapporte, en un an, l'impôt de solidarité sur la fortune dont on parle tant ces jours-ci. A cela se sont ajoutées les réductions consenties par les marques, qui ont fait baisser les prix et engendré un rush qui a simplifié la tâche des vendeurs, transformés selon l'expression des constructeurs eux-mêmes en *« distributeurs de primes »*. Aujourd'hui, le résultat est là : un accueil du client plutôt neutre, à la limite parfois de l'indifférence, contrastant avec l'insistance un peu embarrassante d'autrefois.

Dans une banlieue verdoyante de la capitale, la visite systématique des grandes marques confirme le changement d'attitude des vendeurs. A l'exception de Citroën et d'une certaine façon d'Opel, le visiteur ne suscite qu'un intérêt très limité. Il peut examiner tout à loisir les modèles présentés sans qu'aucun agent ne se manifeste. Dans d'autres cas, le vendeur n'abandonnait qu'avec réticence sa conversation avec un collègue. Le client dérangeait-il ?



Tenue parfois négligée, cigarette aux lèvres, argumentaire de vente faible... Une fois la conversation engagée, les choses vont un peu mieux, encore que pour certaines marques réputées et un peu snob – Audi notamment – les renseignements soient distillés au compte-gouttes comme autant de faveurs consenties à titre exceptionnel. D'une façon générale, les contacts n'ont pas eu de suite téléphonique, même pas en province. C'est le client qui doit rappeler pour obtenir la documentation promise.

Les constructeurs semblent avoir pris conscience de ces manques qui ressemblent parfois à des manquements. Ainsi, Peugeot a ouvert il y a deux ans pour ses concessionnaires un centre de formation continue à Cergy-Pontoise, qui dispense chaque année des cours de vente à 2 800 stagiaires tandis que 4 200 autres sont formés techniquement à l'après-vente, mécanique et réparation. A cela Peugeot vient d'ajouter un institut supérieur de vente qui, dans chaque région, assure depuis le mois dernier une formation initiale au commerce de l'automobile. Enfin, les marques envisagent de permettre aux clients de découvrir les modèles absents du magasin, qui sont souvent assez nombreux. En principe, chaque concessionnaire doit avoir à sa disposition un stock représentant l'équivalent d'un mois de vente. Les modèles plus rarement vendus – que les constructeurs ne peuvent imposer à leurs revendeurs – feront l'objet de dépôts prêtés par la marque. Les clients pourront donc peut-être un jour approcher les modèles les plus chers. Et – pourquoi pas ? – les essayer.

Alain Chabrol

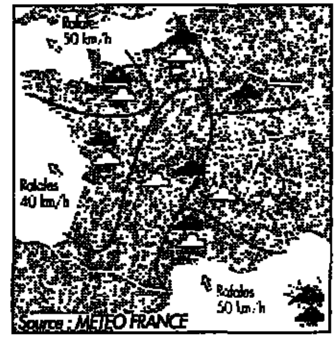
Des nuages et quelques pluies

LE PETIT anticyclone qui a permis un temps sec mais froid durant le week-end se décale progressivement vers l'Europe de l'Est. Cela permettra au flux atlantique de prendre sa place ; il apportera des nuages et un peu de pluie. Les régions les plus à l'est conserveront toutefois leur temps froid et sec.

Mardi, dans les régions proches de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord – depuis la Gironde jusqu'au Pas-de-Calais et les Ardennes –, les nuages domineront tout au long de la journée, avec par moments un peu de pluie. Les régions les plus à l'ouest – Bretagne, pays de la Loire, Poitou-Charentes et Gironde – devraient toutefois bénéficier d'éclaircies au cours de l'après-midi. L'ensemble des régions méditerranéennes subira également un temps médiocre : le vent marin amènera en effet beaucoup de nuages et quelques faibles pluies éparses, plutôt sur les contreforts des Cévennes. En Corse, le ciel sera moins chargé de nuages, mais le risque d'une petite averse subsistera néanmoins. Dans le reste du pays – le Sud-Ouest, le Massif Central, la région Rhône-Alpes et le Nord-Est –, le temps restera sec et froid ; des brouillards ou des nuages bas encombreront souvent le ciel durant la matinée, sauf en montagne, où le soleil brillera dès le lever du jour. Ensuite, des éclaircies se développeront, mais le ciel n'arrivera que rarement à se dégager parfaitement. Le vent de sud à sud-est sera assez sensible sur la côte sud de la Bretagne, le Cotentin, ainsi que le vent marin autour du golfe du Lion (pointes jusqu'à 50 km/h). Dans le reste du pays, le vent sera plus faible, de secteur sud également.

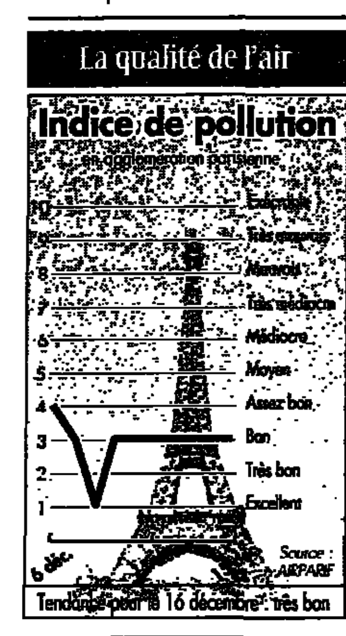
Les températures amorceront un début de hausse : il y aura encore souvent des gelées entre –1 et –3 degrés dans le Centre, le Massif Central, la région Rhône-Alpes et le Nord-Est, mais partout ailleurs elles seront plutôt comprises entre 1 et 4 degrés, et même entre 5 et 7 sur les rives de la Manche et de l'Atlantique, et entre 8 et 10 sur celles de la Méditerranée. Quant aux maximales, elles seront comprises entre 4 et 7 degrés au nord et à l'est de la Seine, entre 8 et 10 de la Bretagne à Rhône-Alpes, entre 11 et 13 plus au sud, jusqu'à 15 ou 16 en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

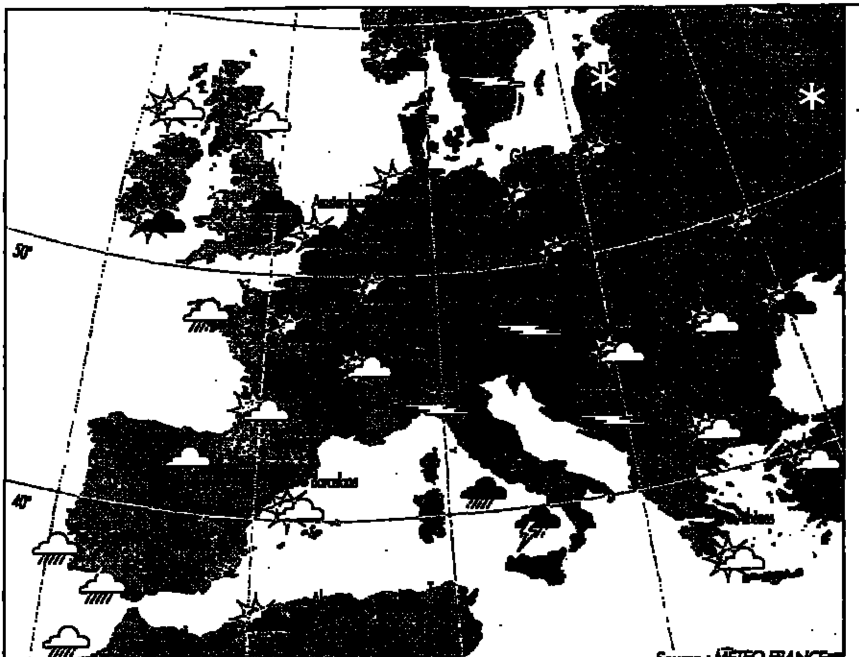


Prévisions pour le 17 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



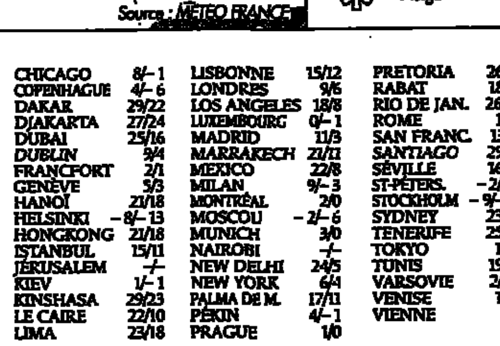
Tendance pour le 16 décembre : très bon



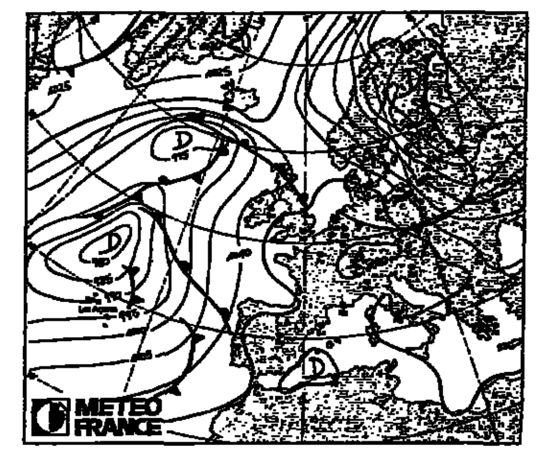
Prévisions pour le 17 décembre vers 12h00

- Ensoleillé
- Eclaircies peu nuageux
- Nuageux courtes éclaircies
- Brumes et brouillard
- Très nuageux ou couvert
- Pluie ou bruine
- Averses
- Orages
- Vent fort
- Neige

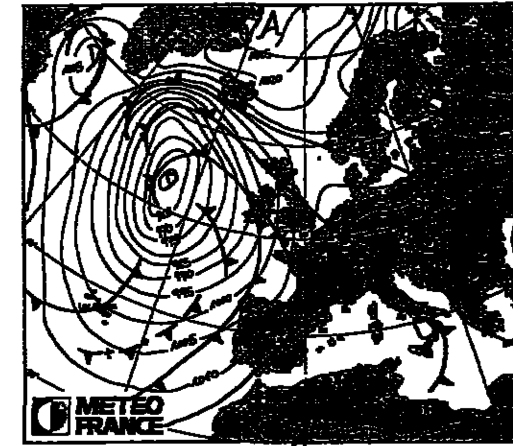
TEMPÉRATURES du 15 décembre maxima/minima



Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	17/5
BIARRITZ	10/1
BORDEAUX	4/1
BOURGES	4/–2
BREST	9/1
CAEN	7/4
CHERBOURG	8/4
CLERMONT-F.	3/–4
DIJON	5/–3
FORT-DE-FR.	30/21
GRENOBLE	6/5
LILLE	5/4
LIMOGES	6/–1
LYON	4/1
MARSEILLE	13/3
NANCY	3/1
NANTES	7/–2
NICE	17/7
PARIS	5/3
PAU	10/–1
PERPIGNAN	14/7
POINTE-À-PIT.	28/22
RENNES	5/–2
ST-DENIS RÉUNION	27/21
ST-ÉTIENNE	3/1
STRASBOURG	3/2
TOULOUSE	6/2
TOURS	5/–1
ÉTRANGER	
ALGER	18/13
AMSTERDAM	10/3
ATHÈNES	17/13
BANGKOK	33/23
BARCELONE	14/5
BELGRADE	11/–1
BERLIN	7/–5
BOMBAY	34/24
BRASILIA	31/22
BRUXELLES	6/4
BUCAREST	7/–1
BUDAPEST	5/1
BUENOS AIRES	34/20
CARACAS	26/19
CHICAGO	8/–1
COPENHAGUE	4/–6
DAKAR	29/22
DJAKARTA	27/24
DUBAI	25/16
DUBLIN	9/4
FRANCFORT	2/1
GENÈVE	5/3
HANOÏ	21/18
HELSINKI	–8/–13
HONGKONG	21/18
ISTANBUL	15/11
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	1/–1
KINSHASA	29/23
LE CAIRE	22/10
LIMA	23/18
LISBONNE	15/12
LONDRES	9/6
LOS ANGELES	18/8
LUXEMBOURG	0/–1
MADRID	11/3
MARRAKECH	21/11
MEXICO	22/8
MILAN	9/–3
MONTRÉAL	2/0
MOSCOU	–2/–6
MUNICH	3/0
NAIROBI	–/–
NEW DELHI	24/5
NEW YORK	6/4
PALMA DE M.	17/11
PÉKIN	4/–1
PRAGUE	1/0
PRETORIA	26/14
RABAT	18/17
RIO DE JAN.	26/22
ROME	17/6
SAN FRANC.	13/11
SANTIAGO	29/13
SÉVILLE	16/12
ST-PÉTERS.	–2/–8
STOCKHOLM	–9/–10
SYDNEY	23/17
TENERIFE	25/19
TOKYO	14/7
TUNIS	19/10
VARSOVIE	2/–5
VENISE	14/2
VIENNE	5/4



Situation le 16 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Entretien corporel

QUE PEUVENT entreprendre les adultes livrés à eux-mêmes et désireux de cultiver l'exercice corporel ? Alors qu'en été ils se trouvent naturellement portés à pratiquer à l'extérieur leur sport de prédilection, ils se sentent assez quinauds au retour de la mauvaise saison.

Nous avons prôné ici, il y a un an, les mérites premiers du « décrassage » en chambre : que le sujet volontaire effectue devant sa fenêtre ouverte pendant une vingtaine de minutes chaque matin une légère séance d'assouplissement (saut à la corde, flexions sur les jambes, rotations du buste, quelques tractions, un maximum d'exercices abdominaux) ; après quoi, tonifié par l'hydrothérapie, rassasié par la collation, l'homme partira du bon pied pour son bureau ou son usine, la femme vaquera, alerte, à ses travaux ménagers.

Nous avions également vanté les avantages plus concrets de la culture physique *indoor* : deux séances hebdomadaires en fin de journée dans une salle équipée en agrès, exerciseurs, haltères, trempent les pull-overs, retrempent les énergies et développent la musculature de l'homme en pleine maturité. La culture physique en salle contribue aussi bien à entretenir la souplesse chez la femme. Il faut assurément beaucoup de volonté pour se livrer à ces efforts.

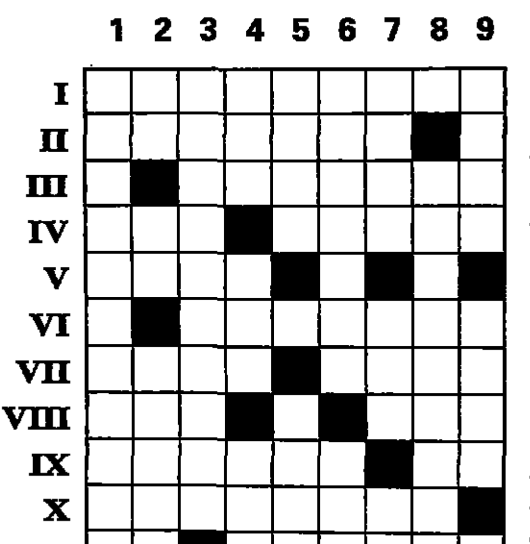
. Il faut plus de vaillance encore pour cultiver la recherche du mouvement accéléré à l'extérieur. Consacrer une heure chaque dimanche à dérouiller ses articulations tout en ventilant ses poumons quand on reste à la ville est un sacrifice. Tentez pourtant l'aventure ! Emportez, par un bon matin sec, des lainages dans un sac, revêtez-les à Jean-Bouin ou à la Croix-Catelan, et allez courailler, au hasard des allées. Ainsi retrouverez-vous le souffle de vos vingt ans.

Olivier Merlin
(17 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6974

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)



HORIZONTALEMENT

I. Est marqué par un point. – II. Embarcations évoquant des cris de femmes. – III. Fournit une très bonne eau. – IV. Il faut repasser quand il est faux. Femmes de Chambre. – V. Aime la compagnie des bouquins. – VI. Donne des petites perles. – VII. Gros tas. Avoir un comportement vraiment rosse. – VIII. Pour désigner. La Fontaine le trouvait dangereux quand il est ignorant. – IX. Fume dans l'Antarctique. Un métal léger. – X. Théâtre d'une tragédie. – XI. En Suisse. Envahisseurs partis d'Allemagne.

VERTICALEMENT

1. Ont les pieds dans l'eau. – 2. Nappe. Une base d'accord. Colin, au marché. – 3. Peuvent être des collectionneurs de livres. – 4. Dans un bar canadien. D'un auxiliaire. Blanc, c'est un bleu. – 5. Donnait des bises. Fut remplacée par le mètre. – 6. Travaille pour les couvertures. A l'esprit caustique. – 7. Solidement bâti. Supprima. Note. – 8. Période de massacres. – 9. Entourent des pâtés. Plan d'eau.

SOLUTION DU N° 6973

HORIZONTALEMENT

I. Caricaturistes. – II. Oseraie. Anoures. – III. Ni. Esse. Utile. – IV. Tas. Se. Eger. Ger. – V. Oliviers. Sirène. – VI. Rides. Criais. – VII. Sées. Evêchés. – VIII. Rivière. Semée. – IX. Opacifiera. Test. – X. Nô. Ulfilas. – XI. Nielle. Spleen. – XII. Irréaliste. Sot. – XIII. Ses. Pierres. – XIV. Tael. Lot. Galant. – XV. Eus. Mahé. Etai.

VERTICALEMENT

1. Contorsionniste. – 2. Asialie. Poireau. – 3. Ré. Sidéra. Erses. – 4. Ire. Vésicule. – 5. Cassis. Villas. – 6. Aisée. Eiffel. La. – 7. Tee. Veii (*Cf.* « Veiès »). Ipoh. – 8. Estérel. Site. – 9. Rang. Céraste. – 10. In. Esch. Asperge. – 11. Sourires. Rat. – 12. Tut. Risette. Ela. – 13. Erigea. Me. Essai. – 14. Sélénites. No. – 15. Sérés. Eté. Têtu.

Guy Brouty



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : *08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)*	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les syndicats de personnels au sol d'Air France Europe ont *déposé un préavis de grève* pour la matinée du 19 décembre, de 9 heures à 13 heures. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Les autorités de Salonique ont ouvert des séminaires à l'intention des chauffeurs de taxi de la ville, élue capitale culturelle européenne pour 1997. Inaugurés le 11 décembre, ces séminaires incluront notamment des cours de savoir-vivre, de langues étrangères, un rappel du code de la route et des exposés sur le passé historique de la ville. Réputés pour leur rudesse, leur rapacité et leur interprétation très personnelle des règles de la circulation, les chauffeurs de taxi grecs constituent l'un des problèmes du tourisme national. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Les installations de secours de l'aéroport international de Madrid-Barajas sont *« dignes d'un pays du tiers-monde »*, a déclaré le ministre espagnol du développement après la fermeture, le 10 décembre au soir, durant plus de cinq heures, de l'aéroport, à la suite d'une panne de courant provoquée par un incendie. Cette panne qui empêchait l'éclairage des pistes a entraîné l'annulation de plus de 300 vols. – *(AFP.)*

■ **LIBAN.** A partir du 1er janvier, les Beyrouthins qui téléphoneront à Damas (Syrie) n'auront plus besoin de code international. Il leur suffira de composer le préfixe 02 devant le numéro de leur correspondant au lieu de faire 00 pour l'international, puis 963 pour la Syrie et 11 pour Damas. Pour joindre Beyrouth, les habitants de Damas devront composer le préfixe 06 au lieu de 00 pour l'international, puis 961 pour le Liban et 1 pour Beyrouth. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Air-Canada ouvrira en juin 1997 une liaison directe entre Toronto et Osaka, qu'elle assurera trois fois par semaine. La compagnie canadienne a signé avec la compagnie japonaise All Nippon Airways un accord de partage de code qui lui permet depuis le mois d'août d'effectuer un vol quotidien sans escale entre Osaka et Vancouver. – *(AP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 18 décembre

■ ***MUSÉE D'ORSAY :*** *exposition* « Acquisitions 1990-1996 » (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** (30 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le décor du Parthénon, 12 h 30 ; le paysage hollandais, 14 h 30 ; *La Statue équestre de Louis XIV*, de Girardon, 19 h 30 ; passages et transgressions dans la religion grecque, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS :** exposition « La Cité interdite », 13 h 45 (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Odyssée) ; 14 h 30 (30 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ ***LE QUARTIER DES GOBELINS*** (45 F), 14 heures, sortie du métro Gobelins, côté rue Croulebarbe (Monuments historiques).

■ **LES CATACOMBES**, avec exposition photographique (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE LA RUE DU DRAGON AUX HÔTELS DU QUAI MALAQUAIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 14 h 30, devant l'église (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Baselitz (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE :** exposition Arman, l'art africain (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 293, avenue Daumesnil (Institut culturel de Paris).

■ ***LES ÉGOUTS*** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93 quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Rambuteau (Paris et son histoire).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

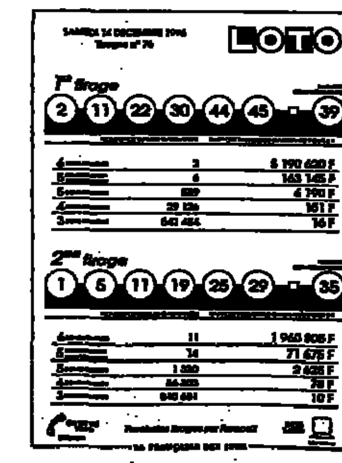
■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Mme de Sévigné (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

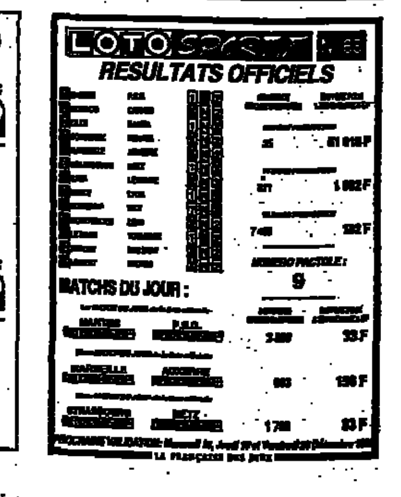
■ **MUSÉE DE MONTMARTRE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Cortot (Approche de l'art).

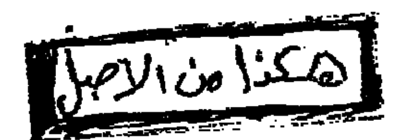
■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 5, rue de Thorigny (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** autour de Delacroix, la peinture romantique (45 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

JEUX







MUSIQUE Le Festival d'automne vient de présenter quatre jeunes compositeurs dans l'Amphithéâtre de l'Opéra-Bastille. Franck Krawzyk, Stefano Gervasoni, Brice Pauset et Georg Friedrich Haas écrivent une musique qui ne se soumet à aucun diktat esthétique. Ils explorent, chacun à sa façon, les manières de combiner les sons pour en tirer un discours personnel ● CES CONCERTS n'ont attiré qu'un auditoire restreint. *Cette désaffection du public parisien* traduit une crise plus profonde qui touche l'institution du concert et peut trouver une explication dans la primauté du disque dans la diffusion de la *musique.* ● *LA GUERRE que se* livrent les tenants d'une musique contemporaine ancrée dans le système tonal traditionnel et ceux qui explorent d'autres possibilités ne *fait qu'éloigner plus encore le public* des lieux où la musique classique de notre temps se fait entendre.

Quatre jeunes compositeurs libérés du poids de l'histoire

Stefano Gervasoni, Georg Friedrich Haas, Franck Krawzyk et Brice Pauset créent une musique qui ne renie pas le passé mais s'en évade pour constituer des univers sensibles que les interprètes réinvestissent

D'ANNÉE EN ANNÉE, le Festival d'automne favorise le *suivi* régulier de compositeurs jugés représentatifs de la création contemporaine. Ont notamment bénéficié de cette fidélité en 1996 le vaillant septuagénaire György Kurtag, le sexagénaire en mutation Heinz Holliger, les quinquagénaires bon teint Emmanuel Nunes et Brian Ferneyhough, ainsi que le toujours novateur, à soixante-huit ans, Karlheinz Stockhausen. Ce dernier nous avouait récemment ne pas comprendre pourquoi, parmi ses confrères, se trouvaient *« tant de transformateurs ou de modulateurs et peu de générateurs »*. Les quatre concerts monographiques donnés à l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, les 26 novembre, 3, 6 et 9 décembre, montrent que la situation est peut-être en train de changer.

Franck Krawzyk (né en 1969) s'y présente en héritier. Comme le laisse entendre le sous-titre de son *Quatuor à cordes n° 2, Coda*, le compositeur a conscience d'effectuer un additif au patrimoine culturel sans jamais, toutefois, apparaître comme le descendant direct de tel ou tel maître du passé. En lui vivent et s'épanouissent un état de Mozart, un autre de Schumann, un troisième de Mahler (liste non exhaustive) que l'on pourrait retrouver dans les créations de ces musiciens mais qui ne s'y sont pas développés. *Coda* traduit donc à de multiples niveaux la richesse d'une situation en bout de course. L'œuvre accumule d'abord les traces d'expiration (lignes fugaces et ténues, courbes mélodiques descendantes), puis favorise, sous l'impulsion du violon solo, une authentique échappée qui diffère, avec des accents propres à Krawczyk, l'inéluctable dissolution dans le silence. Donnée en création mondiale par le compositeur, *Quasi una sonata* manie aussi savamment les références avant de les mettre entre parenthèses. Cette écriture en *fuites magistralement contrôlées* irradie aussi le *Quatuor à cordes n° 1, L'Inachevée*. Enfin, *Parade*, pièce pour sept instruments révisée en 1994, pourrait s'appeler « Façade » tant y domine un jeu sur l'apparence et ses revers. Elle confirme le goût du compositeur pour la dialectique de l'exposé et de l'enfoui.

Les *Poesie francesi* de l'Italien Stefano Gervasoni (né en 1962), miniatures stylisées d'après Ungaretti, Rilke et Beckett, s'apparentent chacune à une image de BD dans laquelle la bulle serait assurée par la soprano soliste et le dessin environnant par l'ensemble instrumental ! La voix entrouvre alors un rideau derrière lequel fourmille un monde de figures lilliputiennes voué à la libre illustration du texte. Constituée de frottis et d'incisions, la texture musicale trouve dans un minimalisme souterrain et homogène l'antidote à la désarticulation du langage opérée en surface. Si les *Poesie francesi* passent pour des vignettes, *Parola* s'impose comme un vaste paysage dans lequel le cri des hirondelles, émis par l'accordéon, se propage à la manière d'une onde de choc à travers une flore instrumentale dévastée, figée ou dénaturée. Gervasoni multiplie les sons inouïs en


DESSIN TARASKOFF

De gauche à droite, Brice Pauset, Georg Friedrich Haas, Stefano Gervasoni et Franck Krawzyk.

usant de modes de jeu non conventionnels (frapper sur l'embouchure d'un cor avec la main, frotter les partitions à l'aide de baguettes de bois) et en utilisant des sources insolites (papiers froissés, gobelets en plastique broyés). Cependant, sa musique ne se confond ni avec celle de Helmut Lachenmann (radical allemand né en 1935), ni avec celle de Mauricio Kagel (caustique Argentin né en 1931). Gervasoni est un lyrique paradoxal, sobre et enjoué, léger et pénétrant. Son *Concerto pour alto* est articulé autour de cinq volets assimilables à des saynètes très condensées. Il ne soumet pas le soliste à une épreuve de virtuosité mais le traite en catalyseur de la fantaisie jusqu'à ce que des bruits étranges de galets et de dés entrechoqués fixent l'horizon ultime d'un espace vidé de son humanité musicale et pourtant inexplicablement émouvant.

LA SUBJECTIVITÉ DE L'AUDITEUR

L'Autrichien Georg Friedrich Haas (né en 1953) suscite, lui aussi, la subjectivité de l'auditeur, mais d'une manière à la fois systématique et relâchée. Son trio pour alto, violoncelle et contrebasse, intitulé d'après Hölderlin, *... aus freier Lust... verbunden* (« Lié par le libre désir »), commence par un modelage à trois – sur un geste, une note ou un accord communs – d'un âpre discours puis s'adonne, par le biais des micro-intervalles, à la désagrégation des contours pour aboutir à une matière aussi flasque que celle des montres molles de Dali. Cette tendance à procéder plan par plan apparaît aussi dans... *Wie ein Nachtstück*, pièce pour trois accordéons disposés à différents endroits de la salle. Le compositeur échelonne son nocturne selon différentes séquences attachées à une particularité de l'instrument, tels les carillons d'harmoniques du registre suraigu. Coloriste authentique, Haas semble se satisfaire d'une musique d'ambiance, morne comme dans ce trio, ou électrique comme dans les *Phantasien*, série d'hallucinations qui voient une clarinette incisive grimper à l'échelle des expériences contemporaines et tomber plus ou moins vite sur le matelas de tonalité éventré que lui tend un alto plein de compassion. La musique de Haas arbore un salutaire refus de la mesure dont le récent *Sextett* tire le meilleur parti. Chaque événement y confine encore à l'anecdote, mais au sein d'une écriture plus dense, sans autre intrigue que celle issue d'une considération janusienne de la création. D'une part, un examen rétrospectif désabusé (les accords parfaits « gondolés » par les micro-intervalles), d'autre part, un regard dubitatif pointé vers un avenir sans issue (la fin bruitiste de nombreuses séquences).

Avec Brice Pauset (né en 1965), les interrogations soulevées par les œuvres touchent à la philosophie. *« Rien de trop »*, la devise de Solon d'Athènes placée par le compositeur en exergue du *Quatuor à cordes n° 1*, détermine une écriture parcellaire alternant sons brefs à *peine audibles, longues pauses* et amorces d'une polyphonie fragile. L'œuvre, souvent interrompue comme sous l'effet d'une autocensure, aurait pu aspirer à l'illustration d'un proverbe chinois bien connu : *« Si ce que tu as à dire n'est pas plus beau que le silence, tais-toi. »*

Les références brassées par Pauset concernent néanmoins la culture occidentale ancienne. *M* combine donc les textes (en grec, latin et français) de trois auteurs (Epicure, Siger de Brabant et Holbach) choisis pour avoir connu une forme de persécution. Le discours musical s'appuie sur une symbolique du nombre trois (trois vents, trois voix, trois cordes) et se développe dans une langue qui filtre, avec une haute exigence intellectuelle, les idiomes d'un passé lointain (Moyen Age) ou immédiat (années 50). Notamment sur le plan du timbre, avec une combinaison de flûte basse, tuba ténor et clarinette contrebasse qui oscille entre le souvenir des trompes archaïques et les vrombissements de la musique électronique. *M* fait aussi un usage répété du silence.

La musique de Brice Pauset incite alors à parler d'utopie. Pour la concentration réclamée par une œuvre (*Quatuor à cordes n° 1*) qui cultive la... diversion. Pour la relation entre la matière précieuse et limitée d'une entreprise (*M*) aux motivations... matérialistes (que l'homme *« jouisse lui-même : qu'il fasse jouir les autres »*). Pour l'expression éminemment personnelle d'*« une conscience malheureuse »* (sous-titre hégélien du *Quatuor à cordes n° 2*) obtenue par imbrication de deux extrémismes fort identifiables (Lachenmann et Ferneyhough). Utopie au sens philosophique, bien sûr.

Pierre Gervasoni

Découvertes et valeurs sûres

La vingt-cinquième édition du Festival d'automne a tenté d'équilibrer découvertes et valeurs sûres sur le plan des compositeurs (monographies des quatre « jeunes » et actualité des créateurs confirmés) comme sur celui des interprètes. Aux côtés de l'Orchestre symphonique de la radio de Baden-Baden, l'une des formations de référence dans le domaine de la musique du XXe siècle, présent pour la cinquième année consécutive (création française de *Stèle*, de Kurtag, sous la baguette de Michaël Gielen), se trouvaient donc à l'affiche plusieurs formations d'avenir : l'Ensemble Fa, dirigé par Dominique My, s'est attaché à Krawczyk, l'Ensemble Contrechamps, dirigé par Emilio Pomarico, à Gervasoni, l'Ensemble Recherche, dirigé par Kwamé Ryan, à Haas, et le Quatuor Diotima, à Pauset.

Cherche public mélomane curieux désespérément

LES QUATRE jeunes compositeurs présentés par le Festival d'automne n'ont pas attiré un public nombreux à l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille. Pierre Boulez ne remplit plus aussi facilement qu'autrefois les salles de concerts parisiennes dès lors qu'il dirige un programme de musique de notre temps – voire Stravinsky –, et les ensembles spécialisés jouent devant des salles clairsemées. Les sectateurs de la « nouvelle musique » avaient vu juste : dès qu'elle s'éloigne des valeurs intangibles de la tonalité, de la mélodie, de la pulsation rythmique, la musique contemporaine fait fuir les mélomanes.

ANALYSE

Voire ! Un concert parisien réunissant quelques grands noms de cette fameuse « nouvelle musique » – celle qui ne renonce donc ni à la consonance, ni à la mélodie, ni à la force vitale du rythme – n'a pas attiré plus d'une vingtaine de mélomanes en octobre..., mélomanes qui ont trouvé portes closes puisque ce concert annoncé à grand renfort de publicité a été annulé en dernière minute sans qu'il soit possible de prévenir le public. Pendant ce temps, Pierre Boulez, qui n'était pas retourné en Amérique latine depuis quarante ans, David Robertson et l'Ensemble InterContemporain triomphaient au Chili, en Argentine et au Brésil, pays où les pièces qu'ils jouaient étaient données en création locale (*lire le numéro de décembre du* Monde de la musique). Pendant ce temps, les festivals de musique contemporaine organisés en province ont encore un public.

La vérité est que le mélomane parisien manque de curiosité et peut-être de moyens financiers pour répondre présent à chaque sollicitation : le festival Présence de Radio-France, dont les concerts sont gratuits, est un succès. Patente, la désaffection du public touche à peu près toutes les institutions musicales de la capitale, d'une façon suffisamment aléatoire pour que des directeurs de salle de concerts avouent qu'il leur est quasi impossible de prévoir quels concerts feront recette. En dehors de l'Opéra-Bastille, qui attire encore un public nombreux pour des raisons liées à l'engouement général pour l'art lyrique depuis une trentaine d'années.

ATTIRANCE VERS LE RÉPERTOIRE

Il n'en reste pas moins que la musique contemporaine, de quelque esthétique qu'elle soit, que la musique « inconnue » (celle du Moyen Age, de la Renaissance ou des pays extra-européens dès lors qu'elle n'est pas passée par la moulinette de la World Music), que le jazz attirent moins le public que le grand répertoire. *Les mélomanes* vont vers les stars qui interprètent la musique qui leur est déjà connue. L'institution du concert est mise à mal par la crise économique et par le disque. Le CD permet à tout un chacun pour une somme réduite d'accéder à six siècles de musique, de se concocter son concert idéal fait d'œuvres aimées et réécoutées *ad nauseum*. Le mélomane parisien arrivant au soir de sa vie vers 1920 avait eu l'occasion d'écouter la Cinquième Symphonie de Beethoven une quarantaine de fois ; avec beaucoup de chance, il avait entendu une fois le *Sacre du printemps*, de Stravinsky, *Don Giovanni*, de Mozart et *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, et il ne connaissait quasiment rien de Monteverdi et de Bach. Les seules façons qu'il avait eues d'accéder à la musique étaient de la pratiquer lui-même ou d'écouter ce que les institutions lui proposaient. Le mélomane était le consommateur captif du concert. C'est ainsi qu'il a fallu attendre le disque pour découvrir les symphonies de Bruckner, qui n'étaient jamais jouées en France : la création française de sa Cinquième date du milieu des années 60...

Le disque vide aujourd'hui peut-être les salles de concerts comme la télévision a vidé les salles de cinéma depuis l'aube des années 60. Les exocets que les partisans de la « musique nouvelle » (prétendument facile d'accès) lancent contre la musique *contemporaine traditionnelle (prétendument* inécoutable) sont donc assez dérisoires. Pour des raisons esthétiques : chaque créateur a évidemment le droit de composer en se situant dans la tradition ou en cherchant par tous les moyens mis à sa disposition à renouveler vocabulaire, grammaire et forme. Pour des raisons idéologiques : sous la bannière de la « nouvelle musique » coexistent des talents aussi singulièrement différents qualitativement que ceux qui sont dans l'autre camp. Pour des raisons objectives : aucun de ces compositeurs ne passionne réellement les mélomanes.

Cette guerre n'a finalement qu'un effet : elle attire l'attention sur un faux problème et vide un peu plus les salles de concerts. *Il* vaudrait mieux tout mettre en œuvre pour que le public retrouve le chemin de la musique vivante, qu'il réapprenne à apprécier ce que les créateurs vivants produisent sans chercher nécessairement le chef-d'œuvre.

Alain Lompech

Les anges de mort de l'Amérique sur la scène d'Aubervilliers

Brigitte Jaques monte « Angels in America », de Tony Kushner, au Théâtre de la Commune-Pandora

La première partie d'*Angels in America* avait été créée par Brigitte Jaques, au Festival d'Avignon, en 1994. Elle met aujourd'hui en scène la totalité de cette fresque en deux parties, *Le millénaire approche* et *Perestroïka*, de Tony Kushner, auteur dramatique américain, né en 1956, qui met ici en liaison sa propre biographie – de juif new-yorkais, homosexuel – et la marche du monde de 1985 à 1989.

ANGELS IN AMERICA, de Tony Kushner. Spectacle en deux parties : LE MILLÉNAIRE APPROCHE et PERESTROÏKA. *Mise en scène : Brigitte Jaques.* Avec Marie-Armelle Deguy, Francis Frappat, Jane Friedrich, Franziska Kalh, Yves Lambrecht, François Loriquet, Daniel Martin, Patrick Rameau, Roland Sassi... THÉÂTRE DE LA COMMUNE-PANDORA, 2, rue Edouard Poisson, 93 Aubervilliers. Mº Aubervilliers-Pantin-Quatre-Chemins. Tél. : 01-48-34-67-67. Première partie jeudi à 20 heures, samedi à 15 heures et dimanche à 14 heures. Seconde partie mercredi à 19 heures, vendredi et samedi à 20 heures, dimanche à 19 heures. 130 F, 180 F pour l'intégrale. Jusqu'au 22 décembre.

En 1994, Brigitte Jaques créait au Festival d'Avignon la première partie d'*Angels in America*, qui permettait de faire découvrir en France l'auteur dramatique américain Tony Kushner. Dans sa pièce, Tony Kushner écrit en élargissant sa biographie – de juif new-yorkais, homosexuel, né en 1956 – à la marche du monde de 1985 à 1989. En 1985, le président Reagan a prononcé publiquement pour la première fois le mot sida, et Mikhaïl Gorbatchev a pris les rênes du pouvoir en URSS. En 1989, le mur de Berlin est tombé et les statistiques sur la pandémie de sida ont flambé. Ces faits sont probablement ce qui restera de notre fin de siècle, marqué du double signe de la pierre : des pierres qui tombent et des pierres tombales. Rarement dans l'Histoire le grand (le monde) et le petit (l'individu) se seront croisés avec une telle violence. C'est le sujet d'*Angels in America*, fresque en deux parties – *Le millénaire approche* et *Perestroïka* – qui a demandé cinq ans d'écriture à Tony Kushner. L'auteur envisagerait de donner une suite à son histoire.

Il y a quinze personnages principaux, dont un *dibbouk* et un ange, dans *Angels in America*. Il y a une figure centrale, Prior, qui fait le lien entre la Terre et le Ciel. Prior promène son sida dans des tenues extravagantes qui témoignent de son passé de travesti issu d'une grande famille protestante, et il dialogue avec un ange qu'il est le seul à voir. Il sait qu'il est le messager d'un temps où des cohortes d'amis et ennemis vont apprendre qu'ils sont condamnés. Il rit presque trop et il pleure avec des sanglots d'enfant. Autour de Prior, des personnages-types : l'homosexuel honteux, l'amant en fuite par peur de la maladie, le jeune avocat dont la femme tente d'oublier qu'il la trompe avec des hommes en forçant sur le valium, la mère accro à son fils, un médecin WASP, un vieux rabbin, un antique bolchevique.

SANS FIORITURES

Tous se croisent dans des scènes extrêmement découpées. Tony Kushner procède en mêlant la technique des sitcoms à l'idéologie des pièces didactiques de Brecht. C'est l'action qui donne le message, avec une efficacité qui ne s'embarrasse pas de fioritures. Tandis que l'histoire de chacun file à la vitesse d'un manège, l'histoire du monde défile à grands traits. On en ressent presque une jubilation : tout est clair, même le plus complexe. *Angels in America* verserait dans la caricature sans le talent de dialoguiste de Tony Kushner, qui fait mouche à (presque) tous les coups.

Depuis la création d'Avignon, Brigitte Jaques a revu sa mise en scène de la première partie de la pièce, *Le millénaire approche*, à laquelle elle joint cette saison *Perestroïka*. La tentation boulevardière qui menaçait la première mouture est aujourd'hui effacée. Le décor reste simple : un mur de fer qui s'ouvre pour dégager les nombreux espaces de l'action et quelques accessoires indispensables manipulés à vue par des *« servants de scène »*.

La réussite essentielle tient à la qualité de la distribution, que Brigitte Jaques dirige particulièrement bien. La plupart des comédiens tiennent plusieurs rôles. Tous sont excellents, en particulier Daniel Martin, en avocat rapace, Marie-Armelle Deguy, en épouse « déjantée », et Francis Frappat, Prior céleste et ironique qu'on dirait sorti d'*Une visite inopportune* de Copi. Sa présence compte pour beaucoup dans la réussite d'*Angels in America*.

Brigitte Salino

Un hommage à Jacques Ledoux

Un colloque, organisé à l'occasion de CinéMémoire, était consacré à l'ancien conservateur de la Cinémathèque de Bruxelles

Jacques Ledoux fut le conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique de 1958 jusqu'à sa mort en 1988. Le colloque qui s'est tenu, mercredi 11 décembre à Paris, au Centre Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de CinéMémoire, a permis d'éclairer la personnalité d'un homme dont le travail a été comparable à l'action menée par Henri Langlois à la tête de la Cinémathèque française.

Gabrielle Claes, qui a succédé à Ledoux, ne s'est toujours pas remise de la question posée par le ministre belge de la culture : *« Qui est Jacques Ledoux ? »* Pour Agnès Varda, dont Ledoux, avant tous, avait projeté le premier film, *La Pointe courte*, *« il était quelqu'un qui regardait la vie d'une certaine façon »* : collectionner des films, trouver des moyens sans cesse plus originaux de les programmer, était pour Ledoux une autre manière de réinventer la vie.

Les diverses interventions, lors de ce colloque, ont permis de situer l'importance de Ledoux dans l'histoire du cinéma de l'après-guerre. Jean-Jacques Lebel a parlé du Festival mondial des films et des beaux-arts à Knokke, organisé par Ledoux, consacré au film expérimental, et où furent projetés pour la première fois en Europe les films de Shirley Clarke, Stan Brakhage, Norman McLaren, Michael Snow et Kenneth Anger. Gabrielle Claes a décrit l'homme et analysé l'établissement de la collection de la Cinémathèque, Agnès Varda a évoqué le rapport de Ledoux avec les cinéastes. La légende veut que, dans la Cinémathèque belge non encore royale, fondée en 1938 par Henri Storck, Pierre Vermeylen et André Thirifays, Ledoux soit arrivé, quelques années plus tard, avec des bobines de *Nanouk*, de Robert Flaherty. Bobines découvertes sous les combles de l'abbaye de Maredsous, où Ledoux, juif d'origine polonaise, avait trouvé refuge pendant la guerre.

Dans un entretien publié dans un numéro de la *Revue belge de cinéma* consacré à Jacques Ledoux, André Houyoux, membre du conseil d'administration de la Cinémathèque royale et de la Fondation Jacques Ledoux, explique cette obsession très particulière de garder tous les films : *« Il était préoccupé du sauvetage de tous les films, quelle que soit leur nationalité – y compris le cinéma nazi. (...) Pour lui, un film d'Alfred Machin est aussi important qu'un film d'Eisenstein, Berthomieu aussi important que Renoir. Sauver tous les films correspond, selon moi, à une axiomatique implicite visant à sauver tous les juifs. N'oublions pas qu'il arrive après la Shoah, à laquelle il a échappé, mais qui a emporté sa famille. Lorsqu'il revient à la vie civile, le cinéma devient son intérêt majeur et il souhaite que les films passent à la postérité. »*

LE DÉSIR DE MONTRER

Encore plus que Langlois, Ledoux était obsédé par les aspects techniques de la conservation. En 1949, il avait créé le premier dépôt européen du film sur support nitrate. Il sera aussi l'un des premiers à se préoccuper des problèmes liés à l'instabilité des pigments colorés, phénomène qui entraîne la désaturation des couleurs. *« Les problèmes qui se posent à un conservateur intéressent finalement peu de monde,* remarquait Ledoux. *Supposez que je me mette à vous parler de l'influence du degré de température sur l'affadissement des couleurs dans certains films, et que je vous explique pourquoi nous devons trouver d'urgence un groupe frigorifique qui descende à –8 degrés, disons que, si vous êtes gentil, vous m'écouterez, mais qu'au total cela ne vous intéressera pas. »*

Cet intérêt pour la technique s'accompagnait d'un désir de montrer. La curiosité de Ledoux se posait autant sur des genres négligés par les critiques de l'époque (le film d'arts martiaux, le western spaghetti) que sur le cinéma expérimental. La programmation, selon Ledoux, consistait en un rituel dont il ordonnait savamment les étapes. Pour informer les spectateurs du contenu des programmes, il demandait aux peintres et aux graphistes de l'époque (Delvaux, Magritte, Tytgot, Bertrand, Creuz) d'imaginer un carton inspiré du film qui allait être projeté. *« Il y avait chez Ledoux,* explique Gabrielle Claes, *une nécessité de montrer et de compléter sa collection, d'y adjoindre les œuvres aimées. Il était obsédé par les lacunes, il voulait ajouter en permanence des films à sa collection. La perle rare, chez Ledoux, c'est l'ensemble des 35 000 titres différents conservés à Bruxelles. »*

Samuel Blumenfeld

Les intermittents du spectacle sont toujours sur le qui-vive

LES 162 FINALISTES des Dicos d'or 1996 organisés par Bernard Pivot auront dû attendre quelques minutes supplémentaires pour prendre connaissance de la dictée qui devait les départager le samedi 14 décembre à l'Opéra-Comique à Paris. Les intermittents du spectacle, en lutte depuis plusieurs semaines pour le maintien de leur régime spécifique d'assurance-chômage, leur ont lu un communiqué décrivant les raisons de leur combat. Combat qui a continué pendant la fin de semaine dans plusieurs villes de France.

Plus d'un millier de personnes ont ainsi suivi, samedi 14 décembre à Toulouse, la manifestation *« contre l'exclusion culturelle et sociale »* organisée par les intermittents. Derrière un dragon géant et de nombreuses attractions de théâtre de rue, le camion sono de la CGT accueillait quatre enseignantes auxiliaires en grève de la faim depuis le 3 décembre. Les militants d'Agir contre le chômage étaient également présents pour appeler à une manifestation locale devant l'Assedic, le 17 décembre. A l'issue de la manifestation, un porte-parole a annoncé que les intermittents allaient porter plainte contre Dominique Baudis pour diffamation. La veille, le maire (CDS) de la ville avait accusé les intermittents de *« vandalisme »* à la suite d'une intervention musclée des gardes mobiles venus déloger les manifestants qui avaient envahi son bureau (*Le Monde* daté 15-16 décembre). Une nouvelle manifestation est prévue pour le 19 décembre à Toulouse.

A Lyon, plusieurs centaines de professionnels qui occupent le TNP de Villeurbanne se sont rassemblés samedi au centre-ville, tandis qu'à Strasbourg quelques dizaines de manifestants empêchaient sporadiquement le fonctionnement du tramway. A Marseille, de nombreux danseurs tissaient une toile d'araignée géante autour des passants sur la Canebière tandis qu'une centaine d'intermittents se couchaient dans les rues commerçantes du centre de la ville. A Caen, où une quinzaine de personnes occupent la Comédie depuis le 13 décembre, une manifestation est prévue pour le mardi 17 en fin d'après-midi.

Dans la quasi-totalité des théâtres français, le lever de rideau est retardé chaque soir de quelques minutes, pendant lesquelles est lu un texte d'explication des intermittents du spectacle, qui sont nombreux à préparer une nouvelle journée nationale d'action le 19 décembre, jour de la rencontre à Paris entre leurs représentants syndicaux et ceux du CNPF.

Un immeuble de Daufresne et Le Garrec joue la continuité de l'urbanisme parisien

SI CE MODESTE bâtiment des architectes Daufresne et Le Garrec ne fait pas preuve d'une inventivité radicale, il mérite pourtant qu'on s'y arrête un instant, dans le contexte parisien actuel, où une nostalgie résurgente s'affronte à la modernité, au risque de laisser le champ libre à une promotion riche surtout de médiocrité. Il a déjà été « publié », solitaire, comme un bref soupir, dans des revues comme *d'A*. Il a cependant quelques vertus pédagogiques et urbaines qui valent d'être soulignées dans ce coin du 19e arrondissement dont le remodelage, prévu par Haussmann, n'a connu son achèvement que plus d'un siècle plus tard. Car c'est bien le contexte urbain qui fait tout l'intérêt du travail des deux maîtres d'œuvre, prolongeant sur un mode tout autre la réflexion engagée il y a cinq ans par Renzo Piano et Bernard Plattner, pour le square des Bouleaux, rue de Meaux (19e), ensemble qui attire, depuis sa construction, les prix et les publications, et des cohortes de visiteurs, notamment japonais.

Sur cette petite place déglinguée et comme abandonnée par la ville, à l'angle des rues de Meaux et Armand-Carrel, le square des Bouleaux proposait une solution à la *fois harmonieuse et radicale* à l'évolution de l'urbanisme parisien coincé entre le pittoresque et les modèles haussmanniens : un îlot ouvert et cependant fermé, comme tend à le demander une population sensible à la dureté des temps... Malgré quelques autres interventions renommées, le paysage restait incertain, autour de ce carrefour apprécié des chiens. A l'un des angles, Francis Soler, Grand Prix national d'architecture, a *construit* les bureaux de L'Artisan taxi en 1990, édifice pur et dur qui frappe lui aussi par sa qualité, surtout si on le compare aux autres immeubles construits dans la portion de la rue Armand-Carrel qui s'achève, avenue Jean-Jaurès, par le Conservatoire municipal de Fernand Pouillon (1987).

Seul monument du carrefour, mais un peu en retrait au fond d'une impasse, ce fragment urbain se distingue aussi par la synagogue discrète de Dubosc et Landowski, spécialistes d'une architecture métallique efficace et souvent expressive. Le lieu de prière ne dévoile à la ville qu'un arrondi blanc presque classique, tandis que l'intérieur de l'édifice sait accrocher la lumière de ce quartier biscornu.

PROGRAMME LÉGER

L'invisible synagogue comme l'entrée relativement austère du square des Bouleaux avaient jusqu'à présent pour vis-à-vis un de ces ensembles HBM construits dans les années 30, qui ont fini par imposer leurs qualités à travers les décennies : ils ne font peut-être pas dans le génie mais manifestent au moins une flagrante honnêteté constructive. Reste que la façon dont cet ensemble de blocs s'égrenait entre la rue de Meaux et la rue Lally-Tollendal laissait le quartier dans une situation un peu bancale, inachevée. A l'angle de la place, un petit bâtiment sans intérêt ni pittoresque appelait un petit coup de pouce urbain.

L'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC) s'en est chargé avec le programme léger de quatorze logements à prêt locatif intermédiaire (PLI) confiés à Marc Daufresne et Yvan Le Garrec.

Et c'est parce qu'il tend à rééquilibrer l'espace que cet immeuble retient d'abord l'attention. Le réflexe conventionnel aurait été d'aligner les deux façades de ce petit immeuble sur les deux rues en angle obtus qui le bordent. L'intelligence a été de poursuivre la logique des « plots » HBM, engendrant une unité spatiale que les maîtres d'œuvre ont voulu prolonger dans le vocabulaire même de l'édifice. Il n'y avait guère d'espace ni de moyens financiers pour faire dans le génie. C'est donc simplement le talent qui s'exprime dans la reprise des tonalités de brique, proches de l'ensemble 1930 et un peu plus claires, en revanche, que le rouge tranchant du bâtiment Piano d'en face.

Chaque étage du bloc HBM voisin offrait quatre fenêtres traditionnelles sur la rue. Le nouvel immeuble reprend ce principe des quatre ouvertures par niveau, mais en calant les deux fenêtres des bords extérieurs sur les angles mêmes de la construction. Cela a permis des ouvertures plus larges, plus conformes aux demandes contemporaines tout en restant dans un vocabulaire apparemment commun.

Deux grands ateliers surmontent les quatre étages comme pour montrer que nos architectes maîtrisent aussi le langage contemporain de l'architecture. Tout le reste tient à des détails : la volonté de faire oublier les menuiseries des fenêtres, modèles standards et forcément médiocres, a conduit à trouver des épaisseurs artificielles mais bienvenues, des effets de corniche simples qui redonnent leurs justes proportions aux éléments de la façade. Pas de simagrées, juste de la dignité, y compris dans l'entrée en pied d'immeuble. Tant et si bien que l'ensemble finit par prendre un air presque cossu, une allure vénérable.

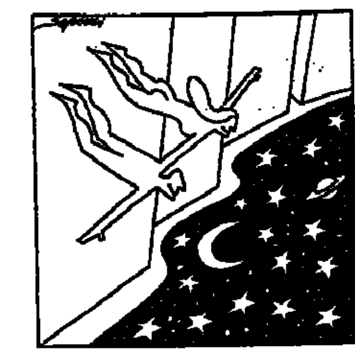
Au fond de la rue Lally-Tollendal, on aperçoit un immeuble récent de Pierre Edeikins qui joue du blanc et du noir sur l'avenue Jean-Jaurès, et se poursuit par un passage traversant vers le bassin de La Villette. Ainsi se constitue autour de Stalingrad un nouveau quartier à la population variée et désormais animé par les salles du cinéma 14-Juillet, une belle réussite déjà plus familière aux Parisiens que le vénérable monument de Ledoux.

Frédéric Edelmann

هكذا من الاصل

Les choix festifs de Fabrice Luchini

Le comédien lit Baudelaire, Hugo, Nietzsche...



FABRICE LUCHINI passe les fêtes de fin d'année au Théâtre Molière. Il est seul en scène – une expression qui ne veut pas dire grand-chose pour ce comédien, tant il prend de place –, et il lit. Comme il l'avait fait pour *Voyage au bout de la nuit*, de Céline, qui lui valut un triomphe non démenti pendant les cinq années durant lesquelles il l'interpréta, par intermittence, Fabrice Luchini s'empare de textes qui lui tiennent à cœur.

Son choix est éclectique : Charles Baudelaire, Victor Hugo, Jean de La Fontaine et Friedrich Nietzsche se partagent l'affiche. Quel lien le comédien voit-il entre des auteurs aussi dissemblables ? Peut-être cette réflexion qui sert d'exergue au spectacle : *« La vérité de ce monde, c'est la mort ! La vie n'est qu'une ivresse, un mensonge. C'est délicat et bien indispensable. »* Une phrase de... Louis-Ferdinand Céline. Fabrice Luchini ne se refera jamais. Et c'est tant mieux.

★ Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Jusqu'au 5 janvier : 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Du 7 au 11 janvier : 19 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Concert pour le Rwanda
Des artistes de la scène africaine, hip-hop et ragga parisienne se mobilisent pour financer un programme d'assainissement de l'eau au Rwanda. Lokua Kanza, Cheb Mami, So Kalmery, Cheick Tidiane Seck, Nawal, Les Derniers Messagers, Saï Saï et Buffalo Kawongolo ont répondu présent.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Véronique Rivière
Elle chante les petites blessures de l'amour, la nostalgie de son enfance, suit les traces de ses racines, déploie ses tendresses en éventail. Elle se livre sur scène, pendant cinq soirs, à l'effeuillage de son nouvel album (*En vert et contre tout*/Tréma).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

L'Orchestre de la lune
Le saxophoniste américain Jon Handelsman emmène cet Orchestre de la Lune, que les clubs apprécient de plus en plus. Solistes du jazz et rythmique africaine se combinent au sein de cette formation élaborée et énergique.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 16. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

DC French News
Ramené – provisoirement ? – à un quintette, DC French News, dirigé par le bassiste Denis Chauvet, invite le vibraphoniste Franck Tortiller que le Vienna Art Orchestra laisse souffler quelques jours. Le Zappa orchestral passe parfois dans leur musique qui puise dans le jazz, le rock, le funk ou la musique contemporaine.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 16. Tél. : 01-40-26-46-60. De 40 F à 60 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALASKA
Film américain de Fraser C. Heston, avec Thora Birch, Vincent Kartheiser, Dirk Benedict, Charlton Heston, Duncan Fraser, Gordon Tootoosis (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

AU REVOIR, À JAMAIS (*)
Film américain de Renny Harlin, avec Geena Davis, Samuel L. Jackson, Yvonne Zima, Craig Bierko, Tom Amandes, Brian Cox (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA COURSE AU JOUET
Film américain de Brian Levant, avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad, Phil Hartman, Rita Wilson, Robert Conrad, James Belushi (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DET, UNE PETITE FILLE
Film iranien d'Abolfazl Jalili, avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

JACK
Film américain de Francis Ford Coppola, avec Robin Williams, Diane Lane, Jennifer Lopez, Brian Kerwin, Fran Drescher, Bill Cosby (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE
Film français de Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque, Souad Amidou, Ticky Holgado, Guy Marchand, Daniel Prévost (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA ROBE
Film hollandais d'Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Ingeborg Elzevier, Olga Zuiderhoek (1 h 43).
VO : Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

SURVIVING PICASSO
Film américain de James Ivory, avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland (2 h 05).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classiques, jazz, rock, chansons et musiques du monde, à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Philharmonia Orchestra
Ligeti : *San Francisco Polyphony, Concerto pour violoncelle et orchestre*. Mahler : *Symphonie nº 4*. Joan Rodgers (soprano), David Geringas (violoncelle), Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

L'Histoire du soldat
de Stravinsky. Carole Bouquet (le lecteur), Gérard Depardieu (le diable), Guillaume Depardieu (le soldat), Pascal Moraguès (clarinette), Sergio Azzolini (basson), Marc Bauer (trompette), Benny Sluchin (trombone), Vincent Pasquier (contrebasse), Michel Cerutti (percussions), Shlomo Mintz (violon, direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 16. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

Barbara Hendricks
Chants de Noël classiques et populaires. Chœur de chambre, chœur d'enfants, Orchestre de chambre de Stockholm, Eric Ericson (direction).
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 heures, le 16. Tél. : 01-40-68-00-05. De 190 F à 600 F.

Duo Benzakoum
Brahms : *Sonate pour deux pianos op. 34*. Mozart : *Sonate pour deux pianos KV 448*. Ravel : *La Valse*.
Hôtel de Brossier, 12, rue Charlot, Paris 3e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-74-73-74. De 100 F à 120 F.

Pavel Nersessian (piano)
Liadov : *Pièces pour piano op. 57*. Taneiev : *Prélude et fugue op. 29*. Scriabine : *Sonate pour piano op. 70*. Rachmaninov : *Moments musicaux*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 17. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Porgy and Bess
de Gershwin. Terry Cook, Alvy Powell (Porgy), Marquita Lister, Isabelle Kabatu (Bess), Jeffrey LaVar, Lester Lynch (Crown), Angela Simpson (Serena), Kimberly Jones (Clara), Ann Duquesnay (Maria), Larry Marshall (Sportin'Life), Chœur du Houston Grand Opera, Orchestre lyrique de Paris, John DeMain (direction), Tazewell Thompson (mise en scène), Stephen Terrell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 17, 19, 20, 23, 24, 26, 27, 30 et 31 ; 14 heures et 20 heures, les 21 et 28 ; 15 heures, les 22 et 29. Jusqu'au 5 janvier. Tél. : 01-44-73-13-00. De 55 F à 450 F.

Chœur de Radio-France
Rossini : *Petite Messe solennelle*. Geneviève Ruscica (soprano), Anne-Marie Hellot (alto), Pierre Vaello (ténor), Hubert Deny (basse), Kurt Lueters (harmonium), Claire Désert, Emmanuel Strosser (piano), François Polgar (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Schumann : *Symphonie nº 4*. Mendelssohn : *Symphonie nº 5 « Reformation »*. Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Caroline Haffner (piano)
Œuvres de Chopin, Liszt, Bach et Beethoven.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Kurt Equiluz (ténor), Edouard Melkus, Alexander Krins (violon), Claude Gasparoni (viole de gambe), Huguette Dreyfus (clavecin)
Schütz : *Geistliche Konzerte*. Biber : *Sonates des mystères du rosaire, Passacaille pour violon seul*.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Moussorgski : *Une nuit sur le mont Chauve*. Khatchatourian : *Concerto pour flûte et orchestre*. Borodine : *Dans les steppes de l'Asie centrale*. Prokofiev : *Lieutenant Kijé*. Patrick Gallois (flûte), Emil Tabakov (direction).
Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mº Mairie-des-Lilas. 21 heures, le 17. Tél. : 01-43-60-41-89. De 110 F à 130 F.
Et le 19 décembre à 20 h 45, à l'Orangerie de Roissy-en-France, tél. : 01-34-29-48-48. ; le 20 décembre à 20 h 30, à la salle Jacques-Brel de Fontenay-sous-Bois, tél. : 01-48-75-44-88 ; le 21 décembre à 21 heures, à l'Espace Marcel-Carné de Saint-Michel-sur-Orge, tél. : 01-69-04-98-33.

Apollo et Hyacinthus
de Mozart. Alain Thaï (Apollo), Marion Harrousseau (Hyacinthus), Stéphanie Révidat (Melia), Patrick-Olivier Croset (Zephyrus), Maîtrise et atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, Les Virtuoses de France, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 18 ; 14 h 30, le 19 ; 20 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 35 F.

La Pension du diable
de Dupin. Ivan Grinberg, Marc-Olivier Dupin, Didier Grojsman, Anne-Marie Gros, Claire Belloc, les enfants du CREA, Didier Grojsman (direction), Ivan Grinberg, Sophie Vignaux (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 18 ; 15 heures, le 21. Tél. : 01-44-73-13-00. De 35 F à 100 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Ravel : *Rapsodie espagnole, La Valse*. Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre nº 5 « Egyptien »*. Debussy : *Nocturnes pour orchestre*. Danielle Laval (piano), Chœur de femmes de Radio-France, Alexander Lazarev (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre de Paris
Beethoven : *Leonore II, Concerto pour piano et orchestre nº 1, Symphonie nº 7*. Radu Lupu (piano), Wolfgang Sawallisch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

Chœur du New College Oxford
Concert de Noël. Edward Higginbottom (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-48-24-16-29. De 90 F à 200 F.

Cyprien Katsaris (piano)
Œuvres de Mendelssohn, Liszt, Offenbach, Fauré, Chopin, Schulhoff, Cimarosa, Bach, Verdi, Rossini, Bellini et Donizetti.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Chœur et orchestre Colonne
Fauré : *Requiem*. Britten : *Ceremony of Carols*. Jean-Louis Serre (baryton), Maîtrise de Paris, Patrick Marco (direction).
Basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, Paris 7e. Mº Solferino. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-42-33-72-89. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 180 F.

Orchestre national de France
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 1, Symphonie nº 3*. Stephen Kovacevich (piano), Claus-Peter Flor (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 19. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Gilles Ragon (ténor), Jean-Louis Haguenauer (piano)
Œuvres de Fauré, Debussy et Poulenc.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-49-53-05-07. De 115 F à 300 F.

Chœur national de chambre d'Ukraine Kretchatyk
Œuvres de Bortnianski, Lyssenko, Leontovytch, Tchaïkovski, Tchesnokov, Fiets et Dytchko. Laryssa Boukhoska (direction).
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Debussy : *La Boîte à joujoux*. Stravinsky : *Octuor, Chansons, Pribaoutki, Berceuses du chat, Suites pour petit orchestre nos 1 et 2*. Elisabeth Laurence (mezzo-soprano), Armin Jordan (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 20. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France
Rossini : *Stabat Mater*. Michèle Lagrange (soprano), Delphine Haidan (mezzo-soprano), Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Jean-Philippe Courtis (basse), Myung-Whun Chung (direction).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mº Les Halles. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. De 90 F à 250 F.

Ensemble orchestral de Paris
JCF Bach : *Die Kindheit Jesu*. CPE Bach : *Symphonie nº 1*. JC Bach : *Sinfonia concertante pour violon et violoncelle*. Marie-Paule Lavogez (soprano), Cécile Eloir (alto), Simon Edwards (ténor), Ralph Lukas (baryton), Philip Bride (violon), Paul Boufil (violoncelle), Ensemble vocal Michel Piquemal, Jean-Jacques Kantorow (direction).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris 5e. Mº Luxembourg. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-08-00-42-67-57.

Ensemble les Sonneurs
Œuvres de Haendel, Mozart, Beethoven, Ravel et Corea.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 heures, le 21. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

Ensemble InterContemporain
Stravinsky : *Ragtime, Suites pour petit orchestre nº 1 et 2*. Antheil : *A Jazz Symphony, Ballet mécanique*. Daugherty : *Dead Elvis, création*. Mason : *Concerto pour cor, trombone et orchestre de chambre*. Paul Riveaux (basson), Jens McManama (cor), Jérôme Naulais (trombone), Hideki Nagano (piano), Jonathan Nott (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 22. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Françoise Richard (soprano), Paul Rousseau (viole de gambe), Pierre Trocellier (clavecin)
Œuvres de Purcell, Vivaldi, Royer, Rameau et Haendel.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 heures, le 22. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

JAZZ

Jeri Brown Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 16 et 17. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Alain Jean-Marie trio, Michel Sardaby trio
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-36-13-90. 60 F.

The Golden Gate Quartet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 17. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Dany Doriz Quintet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 01-43-26-65-05. 70 F.

Viviane Arnoux, François Michaud
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 17. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Sonny Fortune Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

In Folio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 18 et 19. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

Christophe Wallemme Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 18 et 19. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

Philippe Laccarière Percussive Compagnie
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Maurice Magnoni, Serge Lazarevitch, Joël Allouche
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

Rava-Romano Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 19, 20 et 21. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Paul Breslin Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 20 et 21. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

Gildas Scouarnec Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 20 et 21. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 80 F.

Michel Graillier
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 20. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Pierrejean Gaucher New Trio
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 17. Tél. : 01-48-68-00-22. Entrée libre.

Didier Levallet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

My Dying Bride, Blood Divine
Club Dunois, 61, rue Dunois, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 heures, le 16. Tél. : 01-53-61-17-90. 110 F.

The Legendary Pink Dots
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 16. Tél. : 01-53-79-00-11. De 105 F à 120 F.

Gallon Drunk
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 17. Tél. : 01-53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

Mad Ball, Earth Crisis, Stormcore
Club Dunois, 61, rue Dunois, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 heures, le 17. Tél. : 01-53-61-17-90. 110 F.

Little Mike & the Tornados
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Brand New Cadillac
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mº Pernety. 22 heures, le 18. Tél. : 01-43-22-79-66.

Robert Gordon
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 19 heures, le 19. Tél. : 01-53-79-00-11. De 100 F à 120 F.

James Brown
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-44-68-44-68. 296 F.

Marc Minelli
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2e. Mº Sentier. 21 h 30, le 19. Tél. : 01-40-39-93-66. Entrée libre.

Le Père Noël est un rocker
Avec Tarace Boulba, les Silver d'argent, Rafik et les Dupuiz, Alaf Lamout et Positif.
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 18 heures, le 21. Tél. : 01-48-70-69-65. Prix d'entrée : un jouet neuf.

CHANSON

Magalie Dieux
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, le 16. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Marc Ogeret
Comédie de Paris, 12, rue Fontaine, Paris 9e. Mº Blanche. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-81-00-11. De 120 F à 240 F.

Indochine
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-49-95-99-99. 140 F.

Maurice Baquet
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 21 heures, le 16. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 16 heures, les 22 et 29. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 15 h 30, les 22 et 29, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Souingue !
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 21 heures, les 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 17 heures, les 22 et 29. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 15 heures, les 22 et 29. Jusqu'au 5 janvier. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Katerine, Mathieu Boogaerts
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 19. Tél. : 01-47-00-55-22. 112 F.

Sylvie Chenus
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, les 17, 18, 20 et 21. Tél. : 01-34-20-14-14. 100 F.

Arthur H.
Cergy-Saint-Christophe (95). Salle de spectacle, 12, allée des Petits-Pains. 20 h 30, les 17, 18 et 19. Tél. : 01-34-20-14-14. 100 F.

MUSIQUES DU MONDE

Teca Calazans
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 16. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Pedro Bacan
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 140 F.

Phil Control, Antoinette Allany, Fedde Lawu
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Ensemble el-Mossilia el-Djazaïria
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Lokua Kanza, Victor Lazlo, Ladja, Marie-José Ali
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 heures, le 22. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bratsch
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 21 heures, le 20. Tél. : 01-48-92-39-29. 120 F.

Doudou Ndiaye Rose, Wassis Diop, Ndepp, Djoloff
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-48-13-70-00. 110 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Christophe Haleb
Repère 1.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 01-42-74-44-22.

Etoiles, solistes et ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Apollon, Agon, Capriccio, Violin Concerto*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 16, 17, 19, 23 et 25. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Compagnie Balmuz
Jacques Patarozzi : Soubresaut.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Diversity Dance Workshop
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. 21 heures, le 16. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 80 F.

Compagnie Angelin Preljocaj
Roméo et Juliette.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21, 26, 27 et 28 ; 15 heures, les 22 et 29. Tél. : 01-42-74-22-77. 160 F.

Casse-Noisette
Elisabeth Maurin. Aurélie Dupont : *Clara*. Laurent Hilaire. Nicolas Le Riche : *Drosselmeyer*. Véronique Doisneau. Miteki Kudo : *Louisa*. *Ballet de l'Opéra de Paris. Maîtrise des Hauts-de-Seine. Orchestre de l'Opéra de Paris*. Victor Fédorov : *direction*. Rudolf Noureev : *chorégraphie*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 18, 20, 21, 26, 27, 28, 30 et 31 ; 14 h 30 et 20 heures, le 24. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Ballet Antonio Canales
Gitano.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 20, 21, 22, 28, 29 et 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Compagnie Tomeu Vergès
Salto Mortal.
Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 01-48-70-64-63. 80 F.

Jeune Ballet de Paris, Janine Stanlowa
La Princesse des mille et une nuits.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 15 h 30, le 22. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 180 F.

France Télévision prépare un plan d'économies draconien

Confronté aux réductions budgétaires souhaitées par l'Etat et à la morosité du marché publicitaire, Xavier Gouyou Beauchamps annonce que la télévision publique va devoir diminuer ses ambitions

« *RÉDUIRE la voilure* » est le nouveau mot d'ordre de Xavier Gouyou Beauchamps. PDG de France Télévision depuis cet été, il doit affronter un budget 1997 dont les orientations « *sont peu réalistes et peu adaptées* », ainsi qu'il l'a expliqué devant la commission des affaires culturelles du Sénat, mercredi 4 décembre. Il a fait remarquer aux parlementaires que le budget du groupe France Télévision était inférieur à celui d'autres télévisions publiques européennes, alors que l'audience de France 2 et de France 3 se situe autour de 42 % de parts de marché, « *chiffre supérieur à celui des chaînes publiques allemandes et comparable aux résultats de la BBC* ».

Il leur a aussi fait observer que les 205 millions de francs d'économies demandées à France 2 et les 20 millions demandés à France 3 seront difficiles à réaliser, « *tandis que les prévisions de recettes publicitaires de France 3 ont été surestimées, l'objectif dépassant de 14 % les réalisations de 1996* ».

Pour le président de France Télévision, « *il sera donc difficile de réaliser cet objectif, sauf à s'écarter des missions de service public de la chaîne* ». Le résultat, c'est que « *France Télévision se trouve devant un dilemme : la réalisation des économies prescrites sur les programmes ne permettra pas à France 2 et à France 3 d'atteindre leurs objectifs publicitaires, ce qui engendrera un déficit budgétaire et la diminution du potentiel des chaînes* ». Ce qui prolongera aussi « *les déficits des années antérieures* ». Et de conclure : « *Si les économies prescrites ne sont pas réalisées en 1997, chaque chaîne se trouvera en fin d'année en déficit de 300 millions de francs* ».

La direction de France Télévision prévoit, pour l'instant, un déficit d'exploitation 1996 de l'ordre de 100 millions de francs pour France 3 et de 40 millions pour France 2, dû à la fois au prélèvement par l'Etat d'une partie de la redevance et à la morosité du marché publicitaire. La « *ponction* » opérée par l'Etat sur la redevance est de 209 millions de francs pour France 3 et de 41 millions de francs pour France 2. Ce prélèvement se fondait sur une bonne année publicitaire de France Télévision, qui a gagné 1,9 % de parts de marché au premier semestre. Mais le bilan annuel est moins rose. Selon les professionnels, la reprise qui devait marquer l'année a finalement été « *molle* », le marché publicitaire restant soumis à des « *comportements de crise* », avec « *un raccourcissement des délais des campagnes* », qui se traduisent par un manque de visibilité. L'Association des agences conseils en communication (AACC) vient d'indiquer que les agences ont elles-mêmes connu une année « *en demi-teinte* », avec une croissance de leur revenu brut de 2 %.

> Les observations en forme de mises en garde du président de France Télévision et l'avis des publicitaires n'ont pas empêché les sénateurs d'avaliser le budget 1997 du service public télévisuel

Les observations en forme de mises en garde du président de France Télévision et l'avis des publicitaires n'ont pas empêché *les sénateurs d'avaliser le budget* 1997 du service public télévisuel. Même si des voix, dont celle du sénateur Jean Cluzel, ont estimé que ce budget mettait l'audiovisuel public dans « *une situation inadmissible* ». Eu égard notamment à la compétition qu'il doit mener avec le secteur privé, et au contexte actuel, modifié par l'arrivée des télévisions numériques (*Le Monde* du 7 décembre).

Le patron de France Télévision a pris acte du vote des sénateurs et des députés. Il présentera donc le budget des deux chaînes aux conseils d'administration de France 2 et de France 3, jeudi 19 décembre, « *même s'il y a une deuxième lecture de ce budget à l'Assemblée nationale* », a-t-il indiqué, vendredi 13 décembre.

Ce « légitimisme » ne l'empêche pas de réitérer les remarques formulées devant le Sénat. « *Le budget est si serré qu'un demi-point de publicité gagné a son importance, avec le risque que la publicité n'influence les programmes*, explique Xavier Gouyou Beauchamps. *Le marché publicitaire étant mauvais et notre part de marché à venir étant difficile à appréhender, cette recherche du point marginal est difficile. Il y a donc finalement deux dangers : France 3 risque de ne pas réaliser les recettes publicitaires qu'on lui demande et France 2 risque de ne pas pouvoir réaliser les économies exigées.* »

D'où sa volonté affichée de « *réduire la voilure* ». Tout en espérant que dans quelques mois « *on voie la réalité du déficit et que le budget en tienne compte* ». D'ici là, France Télévision s'est lancée dans un « *exercice à moyen terme* » lui permettant des « *économies immédiates* ».

Les craintes quant « *à l'emploi et à la pérennité de l'entreprise* », exprimées par une grève lancée mercredi 11 décembre à l'initiative du SNRT-CGT de France 3, rejoint dans certaines régions par FO et la CFTC, ne seraient pourtant pas fondées. Selon le président de France Télévision, les économies à venir ne passent pas « *par un plan social* », puisque « *nous honorerons à la fois nos engagements sur le plan international* [la participation de France Télévision à Euronews, par exemple] *et sur le plan social, la négociation des conventions collectives se faisant dans le respect des conditions fixées* ».

Les économies devraient être faites « *hors programmes* ». En plus de l'économie de 70 millions de francs déjà réalisée en négociant avec les « producteurs-animateurs », France Télévision veut utiliser les programmes stockés, procéder à une pause dans le développement de nouvelles éditions de France 3 et différer le lancement de sa chaîne France 3 Régions qui devait figurer dans le bouquet numérique Télévision par satellite (TPS). Le groupe public devrait aussi réduire le budget de France Supervision de 70 à 20 millions de francs. En outre, il souhaite maintenir au taux de 1996 (16 %) ses engagements envers les producteurs audiovisuels.

France Télévision poursuit toutefois son projet de chaîne Histoire (aux coté de l'INA, d'Arte, de la Lyonnaise des eaux, de France Télécom et d'« *autres partenaires, notamment américains* », après le retrait de Pathé Télévision) ainsi que celui de Festival et d'un magazine sur France 3.

Pour 1997, des économies sont déjà prévues, France Télévision ayant réduit de 25 % à 8,4 % – ce qui représente 110 millions de francs – sa participation annuelle à TPS.

Yves-Marie Labé

L'enjeu de la publicité

L'éventuelle privatisation de France 2, schéma depuis longtemps agité dans certains milieux proches de la majorité et sur lequel des spécialistes du ministère de l'économie et des finances se seraient à nouveau penchés, n'inquiète pas Xavier Gouyou Beauchamps. Selon lui, *« le niveau de publicité n'est pas significatif : il ne préside pas à la destinée privé ou public »*, et d'ailleurs *« le marché publicitaire ne supporterait pas cette privatisation »*. S'il est d'accord avec le sénateur Jean Cluzel (Union centriste) pour admettre que *« jamais France 3 n'a atteint le niveau de publicité »* qui est le sien, ce n'est pas le cas de France 2 (52 % prévus en 1997). En 1987, la chaîne, qui s'appelait encore Antenne 2, a engrangé 1,565 milliard de francs de recettes publicitaires, soit 62 % de son budget, qui s'établissait alors à 2,519 milliards. France 3 enregistrait, la même année, 390 millions de francs de publicité pour un budget de 2,735 milliards.

LUNDI 16 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.35 Côte Ouest. Série. Kristine.
15.30 Côte Ouest. Série. Premiers pas.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Ari châtelain.
18.10 Le Rebelle. Série. Les malheurs de Dany.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.50

TALONS AIGUILLES ■ ■
Film de Pedro Almodovar (1991, 120 min). 555235
Sans renoncer à son humour, Almodovar a traité cette histoire d'amour en grand mélodrame sentimental. Marisa Paredes et Victoria Abril sont prodigieuses.

22.50

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Jean Alesi, Michel Leeb, Marthe Villalonga, Philippe Sella... (110 min). 5310081
0.40 Echec et Mat. Téléfilm (o) de J. M. Sanchez, avec Giancarlo Giannini. [1/2] (85 min). 7182825 *Un groupe de réfugiés italiens reprend son action terroriste après la mort de l'un d'entre eux.*

2.05 et 3.05, 3.45, 4.50 TF 1 nuit. 2.20 7 sur 7 (rediff.). 3.15 Cas de divorce. Série. 3.55 et 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.45 Consomag. Magazine.
13.55 Derrick. Série. L'homme de Portofino.
14.55 Le Renard. Série. La fin des fins.
15.55 et 5.10 La Chance aux chansons. Chansons splendides.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool ! Série. La femme du boucher.
17.55 Hartley, coeurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Les petits karatékas.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : Sacha Distel.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

UNE NANA PAS COMME LES AUTRES
Téléfilm d'Eric Civanyan, avec Mimi Mathy (95 min). 7046852
Julie Toronto quitte son poste de comptable pour suivre en province l'homme qu'elle aime.

22.30

▶ FRANCHEMENT
Magazine présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel dans le cadre des «Lundis de l'information». Comment va la France ? (70 min). 4144697
Invités : François Bayrou, Dominique Strauss-Kahn.
23.40 Journal, Météo.
0.00 Le Cercle de minuit. Magazine. La Bibliothèque nationale de France. (65 min). 1872524

1.05 André Malraux, la légende du siècle. [1/4] Le peuple de la nuit. Documentaire de Claude Santelli (55 min). 8108746 2.30 Un pays, une musique. Pérou. 3.15 Un avion sous la mer. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 La Compète. 4.20 Chip et Charly. 4.40 D'un soleil à l'autre (rediff.).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Nicolas Peyrac.
14.30 Opération Brinks. Téléfilm de Marvin Chomsky, avec Carl Betz (100 min). 4750974
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Lisa Fonssagrives*, de David Seidner.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FURIA À BAHIA POUR OSS 117
Film d'André Hunebelle, avec Frederick Stafford (1965, 100 min). 875790
L'agent secret OSS 117 enquête sur une série de crimes politiques au Brésil.
22.30 Journal, Météo.

23.00

1, 2, 3... THÉÂTRE : ON PURGE BÉBÉ
Pièce de Feydeau, mise en scène de Michel Galabru, avec Michel Galabru, Nadine Capri (65 min). 321784
Parce que leur fils refuse de prendre sa potion, un homme, fabricant de porcelaine, se dispute avec sa femme devant un hypothétique client.
0.05 Lignes de mire. Invités : Pierre Lescure, Bruno Cremer, Jérôme Savary (rediff.).
1.00 Capitaine Furillo. Série. Mise en pièces.

1.50 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Improvisation, Love for Sale, Detour ahead, Nothing will be at it was par Diane Reeves (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. L'opérette. 12.30 La France aux mille villages. 12.55 Attention santé. 13.00 Destination. Afrique du Sud. 13.30 Demain le travail. Le travail, 1970-2010. 14.00 Un rêve en héritage. [1/2]. 15.30 Perspective. L'énergie éolienne. 16.00 Gaïa. 16.30 Terra X. De l'Estremadur à l'Eldorado. 17.00 Jeunesse. 17.05 Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 La Grande Savane. [2/3] La montagne du silence. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [9/34] L'Armet de Mambrin.
19.30 7 1/2. Magazine. L'immigration ailleurs.
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Aviron : huit à la rame (30 min). 5245
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (THE DRAUGHTMAN'S CONTRACT) ■ ■ ■
Film de Peter Greenaway, avec Anthony Higgins, Janet Suzman (1982, v.o., 100 min). 410697
Le film qui fit découvrir le cinéaste anglais.
22.25 ▶ Kinorama. Magazine.

22.35

LE CHANT DES OISEAUX (PARA RECIBIR EL CANTO DE LOS PÁJAROS) ■ ■
Film de Jorge Sanjines, avec Geraldine Chaplin, Jorge Ortiz (1995, v.o., 100 min). 1319993
Une équipe de cinéma vient tourner, sur les plateaux de Bolivie, un film racontant l'arrivée des conquistadores espagnols.
0.15 Court-circuit : trois courts métrages de Peter Greenaway. Intervals (1973) ; Windows (1974) ; H is for House (1976) (20 min). 595291
0.35 The Baby of Mâcon ■ ■ Film de Peter Greenaway, avec Julia Ormond, Jonathan Lacey (1993, v.o., 120 min). 5255479 *En 1659, le prince Cosimo de Médicis assiste à la représentation d'une pièce dont l'action est située au Moyen Age. Interdit aux moins de seize ans.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Tailleur croisé et bas résille. Téléfilm de Jack Bender, avec Cindy Williams (100 min). 9841158
15.05 Drôles de dames. Série.
16.55 Plus vite que la musique. Magazine.
17.05 et 2.55 Faites comme chez vous. Invités : Dave, Mr President.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Le sauvage.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

DARK ANGEL
Film de Craig R. Baxley, avec Dolph Lundgren (1990, 95 min). 159264
Un policier est abattu par des trafiquants de drogue, eux-mêmes tués par un extraterrestre qui s'empare de leur marchandise...

22.25

LES AFFRANCHIS ■ ■
Film de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Ray Liotta (1990, 155 min). 29577603
Une chronique de la pègre italo-américaine vue de l'intérieur, dans la fièvre et l'énergie d'une mise en scène qui ne s'arrête jamais, se distingue par un réalisme implacable. Superbe interprétation.
1.00 Jazz 6. Magazine Chico O'Farrill (55 min). 6898659

1.55 Best of Pascal Obispo. 3.55 Culture pub. Magazine (rediff.). 4.10 Fréquenstar. Magazine. Invité : William Sheller (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Invitée : Mireille Darc.
13.35 Monolithe. Téléfilm de John Eyres, avec Bill Paxton, Lindsay Frost (90 min). 6359210
15.05 T.V. +. Magazine.
16.05 Nell ■ Film de Michael Apted (1994, 110 min). 8464429
17.55 ▶ Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Pivot, Jean-Jacques Camarra ; Mundy.
20.30 Le Journal du cinéma

20.35

L'OR DE CURLY
Film de Paul Weiland, avec Billy Crystal (1994, 110 min). 804332
Un quadragénaire part avec son frère et un ami à la recherche d'un trésor mentionné sur une carte qu'il a trouvée dans un chapeau.
22.25 Flash d'information.

22.30

LA PEAU DOUCE ■ ■ ■
Film de François Truffaut. 1964, N., 119 min). 88644
Un intellectuel, quadragénaire et marié, devient l'amant d'une hôtesse de l'air. A partir d'un fait divers, un très beau film sur les malentendus de l'amour et la fragilité de l'homme.
0.30 Elle s'appelait Françoise... Catherine Deneuve et Françoise Dorléac. Documentaire. Avec Catherine Deneuve (65 min). 9831036
1.35 Land and Freedom ■ ■ Film de Ken Loach (1994, ♦. 105 min). 3412727

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Claude Carrière. Le cycle de Samsara [1/5].
20.30 Le Grand Débat. La Justice et le pouvoir. Avec Patrick Devedjian, avocat et député-maire d'Anthony ; Geoges Kiejman, avocat ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*.
21.30 Mourir de rire au Grand-Guignol. Le Baiser de sang de Jean Aragny et Francis Neilson.
22.40 Toit ouvrant. Avec Stéphane Braunsweig, Frédéric Migayrou, le monolithe fracturé au Centre d'architecture Arc-en-rêve à Bordeaux.

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Teyssèdre (*Le Roman de l'origine du monde*). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 6 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Une vie, une œuvre. Gottfried Benn ; 2.24 Répliques. Foi et fanatisme ; 3.11 Le gai savoir... Serge Margel ; 3.59 L'Histoire en direct. Coluche : histoire d'un mec ; 6.00 Lieux de mémoire. Le certificat d'études.

France-Musique

20.00 Concert. 30e festival. Concert donné le 27 août à l'abbatiale de La Chaise-Dieu par A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. Jommelli : Vêpres à deux et trois chœurs pour la dédicace de Saint-Pierre de Rome, Allegri : Miserere.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schnittke : Symphonie Nº 6 (extraits) par l'Orchestre national de la BBC du Pays de Galles. Dir. Tadaaki Otaka. Requiem (extraits) par l'Ensemble de chambre de la Radio suédoise. Dir. Tonu Kaljuste.
23.07 Entre les lignes. Marc Vignal (*Dictionnaire de la musique*).

0.00 La Rose des vents. Première partie du concert donné le 17 novembre, salle Olivier-Messiaen à Radio-France. Iran : Parissa (chant), Hossein Omoumi (ney), Saam Schlamminger (daf). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 2 octobre à la salle Pleyel. Les Offrandes oubliées, méditation symphonique de Messiaen ; Symphonie nº 5 de Mahler. Par l'Orchestre de Paris. Dir. Myung-Whun Chung.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn ; Danzi ; Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. Haïti à la grâce de Dieu ; Alerte sur le Bosphore.
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 *Le Monde est à vous* (France 2 du 13/10/96).
0.05 Concert intimes. [1/2] Daniel Belenger (25 min). 14801307
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Sud Maroc, de sable et d'écailles.
21.25 Tomi Ungerer. La sombre séduction du fascisme.
22.20 Laisse pas Béthon.
23.10 Du vent... pour un rêve.
23.40 *L'Opéra sauvage.* [11/21] Une musique venue de la mer Inde, l'Orissa.

Paris Première

21.00 Un monde sans pitié. Film d'Eric Rochant (1989, 90 min). 7176332
22.30 et 2.00 Le J.T.S.
23.00 John Cale. Concert enregistré aux Séquencielles de Lyon (70 min).

France Supervision

20.30 Giselle. Ballet enregistré à la Scala de Milan. Avec Alessandra Ferri, Massimo Murru (110 min). 10938603
22.20 Superglisse.
22.50 Cassiopée.
23.40 Cap'tain Café. Kent et les Innocents.
0.35 Fantasia, le cheval Barbe.

Ciné Cinéfil

20.30 Une fille sur la route ■ Film de Jean Stelli (1951, N., 90 min). 5794351
22.00 Le Port de l'angoisse (To have and have not) ■ ■ ■ Film de Howard Hawks (1944, N., v.o., 100 min). 3143968
23.40 Le Rock du bagne ■ Film de Richard Thorpe (1957, N., 100 min). 22646055

Ciné Cinémas

20.30 Les Arcandiers ■ Film de Manuel Sanchez (1991, 90 min). 5890581
22.00 Le Cid ■ ■ Film d'Anthony Mann (1961, v.o., 175 min). 27808968
0.55 Romulus et Remus ■ Film de Sergio Corbucci (1961, 105 min). 79458415

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Toutes griffes dehors. Le parfum du succès.
21.40 et 1.35 L'Age heureux. La sanction.
22.30 Chasse au crime. L'étrangleur.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Epreuve par le feu.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. *A bout portant : Guy Bedos et Sophie Daumier (5/02/1971).*
21.15 New York Police Blues. Dollars à gogo.
22.05 Chronique de la combine.
22.10 L'Etoffe des héros ■ ■ Film de Philip Kaufman (1983, 185 min). 37928055
1.15 Little Richard en concert. Keep on Rockin' (30 min). 61945659

Eurosport

20.00 Speedworld.
22.00 Body building. Le NABBA Universe de Birgmingham, en Grande-Bretagne.
23.00 Eurogoals. Les plus beaux buts européens.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Little Buddha. Film de Bernardo Bertolucci (1993, 135 min), avec Keanu Reeves. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Les Dieux sont tombés sur la tête. Film de Jamie Uys (1981, 105 min), avec Xao. *Comédie.*
22.10 Bienvenue au paradis. Film d'Alan Parker (1990, 140 min), avec Dennis Quaid. *Comédie dramatique.*
0.45 Rickshaw, une ombre dans la nuit. Film de Martin Dolman (1989, 95 min), avec Daniel Greene. *Aventures.*

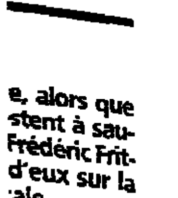
TMC

20.35 Les 55 Jours de Pékin. Film de Nicholas Ray (1963, 150 min), avec Charlton Heston. *Guerre.*
23.10 Trois lits pour un célibataire. Film de Will Mc Kenzie (1989, 100 min), avec Mark Harmon. *Comédie.*

TSR

20.05 Jurassic Park. Film de Steven Spielberg (1992, 135 min), avec Sam Neill. *Aventures.*22.20

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Compartiment parleurs

En décembre 1995, Sabrina Malek et Arnaud Soulier ont filmé le conflit des cheminots de la gare d'Austerlitz. Leur « Paroles de grève » est un document passionnant

IL N'Y A PAS si longtemps encore, il suffisait que Billancourt éternue pour que la France s'enrhume. Aujourd'hui la forteresse est complètement grippée, mais la France continue d'avoir de brusques accès de fièvre, comme en décembre 1995 lors de la longue grève des cheminots contre le plan Juppé. Trois semaines de conflit, des millions de gens dans les rues et un engagement collectif qui laisse encore des traces dans le mouvement syndical. Aujourd'hui, que reste-t-il de cette grève ? Un peu d'espoir, de nombreux regrets, quelques images et beaucoup de paroles que nous rapportent Sabrina Malek et Arnaud Soulier dans leur formidable documentaire.

Alertés par un ami, contrôleur à la SNCF, qui leur racontait ces étonnantes assemblées générales où *« on parlait plus philosophie que politique »*, les deux jeunes cinéastes, créateurs de l'association Tévétroquet, ont décidé, début décembre 1995, de s'installer jour et nuit, pendant deux semaines, au dépôt de la gare d'Austerlitz pour filmer ce conflit. Leur seul parti pris : donner la parole aux grévistes.

Ils en ramèneront vingt-cinq heures d'images et quinze heures d'entretiens avec *« les cheminots d'Auster »*, qui se transformeront en un film de quatre-vingt-quatre minutes baptisé *Chemins de traverse*. Présenté cet été au Festival de Lussas, dans le cadre d'un séminaire (« Décembre en août »), ce documentaire, acheté par Arte, est devenu *Paroles de grève*, après un remontage de cinquante-deux minutes, plus conforme aux « formats » de la télévision.



Malgré les nombreuses coupes, le document garde toute son intensité. En privilégiant uniquement le point de vue des grévistes, sans obligation explicative ni chronologique, les auteurs ont laissé libre court à leur engagement en évitant de tomber dans l'écueil du film militant. Leur caméra a su se faire discrète, et les témoignages sont saisis sur le vif. Les mots jaillissent sans contrainte. Les yeux se mouillent sans pudeur. Les analyses sont lucides. Les clivages politiques ou syndicaux sont effacés.

C'est « tous ensemble » qu'ils occupent le dépôt, envahissent le conseil d'arrondissement présidé par Jacques Toubon et arrachent à la direction l'embauche d'une vingtaine de contrats à durée déterminée.

FAIRE ROULER LES IDÉES

En quelques plans, quelques regards, le rêve et l'utopie retrouvent soudain tout leur sens. La grève devient un moment privilégié, *« un voyage aux frontières du possible »*, comme le dit un jeune cheminot. *« En Allemagne, on a dit de nous : les cheminots ne font plus rouler de trains, ils font rouler des idées. Sympa non ? »*, explique-t-il avec son accent méridional. Un autre : *« Les cheminots, c'est le dernier rempart. C'est le donjon. Avant, il y avait les sidérurgistes et les mineurs. Ils les ont cassés. Il ne reste plus que nous. »*

Certains parlent de *« sensations »*, de *« stimuli »*, de *« morale »*. D'autres, plus anciens, évoquent les combats d'antan et veulent *« donner confiance aux copains »*. La grève ? *« C'était bien. C'était mieux que des vacances. Il s'est passé tellement de sentiments dans le corps et dans la tête que c'était riche »*, confie, avec pudeur, un jeune aux yeux rougis. Les mots s'entrechoquent et chacun semble étonné par ses propres paroles. *« On ne savait pas que ça bouillonnait autant dans nos têtes. »* A l'image du leader syndical expliquant, à sa façon, pourquoi il faut savoir terminer une grève : *« On n'a pas le droit de partir à la nage sans savoir nager et sans savoir où est le récif. Sinon on coule ! »*

Loin des entomologistes qui tiennent au bout de leurs pincettes les animaux qu'ils observent, les auteurs se sont servis de leur caméra comme d'un miroir, en posant des questions qui étaient leur propres interrogations. Les réponses sont à la hauteur de l'enjeu. *« Les cheminots nous ont fait un merveilleux cadeau*, indiquent Sabrina Malek et Arnaud Soulier. *C'est tout à l'honneur d'Arte de le faire partager aux téléspectateurs. »*

Daniel Psenny

★ « Paroles de grève », Arte, mardi 17 décembre, à 20 h 45.

Les yeux ouverts *par Agathe Logeart*

CE SERAIT si commode de fermer les yeux... Dans le clair-obscur du musée du génocide, les photos des massacrés pâlissent déjà. C'est tout ce qu'il reste de ceux qui ont été tués au nom de la folie khmère rouge, ces photos d'identité agrandies d'hommes, de femmes, d'enfants, de tant d'enfants, dont le regard, par-delà la mort, fixe encore. Deux millions de morts sur huit millions d'habitants, tués entre 1975 et 1979, le seul exemple, rappelle le commentaire, d'autogénocide d'un peuple.

Enfant, on a parfois ce recours pour s'évader de ce qui fait trop peur : fermer les yeux pour effacer la réalité qu'on ne veut pas voir en face. Fermer les yeux pour se retrancher du monde. Ici, retrouvant ce vieux procédé magique, on a beau faire : l'apaisement ne viendra pas, et derrière ses paupières closes, on ne parvient pas à fuir les regards des disparus, de ces enfants qui, encore vivants, avaient déjà le regard de la mort.

Sont-ils encore vivants, ceux qui n'ont pas péri au temps du génocide ? D'autres enfants, au Cambodge, sont nés, depuis. Ils tentent de vivre, avec, contre, cette mémoire qui se rappelle constamment à eux. Par la misère, les soubresauts d'une guerre civile qui ne s'est jamais tue, et les blessures mêmes de leur terre, où la folie des hommes n'a jamais cessé d'enterrer ces mines qui tuent, arrachent les bras, les jambes, les ventres, à raison d'une ou deux mines par habitant. Les petits panneaux rouges piqués au bord des chemins ne suffisent pas à dissuader les enfants d'aller jouer là où c'est dangereux. De temps en temps, la sournoise cachée à fleur de terre remplit sa mission. Elle explose : il faudra alors réparer ceux qui ont survécu. Araser les moignons, fixer, quand il y en a en magasin, des prothèses. Ce sont de toutes petites prothèses pour enfants, incroyablement petites. Pour marcher, marcher encore, tant qu'on est en vie...

Enfants-soldats au fusil plus grand qu'eux, enfants-chiffonniers qui fouillent les décharges d'ordures au moyen d'un long crochet, enfants-voleurs à qui on menace de couper les mains s'ils ne rapportent pas le butin espéré, enfants-prostitués qui ont si mal et pleurent quand les adultes dans la quête d'un incompréhensible plaisir se servent de leurs corps : les images que Serge Moati a rapportées du Cambodge à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Unicef et que France 2 a diffusées sont insupportables. On s'accommodait si bien, auparavant, non pas de ne pas savoir, car on sait, bien entendu. Mais de ne pas voir. De ne pas plonger dans ces regards sans âge de bouts de chou en guenilles, abandonnés à des destins monstrueux, et qui n'ont que la force de tenter de survivre, quand la révolte est inutile. Puisant dans ce charnier de vivants, des mains se tendent pour en sauver quelques-uns, les nourrir, les habiller, les ramener vers l'école. Petites silhouettes gracieuses, qui se hâtent sur le chemin d'une enfance que les grands n'avaient pas encore tout à fait réussi à tuer...

MARDI 17 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Le doute.
15.30 Côte Ouest. Série. La vie quotidienne.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. La tête dans les étoiles.
18.10 Le Rebelle. Série. La vie n'a pas de prix.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour. Tiercé.

20.50

LE JOUR DE GLOIRE
Film de Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre, Pierre Tornade (1976, 105 min). 458017
Au moment de la Libération, une colonie allemande est immobilisée dans un petit village à cause d'un pont détruit.

22.35

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (105 min). 5656494
Paul Amar en « médiateur ».
0.20 Echec et Mat. Téléfilm (○) de José Maria Sanchez. [2/2] (85 min). 1722418 *« Le Professeur » a pu s'enfuir en Italie où il se fait passer pour un journaliste...*

1.45 et 2.25, 4.10, 4.50 TF1 nuit. 1.55 Reportages. Documentaire. L'homme qui a réinventé l'automobile, d'Henri Chambon (rediff.). 2.35 Raid contre la mafia. Téléfilm, avec Michele Placido, Patricia Millardet. [1/6] 4.20 et 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

12.10 et 17.20, 22.45 Un livre, des livres. *Le Trompe-l'œil*, de Patrick Mauriès.
12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Affaire Goos.
14.50 Le Renard. Série. La mort ne coûte rien.
15.50 Tiercé. A Vincennes.
16.05 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, coeurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.30 Studio Gabriel. Invité : Jean Marais.
20.00 Journal, Météo.

20.50

L'ARBRE DE NOËL ■
Film de Terence Young, avec Bourvil, William Holden (1969, 110 min). 811582
Un mélodrame mais bien interprété.
22.40 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.55

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Joe Cocker. Invités : Joe Cocker, Tony Joe White, Fred Blondin (65 min). 1995494
0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Théâtre et cinéma. Invités : Emmanuelle Béart, Luc Bondy, Pascal Gregorry, Thierry Fortineau, Sandrine Veysset, Camille Taboulay (80 min). 1712031

1.40 André Malraux, la légende du siècle. Documentaire. [2/4] Viva la Muerte. 3.00 Les Coureurs des bois. Documentaire. 3.55 24 heures d'info. 4.05 Météo. 4.10 Crocodile ballon. Documentaire (rediff.). 4.20 La Compète. Trahison. 4.50 Chip et Charly. Bonzo chef de gang (20 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Art de la prose*, de Gustave Lanson.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu. La finale des Masters (105 min). 443185
Dernière finale des Masters de bronze.
22.35 Journal, Météo.

23.05

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales (90 min). 2397543
Au sommaire de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Sandrine Veysset, réalisatrice de* Y aura-t-il de la neige à Noël, *et avec Paul Vecchiali, réalisateur de* Zone franche.
0.35 Saga-Cités. Magazine. Le Rwanda (rediff.).
1.00 Sidamag. Magazine (rediff.).

1.20 Capitaine Furillo. Série. La fin de Garibaldi. 2.05 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. *Sonate en la mineur opus 38* de E. Grieg, *Le Vol du bourdon* de Rimski-Korsakov, par Laëtitia Himo (violoncelle) et Nadia Himo (piano) (20 min).

La Cinquième

14.00 Plongée sous-marine en Polynésie française.
15.00 La Bibliothèque nationale de France. *Un documentaire qui retrace les différentes étapes de la nouvelle Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, depuis l'annonce du projet jusqu'à son aboutissement.*
15.55 La Cinquième : c'est à vous. 16.00 Les Merveilles de l'univers. 16.30 Le Corps humain. 17.00 Jeunesse. 18.00 Histoire personnelle de la littérature française. Aragon. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [10/39] La montagne de Morena.
19.30 7 1/2. Magazine. France-Algérie : les blessures ouvertes.
20.00 Archimède. Archéologie génétique ; Pourquoi nous pensons (30 min). 7765
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PAROLES DE GRÈVE
Documentaire de Sabrina Malek et Arnaud Soulier. Avec les cheminots de la gare d'Austerlitz à Paris (1996, 50 min). 4098456
Les cheminots de la gare d'Austerlitz, à Paris, filmés pendant leurs assemblées générales lors des grèves de décembre 1995. Formidable.
● Lire ci-dessus.

21.35

COMEDIA : JÉRÔME SAVARY ET LE GRAND MAGIC CIRCUS
21.40 Nina Stromboli ou Le Démon de midi. Pièce écrite et mise en scène par Jérôme Savary, avec Jérôme Savary, Michel Dussarrat, Maxime Lombard (110 min). 2775830
23.25 Trente ans d'aventures et d'amour, Le Grand Magic Circus. Documentaire de Colette Godard et Georges Bensoussan (50 min). 4154765
0.15 Interview de Jérôme Savary. (20 min). 448383
0.35 Meurtre dans un jardin anglais (The Draughtman's Contract) ■ ■ ■ Film de Peter Greenaway (1982, v.o., rediff., 100 min). 4754741
2.15 John Cleese. Série. [1/3] (rediff., 30 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Père en fuite. Téléfilm de John Nocolella, avec Donna Mills (100 min). 9738630
15.05 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Magazine.
17.05 et 3.30 Faites comme chez vous. Invités : François Feldman, 2 Saces.
18.05 Mission impossible, vingt ans après. Série. La cible.
19.00 Code Quantum. Série. Dragons et démons.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Tafilalt au Maroc.

20.55

LE CONTINENT OUBLIÉ ■ ■
Film de Kevin Connor, avec Patrick Wayne (1977, 95 min). 6455825
D'après une nouvelle de science-fiction d'Edgar Rice Burroughs (le père de Tarzan*), la suite du* Sixième continent.

22.30

PAROLE DE FEMME
Téléfilm de Sandor Stern, avec Melissa Gilbert, Barry Tabb (100 min). 7341123
Une jeune femme sur le point de se marier est violée par un voisin. Après bien des hésitations, elle porte plainte, mais le procureur rejette le dossier. Passé le désarroi, elle entame un dur combat...
0.10 Les Documents de Zone interdite. Top-models : les chemins de la gloire (rediff.).

2.00 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.30 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.20 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.45 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Demoiselles de Rochefort ■ ■ ■ Film de Jacques Demy (1967, 120 min). 9034982
15.35 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain...
16.05 Milliardaire malgré lui Film d'Andrew Bergman (1994, 100 min). 6342253
17.45 ▶ Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Zazie, Stéphane Zagdanski ; Diabologum.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA CÉRÉMONIE ■ ■
Film de Claude Chabrol (1995, 105 min). 814765
Une bourgeoise engage une bonne à tout faire qui lui semble être une vraie perle malgré son côté taciturne.
22.20 Flash d'information.

22.30

MY LIFE
Film de Bruce Joel Rubin, avec Michael Keaton, Nicole Kidman (1993, v.o., 114 min). 9306098
Le patron d'une agence de publicité, atteint d'un cancer, n'a plus que trois mois à vivre. Il raconte sa vie sur une vidéocassette, à l'intention de son enfant à naître.
0.25 Partir avec National Geographic. Documentaire de John B. Bradar. Les petits secrets de la Maison Blanche (rediff., 45 min). 9053188
1.10 La Malédiction ■ Film de Richard Donner (1976, 110 min). 8374505

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Claude Carrière. L'école des Bouffes du Nord [2/5].
20.30 Archipel médecine. Les études médicales.
22.40 Nuits magnétiques. Odessa.

0.05 Du jour au lendemain. Georges Haldas (L'Echec fertile). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall Orchestre Fumière et ses Boys. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Heures vénitiennes ; 2.55 Perspectives scientifiques. La réserve géologique de Digne ; 4.34 La matinée des autres. Le Marais poitevin ; 5.55 Lieux de mémoire. Le certificat d'études.

France-Musique

19.30 Concert. En direct du Rudolfinum à Prague, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague ; dir. Libor Pesek. Œuvres de Dvorak : Le Pigeon des bois, poème symphonique op. 110, Martinu : Concerto pour hautbois et petit orchestre, Jana Brozkov (hautbois), R. Strauss : Ainsi parlait Zarathoustra.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pärt, Lauba. Ivo Janssen (piano).
23.07 Atout chœur. Extrait du concert donné le 22 décembre 1995 à Stuttgart, par le Chœur de la Radio de Stuttgart, dir. Marcus Creed. Œuvres de Britten : Hymne à la Vierge, Davies : O Magnum Mysterium, Bax : Mater ora Filium, Poulenc : Quatre motets pour le temps de Noël.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Brouwer, Eben, Morel, Traditionnelles péruvien, Montoya, Traditionnelles andalou. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les concerts Bach-Abel. Sonate nº 2 BWV 1028 de Bach ; Symphonie op. 10 nº 1 d'Abel ; Sextuor en ut M. de Bach ; Samson, extraits du 2ᵉ acte de Haendel ; Ouverture d'Adriano in Siria" de Bach ; Symphonie nº 31 K. 297 "Paris" de Mozart ; Sonate pour pianoforte op. 17 nº 5 de Bach ; Concerto pour flûte op. 6 nº 1 d'Abel.

22.35 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Les nouveaux chefs ; Plan rouge ; Crack Gospel ; Post-scriptum : Petits commerçants : le syndicat.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 15/12/96).
23.50 Viva. A la recherche de la Swatch perdue.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Ailes de France. La Caravelle.
21.25 Agathe de Catane, la pupille des yeux de Dieu.
22.15 Portraits d'Alain Cavalier. L'illusionniste.
22.30 C'était hier. [10/13] Le retour de la peur.
23.30 Sud Maroc, de sable et d'écailles.
0.25 Tomi Ungerer. La sombre séduction du fascisme.

Paris Première

20.00 et 0.45 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.30 Le Temps des gitans ■ Film d'Emir Kusturica (1988, v.o., 135 min). 35101384

France Supervision

20.30 L'Ecume des jours ■ Film de Charles Belmont (1968, 110 min). 10832475
22.20 Comme les oiseaux. Avec Monique Loudières, Patrick Dupond, Yvette Chauviré, Manuel Legris.
23.50 Un animal, des animaux.

Ciné Cinéfil

20.30 La Rabouilleuse (Les Arrivistes) ■ Film de Louis Daquin (1959, N., 115 min). 3969036
22.25 Des hommes sont nés (Boys'Town) ■ ■ Film de Norman Taurog (1938, N., v.o., 90 min). 2590949
23.55 Une fine mouche (Libeled Lady) ■ Film de Jack Conway (1936, N., v.o., 100 min). 95458524

Ciné Cinémas

20.30 Si loin, si proche ! ■ ■ Film de Wim Wenders (1992, 140 min). 40307348
22.50 Le Fugitif ■ Film d'Andrew Davis (1993, v.o., 130 min). 72009272
1.00 La Folle Histoire de l'espace Film de Mel Brooks (1987, 95 min). 22135876

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Les Champions. Le nouveau visage d'Emile Boder.
21.40 et 1.35 L'Age heureux. Côté jardin.
22.30 Chasse au crime. Faux alibi.
23.00 Toutes griffes dehors. Le parfum du succès.
23.50 Sam Cade. Chassé-croisé.

Canal Jimmy

21.00 Friends. [2/2] Celui qui retrouve son singe.
21.25 Le Fugitif. La seconde vue.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Cambouis.
23.15 Star Trek : The Next Generation. L'« Enterprise » en folie (v.o.).
23.55 Earth 2. L'homme de ses rêves.

Eurosport

20.00 Boxe thaïlandaise. France-Thaïlande.
21.00 Boxe. En direct de Londres. Combat international poids coqs : Johnny Armour (GB) - Lyndon Kershau. (120 min). 205185
23.00 Snooker (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Karaté Kid 2. Film de John G. Avildsen (1989, 115 min), avec Ralph Macchio. *Karaté.*
22.25 Les Comancheros. Film de Michael Curtiz (1961, 100 min), avec John Wayne. *Western.*
0.20 La Mystérieuse Mme Cheney. Film de Franz-Joseph Wild (1962, 90 min), avec Lilli Palmer. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Les Aventures de Chatran. Film de Masanori Hata (1986, 80 min). *Aventures.*

TSR

20.35 Allô maman, c'est Noël. Film de Tom Ropelewski (1993, 100 min), avec John Travolta. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

MARDI 17 DÉCEMBRE 1996

Archaïsmes

par Pierre Georges

LA GAUCHE est *« conservatrice »*. Dixit Edouard Balladur. La droite est *« conservatrice puisque c'est la droite »*. Dixit Pierre Mauroy. Les Français sont *« conservateurs »*. Dixit Jacques Chirac.

C'est un concours ou quoi ? A force, il viendrait un moment où l'on pourrait s'interroger sur la réelle modernité de ces propos et se demander si ces brevets de *« conservatisme »* décernés à l'envi ne masquent pas une incapacité générale à tenir un discours politique d'avenir, à faire du neuf avec un vieux pays.

Tout cela n'est guère encourageant, et encore moins mobilisateur, le degré zéro de l'enthousiasme collectif ! Dire et seriner au pays qu'il est gouverné par la *« vieille »* droite ou menacé demain par le retour de la *« vieille »* gauche procède davantage du cliché d'usage, du rituel tribal, du discours premier pour musée du même nom.

Prenons ce que propose le PS. Non pour en juger la validité, mais pour en souligner l'accueil, sous les tomates et les lazzis, par la majorité. On dira que c'est de bonne guerre, une sorte de réflexe conditionné, moquer l'adversaire d'abord avant que de lui rentrer dans le chou. Mais il se peut que, ce faisant, on prenne les Français pour d' archaïques enfants.

Avec un sens de l'actualité louable, assez directement issu des vieilles lunes, plusieurs hommes politiques de la majorité se sont ainsi livrés au jeu des petites phrases présumées assassines sur le programme socialiste. Les temps étant au Père Noël qui descendra incessamment du ciel, certains y sont allés gaiement avec ce sens de la formule qui fait mouche. Ainsi Jean Arthuis, ministre de l'Economie : *« J'ai l'impression que M. Jospin et les socialistes se sont habillés en Père Noël (...) »*. Ainsi Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR : *« Le Père Noël Jospin n'a décidément rien dans sa hotte (...) »*. Bon, mais encore ? A toutes fins utiles, on serait assez tenté de signifier aux orateurs que le temps où les électeurs français croyaient au Père Noël semblent révolus. Ou qu'il n'est peut-être pas nécessaire de leur parler ainsi de politique, comme s'ils attendaient l'an 2000 en charentaises, sous les guirlandes.

S'il y a quelque chose de conservateur, d'archaïque, donc, c'est bien de ramener toute chose à ce *anti-conte de Noël* et à ces considérations subtiles sur l'art des papillotes. Les Français sont adultes. Il n'est pas interdit de leur parler comme à des adultes.

Une exaspération peut en cacher une autre. Et un archaïsme en dissimuler un précédent, plus grave. Pour la deuxième fois, en un mois, une femme députée vient d'être gravement insultée dans l'hémicycle. Il y a quelques jours, en effet, venant des rangs de la droite et lancé par un courageux anonyme, un insultant *« Nique ta mère »* a été adressé à Christiane Taubira-Delanon, députée République et liberté de Guyane. Il y a quelques semaines, Laurent Cathala, député PS du Val de Marne, lançait à Mme Suzanne Sauvaigo, député RPR, qui évoquait le drame de la femme policier agressée et violée dans le RER, cette phrase délicate : *« Cela ne risque pas de lui arriver ! »*.

Deux interventions admirables. Là encore, droite ou gauche, on semble nettement s'être trompé de lieu, d'époque et de ton. Ce sexisme de lachambrée des députés est plus qu'outrageant, archaïque et minable.

Le gouvernement a arrêté sa stratégie en matière de développement durable

Le ministre de l'environnement en présente les orientations lors des Assises nationales à Paris

EN PRÉVISION de l'assemblée générale des Nations unies qui doit se tenir à New York en juin 1997, le gouvernement français vient d'arrêter sa stratégie en matière de développement durable. Un document d'une quarantaine de pages, intitulé *« Projet de stratégie nationale de développement durable »* dont *Le Monde* a pu se procurer une copie, a été approuvé en réunion interministérielle, mardi 10 décembre.

Élaboré par le cabinet de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, à partir des propositions de la commission nationale de développement durable (*Le Monde* du 4 décembre), il définit les orientations afin d'*« intégrer le long terme et l'environnement au cœur de la décision publique et la logique économique »*. Mme Lepage devait en dévoiler les grandes lignes lors des Assises nationales du développement durable lundi 16 décembre à Paris. En février 1997, un plan de mesures concrètes sera élaboré qui pourrait avoir des répercussions non négligeables sur la politique économique du pays et le fonctionnement de l'État.

Le premier objectif fixé par le projet du gouvernement a pour ambition de *« placer l'être humain au cœur des décisions publiques »*. Appelant à *« une refondation du pacte républicain »*, il préconise d'adapter les mécanismes de la décision publique et d'associer plus étroitement les citoyens et les associations aux procédure de décision publique. Pour toutes les décisions concernant les grands équipements, le caractère contradictoire de la procédure préalable *« doit être renforcé »*.

Deuxième objectif, la mise en place d'une *« synergie économie-environnement »*, afin de faire intégrer par l'ensemble des activités économiques les enjeux du développement durable. Dans le secteur industriel, le gouvernement français doit *« infléchir en conséquence les aides et les incitations publiques »* et favoriser une politique contractuelle avec les entreprises. Des « écolabels » et des diagnostics environnementaux (ou « écoaudits ») seront mis en place afin d'identifer les bonnes pratiques des entreprises.

Dans le secteur agricole, le projet pointe sans complaisance les efforts à accomplir afin d'évoluer vers une activité soutenable. Le projet du gouvernement affirme ainsi qu'*« une agriculture durable prendra en compte le principe pollueur-payeur »* et passera par une reconquête de la ressource en sols et en eau, la limitation des prélèvements à des fins d'irrigation, la réduction des pollutions en surface via des redevances et des prix réels, des incitations publiques tournées vers les surfaces et non les quantités produites.

Le document du gouvernement dessine également les grandes lignes d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Pour *« organiser la ville durable »*, les auteurs du projet proposent d'évaluer certaines politiques publiques de l'État concernant le logement (conception écologique des habitations en termes d'isolation de chauffage et de régulation du bruit) et les transports urbains (réduction des surfaces offertes au trafic motorisé au profit des transports collectifs et du vélo).

Le volet des transports interurbains est sans doute l'aspect le plus audacieux du projet. Partant du constat que *« les choix des transports à bas prix et à prédominance routière coûtent cher à la collectivité »* (surdimensionnement des ouvrages, coût des dommages externes, déséquilibre du développement du territoire), les auteurs préconisent plusieurs types d'actions : réviser les schémas directeurs et des règles de financement des infrastructures, afin d'adapter les gabarits des ouvrages aux services attendus ; favoriser le transport multimodal des marchandises ; développer une tarification et une fiscalité des transports, afin d'internaliser les coûts environnementaux et infléchir les comportements ; définir des objectifs de réduction des émissions polluantes et favoriser les véhicules propres.

Le volet préservation des espaces fragiles et des epèces menacées pêche, au contraire, par son manque d'ambition.

Le document rappelle les dispositifs existants (réseau d'espaces protégés, Znieff, ZICO, zones de développment concerté...) en insistant sur la nécessaire application des lois et des règlements internationaux : il faut *« mieux utiliser les textes relatifs à la protection des espaces »*, appliquer *« fermement »* la loi littoral et veiller à la protection des paysages dans les politiques sectorielles.

Sylvia Zappi

Claude Bourmaud nommé président de La Poste

CLAUDE BOURMAUD, jusqu'à présent directeur général de La Poste, devrait être nommé mardi 17 décembre président de l'exploitant public, en remplacement d'André Darrigrand qui occupait cette fonction depuis 1993. Un communiqué publié le lundi 16 décembre par le ministère délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace est plus explicite. Il indique que *« pour des raisons personnelles »*, M. Darrigrand *« a souhaité mettre un terme à son mandat au bout de trois ans de présidence, durée pour laquelle il s'était engagé en 1993. Il a proposé à François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace que M. Claude Bourmaud* (...) *lui succède »*. Le même communiqué précise que *« M. Claude Bourmaud a indiqué au gouvernement qu'il proposera au conseil d'administration la nomination de M. Claude Viet comme directeur général, directeur du courrier »*.

Le départ d'André Darrigrand, qui a fait toute sa carrière aux PTT, ne constitue qu'une demi-surprise. Agé de 62 ans, il ne pouvait statutairement pas achever son mandat d'administrateur renouvelé fin 1995 pour cinq ans. Mais son implication dans le dossier de la directive européenne ainsi que le récent lancement d'une campagne de communication interne laissait penser qu'il souhaitait négocier le prochain contrat de plan (1998-2000) durant l'année 1997. François Fillon, ministre de tutelle, en a décidé autrement et a confié cette tâche à Claude Bourmaud et Claude Viet, deux hommes qui ont été membres du cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications, dans le gouvernement d'Edouard Balladur en 1993. Le premier était conseiller des affaires sociales, le second conseiller chargé des affaires postales.

François Fillon explique ce changement d'hommes par l'importance des *« échéances à venir »*. De fait, 1997 sera une année primordiale pour l'avenir de La Poste, premier employeur de France, après l'Etat. Sur le plan interne, une nouvelle organisation doit se mettre en place, par segments de clientèle (grand public, entreprises...). Surtout, la France doit batailler ferme à Bruxelles pour préserver l'avenir du service public postal *« à la française »*. Enfin, Claude Bourmaud va devoir renégocier le prochain contrat de plan avec comme principaux sujets : l'avenir du système de retraites, les aides à la presse, la présence postale dans les petites communes, la place de La Poste dans le système bancaire et le redressement de l'activité courrier.

Frédéric Lemaître

Progression à la Bourse de Paris

***LA BOURSE** de Paris* a ouvert en hausse, lundi 16 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 gagnait 1,05 % à 2226,62 points.

Quelques heures auparavant, la *Bourse de Tokyo avait terminé* la séance en hausse. L'indice Nikkei s'était inscrit en clôture en progression de 0,40 %, à 20 422,04 points. Sur le marché des changes, le dollar faisait preuve de fermeté, lundi matin. L'accord trouvé à Dublin sur le pacte de stabilité budgétaire a, aux yeux des investisseurs, augmenté la probabilité de voir *l'euro être lancé le 1er janvier* 1999. Le deutschemark, qui bénéficie aujourd'hui d'un statut de monnaie-refuge en Europe, s'est du même coup affaibli face à l'ensemble des devises. Le franc cotait, lundi matin, *3,3735 francs pour 1 mark*.

Sur le marché obligataire, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en nette hausse lundi. Après un quart d'heure d'échanges, l'échéance décembre gagnait 44 centièmes, à 128,44 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	16/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	745541	100438595,60
Elf Aquitaine	227301	98604544,80
Axa	253090	75876089
Carrefour	22777	72833838
LVMH Moet Vuitton	52748	67349085
Alcatel Alsthom	140482	59724469,80
Eaux (Gle des)	92635	58344667
L'Oreal	24993	45954411
Total	102142	41106571,10
Air Liquide	47747	38474736

BOURSE

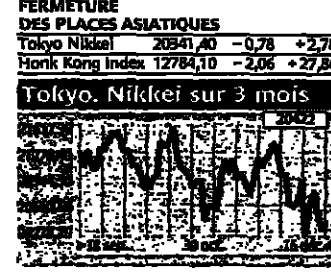
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 16 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20341,40	−0,78	+2,78
Honk Kong index	12784,10	−2,06	+27,86

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/12	Var. en % 12/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2203,41	−0,39	+17,71
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1829,26	−0,86	+19,57
Milan MIB 30	1087	−0,37	+16,75
Francfort Dax 30	2807,14	−1,40	+24,54
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1502,25	−1,60	+3,06
Madrid Ibex 35	404,18	−0,27	+26,27
Amsterdam CBS	414,50	+0,46	+28,92

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/12	% 12/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,7300	−0,34	326	350
Ecu	6,5075	−0,08	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,1976	−0,50	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3845	−0,12	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	301,0300	−0,13	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4155	−0,10	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,1800	−0,14	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,6425	−0,19	8,2300	9,0700
Gde-Bretagne (1 L)	8,6255	−0,08	8,2000	9,0500
Grèce (100 drach.)	2,1365	−0,12	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,5200	−0,16	71	81
Suisse (100 F)	398,0400	+0,24	382	406
Norvège (100 k)	80,4900	−0,22	74,5000	83,9000
Autriche (100 sch)	47,9930	−0,34	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0095	−0,16	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	2,9300	3,6500

PARITES DU DOLLAR 16/12

FRANCFORT : USD/DM	4,5559
TOKYO : USD/Yens	113,7600

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,79
Allemagne	3	5,82
Grande-Bretagne	5,75	7,54
Italie	8,12	7,58
Japon	0,44	2,51
États-Unis	5,19	6,27

MATIF

Échéances 13/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	166435	128,[illegible]
Mars 97	165379	128,[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 15-lundi 16 décembre 1996 : 562 715 exemplaires.

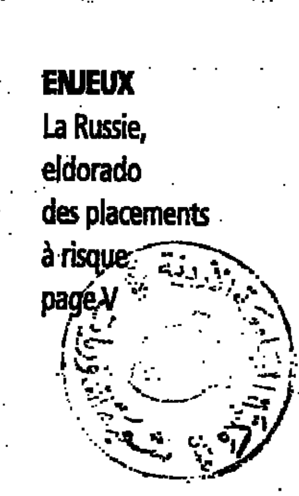
■ **MEURTRE : un marginal de vingt-six ans a avoué le meurtre de Georges Vanderbeke, sacristain de la cathédrale de Lille,** Notre-Dame de la Treille, le 2 novembre dernier. Pascal Delcourt, qui purgeait une peine pour vol de cartes bleues à Fleury Mérogis, a été mis en examen pour homicide volontaire et incarcéré à la maison d'arrêt de Lille. Il a également été inculpé pour vol avec arme.

■ **MARCHÉS FINANCIERS : les *Bourses de Shanghai* et de Shenzhen (Chine du Sud)** ont clôturé, lundi 16 décembre, en forte baisse – 9,91 % pour la première et 9,90 % pour la seconde – en raison des craintes suscitées chez les investisseurs par la publication d'articles annonçant une reprise en main des activités spéculatives par le gouvernement chinois. Les opérateurs craignent en particulier que les organismes régulateurs ordonnent la publication de listes d'acheteurs de titres B, en principe réservés aux résidents étrangers, mais qui feraient l'objet d'achats de la part de citoyens chinois. – (*AFP, Bloomberg.*)

هكذا من الأصل

CONJONCTURE
Pourquoi l'investissement ne redémarre-t-il pas en Europe ?
page IV

ENJEUX
La Russie, eldorado des placements à risque
page V



Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 17 DÉCEMBRE 1996

FORMATION
Les professionnels des stations de ski se mettent au management
page IX

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
pages VI, VII, VIII et de la page X à la page XII

DOSSIER

Les autres politiques, c'est possible !

▼ Europe

D'après un groupe d'experts, la stratégie économique du gouvernement actuel n'est pas, et de loin, la meilleure

Jacques Chirac l'a dit et redit depuis le 26 octobre 1995 : *« Il n'y a pas d'autre-politique économique possible »* que celle qu'il a, ce jour-là, arrêtée : l'Europe et la rigueur. Alain Juppé en est lui aussi, naturellement, convaincu. Il expliquait, il y a quelques jours au *Financial Times* (du 9 décembre), qu'*« il y a, parmi les experts, une quasi-unanimité pour affirmer que notre politique économique – le dosage de nos politiques budgétaire et monétaire – est la bonne »*. Le couple Chirac-Juppé mène-t-il depuis dix-huit mois, comme il l'affirme, une politique approuvée par la communauté unanime des économistes ? La seule politique possible ?

L'enquête que nous avons menée auprès des membres du Cercle des économistes, un club indépendant regroupant vingt-cinq personnalités de toutes sensibilités, conduit à une réponse nette. S'il y a bien, parmi ce groupe de professeurs, d'économistes d'entreprise, et autres chercheurs reconvertis dans le monde des affaires, une unanimité, c'est pour considérer que la stratégie économique du gouvernement actuel n'est pas, et de loin, la meilleure. Malgré la grande diversité de ce club – il y a là d'anciens conseillers de Michel Rocard et d'Edith Cresson, des experts du patronat et des vrais libéraux –, on ne trouve en son sein aucun avocat d'Alain Juppé, aucun défenseur inconditionnel du programme du PS non plus.

Leurs réponses au questionnaire que nous leur avons envoyé sur « quelle politique économique pour la France ? » démontrent que les économistes considèrent que d'autres choix sont possibles. Il n'y a cependant pas « une autre politique » – « l'autre politique », l'énigmatique politique généralement attribuée à *Philippe Séguin* après l'avoir été, dans les années 80, à Jean-Pierre Chevènement –, mais autant de politiques que d'économistes ! Les sujets de désaccord, voire d'opposition, entre experts restent nombreux. Ce sont souvent ceux-là mêmes que l'on retrouve dans le débat public. Mais il est difficile d'y repérer les traditionnels clivages entre la gauche et la droite.

Les membres du Cercle des économistes ont tous un même « background », une même formation et une même culture. Et, pour faire leur fond de sauce, ils utilisent les mêmes ingrédients. S'ils mégotent, parfois, sur son rythme et ses modalités, aucun ne conteste par exemple la nécessité d'une réduction des déficits publics. Tous rejettent également les solutions simplistes que charrie parfois le débat politique : pas un, par exemple, ne suggère de fermer les frontières, de renvoyer les immigrés, d'augmenter les impôts ou de mettre hors la loi le chômage des moins de vingt-cinq ans. Aucun ne se risque à proposer l'introduction d'une fiscalité écologique.

A partir de ce fond de sauce commun, les vingt-cinq chefs du Cercle des économistes ont toutefois des recettes bien différentes pour sortir la France du marasme. Schématiquement, cinq écoles se dégagent. Deux d'entre elles proposent une nette rupture par rapport aux politiques menées depuis une dizaine d'années, tant par la *gauche que par la droite. Ce sont les* « anti-maastrichtiens » d'une part – peu nombreux –, les « libéraux » de l'autre – ces derniers constituant un groupe important au sein du Cercle. Pour les premiers, l'Europe de Maastricht est un « carcan » insupportable pour l'économie française, pour les seconds, c'est l'Etat qui est le carcan principal. La France doit se libérer de l'une ou de l'autre et cela passe par des changements radicaux, le renoncement à la monnaie unique pour les uns, la suppression du SMIC pour les autres.

Erik Izraelewicz et Serge Marti

Lire la suite page II

- Entretien avec Rudolf Hickel, professeur à l'université de Brême p. II
- Les cinq familles du Cercle des économistes p. III
- Les mesures à prendre dans l'immédiat p. III

CHRONIQUE
par Erik Izraelewicz

Chiffres menteurs

Il y a très longtemps, en France – c'était dans les années 70 –, la publication de l'indice des prix donnait lieu, chaque mois, à de violentes polémiques. Indice Insee contre indice CGT. Il y a longtemps encore, les chiffres du chômage provoquaient, régulièrement, de vives batailles politiques. Aujourd'hui, les chiffres tombent sans grande contestation. Le débat provoqué aux Etats-Unis, début décembre, avec les travaux d'une commission du Congrès sur la qualité des statistiques officielles pourrait pourtant le relancer ici aussi. Le monde change. Il n'est pas certain que l'appareil statistique hérité de l'après-guerre permette encore d'en donner une bonne photographie.

Taux d'inflation officiel

Taux d'inflation réel

300 – 250 – 200 – 150 – 100 – 50

1975 – 80 – 85 – 90 – 95 96

Source : Federal Reserve Bank of Philadelphia

L'indice des prix aux Etats-Unis

A Washington, c'est une commission d'experts désignée par le Sénat et présidée par Michael Boskin, l'ancien conseiller économique du président Bush, de l'université Stanford, qui a mis le feu aux poudres. Celle-ci a travaillé sur l'indice mensuel des prix à la consommation, le fameux *« CPI » (Consumer Price Index)*. Ses conclusions sont inquiétantes. L'administration américaine publierait, depuis plus de vingt ans, des « chiffres menteurs », peu représentatifs de la réalité économique. Le CPI officiel aurait surestimé d'au moins 1,1 point chaque année le *rythme réel de la hausse des prix*.

L'analyse, plus ancienne, d'un autre économiste, Leonard Nakamura, de la Réserve fédérale de Philadelphie, est donc confirmée. Celui-ci avait estimé que les prix américains n'avaient pas triplé entre 1975 et 1996, mais seulement doublé. Les explications de cet écart sont multiples. Elles sont d'abord matérielles : les moyens de l'administration qui confectionne cet indice (le bureau des statistiques du ministère du travail) n'ont pratiquement pas augmenté depuis le milieu des années 70, alors que l'économie est devenue plus complexe.

Des problèmes de nature plus conceptuelle expliquent cependant aussi cette surestimation systématique de l'inflation. Dans une économie où les services et l'immatériel dominent, l'appréhension de certains prix est plus difficile : c'est le cas, par exemple, pour les primes d'assurance, les tarifs de location automobile ou l'ensemble des transactions *on line*. L'indice a quelques difficultés à prendre en compte les phénomènes de substitution (l'achat de poulet plutôt que de boeuf le jour où le prix du boeuf augmente) et l'explosion des formes nouvelles de commerce (les discounters par exemple). Surtout, les statisticiens se trouvent fort dépourvus face à l'amélioration de la qualité des produits et aux changements que celle-ci provoque dans la composition du panier de la ménagère.

Les conséquences de cette surestimation de l'inflation sont considérables. D'abord, si la commission dit vrai, l'image que l'on se fait, depuis vingt ans, de l'économie américaine est complètement fausse. L'Amérique serait en bien meilleure santé encore qu'on ne l'a cru jusqu'à présent – ce qui justifierait, au passage, la longue euphorie de Wall Street. La croissance réelle de la production y aurait été plus forte qu'on ne l'a dit (de 0,5 à 0,8 point par an), celle de la productivité aussi. Entre 1973 et 1995, le salaire horaire moyen n'aurait pas diminué, comme le prétend le discours officiel (– 13 %), mais augmenté (+ 13 %).

Pour l'avenir, la révision du calcul du CPI suggérée par Michael Boskin est une véritable bombe. Aux Etats-Unis, comme ailleurs, l'indice des prix n'est pas qu'une froide statistique. C'est une convention sociale décisive qui joue un rôle essentiel dans les mécanismes de partage du revenu national. Près du tiers des dépenses de l'Etat fédéral sont indexées sur *le CPI, les retraites et autres prestations sociales* notamment. Les modifications, chaque année, du barême de l'impôt sur le revenu sont aussi établies à partir de cet indice. La révision proposée par Michael Boskin permettrait 200 milliards de dollars d'économies budgétaires sur cinq ans. Une étrange coalition, regroupant personnes âgées et contribuables, s'est ainsi constituée pour s'opposer à toute remise en cause de ces indexations.

« Dans notre économie en mutation constante, notre système statistique a de plus en plus de difficultés à rendre compte de la réalité », commentait un ministre américain, Everett Ehrlich. La remarque vaut dans l'ensemble pour la France. A l'heure du camescope, les sociétés postindustrielles continuent à filmer leur vie avec un simple « super 8 ». Changer d'appareil n'est pas qu'un problème d'argent. C'est aussi un défi intellectuel. C'est surtout un enjeu politique et social considérable. *« Attention, statistiques ! »* L'avertissement lancé par Joseph Klatzmann, un ancien de l'Insee, dans un petit livre récent publié par La Découverte, est, pour le moins, judicieux.

Rudolf Hickel, professeur de finances au Centre européen de l'université de Brême

« En Allemagne, si vous critiquez l'euro, vous passez pour nationaliste »

COLOGNE
correspondance

Rudolf Hickel, professeur à l'université de Brême, représente des positions ultraminoritaires en Allemagne. Avec d'autres intellectuels rassemblés dans le groupe de travail pour *« une politique économique alternative »*, proche des syndicats, il critique le traité de Maastricht et la façon dont l'Union monétaire est mise en place. Mais, sur le fond, M. Hickel est pourtant favorable à la création d'une monnaie unique, susceptible de dissoudre la puissance allemande dans une Union monétaire forte. Il suit avec attention le débat sur la *« pensée unique »* et sur l'*« autre politique »*.

« En France, des hommes politiques, de la majorité comme de l'opposition, mettent en cause, de plus en plus ouvertement, le processus d'introduction de la *monnaie unique* européenne. Certains dénoncent la *« pensée unique »* qui conduirait les politiques gouvernementales et prônent une *« autre politique »*, moins soumise aux contraintes fixées par les critères de convergence contenus dans le traité de Maastricht. Une telle mise en cause est nettement moins perceptible en Allemagne. Pourquoi ?

– Il existe en Allemagne une sorte d'interdiction de débattre des solutions alternatives à l'Union monétaire telle qu'elle est prévue par le traité de Maastricht. Cette pression est omniprésente. Dans la presse, on trouve très peu d'articles critiques sur le processus en cours. Tout est orienté assez favorablement sur la monnaie unique. Nous n'employons pas d'expression comme *« pensée unique »*, mais il existe aussi, implicitement, ce type d'attitude. Cela signifie que, si vous critiquez l'Union monétaire, on vous accuse aussitôt de nationalisme.

– Pourtant, certains discours minoritaires essaient de mettre en cause l'unanimité ambiante. A commencer par le vôtre ?

– Sans remettre en question la nécessité de l'Union monétaire, nous sommes très critiques. Nous considérons comme scandaleux que le traité ne s'intéresse qu'à des critères de convergence de type monétaire. Il ne cherche qu'à assurer la stabilité de la future monnaie unique. Nous critiquons le fait que les critères de l'économie réelle ne jouent aucun rôle. On devrait aussi prendre en compte la production par habitant et, surtout, le niveau de chômage dans les différents pays. Notre contre-proposition serait d'assouplir les critères actuels d'intégration monétaire, en les complétant par d'autres données pour développer un rapprochement économique.

> « Notre contre-proposition serait d'assouplir les critères actuels d'intégration monétaire, en les complétant par d'autres données. On devrait prendre en compte la production par habitant et, surtout, le niveau de chômage dans les différents pays »

» En Allemagne, il est inimaginable qu'un homme politique important s'oppose au processus. Le président de la République et le chancelier sont pour, la présidente du Bundestag aussi, et les ministres-présidents des Länder sont archi-favorables. Il y a une interdiction absolue de penser autre chose.

– Comment expliquer ce phénomène ?

– Le fait que le chancelier Kohl se soit engagé à fond pour l'Union joue sûrement un rôle dans cette apparente unanimité : à l'époque des discussions avec François Mitterrand, la monnaie unique a été présentée comme le prix à payer pour que les puissances occidentales, dont la France, acceptent l'unification allemande.

» Ensuite, la détermination des hommes politiques a beaucoup influencé l'économie. Au départ, les grandes banques étaient plutôt contre ; la Bundesbank est même tout à fait contre. Ces milieux ont accepté le mouvement à condition de pouvoir le conduire comme ils le veulent. Si l'Union se réalise, les banques et les grandes entreprises veulent en tirer avantage ; leur raisonnement est simple : "Nous sautons dans le train, et nous donnons le ton dans l'espoir d'en tirer plus d'avantages que d'inconvénients."

– Vous brisez aussi un autre tabou allemand, concernant le calendrier de l'union monétaire…

– Le traité de Maastricht impose un diktat difficile à tenir. Le calendrier est beaucoup trop serré. Peu de pays rempliront les critères à temps. Beaucoup de détails importants sur le système bancaire européen doivent encore être fixés. Je plaide pour qu'on repousse l'introduction de la monnaie unique. En ce moment, il y a une discussion faussée en Allemagne : si nous voulons tenir le calendrier en intégrant un grand nombre de pays, dont l'Italie qui ne remplit aucun critère, il est absolument évident *que les critères seront assouplis.*

– D'autres courants s'opposent également au processus…

– Ils sont toujours très minoritaires, mais la discussion risque de devenir de plus en plus vive. Beaucoup d'universitaires conservateurs en arrivent aux mêmes conclusions que nous, mais avec une autre logique. Le deutschemark est une monnaie stable, disent-ils ; il ne faut pas la dilapider pour une monnaie européenne plus incertaine. Ils ne sont pas contre un certain impérialisme de la monnaie allemande. Selon eux, le deutschemark domine l'Europe. C'est le pilier du système monétaire européen, et il doit le rester.

» Cette position reflète un peu aussi les arrière-pensées de certains responsables économiques. La Bundesbank, qui est un Etat dans l'Etat, défend toujours la valeur de la monnaie allemande. En fait, elle est contre la monnaie unique, mais elle y est contrainte politiquement. Alors elle veut imposer une grande rigueur pour limiter les risques, avec l'espoir, peut-être, que le processus soit retardé ou échoue.

– Comment réagissent les partis politiques alors qu'une majorité d'électeurs se déclarent sceptiques à l'égard de la monnaie unique ?

– Dans les partis, les clivages sont quasi inexistants en comparaison de ce qui se passe en France. La formation la plus unanime est la CDU du chancelier Kohl. *Il y a des voix critiques* chez les partenaires de la coalition de la CSU en Bavière, qui représentent des positions beaucoup plus conservatrices. Les libéraux du FDP sont à 100 % pour l'Union monétaire. Le SPD est beaucoup plus partagé.

» Pendant un temps, le sujet était tabou dans les partis. Mais actuellement, avec le niveau de chômage, les sociaux-démocrates voient les choses de façon plus critique – tout en restant prudents –, notamment Oskar Lafontaine, leur président.

» Quant aux Verts, une petite majorité est critique. En 1998, une *« autre politique »* sera, à mon avis, un thème de la campagne électorale, mais cela aura un rôle beaucoup plus faible qu'en France.

– Pourtant, les prises de position récentes de Helmut Schmidt ou de Valéry Giscard d'Estaing ne sont pas passées inaperçues en Allemagne…

– La lettre ouverte de Helmut Schmidt à Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, a joué un grand rôle. Selon l'ancien chancelier, les conditions d'accès à la monnaie unique sont si strictement défendues par la Bundesbank qu'elles menacent le processus. Dans le fond, Helmut Schmidt a rendu service au chancelier Kohl, qui veut l'Union monétaire et pour qui les critères ne sont pas si importants, selon moi. Il a ouvert la voie en disant en substance : "Ne laissez pas le projet sous la coupe des critères et des taux de change !"

» Quant au discours de Valéry Giscard d'Estaing, il a eu beaucoup d'écho chez nous, car l'ancien président de la République française apparaît, sans discussion, comme quelqu'un de favorable à la monnaie unique. Et il est pris très au sérieux.

La Bundesbank et les milieux politico-économiques ont été « secoués » par sa formulation provocante, parce que Valéry Giscard d'Estaing a mis le doigt sur un point capital en évoquant la valeur relative des monnaies nationales avant la fixation des taux de passage à l'euro. Cela va briser le tabou en Allemagne. De manière générale, les Allemands devraient s'intéresser de plus près à la discussion qui a lieu en France, car elle est beaucoup plus ouverte que chez nous. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

Bibliographie

- **Chroniques économiques 1996**, par le Cercle des économistes (Descartes et Cie, 1996, 360 p., 130 F).
- **L'Horreur économique**, de Viviane Forrester (Fayard, 1996, 224 p., 98 F).
- **Le Débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté**, de Jean-Paul Fitoussi (Arléa, 1995, 318 p., 130 F).
- **Repenser l'Europe**, de Gérard Lafay et Deniz Unal-Kesenci (Economica, 1993, 49 F).

Un relatif consensus sur l'Europe

RÉGULATION PAR LE MARCHÉ

5 LIBÉRAUX "LE MARCHÉ AVANT TOUT"

4 MAASTRICHTIENS CONSERVATEURS "L'EUROPE AVANT TOUT"

– D'EUROPE / + D'EUROPE

3 VOLONTARISTES "EUROPE SOCIALE ET PACTE FRANCO-ALLEMAND"

1 ANTI-MAASTRICHTIENS "IL FAUT ROMPRE AVEC LE MARK"

2 SOCIAUX-SENSIBLES "EUROPE ET RÉGULATIONS SONT COMPATIBLES"

RÉGULATIONS PUBLIQUES (VILLES, RÉGIONS, ÉTATS, EUROPE)

Qu'est-ce que le Cercle des économistes ?

Présidé par Jean-Hervé Lorenzi, le Cercle des économistes a été créé en 1993. Il regroupe à ce jour 25 universitaires de renom, qui exercent tous des responsabilités dans le secteur public ou privé. Ils sont, de gauche et de droite, pro ou anti-Maastricht, keynésiens ou monétaristes, et représentent l'éventail le plus large de la pensée économique en France, ce qui a incité le *Monde* à associer le Cercle à la réalisation de ce dossier.

Le Cercle des économistes qui intervient chaque soir sur Radio-Classique, comprend les membres suivants : Patrick Artus, Jean-Paul Betbèze, Jean-Pierre Boisivon, Christian de Boissieu, Anton Brender, Jean-Michel Charpin, Jean-Marie Chevalier, Elie Cohen, Michel Didier, Pierre Dockès, Henri Guillaume, Marc Guillaume, Jean-Dominique Lafay, Jean-Hervé Lorenzi, Patrick Messerlin, Charles-Albert Michalet, Jacques Mistral, Olivier Pastré, Jean-Paul Pollin, Jean-Jacques Rosa, Dominique Roux, Christian Saint-Etienne, Christian Sautter, Christian Stoffaes, Daniel Vitry.

Les autres politiques, c'est possible

Suite de la page I

Moins extrêmes, les trois autres écoles que l'on peut isoler, de façon certes quelque peu arbitraire, n'en proposent pas moins des stratégies économiques différentes. Pour les « maastrichtiens conservateurs », l'Europe est la condition de tout, même si, à court terme, elle peut avoir un coût. Les « volontaristes », qui arbitrent, selon les cas, entre des régulations européennes et des politiques nationales, estiment qu'il est nécessaire d'agir plus vigoureusement pour réduire ce coût au strict minimum. Les « sociaux-sensibles » enfin, voient dans l'Europe un combat permanent, plus politique qu'économique, qui doit permettre la réhabilitation des régulations publiques au niveau du continent.

Proposant ainsi cinq démarches qu'il est difficile de situer sur l'échiquier politique traditionnel, les économistes du Cercle s'opposent entre eux sur certains des grands sujets du débat politique du moment. Quatre thèmes en particulier provoquent de nets clivages : la croissance, la monnaie, l'Etat et le marché du travail.

La croissance tout d'abord. Les réponses des vingt-cinq experts révèlent sur ce sujet une division du monde des économistes en deux : il y a ceux qui croient en un retour possible d'une croissance soutenue. *« Notre croissance potentielle est forte, de 3 % l'an au moins »*, écrit l'un d'entre eux. C'est notamment l'opinion des « anti-maastrichtiens » comme des « libéraux ». En s'exonérant des contraintes de Maastricht, ou en désétatisant massivement le pays, la France devrait pouvoir retrouver les rythmes d'expansion du passé.

A l'opposé, il y a ceux – et ils sont les plus nombreux – qui estiment que la France *« doit s'adapter à une croissance faible, de 2 % l'an, voire moins »*. Pour ces « pessimistes actifs », l'économie française ne retrouvera plus jamais le rythme des « trente glorieuses ». C'est là un débat beaucoup plus avancé aux Etats-Unis. Les pays industrialisés peuvent-ils réaliser des gains de productivité suffisants pour retrouver le chemin d'une croissance durable et forte ? Les enjeux en sont considérables. Le thème pourrait connaître bientôt, de ce côté-ci de l'Atlantique, une certaine vigueur.

La monnaie. En relançant il y a quelques semaines le débat sur la parité entre le franc et le deutschemark, Valéry Giscard d'Estaing a frappé juste. Cette question continue à provoquer au sein du monde académique français des oppositions particulièrement violentes. Au Cercle des économistes, on trouve, sur ce sujet, toutes les opinions possibles, *généralement très tranchées*. Pour accroître sans doute la cacophonie sur le sujet, l'un des experts propose par exemple (avec quelque ironie ?) de réévaluer le franc, y voyant *« un bon moyen de majorer le pouvoir d'achat de tous les Français »*.

En fait, il y a, là encore, clairement deux camps opposés. Dans le premier, on considère que la parité actuelle entre le franc et le mark (un mark pour 3,38-3,40 francs français) est *« correcte »*, qu'elle est *« adaptée aux données fondamentales respectives des deux économies »* et qu'elle devrait servir de base pour l'entrée du franc dans l'euro. Certains, même parmi les maastrichtiens affichés, estiment néanmoins que la France pourrait baisser, avec ou sans l'Allemagne, ses taux d'intérêt à court terme sans risque réel pour la monnaie unique.

SURÉVALUATION DU FRANC

L'autre camp a une analyse diamétralement opposée : accroché au mark, le franc est surévalué. Un décrochage serait d'autant plus indispensable que l'Allemagne se trouverait confrontée à des problèmes structurels graves : le vieillissement de sa population, sa perte de compétitivité, sa moindre attractivité…

Un seul économiste du Cercle, un libéral, ironise sur l'importance accordée en France à la politique monétaire. Cette *« fascination du taux de change cache »*, à ses yeux, *« notre impuissance à mettre en œuvre des politiques microéconomiques adaptées »*, à réformer l'Etat.

L'Etat justement, c'est un autre sujet fort de dissension entre économistes. L'Etat n'a pas disparu du débat, contrairement à ce que la vague ultra-libérale des années 80 avait pu faire croire. Il est même de retour dans la réflexion des membres du Cercle sur la réforme des services publics, sur celle de la protection sociale ou sur la politique industrielle.

Les réponses sur la politique industrielle sont, à cet égard, symptomatiques de la vigueur du débat. Il y a bien sûr ceux qui jugent la question *« archaïque »* et le concept *« dépassé »*. Mais il y a, même parmi les libéraux, ceux qui s'interrogent sur des voies nouvelles, *« ne ressuscitant pas la politique des années 80 »*, mais cherchant à stimuler la formation, la recherche et l'innovation. Certains proposent de *« réactiver le Commissariat du Plan »*, voire de *« reconstituer un pôle d'analyse et de concertation »* autour du Plan, de l'industrie et de diverses administrations centrales. A l'extrémité du spectre, un expert suggère même d'en revenir *« aux vieilles recettes »*, *« de recourir à tous les moyens, y compris les plus hypocrites (la normalisation, le protectionnisme et les prêts bonifiés) »*.

RÉDUIRE LE CHÔMAGE

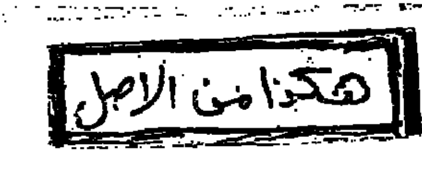
La division au sein du Cercle est plus vive encore s'agissant de l'organisation du marché du travail. Quelques libéraux restent convaincus de la nécessité de supprimer le SMIC. La plupart jugent néanmoins l'objectif politiquement inaccessible et s'en remettent à d'autres méthodes pour accroître la « flexibilité » du marché du travail. La réduction de la durée légale du travail est cependant le sujet sur lequel la polémique est la plus virulente.

Tous les membres du club créé par Jean-Hervé Lorenzi, même les plus proches du PS, rejettent l'idée d'une réduction autoritaire et générale de la durée du travail, sans diminution des salaires. Ensuite, le débat est ouvert. Il y a ceux qui s'y opposent, car ils y voient une nouvelle source d'appauvrissement du pays. Il y a ceux qui y voient réellement l'un des moyens de réduire le chômage. L'un des membres du Club répond, avec quelque rudesse et sans doute une grande franchise, que *« le fait qu'une idée de partage du travail puisse séduire d'autres penseurs que des postulants au concours Lépine est pour moi le signe du profond désarroi intellectuel de la profession des économistes face au chômage »*.

Tenter finalement d'accréditer l'idée qu'il y aurait *« unanimité entre les experts »* autour de la politique économique actuelle, la seule possible, c'est donc soit vouloir interdire le débat, soit tenter de discréditer les économistes. En réalité, les conclusions de notre enquête montrent qu'il n'y a pas un véritable consensus autour de la politique du gouvernement, loin s'en faut. Il n'y a pas non plus unanimité entre experts sur une « autre politique ». S'appuyant tous sur une même discipline, les membres du Cercle des économistes sont finalement chacun porteurs d'une « autre politique».

Les économistes ont sur les politiciens un avantage qui est peut-être aussi un inconvénient : ils ne sont soumis, eux, à aucune contingence partisane, ni à aucune sanction électorale. Totalement irresponsables donc. Aux Etats-Unis, les dirigeants politiques les écoutent pourtant. A la Maison Blanche, une équipe d'économistes – des vrais, pas des technocrates de l'administration – phosphore en permanence au service de l'exécutif. Pourquoi donc, en France, le pouvoir n'écouterait-il pas aussi, un jour, ce que disent les économistes ?

Erik Izraelewicz et Serge Marti



هكذا من الاصل

QUESTIONS	FAMILLES				
	Anti-maastrichtiens	Sociaux-sensibles	Volontaristes	Maastrichtiens conservateurs	Libéraux
MONÉTAIRE Que favoriser : - *une nouvelle baisse des taux courts ?* - *une négociation du taux de change franc / euro ?* - *quelle parité euro / dollar ?* - *la participation de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Espagne à la monnaie unique ?*	■ La France dispose d'un potentiel de baisse des taux d'intérêt à court terme. Les taux réels pourraient revenir à des niveaux nuls ou proches de zéro. L'actuelle parité *« aberrante »* franc-dollar est une contrainte insupportable pour notre économie. Il faut d'urgence une parité franc-euro plus adaptée. Si la future banque centrale européenne devait calquer sa politique *sur celle de la Bundesbank, cet* objectif n'aurait aucune chance d'être atteint. D'où la nécessité d'obtenir la participation de l'Italie et de l'Espagne à la monnaie unique, si elle doit *« malheureusement »* avoir lieu, en attendant une présence britannique *« souhaitable »*. Cela atténue*rait le risque de surévaluation* de l'euro.	■ Oui à une nouvelle baisse des taux d'intérêt à court terme, en France, mais aussi en Allemagne. Il ne faut pas trop chercher à imposer une négociation du taux de change franc/euro. L'idéal pour la compétitivité des entreprises françaises serait une parité euro-dollar correspondant à une parité franc-dollar de 5,40/5,50 F. Il ne faut exclure a priori la participation d'au*cun pays à la monnaie unique*, à condition que tous respectent les critères et un code de bonne conduite (moins rigide que le pacte de stabilité) permettant de surveiller les politiques budgétaires après 1999. On imagine mal la construction européenne sans l'Italie, signataire du traité de Rome. *Tout* faire pour que l'Espagne et la Grande-Bretagne en fassent également partie.	■ Une baisse des taux est possible, *mais elle ne peut être que modérée.* Il faut toutefois se placer en dessous des taux allemands et ne pas craindre de voir fluctuer le taux de change franc/*mark. Une négociation* du taux de change, franc/euro n'est pas nécessaire ; en revanche, la parité euro/dollar est le point-clé. Pour éviter une surévaluation de l'euro, il faut obtenir la participation de *l'Italie*, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne au premier cercle. Cela relancera la croissance en Europe, et donc en France. Les risques que l'unification ne devienne une machine infernale à surévaluer les monnaies du cœur de l'Europe seront alors réduits.	■ Il existe, en France et en Allemagne, une marge supplémentaire de baisse des taux courts d'environ 30 à 40 points de base, ce qui entraînerait une réduction des taux longs et des taux du crédit. Certains, minoritaires, préconisent une négociation du taux de change franc/euro, qui passe par une renégociation du rapport franc/mark, en raison des problèmes structurels que connaît l'*Allemagne. Mais* les parités actuelles correspondent, en gros, aux « fondamentaux ». Le franc pourrait entrer dans l'euro au niveau actuel de l'écu (6,40 F) sur la base de la parité actuelle franc/mark (3,38/3,40 F). La participation de l'Italie et de l'Espagne dans le premier wagon de la monnaie unique est vivement souhaitée.	■ Assouplir la politique monétaire pour que les taux d'intérêt à court terme baissent, pourquoi pas ? Mais ce n'est pas décisif. L'idée d'une négociation sur la parité franc/euro est *« illusoire »*. En revanche, une politique monétaire accommodante au niveau européen devrait pouvoir favoriser un rééquilibrage de la parité franc/dollar. L'entrée de l'Italie et de *l'Espagne est jugée « très souhaitable »* par certains, d'autres préférant celle de la Grande-Bretagne et de son modèle économique. En tout cas, il faut *« rompre avec la fascination du taux de change, qui cache notre impuissance à mettre en œuvre des politiques macro et microéconomiques adaptées »*.
BUDGE[illegible] Faut-il : - *viser une forte réduction des déficits publics ; accepter le pacte de stabilité allemand ?* - *couper dans les dépenses sociales ?* - *réduire les impôts ?*	■ Il ne faut pas tailler dans les dépenses sociales, *mais mettre* un terme à la dérive du système de prescription et de financement des dépenses de santé. Pour les déficits publics, le problème est moins celui du montant que celui du *« comment ? »*. La France ne souffre pas tant d'un excès d'impôts que d'un excès de charges sociales. Il faut donc opérer un transfert des charges sociales vers les impôts et un rééquilibrage de la fiscalité indirecte vers les impôts directs. Tant que la France n'aura pas retrouvé des taux de croissance supérieurs à 3 %, on ne pourra pas réduire les déficits publics. Le pacte Waigel est une manœuvre visant à éliminer certains pays du premier cercle de l'union monétaire. Il doit être combattu.	■ Il faut poursuivre dans la voie de la *réduction des déficits publics*, mais en distinguant celui du budget et ceux des régimes sociaux. En matière budgétaire, laisser une marge de manœuvre aux stabilisateurs économiques, d'où une grande méfiance à l'égard du pacte Waigel (d'autant que les transferts budgétaires seront l'un des seuls instruments de politique économique après l'euro). Avec une croissance de 2,5 % à 3 %, il n'y aurait pas de problème des finances publiques. Réduire les impôts tout en supprimant les exonérations diverses. En ce qui concerne les dépenses sociales, des mesures sont nécessaires pour équilibrer les régimes de retraite sur la durée. On peut faire des économies sur les allocations familiales.	■ La réduction des déficits publics en période de faible croissance est contre-productive. A cet égard, le plan Waigel dit de stabilisation est irréaliste. Sauf dans le cas où il est complété par un accord informel sur la coordination des politiques budgétaires. Rationaliser les dépenses sociales *ne* signifie pas nécessairement les *réduire*. A moins que ces réductions ne soient structurelles et progressives. C'est plutôt le mode de financement qui doit être modifié. Une réduction des impôts est souhaitable, mais une simplification est prioritaire. Retour de la TVA à son taux précédent, réduction des taux de l'impôt sur le revenu et augmentation ou généralisation de la CSG. Il faudrait aussi élargir, même symboliquement, la base des ménages imposables et rééquilibrer le rapport impôts directs/indirects. Il faut aussi réduire les cotisations sociales des employeurs.	■ Il faut réduire la dette et les déficits *publics, peut-être par paliers de 1 %* de PIB par an, de façon régulière et annoncée, afin de passer d'une gestion annuelle à une gestion pluriannuelle. L'idée d'un pacte de stabilité paraît indispensable. Les dépenses de santé sont celles où existe le plus important potentiel de réduction. Deux postes à résorber en priorité : les dépenses d'assurance-maladie et les aides à l'emploi. *La* pression fiscale doit être abaissée de façon visible. Il faut réduire les charges sociales en poursuivant leur fiscalisation, simplifier et harmoniser l'assiette des différents prélèvements, réduire comme prévu le taux marginal maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, mais étendre le nombre d'assujettis et, à terme, ramener le taux normal de la TVA de 20,6 % à 18,6 %. Revoir aussi la fiscalité locale.	■ La réduction du déficit public n'est *pas une fin en soi. Elle* ne doit pas viser à satisfaire les critères de Maastricht ou l'Allemagne, mais permettre d'interrompre l'augmentation insupportable de la dette publique. Elle est surtout l'occasion de redéfinir et de réduire le rôle de l'Etat. Pour certains, la priorité dans une économie *« surfiscalisée »* comme la France doit aller à la réduction des impôts, directs surtout. D'autres privilégient la diminution des dépenses publiques – dépenses sociales notamment. L'objectif : *« réduire moins, mais mieux, le déficit »* par une remise en ordre des dépenses et une profonde réforme de la fiscalité.
SOCIAL Faut-il modifier : - *la durée du temps de travail ?* - *les revenus minima (SMIC, RMI,...) ?* - *les aides à l'emploi ?* - *le partage salaire / profit ?*	■ L'idée d'une réduction du temps de travail pilotée centralement est une *« stupidité historique »*. En France, cette durée est déjà inférieure aux normes internationales et, historique*ment, elle n'a diminué qu'en période* de croissance économique. Pour prétendre créer des emplois, une éventuelle réduction devrait s'accompagner de fortes incitations dont le coût budgétaire pourrait se révéler insupportable. Il faut revoir les régimes d'aide à l'emploi pour permettre un *allègement des charges sur les bas sa*laires et une modification du partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés, afin de viser un retour à l'équilibre entre épargne et investissement.	■ La baisse de la durée du travail ne peut être générale et imposée par la loi. Exception : la loi Robien, qui offre de réels avantages. Au chapitre des aides à l'emploi, il faut baisser les *charges sur le travail peu qualifié*. Quant aux revenus minima, c'est la pierre angulaire de ce qui subsiste de cohésion sociale. Mieux vaut ne pas y toucher. Les minima sociaux doivent être universels. C'est pour cela qu'ils doivent rester bas et ne pas être augmentés. Majorer le SMIC et le salaire *des fonctionnaires sont les deux le*viers du partage de la valeur ajoutée.	■ La réduction de la durée du travail doit s'opérer de manière facultative et négociée, branche par branche, entreprise par entreprise, sans exclure une compensation salariale limitée. *Seule certitude : pas de maintien à* 100 % du salaire. On peut aussi favoriser le travail à mi-temps, notamment dans la fonction publique. Il ne faut pas toucher aux conditions d'obtention des revenus minima (SMIC, RMI), mais réfléchir à l'activation des dépenses passives du chômage. Une sim*plification des aides à l'emploi s'im*pose, ainsi qu'une forte réduction des charges sur les bas salaires. Le partage de la valeur ajoutée est très important : il faut redistribuer aux salariés les gains de productivité.	■ On peut envisager trois scénarios sur la durée du travail : réduction, stabilité, voire allongement. L'éventualité d'une réduction, qui suppose partage du travail et de la valeur ajoutée, *passe par des accords de branche ou* d'entreprise de façon à l'adapter aux conditions du marché. Pas de réduction autoritaire par une loi. Il faut modifier les conditions d'obtention des revenus minima, sans supprimer nécessairement le SMIC et le RMI, mais en favorisant les incitations à la réin*sertion. De même, une réduction du* montant total des aides à l'emploi *s'impose*, en concentrant l'effort sur les jeunes et sur les mesures pour lesquelles les effets de substitution sont les plus faibles.	■ *« On ne partage pas la valeur ajoutée par décret » :* la réduction de la durée du travail ne doit pas résulter d'une diminution autoritaire de la durée légale, mais éventuelle*ment d'une négociation, entreprise* par entreprise. La création d'emplois passe davantage par un développement du temps partiel et par un assouplissement du droit du travail. Le marché reste le maître pour la fixation des salaires. Certains préconisent une suppression totale du *SMIC, d'autres, plus nombreux*, quelques aménagements. En tous cas, il faut améliorer les revenus relatifs du travail par rapport aux revenus d'inactivité, par un contrôle plus strict du RMI notamment.
RÔLE DE [illegible] *Faut-il privilégier :* - *une politique industrielle nationale ?* - *une dérèglementation des services publics ?* - *des investissements d'infrastructures et de services collectifs ?* - *un nouveau financement des systèmes de santé et de retraite ?*	■ Une politique industrielle est souhaitable. Aujourd'hui, elle consiste en mesures d'accompagnement des activités économiques plutôt qu'en une intervention directe. Il faut un mécanisme hybride, fait d'incitations de caractère public et de mécanismes de marché. La pratique européenne actuelle privilégie la logique du marché, contraire aux intérêts réels de la construction européenne. L'Etat a un rôle à jouer au niveau des infrastructures. Pour les dépenses de santé, il faut revoir les rapports entre les trois acteurs du système : patients-prescripteurs-organismes d'assurance. Quant aux régimes de retraite, leurs déséquilibres résultent surtout de la mauvaise gestion des transferts entre actifs et inactifs.	■ La politique industrielle peut être utile si elle est rare. Continuer à désengager l'Etat de la banque, des assurances, des transports et des télécommunications et se concentrer sur quelques enjeux : nucléaire, électronique, espace. *Ce concept doit être re*pensé en raison d'un nouveau contexte (moins de secteur public, davantage d'interventions bruxelloises). Quant aux mécanismes de financement des systèmes de santé, ce n'est pas l'essentiel. Il faut surtout introduire des règles de gestion et des contraintes d'efficacité. Prendre les mesures nécessaires afin que l'équilibre financier des régimes soit atteint pour une croissance de 2 %, malgré le vieillissement démographique, permettrait de rétablir l'équilibre des dépenses sociales.	■ Certaines vieilles recettes de politique industrielle mériteraient d'être remises au goût du jour. La force industrielle d'un pays repose sur l'articulation entre les grands centres de recherche et les entreprises à vocation *mondiale. Elle passe par l'aide au dé*veloppement des marchés naissants, l'aide au financement d'entreprises, le transfert des technologies à partir des centres de recherche. Les entreprises du secteur public doivent être incitées à moderniser leur gestion pour mieux faire face aux lois du marché. Pour ce qui est du financement des dépenses sociales, il faut choisir entre rationner la dépense de santé ou faire passer une partie de cette dépense par le privé. Une part de capitalisation pourrait être introduite dans le système des retraites.	■ Le concept de politique industrielle est dépassé, sauf en matière de recherche et de développement, et à condition qu'elle résulte d'une concertation européenne. En revanche, l'Etat doit rester vigilant pour *ce qui concerne le respect des règles* de la concurrence. Une politique industrielle est d'abord une politique capitalistique qui vise à renforcer la rentabilité et les fonds propres des entreprises françaises. C'est ensuite une politique de soutien à l'expansion internationale. La déréglementation des services publics dans le secteur concurrentiel doit se poursuivre en conformité avec les directives de la Commission européenne. Pour les autres services publics, l'ajustement concerne *moins* le statut que le fonctionnement de ces services publics.	■ La poursuite des privatisations et de la dérégulation – qui est aussi parfois re-régulation – favorisera la reprise de la croissance. Mauvais investisseur et piètre gestionnaire, l'Etat doit se retirer de certains ser*vices publics condamnés à la concur*rence. L'investissement dans des infrastructures publiques peut être utile, à condition qu'il soit rentable et réponde à un besoin (comme l'éducation). La politique industrielle, jugée *« archaïque » a priori*, peut néanmoins aider à la reprise si elle est recentrée sur la technologie et l'aide à l'innovation. Le développement des fonds de pension doit permettre de renforcer les capitaux propres des entreprises.

Les mesures à prendre dans l'immédiat

▼ Faut-il réviser le traité de Maastricht ? Comment sortir la France du marasme ?

La question d'une éventuelle révision du traité de Maastricht divise quelque peu les volontaristes, qui estiment, pour la plupart, que la France est déjà dans la pire des situations, celle de l'attente. Certains d'entre eux trouvent toutefois préférable d'adapter les conditions du traité au calendrier que l'inverse. D'autres proposent de s'inspirer des circonstances qui ont entouré la dévaluation Rueff de 1957 (en partenariat et dans la plus grande discrétion).

La conviction des anti-maastrichtiens est établie une fois pour toutes : il y a peu de chances que l'Europe acquière, dans les vingt prochaines années, les caractéristiques d'une zone monétaire optimale. Le traité constitue donc une erreur économique majeure, dont la France n'a pas fini de payer le prix. Dans l'immédiat, les anti-maastrichtiens souhaitent renégocier les conditions du traité et, notamment, le plan de stabilisation prôné par l'Allemagne, quitte à ce qu'une crise s'ouvre avec ce pays.

Dans le camp des libéraux, c'est un peu *la confusion : certains* pensent qu'il est inutile de réviser conditions et calendrier, car la monnaie unique se fera, quoi qu'il arrive. Pour d'autres, le calendrier doit être tenu, même si cela passe par un assouplissement des critères. Les derniers, enfin, suggèrent de revoir et le calendrier et les critères.

Flottement identique chez les sociaux-sensibles. Certains ne souhaitent pas de révision, d'autres prônent une approche souple de l'union monétaire, surtout sur les critères.

Enfin, les maastrichtiens conservateurs sont convaincus qu'il serait suicidaire de revoir le calendrier pour intégrer la Grande-Bretagne. La crédibilité du *projet européen en sortirait* dynamitée, à l'intérieur comme à l'extérieur. La date du 1er janvier 1999 pour l'euro doit donc être maintenue, coûte que coûte. Rien ne sert de revoir les critères de convergence non plus, puisque le traité autorise des marges d'appréciation sur les critères de finances publiques (dette et déficit *publics). En résumé, un équilibre* doit être trouvé entre le passage à la monnaie unique pour trois ou quatre pays et une interprétation laxiste qui consisterait à admettre douze ou treize devises presque sans conditions.

Pour sortir la France du marasme, les suggestions sont très variées. Les volontaristes prônent une réduction des charges sur les bas salaires, une baisse des taux courts français en liaison avec les taux allemands, une réduction de la durée du travail pour faciliter un meilleur partage avec les chômeurs. Eventuellement, une réforme du système fiscal.

Les anti-maastrichtiens exigent qu'on dissocie le franc du mark, et qu'on impose à la Banque de France de défendre l'emploi autant que la monnaie. Ils souhaitent une forte baisse des taux d'intérêt, associée à une réduction des charges pesant sur les bas salaires, ainsi qu'une relance de la *croissance par de grands travaux* d'infrastructures au niveau européen.

Bien entendu, les libéraux veulent libéraliser. Tous les marchés doivent y passer, y compris (et en particulier) celui du travail. A cet égard, toutes les nuances sont permises : allégement des charges sociales, suppression du *SMIC, réduction des revenus* d'inactivité. Sur le plan fiscal, le moins d'Etat passe par une diminution rapide et massive des impôts directs et des dépenses publiques. Quant aux grands régimes sociaux, ils doivent être *reconfigurés à la baisse* en y introduisant autant que possible de la concurrence (fonds de pension, sécurité sociale privée...).

Les maastrichtiens conservateurs sont d'accord avec l'idée qu'une libéralisation progressive du marché du travail s'impose avec, en parallèle, un affinement du traitement actuel du chômage. Ils souhaitent aussi la baisse des taux à court terme, même s'il faut, pour cela, agir sans l'Allemagne. Ils réclament enfin qu'un débat franco-allemand permette d'éclairer la situation et la stratégie européenne de la France et de poser clairement la question de la convergence.

Les sociaux-sensibles prônent le *transfert sur la CSG (contribution* sociale généralisée) de toutes les cotisations sociales. Ils prennent en considération la proposition Rocard d'abaisser les charges sociales des entreprises qui passent aux 32 heures et une baisse des taux d'intérêt courts. Enfin, une meilleure maîtrise des dépenses de santé n'est pas à négliger.

Créer le monde de demain, c'est le projet du nouvel opérateur des télécommunications.

Ingénieurs transmission

CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français. Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort. Le 1er janvier 1998, c'est sur la téléphone fixe que CEGETEL prendra une autre dimension. Pour être à l'heure à ce rendez-vous, **CEGETEL LONGUE DISTANCE** constitue dès aujourd'hui ses propres équipes.

Système - réf. FB/12/04

Pour le réseau de transmission, vous définissez les choix techniques fondamentaux en matière d'architecture, de matériel et de système de gestion. Vous participez à la sélection et assurez le suivi des fournisseurs.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée chez un constructeur télécom et de bonnes connaissances en SDH et/ou faisceaux hertziens.

Validation - réf. FB/12/05

Vous mettez en place la méthodologie de recette et validez les réceptions d'équipements de transmission.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée dans une fonction similaire acquise chez un constructeur télécom et/ou en laboratoire d'homologation.

Support exploitation - réf. FB/12/06

Pour le réseau de transmission, vous élaborez la méthodologie d'exploitation/maintenance, vous suivez sa mise en oeuvre en étroite collaboration avec les services concernés et vous assurez également le suivi de la qualité du réseau.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée en exploitation dans le secteur des télécoms.

Vous êtes prêt à créer le monde de demain, adressez-nous dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous référence choisie à **CEGETEL LONGUE DISTANCE**, Direction des Ressources Humaines, Tour Esplanade, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

CEGETEL

MEDIA SYSTEM - Photogram-Stone



Nous étoffons nos services techniques par l'intégration d' :

Un responsable des Services DATA

(réf. AB/16)

Ingénieur Télécom, vous disposez d'une solide expérience Réseau. Vous prenez la responsabilité du réseau et de la mise en place des Services DATA.

Ingénieurs Système - UNIX

(réf. AB/10)

Vous êtes Bac + 5, ingénieur Télécom ou équivalent et vous avez une expérience significative en développement de logiciels orientés Télécom.

La connaissance des protocoles de communication du type TCP/IP... est nécessaire.

Analystes-programmeurs - UNIX

(réf. AB/11)

Vous avez pour mission le développement des projets orientés systèmes et télécom sous unix (SCO, Open serveur, DG-UX...).

Bac + 4, si possible de formation Télécom, vous maîtrisez UNIX et les protocoles de communication de type TCP/IP.

Ces postes sont basés en région parisienne. Vous êtes entreprenant, disponible et à la recherche d'une entreprise qui vous fera bénéficier de moyens matériels et financiers très importants. ...Tout est donc à réaliser.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) à : TRIODE - 28, rue de la République 69002 Lyon



Chaque jour, nous nous dépassons pour nos clients. Raison de plus pour vous donner envie de vous dépasser.

L'emploi dans l'informatique se limite souvent au recrutement de compétences, la performance d'une SSII à sa capacité à fournir des compétences. Pas étonnant que rien ne ressemble plus à une SSII qu'une SSII, à un informaticien qu'un informaticien. Au-delà de la technologie, nos clients veulent de vrais partenaires capables de les comprendre, de les accompagner. Notre différence, nous la puisons dans le talent de nos 700 collaborateurs, véritables ambassadeurs d'une culture client forte où chacun s'épanouit en privilégiant la satisfaction de notre clientèle composée de grands comptes de l'industrie et du tertiaire.
Si vous pensez que votre personnalité, votre sens du client sont aussi importants que vos compétences, ce poste peut vous convenir.

▶ Directeurs d'agence

Dans le cadre du développement de notre filiale spécialisée dans les prestations intellectuelles, *nous proposons des opportunités à des directeurs d'agence à fort potentiel.*
Vous aurez pour mission de développer votre portefeuille de clients (constitué de grands comptes industriels en télécommunications, aéronautique, transport...) et d'assurer le recrutement et le suivi d'une équipe d'ingénieurs. En fonction de votre expérience vous aurez la responsabilité du management d'un ou de plusieurs ingénieurs commerciaux. Vous bénéficierez d'une structure de qualité, d'un environnement porteur et d'une évolution rapide vers la gestion d'un centre de profit.

De formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieurs), vous disposez d'une expérience de 5 à 10 ans *dans la vente de prestations intellectuelles auprès de grands comptes industriels et vous possédez de réelles* aptitudes pour le management et l'encadrement.
Vous souhaitez intégrer une société ambitieuse où vous pourrez donner libre cours à vos talents, alors rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM 651 DA à ALTEN, Direction des Ressources Humaines, 119-121 Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.

ALTEN

Dépasser la technologie

Guillaume Tell

Notre groupe occupe une position de leader mondial dans le domaine de la conception et de la construction de matériel ferroviaire. L'Etablissement CIMT (1100 personnes), basé à Petite-Forêt - proximité Valenciennes (59) - est spécialisé dans la réalisation de véhicules destinés aux transports urbains et suburbains.
Nous renforçons notre structure et recherchons un

Ingénieur CAO-DAO

Vous prendrez en charge, au sein de la Direction Projets et *Technique, le développement de l'outil* CAO-DAO *dans la* fonction études.

Vous poursuivrez la *mise* en oeuvre de Catia dans le service sous les aspects logiciels et matériels, ainsi que le déploiement de l'ensemble des filières technologiques potentielles de l'outil. Vous assurerez également la formation et l'assistance techniques *nécessaires aux ingénieurs et techniciens utilisateurs.* Vous serez responsable des investissements liés à l'outil CAO ; enfin, vous participerez aux actions de développement au niveau de la Division Transport.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience dans une fonction similaire, acquise sous les aspects logiciel (Catia) et *matériel. Vos compétences techniques, votre sens du terrain et de* bonnes capacités relationnelles ainsi que la pratique de l'anglais vous seront indispensables pour mener à bien votre *mission.*



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CAO à notre service recrutement : Etablissement CIMT - rue Jacquard - BP 45 - 59494 Petite Forêt - Fax : 03 27 14 16 88.



MEDIAPA FOTOGRAM-STONE

Consultants SAP R2/R3

Altran est leader du Conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes : 39 % de croissance et 1,4 Md de Francs de CA prévu en 1996. Partenaire de plus de 250 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de réelles opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. LMDE-297 à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 boulevard Gouvion-St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

PARTENAIRE SAP

Partenaire SAP depuis 1990, Altran est un acteur majeur de l'intégration du système SAP R2/R3 dont nous avons acquis une maîtrise de haut niveau.

COMPÉTENCES

Le centre de compétences Altran SAP conseille et assiste les industries européennes dans la mise en oeuvre du progiciel SAP dans le domaine de la *gestion financière, gestion commerciale,* gestion de production...

L'offre Altran SAP se démarque par sa maîtrise des grands projets, son savoir-faire des grands secteurs industriels et complète sa démarche par une prestation unique sur les performances des entreprises en Productivité et Qualité.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 2 à 5 ans dans les métiers informatiques et progiciel SAP, et acquis la connaissance d'une compétence fonctionnelle (finance, gestion commerciale, *gestion de production...*).

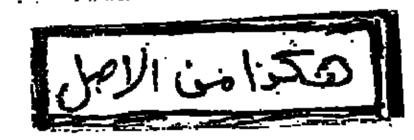
Vous souhaitez valoriser votre expérience ?

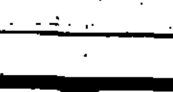
Nous vous proposons d'intervenir sur des projets d'envergure en vous appuyant sur la solide et constante formation assurée par Altran SAP.

→ http://www.altran.fr



Les ingénieurs de l'innovation





LIVRES

Le capital dans tous ses états

par Philippe Arnaud

LA PLANÈTE CAPITAL
de Lowell Bryan et Diana Farrel.
Editions Village Mondial, 320 p., 238 F.

La mondialisation des marchés de capitaux menace-t-elle les Etats ? La réponse ne peut-être que positive une fois refermée la dernière page de l'ouvrage de Lowell Bryan et Diana Farrell, membres du cabinet de consultants internationaux McKinsey. Passons vite sur l'apologétique du marché planétaire, qui séduira difficilement de ce côté-ci de l'Atlantique. L'intérêt de ce livre est de fournir un certain nombre d'informations intéressantes sur cette nébuleuse qu'est la spéculation internationale. Le développement de la « bulle » financière y est bien expliqué, et son « mystère » analysé.

Tout commence au début des années 80, lorsque le stock de liquidités mondiales se met à augmenter beaucoup plus vite que l'épargne réelle. Comment une telle chose est-elle possible ? La science économique n'enseigne-t-elle pas que l'épargne doit être, dans tous les cas, égale à l'investissement ? D'où vient la différence, sinon d'un accroissement colossal de l'endettement de tous les agents économiques ? C'est le développement du marché international des capitaux, expliquent les auteurs, qui a libéré les plafonds d'endettement traditionnellement admis jusque-là.

Deux évolutions techniques majeures sont à l'origine de cette explosion du fiduciaire.

1) Le développement extraordinaire, en vingt ans, de l'informatique et des communications. L'arbitrage, par exemple, procédure permettant de tirer parti des différences de prix d'une place à l'autre, a connu un prodigieux essor lorsqu'il a été possible d'effectuer des opérations complexes, portant sur des milliards de dollars, en une fraction de seconde.

2) La « titrisation », c'est-à-dire l'émission de « papier » ou encore de valeurs mobilières, par les entreprises, en remplacement des prêts bancaires. On comprend ainsi comment l'émission accélérée de « papier » a pu favoriser le développement de la « bulle ». En rendant les entreprises capables de créer leur propre « monnaie », on a permis à celles-ci de s'émanciper de la double tutelle de l'Etat et des banques. Les freins traditionnels à la création de liquidités n'existant plus, le stock financier mondial a été multiplié par quatre entre 1980 et 1994. Il dépasse aujourd'hui les 40 000 milliards de dollars – vingt-sept fois le PIB de la France. Encore ce chiffre en valeur absolue ne signifie-t-il pas grand-chose. Sur ces 40 000 milliards de dollars, les capitaux flottants, ces fonds nomades qui se déplacent d'une place à l'autre, représentent une proportion importante, difficilement chiffrable avec précision. On sait que le volume de transactions du seul marché des changes est de l'ordre de 1 000 milliards de dollars *par jour !*

On cherchera vainement dans ce livre un point critique sur la spéculation. Il se pourrait bien, après tout, que nous soyons entrés d'ores et déjà dans une ère nouvelle du capitalisme. Un temps où des outils extrêmement sophistiqués et des procédures ultraraffinées dictent ~~leur comportement aux différents acteurs économiques.~~

Cet univers proliférant d'ordres autonomes, compartimentés, obéissant aux mêmes *stimuli*, à la même logique, a certes de quoi inquiéter. La mésaventure arrivée au président de la Fed, Alan Greenspan, qui, parlant début décembre de *« l'expérience irrationnelle »* des marchés, a provoqué une joyeuse panique boursière, ne peut que renforcer ce sentiment.

« Nous allons vers des temps troublés », prédisent d'ailleurs les auteurs. Les Etats-nations devront se résoudre à réduire des avantages sociaux jugés *« insupportables »*. Le capitalisme planétaire risque donc de se construire *« au détriment des vastes classes moyennes »*. La profession de foi enthousiaste dans le capitalisme libéral se termine par une vision de l'avenir franchement sombre.

PARUTIONS

● RÉVOLUTION CHEZ LES PATRONS ? L'ENTREPRISE CITOYENNE, de Jacques Dermagne
Jacques Dermagne, vice-président du CNPF, a écrit ce livre à partir de trois idées simples. La première est que nous vivons tous de l'économie ouverte et marchande. La seconde est que celle-ci n'est pas viable sans profit des entreprises. La troisième est que la communauté patronale n'a aucune chance de faire partager les deux premières idées si elle se désintéresse des victimes des plans sociaux et des restructurations. Ce livre d'un patron humaniste est d'abord destiné à ses pairs, auxquels il veut faire comprendre qu'ils sont responsables de la prospérité de la société au-delà de leur compte d'exploitation.
Parce que l'entreprise ne peut demeurer un îlot de prospérité au milieu d'un océan d'exclusion et de pauvreté, Jacques Dermagne invite les patrons à retrousser leurs manches et prouve que l'entreprise peut devenir un acteur efficace dans la cité. (Bayard Editions, « Economie-Société », 222 p., 130 F.)

● LA MONNAIE, de Dov Zérah
Ecrit par un homme qui a fait l'essentiel de sa carrière au Trésor, cet ouvrage s'emploie à éclaircir les problèmes monétaires. Quelles sont les fonctions de la monnaie ? Quelle est sa place dans les grandes théories économiques ? Quels sont les mécanismes de la création monétaire ? Du FMI à la monnaie unique, cet exposé précis, mais parfois aride, montre les différentes facettes de la monnaie. (Le Livre de poche, « Références », 219 p., 44 F.)

● SCÉNARIOS DE LA MONDIALISATION
Le Monde diplomatique a consacré à la mondialisation le dernier numéro de la collection trimestrielle « Manière de voir ». Le libéralisme, les marchés financiers, la pensée unique sont sur le gril. Mais il subsiste en France, comme ailleurs, des alternatives. Un sursaut républicain s'impose ! (« Scénarios de la mondialisation », *Le Monde diplomatique*, « Manière de voir » nº 32, 98 p., 45 F.)

● IMAGES ÉCONOMIQUES DU MONDE 1996-1997
Une somme consacrée à l'économie mondiale qui ouvre sur l'essentiel, à savoir les hommes (et les femmes, bien sûr) qui sont au centre de l'activité de production et d'échange. La démographie, la santé, la mortalité sont traités à l'égal des problèmes énergétiques ou industriels. Tout le livre est d'ailleurs bâti ainsi : il part du particulier pour aboutir au général : les hommes donc, puis les productions de biens et de services, les grands ensembles régionaux et les pays. Le tout est précis et agréable à lire. (Sedes, 420 p., 135 F.)

● LE SOUS-DÉVELOPPEMENT, de Sylvie Brunel
Après la réédition, en juin 1996, du désormais classique *Tiers monde*, d'Edmond Jouve, les Presses universitaires de France annoncent un nouveau *« Que sais-je ? »*, consacré au sous-développement. Son auteur, spécialiste de la question, fait le point et rappelle que la croissance économique n'est pas le développement. (PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 40 F.)

La Russie, eldorado des placements à risque

par Nathalie Ricœur-Nicolaï

Retour spectaculaire sur la scène internationale pour la Russie. Sa première émission d'euro-obligations vient d'être placée avec succès, pour un montant et une échéance largement supérieurs aux attentes initiales, et ce, à un prix très raisonnable. Les opérateurs des marchés financiers internationaux font par ailleurs pression afin que s'ouvre à eux, et sans restriction, le marché des bons du Trésor russes. Enfin, la Russie, à peine sortie du rééchelonnement de sa propre dette, se porte candidate à l'adhésion au Club de Paris – cercle très fermé des pays créanciers.

L'accueil favorable réservé par les marchés internationaux à la Russie lors de sa première émission n'est pas le seul fruit des efforts de stabilisation monétaire ou des espoirs de stabilisation politique suscités par le succès de l'opération de Boris Eltsine. Ces éléments auraient peu pesé si le contexte financier international n'était pas propice à une réorientation de flux financiers vers des marchés *« de plus en plus risqués »*. En effet, la baisse généralisée des taux d'intérêt dans le monde pousse vers un développement rapide des placements sur des produits laissant espérer des rendements élevés. Or ces rendements ne peuvent être obtenus que lorsque le produit intègre une prime de risque importante, prix à payer pour l'emprunteur afin de compenser l'existence d'une probabilité de non-remboursement.

Si, jusqu'à très récemment, il était encore aisé de bénéficier de primes de risque élevées sur les marchés de la dette des pays émergents, celles-ci se sont fortement abaissées au cours de l'année 1996, encourageant la recherche de produits encore moins sûrs : les émissions d'entreprises ou de banques privées des pays émergents ou les émissions des nouveaux Etats emprunteurs tels que la Russie.

Il y aurait beaucoup à dire sur le risque de crise financière inhérent au comportement des marchés financiers vis-à-vis des pays émergents. Mais là n'est pas le propos. En ce qui concerne la seule Russie, mentionnons simplement qu'une forme *« d'aveuglement volontaire »* a présidé à l'évaluation de la prime de risque. En septembre 1996, les grandes agences de notation avaient accordé à la Russie un rating étonnamment favorable, au motif que le Fonds monétaire international (FMI) pouvait agir en prêteur de dernier ressort et était susceptible d'infléchir la politique économique russe, dans le cadre d'un accord portant sur 10 milliards de dollars sur trois ans. Le risque ~~russe avait alors été porté au même niveau que~~ celui du Mexique et des Philippines, et à un niveau inférieur à celui de l'Argentine et du Brésil. Peu de temps après, le FMI a suspendu, à deux reprises, le versement mensuel de son prêt, en raison de la situation fiscale catastrophique du pays, sans que cela n'ait le moindre effet. Finalement, le retour sur les marchés internationaux de capitaux s'est effectué à des conditions meilleures que celles qui avaient été initialement envisagées. Elément qui ne manquera pas de contrarier l'influence du FMI sur les autorités russes.

Un « aveuglement volontaire » des marchés financiers a aidé au succès de la première émission d'euro-obligations russes

Ce type d'investissement est donc essentiellement spéculatif. Un pays comme la Russie peut, certes, en espérer une marge de manœuvre supplémentaire dans le financement de son déficit budgétaire, mais d'une manière non récurrente et dans des proportions insuffisantes. Jugeons un peu : l'émission obligataire internationale de la Russie portait sur 1 milliard de dollars, à comparer aux 50 milliards d'emprunts obligataires internationaux émis par l'ensemble des pays émergents au premier semestre 1996. Le volume des bons du Trésor russe, qui assurent la quasi-intégralité du financement du déficit budgétaire, excède 25 milliards de dollars (soit 8 % du PIB), et près de 1 milliard de dollars de nouveaux bons à trois ou six mois sont émis chaque semaine. Ce volume important reste cependant largement inférieur aux besoins, puisque l'Etat russe procède depuis plusieurs années à une séquestration de ses dépenses, faute de moyens (impayés de salaires dans la sphère publique, en particulier) !

Pour le moment, le placement des bons du Trésor russes s'effectue auprès des banques locales, les modalités d'investissement des non-résidents restant restrictives et peu avantageuses. Le haut niveau de taux d'intérêt servis sur ces bons garantit la survie d'une large proportion du secteur bancaire, tout en creusant ~~indéfiniment le déficit budgétaire : pour l'année~~ 1996, le déficit budgétaire russe est estimé à 8 % du PIB, dont 4,3 % vont au paiement des intérêts sur les bons du Trésor. Une ouverture plus large aux non-résidents comme la présence de financements alternatifs par le biais d'euro-obligations auront certes, dans un premier temps, comme effet de diminuer le niveau des taux d'intérêt. Mais peut-on raisonnablement être optimiste quant à la solidité d'un tel marché, si le risque lui-même ne diminue pas ?

Si l'on s'en tient à un horizon de court terme, les perspectives de l'économie russe sont loin d'être rassurantes. Après avoir vu son niveau de production réduit de plus d'un tiers depuis 1992, l'économie russe accuse encore une récession estimée à 5 % cette année. Le niveau d'investissement brut a chuté de 75 % depuis 1992 et est encore en baisse cette année. La sphère productive est désertée par les agents, de sorte que le marché des biens de consommation est à présent alimenté pour plus de la moitié par des produits étrangers. La production énergétique, qui assure quelque 40 % des exportations russes, est à son tour en diminution. Dans ces conditions, et même en faisant le pari d'une meilleure couverture fiscale, le plus dur reste à venir pour le budget de l'Etat.

La Russie se distingue des marchés émergents dans la mesure où, contrairement à ces derniers, son développement financer ne se met pas au service de la croissance. Dès lors, les paris financiers à court terme y sont de mauvais risques ; le seul bon pari, pour les Russes, comme pour les non-résidents, étant celui de l'économie réelle. Ainsi, s'il faut à tout prix restaurer la crédibilité de la Russie, c'est en tant que marché gigantesque, aux potentiels considérables... à moyen terme.

Cet horizon n'est pas celui des banques russes, que les rendements obtenus grâce aux bons d'Etat, ajoutés aux problèmes d'appréciation du risque de défaut, ont éloignées de leur vocation de distribution de crédits au secteur productif. Il ne peut être celui de l'Etat russe, dont les dépenses sont contractées au-delà du soutenable. Il ne pourrait être rapidement celui du marché des actions, encore trop étroit pour ne pas être spéculatif. Il n'est pas non plus dans la logique actuelle des marchés obligataires internationaux. Pour une économie de cette échelle, c'est dans un véritable engagement financier (investissements directs, financements de projets...) auprès du secteur productif russe que réside la clé.

Nathalie Ricœur-Nicolaï est économiste à la Caisse des dépôts et consignations.

Le véritable poids des prélèvements obligatoires

par Rémy Prud'homme

Un débat politique légitime, qui recoupe assez largement le débat droite-gauche, s'engage sur le poids des prélèvements obligatoires en France. D'un côté, il y a ceux qui considèrent (avec Alain Juppé) que ces prélèvements sont déjà trop lourds et que, pour les réduire, il importe de diminuer le poids des dépenses publiques. De l'autre côté, il y a ceux qui disent (ils sont plutôt dans l'opposition) qu'il est urgent, précisément parce que la période est difficile, d'augmenter les dépenses publiques et donc les prélèvements obligatoires. On ne cherchera pas ici à intervenir dans ce débat complexe, mais à réfléchir sur la notion, faussement simple, de poids des prélèvements obligatoires. Ce poids, que les uns veulent réduire et les autres augmenter, quel est-il ?

Il est généralement défini comme le rapport des prélèvements obligatoires au PIB (produit intérieur brut). En 1994, selon la comptabilité nationale, ce ratio était de 44,2 %, inférieur au chiffre de 1987, mais supérieur aux chiffres de la période 1988-1992. Ce ratio est-il significatif ? Le problème ne concerne pas tant le numérateur, les prélèvements, que le dénominateur, le PIB. Les prélèvements obligatoires sont les impôts prélevés par les administrations (Etat, administrations publiques locales, Communauté économique européenne) et les cotisations sociales effectives. En 1994, ils s'élevaient à près de 3 300 milliards de francs. Doit-on rapporter ce montant au PIB, qui était, en 1994, d'environ *7 400 milliards ?*

Le PIB est une mesure de l'activité économique d'un pays au cours d'une année. C'est une notion assez récente, qui date de la dernière guerre, et qui est directement inspirée de la pensée de Keynes. L'activité d'un pays comme la France est formidablement complexe, et on ne l'exprime avec un seul chiffre qu'au moyen de conventions nécessairement réductrices et arbitraires, et donc discutables. Les conventions utilisées font l'objet d'accords internationaux, qui facilitent les comparaisons entre pays. Le chiffre du PIB reflète assez bien la quantité de biens et de services produite dans un pays et mise à la disposition de ses résidents. Les évolutions de ce chiffre au cours du temps reflètent encore mieux les variations de cette quantité. La croissance, la fameuse croissance, c'est la croissance du PIB, et elle est un indicateur fidèle de l'amélioration ou de la détérioration de l'économie. En rapportant les prélèvements au PIB, on suggère qu'il y a dans le pays considéré une certaine activité économique (mesurée par le PIB) dont les administrations prélèvent une partie, 44,2 % dans le cas de la France. Cette présentation est trompeuse. En réalité, les 7 400 milliards du PIB ne se rapportent pas tous à une activité susceptible de contribuer aux dépenses des administrations. Pour deux raisons principales.

La première est que le PIB comporte une partie appelée « non marchande », qui reflète pour l'essentiel l'activité des administrations. Ce PIB non marchand, qui s'élève à un peu moins de 1 300 milliards, correspond principalement aux salaires et aux cotisations sociales des employés des administrations, et mesure leur contribution à l'activité économique. Cette contribution est bien réelle, et très utile. Mais elle ne peut pas se financer elle-même. Le prélèvement qui finance le secteur non marchand ne peut guère s'effectuer que sur la richesse produite par le secteur marchand. Il y a donc quelque abus à le rapporter au PIB total.

En France, le « public » prélève et redistribue près des deux tiers de la richesse produite par le « privé »

La seconde est que le PIB comprend l'amortissement du stock de capital utilisé. C'est une donnée « brute » et qui se donne comme telle *(le « B » de PIB signifie « brut »). Pour produire* de la richesse, on utilise du capital (de plus en plus d'ailleurs). Au cours d'une année, ce capital se détériore, s'use, se consume : c'est cette *usure que l'on nomme amortissement. Quel est* son montant ? Il est très difficile de l'estimer. Les comptables nationaux avancent un chiffre voisin de 1 000 milliards. Mais ils savent que leur chiffre est discutable. Cette incertitude sur l'évaluation des amortissements est d'ailleurs la raison pour laquelle on utilise généralement la notion de produit brut. Pour beaucoup d'usages, et notamment pour l'analyse des évolutions, cela n'est pas trop gênant : on peut peser juste avec une balance fausse. Mais pour évaluer le poids des prélèvements obligatoires, cela est fâcheux. Le produit consommable, ou investissable, ou encore prélevable, c'est le produit net, pas le produit brut. Les amortissements sont une fausse richesse, dans laquelle les administrations, comme les autres agents économiques d'ailleurs, ne peuvent pas puiser.

Les prélèvements obligatoires devraient donc être rapportés au PIB diminué du produit non marchand et des amortissements, c'est-à-dire à un produit marchand net, qui définit mieux la richesse produite par les activités marchandes, et dans laquelle les administrations peuvent effectivement prélever quelque chose. En 1994, ce produit marchand net était d'un peu plus de 5 200 milliards. Les prélèvements obligatoires représentent 63,3 % de ce montant.

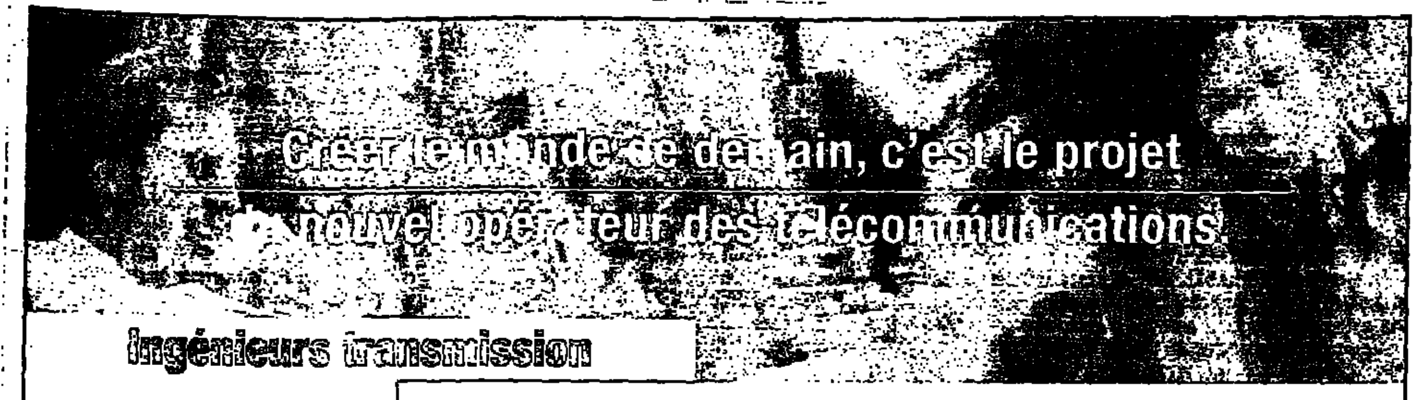
On pourrait utiliser une autre approche, et prendre comme dénominateur de notre ratio les revenus des ménages : revenus du travail (salaires), revenus du capital (intérêts, dividendes, loyers) et revenus mixtes (revenu des entreprises individuelles), dont on déduit l'amortissement du capital fixe détenu par les ménages. Ces revenus (le terme technique est : revenu primaire net des ménages) mesurent la production, comme le coût des facteurs de production. Le chiffre obtenu est aussi un bon indicateur de la richesse dans laquelle les administrations peuvent « prélever » des ressources. Il se trouve qu'en 1994, ce chiffre était également voisin de 5 200 milliards. Il permet de définir ainsi un « poids des prélèvement » de 62,9 %.

Ce ratio de 63 % obtenu pour la France de 1994 est sûrement plus représentatif que celui de 44 % généralement utilisé, qui n'a guère pour lui que la force de l'habitude. De plus, le ratio proposé augmente plus vite que le ratio traditionnel. Car le produit non marchand, ainsi que les amortissements, augmentent plus vite que le PIB. Non seulement la mesure habituelle sous-estime le poids des prélèvements obligatoires, mais elle sous-estime l'augmentation de ce poids au fil des ans.

Le « public » prélève et redistribue ainsi près des deux tiers de la richesse produite par le « privé». Ce n'est pas nécessairement trop. Mais ce n'est pas rien non plus. Nous sommes bien loin de ce que beaucoup présentent comme *« un modèle de société fondé sur l'économisme, le libéralisme intégral, le totalitarisme des marché et la tyrannie de la mondialisation »*. Un peu de mesure, dans les deux sens du terme, s'il vous plaît.

Rémy Prud'homme est professeur à l'université Paris-XII.

Secteurs de Pointe - Informa



CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français. Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort. Le 1er janvier 1998, c'est sur la téléphonie fixe que CEGETEL prendra une autre dimension. Pour être à l'heure à ce rendez-vous, CEGETEL LONGUE DISTANCE constitue dès aujourd'hui ses propres équipes.

Système - réf. FB/12/04

Pour le réseau de transmission, vous définissez les choix techniques fondamentaux en matière d'architecture, de matériel et de système de gestion. Vous participez à la sélection et assurez le suivi des fournisseurs.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée chez un constructeur télécom et de bonnes connaissances en SDH et/ou faisceaux hertziens.

Validation - réf. FB/12/05

Vous mettez en place la méthodologie de recette et validez les réceptions d'équipements de transmission.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée dans une fonction similaire acquise chez un constructeur télécom et/ou en laboratoire d'homologation.

Support exploitation - réf. FB/12/06

Pour le réseau de transmission, vous élaborez la méthodologie d'exploitation/maintenance, vous suivez sa mise en œuvre en étroite collaboration avec les services concernés et vous assurez également le suivi de la qualité du réseau.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée en exploitation dans le secteur des télécoms.

Vous êtes prêt à créer le monde de demain, adressez-nous dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous référence choisie à CEGETEL LONGUE DISTANCE, Direction des Ressources Humaines, Tour Esplanade, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

CEGETEL

MEDIA SYSTEM - Photogram-Stone



Nous étoffons nos services techniques par l'intégration d' :

Un responsable des Services DATA
(réf. AB/16)

Ingénieur Télécom, vous disposez d'une solide expérience Réseau. Vous prenez la responsabilité du réseau et de la mise en place des Services DATA.

Ingénieurs Système - UNIX
(réf. AB/10)

Vous êtes Bac + 5, Ingénieur Télécom ou équivalent et vous avez une expérience significative en développement de logiciels orientés Télécom.
La connaissance des protocoles de communication du type TCP/IP... est nécessaire.

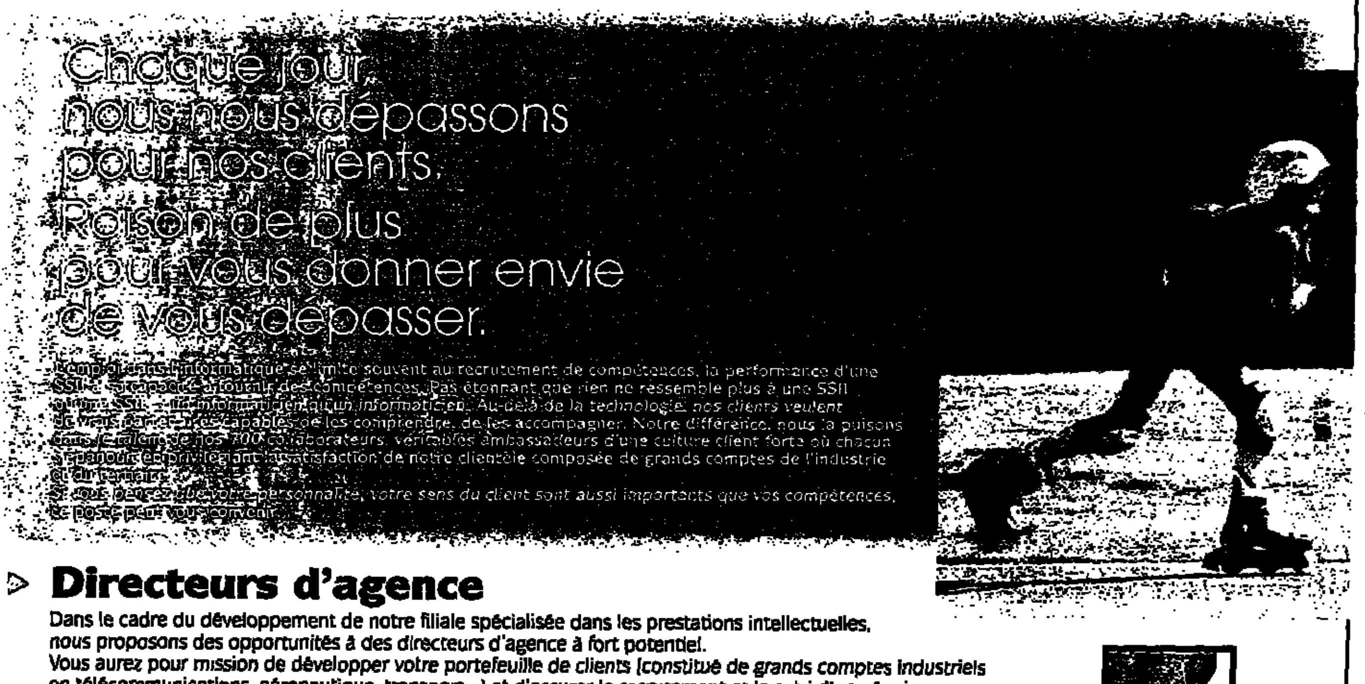
Analystes-programmeurs - UNIX
(réf. AB/11)

Vous avez pour mission le développement des projets orientés systèmes et télécom sous unix (SCO, Open serveur, DG-UX...).
Bac + 4, si possible de formation Télécom, vous maîtrisez UNIX et les protocoles de communication de type TCP/IP.

Ces postes sont basés en région parisienne. Vous êtes entreprenant, disponible et à la recherche d'une entreprise qui vous fera bénéficier de moyens matériels et financiers très importants. ...Tout est donc à réaliser.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) à :
TRIODE - 28, rue de la République
69002 Lyon





Directeurs d'agence

Dans le cadre du développement de notre filiale spécialisée dans les prestations intellectuelles, nous proposons des opportunités à des directeurs d'agence à fort potentiel.
Vous aurez pour mission de développer votre portefeuille de clients (constitué de grands comptes industriels en télécommunications, aéronautique, transport...) et d'assurer le recrutement et le suivi d'une équipe d'ingénieurs. En fonction de votre expérience vous aurez la responsabilité du management d'un ou de plusieurs ingénieurs commerciaux. Vous bénéficierez d'une structure de qualité, d'un environnement porteur et d'une évolution rapide vers la gestion d'un centre de profit.

De formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieurs), vous disposez d'une expérience de 5 à 10 ans dans la vente de prestations intellectuelles auprès de grands comptes industriels et vous possédez de réelles aptitudes pour le management et l'encadrement.
Vous souhaitez intégrer une société ambitieuse où vous pourrez donner libre cours à vos talents, alors rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM 651 DA à ALTEN, Direction des Ressources Humaines, 119-121 Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.

ALTEN

Dépasser la technologie

Guillaume Tell

Notre groupe occupe une position de leader mondial dans le domaine de la conception et de la construction de matériel ferroviaire. L'Etablissement CIMT (1100 personnes), basé à Petite-Forêt - proximité Valenciennes (59) - est spécialisé dans la réalisation de véhicules destinés aux transports urbains et suburbains.
Nous renforçons notre structure et recherchons un

Ingénieur CAO-DAO

Vous prendrez en charge, au sein de la Direction Projets et Technique, le développement de l'outil CAO-DAO dans la fonction études.

Vous poursuivrez la mise en œuvre de Catia dans le service sous les aspects logiciels et matériels, ainsi que le déploiement de l'ensemble des filières technologiques potentielles de l'outil. Vous assurerez également la formation et l'assistance techniques nécessaires aux ingénieurs et techniciens utilisateurs. Vous serez responsable des investissements liés à l'outil CAO ; enfin, vous participerez aux actions de développement au niveau de la Division Transport.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience dans une fonction similaire, acquise sous les aspects logiciel (Catia) et matériel. Vos compétences techniques, votre sens du terrain et de bonnes capacités relationnelles ainsi que la pratique de l'anglais vous seront indispensables pour mener à bien votre mission.



TRANSPORT

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CAO à notre service recrutement : Etablissement CIMT - rue Jacquard - BP 45 - 59494 Petite Forêt - Fax : 03 27 14 16 88.



MEDIAPA

Consultants SAP
R2/R3

Altran est leader du Conseil et de l'Ingénierie en technologies innovantes : 39 % de croissance et 1,4 Md de Francs de CA prévu en 1996. Partenaire de plus de 250 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de réelles opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

PARTENAIRE SAP

Partenaire SAP depuis 1990, Altran est un acteur majeur de l'intégration du système SAP R2/R3 dont nous avons acquis une maîtrise de haut niveau.

COMPÉTENCES

Le centre de compétences Altran SAP conseille et assiste les industries européennes dans la mise en oeuvre du progiciel SAP dans le domaine de la gestion financière, gestion commerciale, gestion de production...

L'offre Altran SAP se démarque par sa maîtrise des grands projets, son savoir-faire des grands secteurs industriels et complète sa démarche par une prestation unique sur les performances des entreprises en Productivité et Qualité.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 2 à 5 ans dans les métiers informatiques et progiciel SAP, et acquis la connaissance d'une compétence fonctionnelle (finance, gestion commerciale, gestion de production...).

Vous souhaitez valoriser votre expérience ?

Nous vous proposons d'intervenir sur des projets d'envergure en vous appuyant sur la solide et constante formation assurée par Altran SAP.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. LMDE-297 à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 boulevard Gouvion-St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

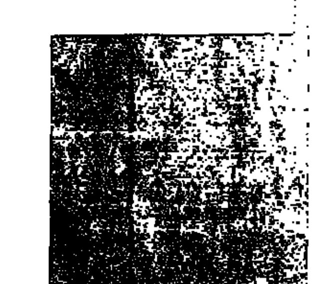
→ http://www.altran.fr



Les ingénieurs de l'innovation



هكذا من الأصل



Secteurs de Pointe

Mécanique Plastique Hydraulique Ingénieur recherche et développement européen



Rattaché à un groupe industriel international, nous concevons et fabriquons des circulateurs d'eau et des extracteurs de fumée pour les chaudiéristes européens. Avec 220 personnes, nous réalisons un C.A. de 350 millions de francs. Notre développement nous conduit à renforcer notre équipe de recherche et développement.

Rattaché à la direction technique, vous prenez totalement en charge des projets à partir du cahier des charges du client que vous analysez et négociez avec lui, jusqu'à la première mise en fabrication.

Interlocuteur projet en interne (bureau d'études, labo, commercial, qualité) et en externe (clients, sous-traitants...), vous en êtes le véritable *maître d'œuvre.*

Jeune Ingénieur européen, vous justifiez de 3/5 ans d'expérience en recherche et développement très opérationnelle, dans un des secteurs de l'industrie mécanique grande série (équipement automobile, électroménager...). Vous maîtrisez au quotidien le francais, l'anglais et l'allemand.

Votre approche de la recherche et du développement, même si elle n'est que technique aujourd'hui, doit être celle d'un véritable leader de projet, intégrant les dimensions méthodes, communication, interactions, délais, coûts....

C'est un poste large et autonome, qui nécessite des qualités humaines réelles à côté de compétences incontournables. Basé à Aubigny-sur-Nère (Cher) dans une région particulièrement attrayante, ce poste implique des déplacements européens, liés à la fonction.

— Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. CHH.A, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 5 rue Eugène et Armand Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.

OC CONSEIL Ressources humaines

DIRECTEUR PRODUITS

OUEST DE LA FRANCE — **380-400 KF + VOITURE**

L'ENTREPRISE

Filiale Européenne d'un important groupe international de service, spécialisée dans la conception et la prestation de systèmes d'information spécifiques à des secteurs d'activité où son expertise est réputée.

LE POSTE

Membre du Comité de Direction, le Directeur Produits dirige un service de développement de prestations et de logiciels de process. Il sera responsable d'une filière de marché, c'est-à-dire chargé de concevoir et développer sur mesure les logiciels requis par ses clients, sous des fortes contraintes en matière de qualité, de flexibilité et de délais.

Le poste comprend cinq axes clés de travail :

- **Avant-vente** : apporter une contribution active d'expertise dans le cadre de l'élaboration des propositions d'offre.
- **Ingénierie de projet** : assurer la maîtrise d'oeuvre (intégration) des projets (développement et maintenance des logiciels, recettage des logiciels applicatifs, mise en exploitation, documentation commerciale des utilisateurs, assistance clients).
- **Suivi de clientèle**, et donc viser la satisfaction pleine et entière des clients.
- **Plan Assurance Qualité** visant la certification ISO 9001 de l'activité développement de logiciels.
- **Gestion** : être responsable pour son unité, du budget, du compte d'exploitation et des résultats par rapport à des objectifs.

LE PROFIL RECHERCHÉ

40/45 ans environ, Ingénieur diplômé en informatique, ayant une expérience conséquente et réussie d'abord technique puis managériale en développement, maintenance et conduite de projets en environnement dans les domaines de la logistique.

Compétent et expérimenté notamment en bases de données relationnelles avec L4G.

Compétent en management (motivation des hommes, lois sociales...) et en gestion (budgets, compte d'exploitation...)

Manager confirmé et de haut niveau, charismatique, très proche de ses hommes, sachant capter leur confiance et leur insuffler le goût de l'excellence, l'ambition de relever des challenges de façon réactive et dynamique, le réflexe de la performance et de l'optimisation des produits qu'ils développent, et une attitude positive face aux fortes contraintes de qualité, performance et délais.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à la dimension Européenne du poste ; d'autres compétences linguistiques seront fortement appréciées.

Disponible pour déplacements réguliers en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf.6/520M à BERNARD JULHIET - 11/15 Quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex. Confidentialité assurée.

Membre de Syntec — BERNARD JULHIET CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT — PARIS · LILLE · BRUXELLES

★ EURO RSCG

PLASTIC OMNIUM, (6,4 milliards de F de CA dont 50% hors de France, 8700 personnes), un des leaders européens dans la transformation des matières plastiques, et équipementier automobile d'envergure internationale recherche pour la direction technique de la Division Equipements Extérieurs automobile,

Ingénieur Avant-Projet

Vous construirez les dossiers technico-économiques en réponse aux appels d'offres de nos clients. Dans ce cadre, vous coordonnerez les groupes de spécialistes (études, méthodes, contrôle de gestion...) chargés des pré-études et dresserez les comptes d'exploitation prévisionnels des sites de production concernés.

Ingénieur généraliste double formation (IAE...) avec une première expérience industrielle d'au moins deux ans, vous alliez rigueur et capacité d'animation.

Résolument international, vous parlez couramment allemand et si possible une autre langue. **Réf AVP/M**

Ingénieur Analyse de la Valeur

Vous animerez des groupes de travail multi-métiers visant à adapter la conception au *juste nécessaire, tout en augmentant notre niveau de valeur ajoutée.*

Ingénieur de formation, vous maîtrisez parfaitement les outils d'analyse de la valeur. Une première expérience de 2 ans minimum a prouvé votre capacité à obtenir des résultats concrets dans ce domaine.

Vous parlez couramment anglais et si possible une autre langue. **Réf VAL/M**

Ingénieur Support Projet

Vous piloterez auprès des chefs de projets la mise en œuvre de notre synoptique de développement par projet (conception d'outils, coaching des acteurs...).

Ingénieur généraliste, vous possédez une première expérience de deux ans minimum acquise dans le domaine de la qualité, du conseil ou de la conduite de projets. A la fois souple et rigoureux, vous savez obtenir l'adhésion aux méthodes définies.

Vous parlez couramment anglais, et si possible allemand. **Réf SUP/M**

Postes basés à OYONNAX (01), évolutifs en France et à l'étranger.

Merci de transmettre votre dossier de candidature à Pierre Fontaney, PLASTIC OMNIUM, 1 rue du Parc, 92593 LEVALLOIS cedex, en précisant impérativement en tête de votre courrier la référence choisie.

PLASTIC OMNIUM

OK

PLASTURGIE
NORMANDIE
AXE CAEN-ROUEN

PMI, jeune et moderne, implantée dans un cadre agréable, nous sommes la filiale française d'une importante firme multinationale, CA 250 Mds FF.

DIRECTEUR DE SITE DE PRODUCTION

50 personnes

CA 80 MF

Nous fabriquons en très grande série des produits destinés aux industries de l'audiovisuel et de l'informatique.

Notre activité concerne principalement l'injection des matières plastiques et, avec une technologie très automatisée, nous travaillons en flux continu.

Impliqué dans la politique du groupe, vous aurez à superviser les différentes fonctions : production, maintenance, gestion, commercial...

Véritable homme de terrain, vous coordonnerez l'activité de vos différents services et vous en assurerez l'animation.

Ingénieur Généraliste, agé d'environ 35 ans, vous connaissez par expérience la complexité et la diversité des problèmes concrets que rencontre quotidiennement une PMI.

Nous vous offrons d'être la cheville ouvrière de notre forte croissance.

Votre anglais est parfaitement opérationnel.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature en indiquant votre rémunération actuelle, s/réf. NE/96350-02, à notre Société Conseil JMLP Consultants SA Actis Technopole - 12 rue du Col. Rémy 14000 CAEN. Confidentialité assurée.

JMLP



Dans le cadre de son développement, l'Ecole des Mines d'Albi conforte en 1997 son équipe d'enseignants-chercheurs et de techniciens par la création de 7 nouveaux postes dans les domaines suivants.

POUR SON CENTRE ENERGETIQUE - ENVIRONNEMENT

■ 1 PROFESSEUR de 1ère catégorie

Responsable de l'Option Energétique

Profil : Ingénieur de grande Ecole ou titulaire d'un doctorat d'Etat ou d'une habilitation à diriger des recherches. Comptétence scientifique reconnue en thermique et en énergétique.

■ 1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

en mesures physiques et instrumentation en génie des procédés. ***Profil :*** Baccalauréat.

■ 1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

en mesure physiques et contrôle physico-chimique en génie des procédés. ***Profil :*** baccalauréat.

POUR SES SERVICES TECHNIQUES

■ 1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Spécialité : électromécanique. ***Profil :*** baccalauréat.

N.B. Ces postes seront ouverts par concours de la fonction publique de l'Etat publié au journal officiel. **Date limite de candidature : 31 janvier 1997**

POUR SON CENTRE GENIE INDUSTRIEL

■ 2 MAITRES-ASSISTANTS ASSOCIES (C.D.D. 1 an)

- en gestion de projet, - en gestion de l'information.

Profils : Ingénieur ou universitaire titulaire d'un doctorat dans la spécialité recherchée.

■ 1 CHARGE DE RECHERCHE (C.D.I.)

en informatique et génie industriel. ***Profil :*** Ingénieur dans la spécialité.

Date limite de candidature : 31 janvier 1997.

<u>Constitution impérative du dossier :</u>

Dossier d'inscription à demander à l'Ecole des Mines d'Albi
Service Gestion Ressources Humaines - Mention "Recrutement - ne pas ouvrir"
Route de Teillet - 81013 ALBI CT Cedex 09.

Renseignements au 05.63.49.30.38 de 9 h à 12 h.

Doubler le CA de la Société, porter la part de l'**international** à 80%, tels sont les défis majeurs lancés pour l'an 2000. Si vous vous sentez capable de relever ce défi, rejoignez le Département **Marketing International** d'une Société française **leader** dans son domaine lié au monde de **l'automobile.**

Chef de Produit Automobile

Ingénieur Mécanicien

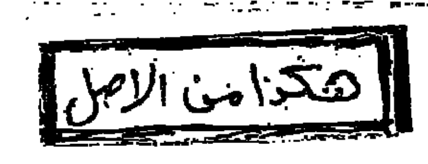
Profil : *Ingénieur mécanicien (Estaca, Sudria), vous avez acquis une expérience de 6 à 7 ans minimum dans un poste de responsabilité "terrain" (accessoires auto, pneus, batteries, constructeurs automobiles) dans un environnement international (anglais indispensable, allemand apprécié), et vous vous passionnez pour le domaine de l'automobile.*

Mission : *Nous vous confierons l'étude, le suivi et le développement des produits automobiles et de leurs marchés. Lien vital entre la Direction du Marketing, la Direction Technique et les différents services commerciaux, vous anticipez les besoins futurs des marchés et les transformez en spécifications produits.*

Ce poste est basé à Aubervilliers (93).

Merci d'adresser un dossier de candidature complet (CV, photo, lettre manuscrite, prétentions de salaire) en indiquant la référence 14748 sur lettre et enveloppe à Publipanel - 13 rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra.

Publipanel



هكذا من الاصل

Les professionnels des stations de ski se mettent au management

En quarante années de développement, les stations de sports d'hiver, qui accueillent 8,4 millions de vacanciers par an, sont devenues une industrie. Paradoxalement, elles ne disposent pas souvent de managers formés pour gérer les différentes structures qui les composent. *« L'idée que le tourisme est un vrai métier n'est pas encore acceptée »*, souligne Patrice de Monbrison-Fauchère, directeur technique de l'Agence française d'ingénierie touristique, mise en place par le ministère du tourisme. *« Or aujourd'hui*, écrit-il dans la revue *Les Cahiers Espaces* de juin 1996, consacrée à « La gestion des stations », *compte tenu de l'évolution du marché touristique et des attentes de la clientèle, ne pas organiser et gérer efficacement la station, c'est vraisemblablement se condamner à une mort lente, mais certaine, que l'on soit prestataire ou collectivité. »*

Il est vrai que les formations supérieures axées sur le tourisme de montagne sont très rares. Dans les offices de tourisme par exemple, si certains directeurs sont diplômés d'un BTS tourisme-loisirs, d'écoles de commerce, d'une maîtrise de tourisme ou de divers DESS, beaucoup sont d'anciens moniteurs ou guides.

▼ Formation
Les diplômes supérieurs axés sur le tourisme de montagne sont rares

En revanche, à la tête des sociétés de remontées mécaniques se trouvent nombre de diplômés d'écoles de commerce et surtout des ingénieurs, en particulier de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers. L'enjeu économique est énorme : les remontées mécaniques ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,32 milliards de francs au cours de l'hiver 1995-1996, selon le ministère du tourisme. Elles emploient 15 000 salariés en hiver, dont 3 300 permanents.

Cependant, petit à petit, une prise de conscience s'amorce. *« Nous faisons partie de l'époque des braves, des autodidactes*, constate Bernard Aubonnet, qui a débuté comme perchiste en 1972 avant d'être, aujourd'hui, directeur général de la Société d'aménagement de La Plagne. *Nos jeunes doivent avoir une formation importante, mais aussi la volonté de démarrer, comme nous, de zéro. »*

Parmi les initiatives récentes en matière de formation figure celle de la Fédération nationale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative (Fnotsi), qui va lancer, en février, une formation d'agent de développement de pôle touristique, destinée à des personnes de niveau bac + 3 minimum ayant une expérience dans le tourisme.

SPÉCIALISTE OU GÉNÉRALISTE ?

Cette formation est conçue pour les cadres qui prendront la direction des réseaux d'offices de tourisme, dont le regroupement a débuté cette année. Au programme : marketing touristique, management, environnement juridique, etc., ainsi que trois stages en entreprise. L'objectif de la Fnotsi est de former 200 à 300 agents d'ici cinq ans.

Peu après la loi montagne de 1985, deux formations sont apparues. L'une d'elles est dispensée par l'Institut des formations de la montagne et du tourisme (IFMT), un établissement géré par la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble. Il délivre, en 1 200 heures dont 200 en entreprise, un diplôme homologué de niveau bac + 3. Les stagiaires, qui doivent avoir un bon niveau d'anglais, sont recrutés à bac + 2 minimum, avec trois ans d'expérience dans le tourisme, ou bien avec seulement une expérience.

Il s'agit souvent de professionnels de la montagne (moniteurs, guides, voyagistes, etc.) qui souhaitent réorienter leur vie professionnelle. Le premier trimestre d'études apporte une remise à niveau dans des matières clés, tels le marketing, la communication, la comptabilité, l'intercommunalité, etc., adaptées au tourisme de montagne au cours du deuxième trimestre. Lors du dernier trimestre interviennent des professionnels. Les stagiaires, au nombre de vingt ou vingt-cinq par promotion, sont âgés de vingt-cinq à cinquante ans. Les plus jeunes n'obtiendront pas tout de suite un poste à responsabilités, mais *« ils auront un pied dans le milieu »*, constate Jean-Claude Corporon, responsable de l'IFMT. Selon l'Institut, 60 % d'entre eux obtiennent un emploi trois mois après la fin du stage, 80 % six mois après.

Ils occupent des postes de directeur ou d'adjoint d'office de tourisme, de cadre dans des sociétés de remontées mécaniques, de gérant d'activités sportives, etc. Les salaires sont extrêmement variables, *« du SMIC à 35 000 francs »*. Mais certains repartent vers le métier qu'ils voulaient quitter. Pour Pierre Brand, ancien de l'IFMT, aujourd'hui directeur de l'office du tourisme des Deux-Alpes, *« le plus important dans cette formation, c'est de nous avoir donné la capacité de nous remettre en question. Dans ce métier, il faut énormément de souplesse. »*

Plus axé vers le juridique, le DESS *« développement des activités montagnardes et droit de la montagne »*, proposé par l'université Pierre-Mendès-France Grenoble-II, forme chaque année quinze étudiants qui exerceront principalement auprès des collectivités publiques, mais aussi dans des bureaux d'études, des cabinets juridiques, voire des organismes d'accueil ou d'exploitation. Le premier trimestre est consacré à l'acquisition des connaissances spécifiques à la montagne, le second et le troisième s'effectuent en alternance avec le stage. Ce DESS peut être suivi en deux ans en formation continue.

Pour travailler en station d'hiver, l'idéal est-il de suivre une formation montagne plutôt que généraliste ? Les avis sont partagés. *« Les directeurs d'offices de tourisme diront que le métier est différent en montagne et sur le littoral*, affirme Richard Lewy, directeur de la formation à la Fnotsi. *Et c'est vrai qu'il y a des composantes différentes, ne serait-ce que les types de clientèle et leurs attentes, qui imposent un management différent. Mais en réalité, c'est le même métier. »*

Vincent Vlès, directeur du DESS « aménagement et gestion des stations touristiques » à l'université Michel-de-Montaigne Bordeaux-III, est du même avis. *« Une formation bac + 5 donne suffisamment de connaissances et de savoir-faire sur la montagne et le littoral pour que les étudiants puissent passer de l'un à l'autre. »* Ce DESS, accessible également en formation continue, est basé principalement sur *« l'acquisition de méthodes »* à partir de cas concrets, et sur des périodes de stage de trois à six mois en tout.

Les salaires de départ sont d'environ 10 000 francs par mois, *« parfois moins dans les petites stations*, indique Vincent Vlès. *Dans une SEM* [société d'économie mixte], *ils sont plus élevés, et plus encore dans une société privée. C'est très mal payé par rapport à l'industrie, mais ce sont des emplois passionnants, où il s'agit de faire vivre des communes et de travailler pour la collectivité. »*

Pour Christian Rochette, directeur de l'Association des professionnels associés de la montagne, qui regroupe les acteurs économiques du secteur, une formation montagne est *« nécessaire, mais pas indispensable. C'est la formation de base, en gestion, qui compte, et l'expérience. Le milieu de la montagne est assez fermé. Venir du terrain et avoir des relations, c'est capital. »*

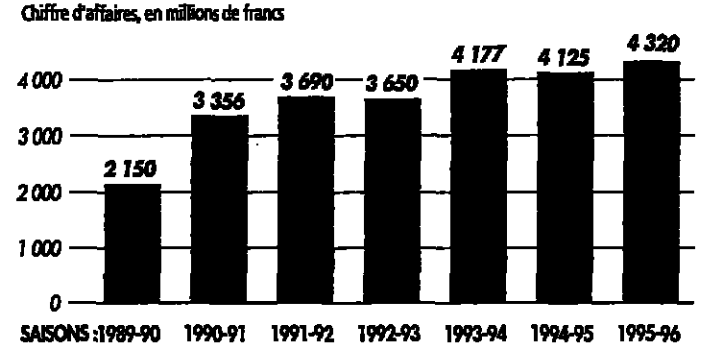
Francine Aizicovici

Offices de tourisme et syndicats d'initiative

Les offices de tourisme et les syndicats d'initiative représentent 3 600 points d'accueil et emploient 11 000 salariés permanents et saisonniers. En réponse à un environnement en mouvement, la Fédération nationale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative (Fnotsi) a engagé, il y a deux ans, une vaste action de formation du personnel. Son but est de pérenniser les emplois saisonniers existants (un millier de ces emplois pourraient être transformés en contrats à durée indéterminée), de susciter de nouveaux emplois – 400 en trois ans, par recours à des contrats de qualification – et, enfin, de qualifier le personnel d'encadrement. Quatre cents postes d'agents du développement touristique local pourraient être créés, à l'occasion du regroupement d'offices du tourisme. Les thèmes de formation proposés sont très variés : responsabilité des élus, accueil des clients étrangers, gestion de projets et animation locale, management des équipes d'accueil, etc.

▼ Remontées mécaniques : une mine d'or

Chiffre d'affaires, en millions de francs



Source : Ministère chargé du tourisme

L'ascension d'un « gadzart » qui a opté pour sa passion

La saison d'hiver débute bien pour Jean-Yves Salle. Depuis le 6 décembre, cet ingénieur de trente-six ans, diplômé de l'Ecole supérieure des arts et métiers, occupe le poste de directeur général adjoint de la Société de téléphériques de l'aiguille Grive (STAG, groupe Compagnie des Alpes, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations). Evidemment, la station de Peisey-Nancroix, petit village près des Arcs, où la STAG exploite douze remontées mécaniques, n'a pas le prestige de Courchevel ou de Méribel, mais cette société *« dégage des résultats financiers stupéfiants par rapport à sa taille »*, dit-il. Son chiffre d'affaires, de 27 millions de francs, a grimpé de 40 % en quatre ans.

Repaire de « gadzarts » (ingénieurs des arts et métiers), le monde des remontées mécaniques représente, pour Jean-Yves Salle, *« le choix de la passion »*. Pendant dix-huit années, il a fait de la *« compet' »* de ski et divers *« expé »*, en Bolivie notamment.

Tout cela lui est fort utile *« pour aller voir ce qui se passe sur le terrain. Bien skier permet d'avoir une crédibilité auprès du personnel, et aussi de se déplacer facilement n'importe où »*. En revanche, il assure qu'il ne lui reste aujourd'hui que *« 0,5 % »* des connaissances acquises au cours de sa formation d'ingénieur. *« Ce qui est important, c'est de penser vite, d'être capable d'analyser et de faire des synthèses sur beaucoup de sujets. Généralement, la formation d'ingénieur amène à cela. »* Néanmoins, les connaissances techniques sont indispensables, en début de carrière, aux postes de directeur technique ou de directeur d'exploitation de remontées mécaniques. *« Ne serait-ce que pour parler d'égal à égal avec les fournisseurs. »*

Sa carrière en station a démarré à Piau-Engaly (Hautes-Pyrénées), pour le compte d'une régie municipale. Il y restera directeur d'exploitation de 1988 à 1992, après son premier emploi d'ingénieur, dans une usine, durant trois ans. *« Dans l'industrie, il me manquait l'autonomie. Le travail était cloisonné. Dans une station, on touche à tout : l'électricité, la mécanique, la maçonnerie, on discute avec les délégués du personnel, etc. »*

Après Piau-Engaly, où la société comptait une centaine de salariés l'hiver, ce sera Méribel en tant que directeur technique de Méribel Alpina, société d'exploitation du domaine skiable – 90 millions de francs de chiffre d'affaires, 180 salariés l'hiver – qui passe sous la coupe de la Compagnie des Alpes fin 1994. Puis ce sera Peisey-Nancroix, où la STAG emploie 70 salariés en hiver, dont dix permanents.

Pour Jean-Yves Salle, la principale contrainte du métier, c'est la *« pression »* : *« C'est la seule industrie où les machines de production sont en contact avec la clientèle. Elles doivent tourner constamment, pendant quatre mois par an. C'est lourd à porter. »* Les horaires, aussi, sont pesants. En hiver, il part à 6 h 30 de chez lui et rentre à 20 h 30, sept jours sur sept. La gestion d'un important personnel saisonnier n'est pas simple non plus. *« C'est difficile de faire passer des messages – sur le plan de l'accueil des clients, par exemple – à des salariés concernés par la vie de l'entreprise durant seulement quatre mois par an. »*

Selon lui, les salaires des directeurs de remontées mécaniques varient de 250 000 à 800 000 francs par an, voire un million. Les niveaux de formation pour ces postes, occupés autrefois par des moniteurs de ski, ne vont pas cesser de s'élever, estime-t-il. D'autant que *« les marges bénéficiaires sont beaucoup plus importantes que dans l'industrie. C'est une mine d'or. Les places vont être de plus en plus chères »*.

F. A.

Comment s'informer sur l'enseignement supérieur en Europe via Internet

Le « chantier » a duré près de trois ans et n'est pas encore terminé. Il a comme nom de code Ortelius, en souvenir du cartographe flamand du XVIe siècle, et désigne une base de données sur l'enseignement supérieur des quinze pays de l'Union européenne. Le système Ortelius comprend aussi des banques de données complémentaires concernant les programmes d'échange Erasmus, la législation de la Communauté européenne, etc.

Accessible depuis quelques mois sur Internet, Ortelius a été lancé par les ministres de l'éducation de l'Union européenne en 1991 et vise à promouvoir la mobilité des étudiants en Europe. Depuis 1993, l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) et ses homologues européens ont collecté et mis à jour les données sur l'enseignement supérieur de chaque pays membre (à l'échelle de la France existait déjà la base de données Doc 2000). Financé à 50 % par la Communauté et, pour l'autre moitié, par les quinze Etats membres, le projet a nécessité un budget de 16,4 millions d'écus (plus de 106 millions de francs) de 1993 à 1996.

RECHERCHE SIMPLE

L'approche est séduisante. Depuis son écran d'ordinateur, l'étudiant peut s'informer sur une école d'ingénieurs située en Espagne ou recenser les différentes universités italiennes proposant une formation de type beaux-arts. Pour cela, il a le choix entre une recherche simple ou multicritère. Simple, s'il souhaite seulement se renseigner sur une institution en particulier. Il suffit de taper le nom de l'université ou de l'école, ainsi que sa localisation, pour voir apparaître – avec un certain délai – les renseignements correspondants, du plus général (liste des enseignants) au particulier (conditions d'hébergement, possibilités de bourse...). En mode simple toujours, l'utilisateur peut aussi visualiser toutes les institutions d'enseignement supérieur d'un pays, d'une région ou d'une ville.

L'approche multicritère permet, elle, de croiser quatre séries d'informations : une zone géographique d'Europe, une langue d'enseignement, un domaine d'études et un niveau de diplôme. Par exemple, vous souhaitez suivre un troisième cycle de droit européen à Gênes : Ortelius vous donne accès au serveur de l'université en question. Vous apprenez que celle-ci propose, dans cette spécialité, un seul et unique diplôme intitulé « Doctorat de recherche », que l'enseignement dure trois ans et se déroule en italien, que vous devrez soutenir une thèse pour obtenir votre diplôme et que les inscriptions sont closes depuis le... 15 septembre 1996. Le nom du directeur d'études manque, mais la base répète deux fois le mode de sélection des candidats. Le tout délivré dans la langue du pays visité, ainsi qu'en anglais.

La consultation d'Ortelius permet aussi de se familiariser avec le vocabulaire européen de la formation supérieure. Ortelius présente chaque niveau de diplôme selon une norme européenne, et non plus nationale. Ainsi, une formation bac + 5, dite de « niveau 1 » en France, correspond désormais au niveau 3 en version européenne. Inversement, le niveau 1 européen équivaut au niveau 3 français (bac + 2). Seul le niveau 2 désigne le même stade d'étude en France et à l'échelle européenne (bac + 3 ou bac + 4).

L'accès à la base de données est payant. L'abonnement annuel, qui consiste à acheter un mot de passe, coûte 2 600 francs hors taxes pour un particulier, 6 500 francs hors taxes pour un groupe de quatre ordinateurs et 13 000 francs hors taxes pour des ordinateurs en réseau (vingt postes au minimum).

ACCÈS PAYANT

L'Onisep, qui, pour l'instant, compte les abonnements sur les doigts de la main, vise à terme un public large : les étudiants, mais aussi les établissements de l'enseignement supérieur, du secondaire, les chefs d'entreprise, etc. En attendant, l'organisme doit compléter la base de données. Si 486 institutions de l'enseignement supérieur ont déjà été recensées en France – la plupart des universités pour les diplômes de niveau bac + 3 et plus, des écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs –, manquent encore à l'appel les formations de niveau bac + 2 qui ne sont pas les moindres : BTS, DEUG, etc.

Clarisse Fabre

Précisions

● Le graphique qui illustrait l'article consacré à la conjoncture mexicaine dans « Le Monde Economie » du 3 décembre (« Le Mexique n'a pas fini de payer la note de 1994 ») comportait une imprécision : les déficits de la balance des paiements étaient ceux de la balance des paiements courants.

● L'article principal du dossier consacré à « L'Etat contre la croissance » (« Le Monde Economie » du 3 décembre) expliquait que la dette publique française représentait *« trois années du chiffre d'affaires de la nation »*. Ce chiffre d'affaires n'est pas le PIB, comme l'ont cru certains de nos lecteurs, mais le budget de l'Etat. L'encours de la dette représente aujourd'hui trois fois le montant des recettes de l'Etat contre 1,7 fois en 1990.

● Dans le même dossier, le déficit de la SNCF en 1995 était cité comme oscillant entre 60 et 82 milliards de francs. Pour plus d'exhaustivité, rappelons que le chiffre d'affaires de la SNCF en 1995 atteignait 51,9 milliards de francs, que sa dette dépassait 177,6 milliards et que son résultat net était négatif de 16,1 milliards.

● Dans le graphique qui illustrait le dossier sur « L'Asie au coeur du commerce mondial » (« Le Monde Economie » du 10 décembre), le PNB des différentes zones, en milliards de dollars, est le chiffre de gauche, et la population en millions de personnes, celui de droite.

Informatique
Réseaux Télécommunications

La technologie informatique au service de la stratégie de l'entreprise

POSTE BASÉ À BUC (PRÈS DE VERSAILLES)

General Electric (70 milliards de $ de C.A., 220 000 salariés, dont 50 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux, aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie, de la haute technologie et des services. GE Medical Systems (GEMS), l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale et de la radiothérapie, réalise en Europe un chiffre d'affaires d'1 milliard de $ pour un effectif de 4 000 personnes. Pour supporter l'évolution de nos systèmes d'information, nous recherchons au sein de notre direction informatique un collaborateur désireux de contribuer à notre développement.

Responsable Marketing Informatique (réf. GEMKT 1202)

De formation ingénieur grandes écoles, vous possédez une expérience informatique de 10 ans. Vous aurez pour mission de coordonner le développement des offres de systèmes d'information, de présenter les stratégies et les solutions informatiques aux différents niveaux de l'entreprise et rendre crédible nos offres informatiques auprès de notre direction générale. A ce titre, vous serez responsable des contrats informatiques, depuis l'estimation des coûts jusqu'à la réalisation.

Vous conduirez également l'élaboration des schémas directeurs informatiques (ils seront mondiaux, pour des périodes de 1 à 5 ans) et des budgets annuels. Responsable des objectifs et de l'exécution des contrats, vos interlocuteurs se situeront à tous les niveaux de l'entreprise et vous serez en contact permanent avec l'ensemble des business de General Electric dans le monde.

Doté d'excellentes qualités relationnelles, vous avez le goût des responsabilités. Le caractère international de notre *groupe exige une parfaite maîtrise de l'anglais.*

Si l'opportunité de rejoindre une entreprise d'envergure mondiale, offrant des perspectives de développement importantes vous [illegible], adressez dès aujourd'hui [illegible] candidature à notre consultant [illegible] votre dossier [illegible].



THE OPTIMAL GROUP [illegible] Goujon, 75008 Paris
Tél. (1) 40.74.64.5[illegible]



GE Medical Systems

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

LBW

INGÉNIEURS TÉLÉCOM RADIO

REJOIGNEZ UN GRAND CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL DE SYSTÈMES DE TRANSPORT FERROVIAIRES

Dans le cadre des futurs produits de signalisation ferroviaire, nous recherchons un ingénieur Télécom/Radio numérique.

Vous spécifiez le sous système radio dans le cadre de notre nouvelle gamme de produits et vous en suivez le développement dans le cadre de partenariats industriels sur des projets internationaux.

A environ 30 ans, ingénieur, vous avez une expérience de 3 ans minimum dans les Télécom Radio Numérique.

Autonome, vous avez un esprit de synthèse et le sens du travail en équipe.

Bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de motivation, curriculum vitae sous la référence LM11 à notre Conseil :



ACOMI R.H.

26 rue Galliéni, 92100 Boulogne-Billancourt

MEDIAPA



LYRECO

Lyreco, leader européen de la Fourniture de Bureau : 3600 personnes avec 4 Mds de CA, implanté en France, Grande Bretagne, Espagne, Italie, Bénélux, Allemagne, Danemark, Canada, recherche dans le cadre du projet de développement d'un système d'information européen un

Organisateur

Valenciennes (59)

☐ Rattaché au Directeur des Systèmes d'Information, vous participez à la mise en place du nouveau système d'information groupe et notamment du progiciel *SAP/R3*.

Vous êtes à l'écoute des directions utilisatrices dans l'expression de leurs besoins.

Votre rôle consiste à veiller à la cohérence des différents projets de l'entreprise.

Vous assurez le suivi méthodologique et le pilotage du progiciel en accord avec les modes de fonctionnement du groupe.

☐ Diplômé d'une formation supérieure avec une spécialisation en gestion, vous possédez une première expérience réussie au sein d'un grand cabinet de conseil qui vous a permis de participer, en entreprise, à des missions de conseil en organisation, à la refonte de processus de gestion et au pilotage de progiciels intégrés (idéalement SAP).

Votre aisance relationnelle, vos excellentes qualités de communication et d'écoute vous aideront à réussir dans ce poste.

Un anglais courant est impératif.

Merci d'adresser votre CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Jean-Pierre Scandella, Michael Page Informatique**, 3 Bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre **CV sur 3617 code MPage** *(Coût 1,48F/Min)* sous référence JPS15404.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Consultants Réseaux d'Entreprises

ENST (Paris, Bretagne), Mines, Ponts, Centrale, [illegible]

EXPERTEL, filiale de FCR (groupe France Telecom) est leader sur le marché du Conseil en Technologies de l'Information. La Direction du Conseil en Réseaux d'Entreprises, qui accompagne les entreprises européennes dans leurs choix stratégiques de conception et mise en place d'applications communicantes (voix, données, multimédia), souhaite renforcer sa présence sur un marché en développement.

[illegible]

France Telecom
FCR



groupe MARTEK

Le Groupe MARTEK, composé de 3 sociétés spécialisées dans la Conversion d'Energie et la Mesure Electrique, réalise un CA de 150 MF, avec 200 personnes. Afin de permettre notre évolution et d'atteindre une taille significative au niveau européen, nous recherchons pour une de filiale un

RESPONSABLE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Rattaché au Président, responsable d'une équipe de 6 personnes et en relation avec les services commerciaux et production, vous avez un rôle d'organisateur et d'animateur, afin de développer de nouvelles gammes de produits adaptés aux besoins du marché.

Agé de 30/45 ans, vous êtes de formation Ingénieur en Electronique (ENSEEITH, SUPELEC...).

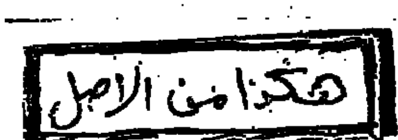
Une expérience confirmée de Responsable R&D, Chef de Projet ou Responsable de BE dans le secteur de la Conversion d'Energie vous a permis de développer des qualités de leadership, de rigueur et de réactivité.

Merci d'adresser lettre + CV, sous réf. 9667, à notre Conseil AL PARTNERS - 86/88, Grande Rue 92310 Sèvres.

A.L PARTNERS

Évidence

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie
et
Le Monde Emploi
01-44-43-76-03
Fax : 01-44-43-77-32



هكذا من الأصل

Informatique - Réseaux Télécommunications

Chef de Projet Captimark : Serveur Inter(tra)net de diffusion

Le groupe MARKOV, spécialiste du marketing des services et des sytèmes d'information géomarketing, renforce ses équipes de développement pour conduire un projet de serveur de diffusion Internet. Ce projet Esprit financé par la communauté européenne est réalisé avec des partenaires espagnols et portugais.

POSTE : Sous l'autorité du directeur de projet, vous :
- supervisez le déroulement du projet, en coordination avec nos partenaires européens
- participez aux études, analyses, développements et choix technologiques planifiés
- coordonnez les tâches et missions réalisées par l'équipe française

PROFIL :
- 6 à 8 ans d'expérience
- formation supérieure et expérience significative dans le domaine client/serveur
- expérience de management de projet d'envergure dans un environnement international
- dynamisme et créativité, sens de l'équipe
- anglais impératif

CONTACT :
- Michel PICOT - Groupe MARKOV - 33 rue Saint-Augustin 75002 PARIS
- CV, lettre, photo, prétentions



Responsable du Développement Internet EMEA*

*** Europe Middle East Africa**

Exceptionnelle opportunité pour un expert du monde Internet de contribuer au développement international du leader mondial de l'automatisation des transactions bancaires.

500 KF — **Paris + déplacements**

LA SOCIETE
- Société américaine présente dans le hard et le soft.
- CA 400 millions $, 2 500 personnes dans le monde, 5 filiales en Europe.
- Leader mondial de l'automatisation des transactions bancaires.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du directeur de la division "Internet Commerce" basée aux Etats-Unis et du directeur marketing Europe, vous :
  - analysez les besoins des institutions bancaires européennes pour leurs transactions sur Internet,
  - élaborez et mettez en oeuvre les stratégies commerciales et marketing en étroite collaboration avec la division "Internet Commerce",
  - assurez le conseil technique auprès de nos filiales, partenaires et clients et prenez même la responsabilité de projets d'envergure chez certains d'entre eux,
  - jouez un rôle d'interface entre l'Europe et les Etats-Unis en facilitant la remontée des informations vers la R&D,
  - représentez l'entreprise dans le cadre de manifestations internationales et assurez une veille technologique constante.

PROFIL RECHERCHÉ
- 35/40 ans, Ingénieur + MBA + 10 ans d'expérience réussie dans le monde bancaire ou informatique dans des fonctions de management de projets utilisant Internet puis dans des fonctions commerciales et marketing opérationnelles.
- Expertise technique, qualités relationnelles de haut niveau, connaissance du marché bancaire en Europe.
- Développeur, pragmatique, familier du monde Internet et des moyens de paiement électroniques. Parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 61204/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS, FRANCE.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Aujourd'hui, pour notre Direction des Etudes et Planification, nous recherchons un Jeune Ingénieur

Avec 3 000 collaborateurs et un résultat net de 1 135 millions de francs, le Groupe Cetelem est le premier spécialiste européen du crédit à la consommation. Nous commercialisons des solutions adaptées aux besoins de nos clients particuliers : crédit, épargne, prévoyance... Un métier exigeant dans lequel notre savoir-faire est unanimement reconnu.

Vous serez d'abord intégré à notre Direction des Etudes et de la Planification, équipe composée de jeunes ingénieurs. Dans un environnement de base de données relationnelles à la pointe de la technologie, vous prendrez en charge une partie de l'informatique de notre fichier commercial depuis l'analyse des projets jusqu'à leur réalisation.

Vous interviendrez sur des projets d'optimisation de notre activité en faisant éventuellement appel à la technique des systèmes experts.

De formation ingénieur généraliste avec une option informatique, vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience.

Ce qui vous passionne dans l'informatique, c'est son utilisation pour des applications très concrètes. Vous alliez donc qualités d'écoute, ouverture d'esprit et pragmatisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence C001 à Marie-Hélène AUCLAIR - Compagnie Bancaire - 5 avenue Kléber - 75116 PARIS.

cetelem

Heptasys — Société de Conseil et d'Etudes en Télécom

Très actif auprès des acteurs majeurs du secteur des télécommunications, HEPTASYS souhaite renforcer ses activités **Architecture, Transmissions, Commutation et Services.**

- **Ingénieur en télécommunication**, vous souhaitez vous orienter vers une activité de Conseil et justifiez d'une première expérience de 2 ans minimum dans l'un des domaines suivants :
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)
  - **Serveurs INTERNET** (outils, performances, dimensionnement, sécurité)
- **Ingénieur consultant confirmé**, vous souhaitez vous intégrer dans une structure légère et bénéficiez d'une expérience de 5 ans dans l'un des domaines suivants :
  - **Architecture et Optimisation de réseaux**
  - **Réseaux Intelligents** (mise en oeuvre de plateformes, architecture et conception de services)
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)

HEPTASYS vous propose de rejoindre une équipe de haut niveau technique, effectuant des missions pointues pour le compte de clients prestigieux.
Vous êtes intéressés : adressez-nous dès aujourd'hui votre candidature à l'adresse suivante :

HEPTASYS 2 rue Jean Rostand 91893 Orsay Cedex (Fax : 01 69 41 81 15)

Ingénieurs Commerciaux

Spécialisés dans le système d'information des entreprises (conseil, maîtrise d'oeuvre, développement de progiciels) nous sommes amenés à renforcer nos équipes pour faire face au développement de notre société.

■ CONSULTANTS en système d'information (*Réf. CST*)

De formation grande école, votre savoir-faire en environnement industriel ou bancaire (logistique, distribution, vente, gestion de production, comptabilité/Finance) s'appuie sur une expérience de 4 à 8 ans de consulting en conduite de projets de mise en oeuvre de systèmes d'information. Vous disposez d'une excellente culture en technologie de l'information et d'une bonne connaissance fonctionnelle des progiciels ORACLE applications, SAP R/3, BAAN...

■ INFORMATICIENS (*Réf. INF*)

De formation ingénieur, vous justifiez de 2 à 3 ans d'expérience en environnement grands systèmes (MVS-COBOL/DB2/CICS) et client/serveur (Powerbuilder-Visual Basic, Sql). Vous participerez au développement de nos progiciels et applications informatiques chez nos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence à Anne Bougamont-Artaud, Courthéoux et Associés - 19, rue Louis Le Grand - 75002 Paris.

Aucun renseignement ne sera fourni par téléphone.

RESPONSABLE COMMERCIAL H/F — Asie du Sud-Est

Filiale d'un grand groupe européen, notre société est l'un des acteurs majeurs sur le marché des systèmes d'information, de communication et d'imagerie. Au sein de notre Direction du Développement et de l'International, nous renforçons notre Division Commerciale Export.

Avec le soutien de nos équipes techniques et opérationnelles, vous serez chargé de détecter les besoins et les futurs clients, de faire connaître et de commercialiser dans les différents pays de la zone nos produits et systèmes techniquement évolués.

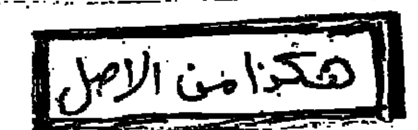
L'autonomie qui vous est donnée sur ce poste comprend la préparation des contrats et la négociation avec le client jusqu'à la conclusion de l'affaire.

De formation supérieure Ecole d'Ingénieurs et/ou de Commerce, vous avez bien sûr une excellente connaissance de cette région du monde.

Vous justifiez d'une expérience commerciale significative acquise dans un secteur similaire.

Une forte disponibilité et une parfaite maîtrise de l'anglais sont indispensables ; de bonnes notions de chinois seraient un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + prétentions) sous la référence REXP à SYMA Conseil - 5, avenue du Maréchal Juin - 92100 Boulogne.


هكذا من الاصل